A36A1
A13\L585-
1939
OFF

# INVENTAIRE DES RESSOURCES NATURELLES ET INDUSTRIELLES 1938

COMTÉ MUNICIPAL DE

L'ISLET




Bibliothèque Nationale du Québec

AVIS TRES IMPORTANT

Ce rapport est strictement confidentiel et n'est pas destiné au public. Les renseignements qu'il contient sont pour l'information exclusive des autorités supérieures des gouvernements fédéral et provincial.

Ministère des Affaires Municipales,
de l'Industrie et du Commerce de
la Province de Québec.

OFF
I51R4
A13/L58-
1939

TABLE DES MATIERES


Page

I- PRESENTATION ____ 1

II- DELIMITATION DU COMTE ____ 2

III- HISTORIQUE ____ 3

IV- ASPECT PHYSIQUE:

1) Topographie ____ 4
2) Géologie ____ 5
3) Hydrographie ____ 6
4) Climat ____ 7

V- POPULATION ____ 8

VI- SYNTHESE DE L'ECONOMIE DU COMTE:

1) Agriculture ____ 14
2) Colonisation ____ 32
3) Industries:

a) Industries dérivées de l'agriculture ____ 33
b) Industrie du bois ____ 37
c) Autres industries ____ 41

4) Transports ____ 41
5) Ressources minérales ____ 49
6) Forces hydrauliques ____ 51

VII- MONOGRAPHIES ECONOMIQUES DES MUNICIPALITES DU COMTE ____ 53

VIII- CONCLUSION ____ 180

APPENDICE I- Industrie du comté de L'Islet ____ 183

APPENDICE II- Bureaux de poste et gares du comté de L'Islet ____ 185

# INDEX DES CARTES


| | PAGES |
|---|---|
| Comté de l'Islet | 2 a |
| St-Jean-Port-Joli | 56 a |
| St-Aubert | 68 a |
| St-Roch-des-Aulnaies | 76 a |
| Ste-Louise | 86 a |
| Ashford (St-Damase) | 94 a |
| Tourville | 102 a |
| Ste-Perpétue | 110 a |
| St-Pamphile | 120 a |
| Casgrain & Leverrier (St-Adalbert) | 130 a |
| (Arago) St-Marcel | 138 a |
| St-Cyrille | 146 a |
| St-Eugène | 154 a |
| Notre-Dame-de-Bon-Secours | 162 a |

MONTREAL, le 23 février 1939.

A l'Honorable Ministre
du Commerce, de l'Industrie
et des Affaires Municipales,
Hôtel du Gouvernement,
QUEBEC.

Monsieur le Ministre,

L'Office de Recherches économiques a l'honneur de vous présenter le rapport de l'inventaire des ressources naturelles effectué l'été dernier dans le comté municipal de l'Islet en vertu d'une loi adoptée par le Gouvernement provincial.

## OBJET DE L'INVENTAIRE

La loi pour établir l'inventaire de nos ressources naturelles (1 Edouard VIII, 2e session, 1936, ch. 4), sanctionnée le 12 novembre 1936, autorise le Gouvernement " à procéder à l'inventaire des ressources naturelles de la province pour permettre:

1o D'en établir la valeur et de connaître les avantages qu'elles peuvent offrir à l'activité de notre population;

2o De surveiller plus étroitement l'exploitation de nos richesses, de diriger à meilleur escient la production industrielle et agricole, d'assurer l'exploitation rationnelle de nos bois, de nos minerais, de nos pêcheries et de notre houille blanche;

3o D'adapter l'industrie, grande ou petite, aux ressources et aux besoins particuliers de chaque région;

4o De procurer du travail aux jeunes, de leur ouvrir des carrières et d'utiliser leurs talents et leurs énergies."

## MODE DE TRAVAIL

L'inventaire a été préparé, en collaboration avec les divers ministères intéressés, par l'Office de Recherches économiques, rattaché au Ministère du Commerce.

L'équipe affectée à l'inventaire dans le comté municipal de l'Islet était composée des personnes suivantes:

M. Benoit Brouillette, professeur à l'Ecole des Hautes Etudes commerciales, chef de l'équipe;

M. Firmin Letourneau, professeur à l'Institut agricole d'Oka;

M. Gilles Murray, attaché à l'Office de Recherches économiques;

M. Léo Davignon, étudiant à l'Ecole des Hautes Etudes commerciales.

En utilisant la documentation accessible, le personnel de l'Office de Recherches économiques prépara pour chacun des enquêteurs un dossier de la vie économique du comté. Ce dossier, accompagné de pièces diverses, leur fut remis avant leur départ.

Munis de questionnaires imprimés, les enquêteurs se sont présentés chez MM. les curés, les maires et secrétaires de municipalités, les agronomes, les propriétaires ou gérants d'entreprises, les secrétaires d'associations agricoles, chez des cultivateurs et des colons, etc., bref chez tous ceux qui dans chaque agglomération leur ont paru le plus aptes, de par leurs fonctions et leur connaissance du milieu, à les renseigner aussi exactement que possible. Ils se sont enquis de la situation en ce qui concerne notamment la population, l'agriculture, la colonisation, l'industrie

en général, l'exploitation forestière et les transports.

## LE RAPPORT

Le présent rapport touchant le comté municipal de l'Islet réunit dans ses diverses parties des renseignements que nous ont fournis la documentation existante et le travail effectué sur place. La compilation et la rédaction en ce qui a trait au travail sur le terrain sont en entier l'oeuvre de M. Gilles Murray. D'autres membres du personnel de l'Office ont préparé le reste du rapport.

On trouvera tout au long de celui-ci d'assez abondantes données statistiques. Elles étaient indispensables aux enquêteurs pour apprécier l'importance, la variété, l'équilibre ou le déséquilibre de la production, le degré d'exploitation des ressources, l'orientation et les tendances générales de l'économie.

L'enquête n'avait pas une fin statistique; les enquêteurs n'ont donc pas effectué un recensement. Parmi les statistiques présentées ici, il en est qui nous ont été fournies par les entreprises intéressées:ainsi, celles de la coupe du bois en forêt, du travail du bois dans les scieries, de la production des beurreries et des fromageries, etc. Elles sont censées être exactes. D'autres, par exemple celles qui ont trait à l'agriculture (étendues cultivées, superficies consacrées aux diverses cultures, rendement, cheptel, marchés, revenus, etc.) sont des approximations, des évaluations, des moyennes. A la vérité, il ne saurait s'agir que de cela, et il ne faut pas s'attendre de trouver ici une rigoureuse exactitude statistique. Elle est manifestement impossible à obtenir en des matières comme celles-ci. Malgré leur bonne volonté et leur désir de fournir aux enquêteurs des renseignements aussi exacts que possible, les informateurs ne peuvent donner que des approximations. Par exemple, on ne mesure pas mais on estime simplement la superficie ensemencée en avoine ou en orge; à moins d'effectuer un recensement, on ne peut donner exactement le nombre de têtes de bétail dans une municipalité; aucun cultivateur ne peut dire, car il ne tient généralement pas de comptes, exactement combien lui ont rapporté ses ventes de produits agricoles. Même lorsque le dénombrement est possible (cultivateurs, fermes), il arrive souvent qu'on ne s'entend pas sur le sens des termes. Dans tous les cas, il reste aux enquêteurs le devoir d'interpréter avec soin et de la façon la plus rationnelle les données recueillies, d'écarter celles qui, pour une raison ou pour une autre, paraissent suspectes.

Dans ce rapport du travail exécuté sur place, les enquêteurs présentent des suggestions et des commentaires qui sont de nature, croient-ils, à améliorer l'utilisation des ressources naturelles du comté et le sort de ses habitants.

## REMERCIEMENTS

Nous avons le devoir de remercier ici de l'aide qu'ils nous ont apportée dans la préparation et la conduite de l'enquête les divers ministères intéressés et leur personnel, chefs de service et autres, qui nous ont assistés de leurs conseils et qui se sont imposé un travail parfois considérable pour nous fournir les renseignements dont nous avons eu besoin. Nous devons les mêmes remerciements aux nombreux informateurs que nous avons consultés. La collaboration de tous nous a été indispensable.

## II - DELIMITATION DU COMTE

Les Statuts Refondus de la province de Québec 1925, Volume I, Chapitre 2, art. 7, n° 34, page 73, décrivent ainsi le comté de l'Islet:

"Le district électoral de l'Islet est borné, au nord-est, par le district électoral de Kamouraska, au sud-ouest, par le district électoral de Montmagny, au sud-est, par la ligne frontière, et, au nord-ouest, par le fleuve Saint-Laurent, et comprend les îles les plus rapprochées, situées en tout ou en partie vis-à-vis de son territoire, excepté celles qui appartiennent au district électoral de Montmagny.

COMTE DE L'ISLET

Echelle de 7.89 milles au pouce

" Ce district électoral comprend les seigneuries de Saint-Roch-des-Aulnaies, de Réaume ou Islette-à-la-Peau, de Saint-Jean-Port-Joli, de l'Islet-Saint-Jean, de l'Islet-Bonsecours, le fief Lessard; les cantons d'Arago, Ashford, Beaubien, Casgrain, Dionne, Fournier, Garneau, Lafontaine, Lessard., Leverrier, et les rangs I, II et III du canton de Bourdages compris dans la municipalité de Saint-Cyrille (10 Geo. V, c. 15).

" Il renferme la municipalité du village de Bon-Secours, les municipalités de l'Islet, de Saint-Roch-des-Aulnaies, de Saint-Cyrille, et de Tourville; les municipalités du canton d'Arago, du canton d'Ashford, des cantons-unis de Casgrain et Leverrier; les municipalités des paroisses de Saint-Aubert, de Saint-Eugène, de Saint-Jean-Port-Joli, de Sainte-Louise-des-Aulnaies, de Saint-Pamphile et de Sainte-Perpétue. S.R. (1909), 65, No 34; 10 Geo. V, c.15; 13 Geo. V, c. 13, s. 1."

## III - HISTORIQUE

Les origines historiques du comté de l'Islet datent du régime français, alors qu'on applique la politique de distribution des seigneuries pour stimuler la mise en valeur des terres de la Nouvelle-France.

La première concession du comté remonte au 1er avril 1656 alors que M. Jean de Lauzon, gouverneur de la Nouvelle-France, attribue à Nicholas Juchereau, sieur de Saint-Denys, la seigneurie de la Grande-Anse ou de Saint-Roch-des-Aulnaies et qui comprend "trois lieues de front sur le fleuve Saint-Laurent du côté du sud au lieu dit Kamouraska par les sauvages, à prendre les dites trois lieues de front à commencer une lieue au-dessus de la pointe du sud-ouest en montant et deux lieues en descendant au nord-est et deux lieues de profondeur dans les terres avec toutes les îles et batures qui se rencontrent au droit et vis-à-vis de la dite étendue."

Le comte de Frontenac, durant l'année 1677, concède plusieurs seigneuries dans le comté de l'Islet.

Le 16 mars, il donne à demoiselle Marie-Anne Juchereau, veuve du sieur de la Combe, une étendue d'une demi-lieue de terre de front sur le fleuve par deux lieues de profondeur à côté de la Seigneurie de St-Roch-des-Aulnaies qui appartenait à son père. Cette seigneurie est connue sous le nom de l'Islet-à-la-Peau ou fief Réaume.

Le 17 mai, un acte de concession accorde à Geneviève Couillard, fille de Louis Couillard, la seigneurie de l'Islet-Saint-Jean comprenant une lieue de front sur le fleuve St-Laurent "à commencer depuis les deux lieues réservées pour Noel Langlois en remontant le fleuve" et deux lieues de profondeur dans les terres.

Le 25 mai, toujours de la même année, le comte de Frontenac concède à Noel Langlois la seigneurie de St-Jean-Port-Joli, soit une étendue de deux lieues de terre de front le long du fleuve par deux lieues de profondeur.

Le 1er juillet, un acte de concession émanant de MM. de Frontenac et Duchesnau accorde à François Bélanger la seigneurie de Bonsecours contenant une lieue et demie sur deux de profondeur.

Enfin, le 30 juin 1698, le seigneur Pierre Lessard reçoit une concession d'une lieue par une lieue à titre de fief. Ce domaine est connu sous le nom de fief Lessard.

Toutes ces seigneuries sont depuis longtemps colonisés et livrées à l'agriculture. Elles comptent même plusieurs paroisses et villages intéressants: L'Islet ou Notre-Dame de Bon-Secours, formé des seigneuries Islet-St-Jean et Bonsecours, a été fondé en 1679; sa population actuelle atteint 2,760 âmes. St-Jean Port-Joli, érigé canoniquement en 1721, comprend les fiefs de Port-Joli et des Trois-Saumons. St-Roch-des-Aulnaies (ou Aulnets) est formé d'une partie de la seigneurie du même nom; cette municipalité, érigée canoniquement en 1722, compte actuellement une population de 1,141 habitants.

Joseph Bouchette, dans son ouvrage "A Topographical Dictionary of The Province of Lower Canada" paru en 1832, nous apprend que le comté de L'Islet comptait à cette époque une population de 12,777 âmes, des-

servie par six églises catholiques. Les seuls villages du comté étaient Notre-Dame-de-Bonsecours de L'Islet, St-Jean-Port-Joli et St-Roch-des-Aulnaies. Bouchette ne mentionne pas L'Islet, mais il nous donne des renseignements intéressants sur les deux autres paroisses. A ce moment, la population de St-Jean-Port-Joli se chiffrait par 2,452 habitants qui possédaient environ 900 chevaux, 550 boeufs, 2,400 vaches laitières, 5,500 moutons, et 1,650 porcs. A St-Roch-des-Aulnaies, la population atteignait 2,624 âmes. On comptait à cet endroit 723 chevaux, 200 boeufs, 1,950 vaches, 4,776 moutons, et 1,800 porcs. Bouchette ajoute que le comté renfermait 29 scieries, 3 carderies, 2 tanneries, 2 moulins à foulon, 2 chantiers maritimes, 107 artisans, etc.

En 1849, l'arpenteur Fournier tire une ligne au centre des terres de la Couronne à partir de l'arrière des seigneuries jusqu'à la frontière canado-américaine. La route Elgin passe à cet endroit aujourd'hui. Il avait en même temps tracé les limites des rangs A et B situés de chaque côté de cette route. En 1852, il subdivise les cantons de Fournier et d'Ashford. Dans le canton Fournier, il rencontre quelques colons déjà établis. Les sols de ces deux cantons, estime-t-il, sont en général impropres à la culture. Le canton d'Ashford en particulier contient beaucoup trop de cailloux pour être mis en valeur à peu de frais.

En 1856, le même arpenteur, C.E. Fournier, subdivise les cantons Lafontaine, Dionne et Casgrain. Ces trois cantons, note-t-il, sont cultivables sur les deux tiers de leur superficie. Le canton Casgrain, bien que plus rocheux et moins aplani que les deux premiers, est lui aussi cultivable pour les deux tiers. Les années suivantes virent la création de plusieurs nouvelles paroisses.

En 1856, la paroisse de Ste-Louise est détachée de la municipalité de St-Roch-Des-Aulnaies. Elle compte aujourd'hui une population de 1,089 personnes. En 1858, s'ouvre la paroisse de St-Aubert, dont le territoire est formé d'une partie de la seigneurie de St-Jean-Port-Joli. Voici par ordre chronologique les dates de fondation des autres paroisses.

| | |
|---|---|
| St-Eugène | 1861 |
| St-Cyrille | 1865 |
| St-Pamphile | 1868 |
| Ashford (St-Damase) | 1887 |
| Ste-Perpétue | 1888 |
| Casgrain & Leverrier (St-Adalbert) | 1890 |
| Arago (St-Marcel) | 1894 |
| Tourville | 1919 |
| St-Robert (mission à Bras-d'Apic) | 1920 |

Comme on le voit, les paroisses nouvelles ne sont pas nombreuses dans le comté. Deux seulement ont été créées au cours des quarante dernières années. C'est qu'une grande partie du sol dans le haut du comté est impropre à l'agriculture. Les régions fertiles sont pour la plupart colonisées depuis longtemps et on rencontre des paroisses dans presque tous les cantons, même les plus reculés.

## IV - ASPECT PHYSIQUE

### 1) TOPOGRAPHIE

Du point de vue topographique, le comté de l'Islet se partage en deux régions bien distinctes: la plaine littorale en bordure du St-Laurent et le plateau intérieur des Apalaches.

La première, formée d'une bande d'une dizaine de milles de largeur parallèlement au fleuve, constitue la région des terres fertiles. Ces terres, étagées en terrasses, furent concédées sous forme de seigneuries dès les premiers temps de la Nouvelle-France.

La deuxième région, celle des Apalaches, forme la partie sud du comté. Elle s'étend depuis les montagnes situées au sud des municipalités de Ste-Louise, St-Aubert et St-Eugène jusqu'à la frontière américaine. Cette région, moins fertile et plus accidentée que la première, est de colonisation plus récente.

En arrière de St-Damase et de la montagne du lac des Trois-Saumons s'étage un vaste plateau, légèrement ondulé, aux vallées peu profondes et aux gonflements arrondis. Au sud de la voie ferrée du Transcontinental, le plateau penche légèrement vers le sud-est. Dans cette région, en effet, les rivières ne s'écoulent pas vers le St-Laurent mais vers la rivière St-Jean (N.B.) Et ici encore, le sol s'étend en longues ondulations aux lignes douces et arrondies. De Ste-Perpétue à St-Marcel, de même que de St-Pamphile à St-Adalbert, le terrain est un peu plus accidenté, les courbes plus prononcées, les coteaux plus en pente mais pas assez cependant pour empêcher les travaux agricoles.

Les points les plus élevés du comté sont les suivants: Fournier, à 7.5 milles à l'ouest de la gare Monk, atteint 2,130 pieds d'altitude; la montagne du lac des Trois-Saumons s'élève jusqu'à 1,900 pieds; le lac Ste-Anne est situé à une hauteur de 1,600 pieds.

## 2) GEOLOGIE

M. John A. Dresser, dans sa "Reconnaissance le long du chemin de fer Transcontinental National dans le sud de la province de Québec), étudie la géologie du comté de L'Islet.

La majeure partie du comté appartient à l'époque primaire ou paléozoique. On rencontre aussi un peu de secondaire dans l'est du comté et du primitif au sud.

On relève les formations géologiques suivantes qui composent la structure du comté: Kamouraska, Sillery, L'Islet, Pohenegamook et Talon.

### Le Kamouraska

La série de Kamouraska est une formation peu considérable qui se rencontre en petites étendues à une dizaine de milles du fleuve. Elle comprend des roches composées de silice pure: le quartzite, et des conglomérats contenant quelques galets de pierre calcaire. Ces roches forment les collines typiques de la région.

### Le Sillery

La série de Sillery occupe tout le nord du comté et forme une bande d'une douzaine de milles de largeur, coupée çà et là de petites étendues de la formation de Kamouraska. Cette bande couvre les seigneuries du littoral et les cantons Lessard, Beaubien, Fournier, Ashford et une partie de Garneau.

Les roches sont des grès et des ardoises. Les grès, quelquefois rouges, sont généralement verts. Ils contiennent du feldspath (silicate de potasse), et de la dolomite (carbonate de chaux et de magnésie). Les ardoises également rouges ou vertes contiennent aussi du feldspath. Elles renferment en outre du quartz et de la chlorite (silicates hydratés de magnésie de fer et d'aluminium). Ces roches ont évidemment contribué à la formation des sols de cette région. Ces sols contiennent en effet de la potasse, fournie par le feldspath, et de la magnésie apportée par la chlorite des ardoises et la dolomite des grès. Le sable, produit de désagrégation du grès et de l'ardoise, donne au sol une texture plutôt légère.

### Le l'Islet

La formation de l'Islet couvre le canton d'Arago, une partie des cantons Garneau et Casgrain, et le sud du canton Lafontaine.

Les roches de cette série sont des schistes gris ou noirs et des quartzites. Les schistes sont formés d'oxyde et de pyrite de fer, et de mica (silicate de potasse, de magnésie, de fer et d'aluminium). Les quartzites renferment du quartz et des grains de feldspath et de mica incolore.

Les sols, comme les roches de la région, sont assez riches en potasse mais ne contiennent pas suffisamment de chaux. La matière colloidale produite par les composés de fer, les feldspaths et les micas rend les sols moins sablonneux que ceux de la formation de Sillery.

Le Pohenegamook

Les cantons de Casgrain et Dionne et une partie de Leverrier appartiennent à la formation de Pohenegamook. Celle-ci s'étend même au delà dela frontière américaine.

Les principales roches de cette série sont des ardoises grises ou noires, contenant des calcaires et un peu de grès. Elles renferment en outre du mica, du feldspath, de la chlorite et parfois de l'oxyde de fer.

"D'après la composition de ces roches, écrit M. Valin dans le rapport de la Commission de Classification des sols du comté de l'Islet en 1934, on peut concevoir que les sols qui s'y trouvent, sont les plus riches du haut du comté. En effet, l'ardoise fournit à ces sols de la chaux, de la magnésie, de la potasse et un peu de silice. Ces terres sont plutôt franches, à cause de la quantité de matière colloidale fournie par le feldspath, le mica, la chlorite et les oxydes de fer, qui viennent s'ajouter au sable provenant de la désagrégation du grès."

Le Talon

C'est la plus petite formation de la région. Elle occupe le canton Talon dans le comté de Montmagny. Dans l'Islet, on la rencontre dans la partie ouest du canton Leverrier, voisin du canton Talon.

## 3) HYDROGRAPHIE

La ligne de partage des eaux, dans le comté de l'Islet, semble se confondre avec la voie ferrée du Transcontinental. En effet, toutes les rivières situées au nord du chemin de fer s'écoulent vers le St-Laurent alors que celles du sud se déversent dans la rivière St-Jean, laquelle traverse l'état du Maine pour trouver son embouchure sur les côtes du Nouveau-Brunswick.

Les principales rivières tributaires de la St-Jean sont la Grande et la Petite Rivière Noire. La Grande Rivière Noire reçoit elle-même les eaux des rivières Gobeil, Savanne, Ratsoul, William, Grand Calder et des ruisseaux Brown et Eau-Morte. Ces rivières arrosent les cantons d'Arago, Leverrier, Casgrain et Garneau. D'autre part, la Petite Rivière Noire a pour affluents les rivières St-Roch et Petite rivière St-Roch. Cette dernière est grossie des eaux du ruisseau Rochu (du Gué). Ces rivières arrosent les cantons Lafontaine et Dionne.

Les tributaires du fleuve St-Laurent comprennent les rivières Ouelle, des Trois-Saumons, Bras d'Apic et Port-Joli.

La rivière Bras d'Apic, qui prend sa source au lac du même nom dans le canton d'Arago, traverse les cantons Beaubien et Lessard pour rejoindre la rivière St-Nicholas qui se jette dans le St-Laurent à Montmagny. La rivière Ouelle prend ses eaux au lac Terrien dans le canton Fournier; elle traverse ensuite le canton d'Ashford, où elle capture la rivière Damnée, puis va se jeter dans le St-Laurent à Rivière Ouelle (Kamouraska). La rivière des Trois-Saumons, qui a sa source au lac du même nom, et la rivière Port-Joli, qui vient du lac Pinguet, arrosent toutes deux la seigneurie de St-Jean-Port-Joli. Ajoutons encore la rivière Tortue qui coule dans la seigneurie Islet-St-Jean et la rivière Ferrée qui parcourt la seigneurie de St-Roch des Aulnaies.

Les principaux lacs du comté sont les suivants: Maringouin, dans le canton Leverrier; Ste-Anne, dans le canton Lafontaine sur la frontière des comtés de l'Islet et Kamouraska; Boucher, Noir et Pinguet dans Ashford; enfin, Terrien, des Plaines et des Trois-Saumons dans le canton Fournier.

## CLIMAT

Le climat du comté de L'Islet, de même que celui des contés environnants, est un climat rude, aux hivers froids et aux étés chauds. L'humidité y est toujours très abondante. Il n'existe pas dans le comté de station météorologique qui puisse nous donner des précisions sur la température et les précipitations. La station d'Armagh, dans le comté de Bellechasse, est de création trop récente pour établir des moyennes représentatives. Les seules stations météorologiques des environs qui nous fournissent des données basées sur d'assez longues périodes d'observations sont celles de Québec et de Ste-Anne-de-la-Pocatière. Ces chiffres nous donnent une idée assez précise de ce qu'est le climat de la région.

La température moyenne des mois d'hiver (décembre, janvier et février) est de 12°9 à Québec et de 11°96 à Ste-Anne-de-la-Pocatière. Ces chiffres comme les suivants sont basés sur des périodes d'observations de 30 à 50 ans. La température minimum observée aux deux endroits a été de -34° en été, la température moyenne est de 64° à Québec et de 61°1 à Ste-Anne. Le thermomètre a monté jusqu'à 97° à Québec et n'a pas dépassé 95° à Ste-Anne. L'amplitude entre ces températures minima et maxima est de 131° pour Québec et de 129° pour Ste-Anne. "C'est bien là ce qu'on entend d'ordinaire par un climat extrême", écrit Raoul Blanchard.

L'humidité est constante tout le long de l'année et les précipitations, bien qu'un peu plus considérables en été (29.7% à Québec et 28.3% à Ste-Anne), sont abondantes aux autres saisons: pour Québec et Ste-Anne, respectivement 25% et 26.8% en automne; 24.4% et 20.6% en hiver; 20.9% et 24.3% au printemps. Les précipitations sont plus considérables à Québec qui reçoit en moyenne 42 pouces d'eau par année, alors que la moyenne des précipitations annuelles à Ste-Anne-de-la-Pocatière n'est que de 34.61 pouces.

Voici quelques données climatiques relatives aux stations de Québec et de Ste-Anne-de-la-Pocatière, ainsi qu'à celles de Montréal et de Pointe-au-Père que nous ajoutons comme base de comparaison. Ces chiffres sont calculés d'après des périodes d'observations de 20 ans ou plus et peuvent être considérés comme représentatifs du climat de la région.

STE-ANNE-DE-LA-POCATIÈRE

| MOIS | PRECIPITATIONS (pouces) | | TEMPERATURE (degrés F.) | | |
|---|---|---|---|---|---|
| | Pluie | Neige | Max. | Min. | Moy. |
| Janv. | 0.35 | 22.8 | 47 | -32 | 10.8 |
| Févr. | 0.44 | 19.4 | 46 | -34 | 11.3 |
| Mars | 0.80 | 17.7 | 61 | -19 | 23.1 |
| Avr. | 1.77 | 8.3 | 82 | 4 | 36.8 |
| Mai | 3.22 | 0.1 | 88 | 22 | 49.5 |
| Juin | 3.01 | .... | 95 | 32 | 57.9 |
| Juillet | 3.46 | .... | 94 | 36 | 64.6 |
| Août | 3.32 | .... | 92 | 34 | 60.9 |
| Sept. | 3.40 | .... | 89 | 24 | 54.0 |
| Oct. | 3.25 | 1.0 | 75 | 21 | 44.1 |
| Nov. | 1.72 | 8.0 | 63 | -8 | 31.4 |
| Déc. | 0.36 | 17.8 | 48 | -27 | 14.8 |

POINTE-AU-PERE

| MOIS | PRECIPITATIONS (pouces) | | TEMPERATURE (degrés F.) | | |
|---|---|---|---|---|---|
| | Pluie | Neige | Max. | Min. | Moy. |
| Janv. | 0.22 | 22.8 | 49 | -32 | 9.0 |
| Fév. | 0.16 | 18.0 | 46 | -31 | 10.4 |
| Mars | 0.63 | 22.9 | 58 | -25 | 21.6 |
| Avril | 1.17 | 8.0 | 73 | 0 | 33.6 |
| Mai | 2.77 | 0.6 | 80 | 19 | 44.4 |
| Juin | 3.21 | T. | 83 | 28 | 52.7 |
| Juil. | 3.18 | .... | 90 | 34 | 57.8 |
| Août | 3.11 | .... | 88 | 35 | 55.7 |
| Sept. | 2.98 | T. | 82 | 24 | 49.7 |
| Oct. | 3.09 | 1.08 | 74 | 11 | 40.4 |
| Nov. | 1.90 | 14.4 | 68 | 9 | 29.4 |
| Déc. | 0.40 | 23.1 | 59 | -27 | 16.5 |

QUEBEC
20 années d'observations:

| MOIS | PRECIPITATIONS (pouces) | | TEMPERATURES (degrés F.) | | |
|---|---|---|---|---|---|
| | Pluie | Neige | Max. | Min. | Moy. |
| Janv. | 0.64 | 30.7 | 47 | -34 | 9.7 |
| Févr. | 0.74 | 27.3 | 49 | -32 | 12.0 |
| M Mars. | 1.29 | 19.9 | 64 | -23 | 22.8 |
| Avril | 1.42 | 6.4 | 80 | 31 | 37.0 |
| Mai | 3.01 | 0.4 | 88 | 21 | 52.0 |
| Juin | 3.83 | .... | 90 | 34 | 61.2 |
| Juil. | 4.30 | .... | 96 | 39 | 66.1 |
| Août | 4.00 | .... | 90 | 38 | 62.8 |
| Sept. | 3.77 | .... | 88 | 29 | 55.3 |
| Oct. | 2.94 | 1.5 | 77 | 14 | 42.0 |
| Nov. | 1.75 | 14.2 | 66 | -10 | 32.2 |
| Déc, | 0.85 | 25.2 | 55 | -27 | 15.0 |

MONTREAL

50 années d'observations:

| MOIS | PRECIPITATIONS (pouces) | | TEMPERATURES (degrés F.) | | |
|---|---|---|---|---|---|
| | Pluie | Neige | Max. | Min. | Moy. |
| Janv. | 0.85 | 31.4 | 53 | -26 | 12.7 |
| Févr. | 0.72 | 26.1 | 47 | -24 | 14.3 |
| Mars | 1.45 | 19.5 | 61 | -15 | 24.6 |
| Avril | 1.69 | 5.3 | 77 | 8 | 41.3 |
| Mai | 3.01 | 0.1 | 89 | 23 | 52.9 |
| Juin | 3.21 | .... | 92 | 38 | 63.9 |
| Juil. | 3.95 | .... | 95 | 47 | 69.1 |
| Août | 3.35 | .... | 90 | 43 | 66.1 |
| Sept. | 3.46 | .... | 90 | 33 | 58.5 |
| Oct. | 3.13 | 1.4 | 80 | 21 | 46.0 |
| Nov. | 2.26 | 11.7 | 68 | 0 | 33.3 |
| Déc. | 1.17 | 25.2 | 59 | -21 | 19.6 |

## POPULATION

### Mouvement démographique

1) Période 1871 - 1931

Le tableau suivant, extrait du VII[e] Recensement du Canada (1931) montre le mouvement de la population du comté de l'Islet pour la période 1871 - 1931.

| Municipalités | 1871 | 1881 | 1891 | 1901 | 1911 | 1921 | 1931 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Arago (St-Marcel) | - | - | - | - | 502 | 535 | 590 |
| Ashford (St-Damase) | - | - | 624 | 597 | 1,022 | 795 | 816 |
| Casgrain & Leverrier (St-Adalbert) | - | - | - | - | - | 601 | 726 |
| Notre-Dame de Bon-Secours | 2,854 | 2,974 | 2,414 | 2,454 | 2,411 | 1,681 | 1,795 |
| St-Aubert | 1,382 | 1,622 | 1,573 | 1,409 | 1,324 | 1,236 | 1,309 |
| St-Cyrille | 2.093 | 1,309 | 1,289 | 1,656 | 1,642 | 1,692 | 1,578 |
| St-Eugène | 1,230 | 1,448 | 1,500 | 1,477 | 1,359 | 1,292 | 1,431 |
| St-Jean-Port-Joli | 2,436 | 2,622 | 2,171 | 2,261 | 2,213 | 2,022 | 2,241 |
| Ste-Louise | 1,211 | 1,632 | 979 | 1,280 | 1,120 | 1,046 | 1,043 |
| St-Pamphile | - | 1,325 | 1,041 | 1,307 | 2,257 | 2,271 | 2,659 |
| Ste-Perpétue | - | - | 570 | 676 | 1,295 | 1,970 | 2,450 |
| St-Roch-des-Aulnaies | 2,311 | 1,985 | 1,662 | 1,322 | 1,290 | 1,183 | 1,118 |
| Tourville | - | - | - | - | - | 766 | 913 |
| Village de Bon-Secours | - | - | - | - | - | 769 | 735 |
| | 13,517 | 14,917 | 13,823 | 14,439 | 16,435 | 17,859 | 19,404 |

L'accroissement de la population ne s'est guère manifesté qu'après 1901. Avant cette date, le mouvement est plutôt stationnaire, sans doute parce qu'il s'agit alors de vieilles paroisses dont le taux de la natalité a tendance à diminuer et qui écoulent régulièrement le trop-plein de leur population par une émigration massive vers les Etats-Unis ou vers les régions de colonisation récente. Mais les locatités du sud du comté, qui sont les plus jeunes et les plus vigoureuses, commencent à se peupler dès le début du siècle. La marche de leur développement d'annonce rapide et l'une de ces paroisses, St-Pamphile, est maintenant la plus considérable du comté, Désormais, ce sont surtout les centres de cette région qui verront leur population s'accroître, aux dépens même des vieilles paroisses du nord qui n'ont pas encore réalisé leur équilibre démographique.

Si nous établissons, à chaque recensement décennal, le taux d'accroissement effectif de la population, nous obtenons les données suivantes:

| | | |
|---|---|---|
| 1871 - 1881 | = | 10.3% |
| 1881 - 1891 | = | 7.3% (négatif) |
| 1891 - 1901 | = | 4.46% |
| 1901 - 1911 | = | 13,82% |
| 1911 - 1921 | = | 8.66% |
| 1921 - 1931 | = | 8.65% |

Les trente premières années du mouvement marquent donc une émigration assez étendue, surtout dans la période 1881 - 1891 où la population diminue de 7.3%. Mais l'accroissement de la population devient plus constant à partir de 1901; de 1901 à 1911, c'est une forte poussée de colonisation qui vient grossir l'effectif des nouvelles paroisses du sud. Depuis 1911, l'augmentation de la population demeure inférieure à l'accroissement naturel, ce qui laisse supposer un phénomène d'émigration vers les villes et les centres miniers ou de colonisation de la province. Dans l'ensemble, la population totale du comté s'est accrue de 43.55% durant la période 1871 - 1931, malgré un exode rural assez prononcé.

2) Période 1931 - 1937

Le recensement fédéral de 1931 dénombre 19,404 habitants dans le comté de l'Islet. Nous avons relevé pour 1937 une population de 20,524 âmes, ce qui marque une augmentation absolue de 1120 par rapport à 1931, soit de 5.77%. Mais cette augmentation effective de la population reste inférieure de moitié au moins à l'accroissement naturel pour la même période, lequel atteint 2,661; le mouvement d'émigration que nous avons observé avant 1931 quoique ralenti, continue donc à se manifester encore dans cette région.

Le tableau suivant indique pour la période 1931 - 1937 le comportement démographique du comté de l'Islet. Nous avons obtenu de sources différentes des renseignements qui ne sont pas toujours dignes de foi. Nous avons dû composer avec les statistiques actuelles des registres paroissiaux et celles des secrétaires-trésoriers des municipalités. De cette façon, nous avons pu accepter les chiffres qui semblaient le plus se rapprocher de la vérité Les données relatives à l'accroissement du comté ont été colligées au Bureau d'enregistrement à Montmagny. Quant aux arrivées et aux départs, nous les acceptons autant qu'ils nous ont été confirmés par MM. Les Curés et les secrétaires-trésoriers. Nous croyons être en mesure de donner maintenant une approximation suffisante de la population actuelle du comté.

| Municipalités | Recensement | Population | Accroissement naturel | Arrivées | Dép. |
|---|---|---|---|---|---|
| St-Jean-Port-Joli | 2,241 | 2,270 M | 196 | 61 | 228 |
| St-Aubert | 1,309 | 1,444 R | 216 | 60 | 141 |
| St-Roch-des-Aulnaies | 1,118 | 1,141 R | 87 | 33 | 97 |
| Ste-Louise | 1,043 | 1,089 R | 80 | 35 | 69 |
| Ashford (St-Damase) | 816 | 939 R | 110 | 70 | 57 |
| Tourville | 913 | 982 R | 162 | ? | ? |
| St-Pamphile | 2,659 | 2,804 R | 432 | 16 | 300 |
| Ste-Perpétue | 2,450 | 2,482 M | 496 | 10 | 265 |
| Casgrain & Leverrier St-Aldalbert) | 726 | 737 R | 124 | 40 | ? |
| Arago (St-Marcel) | 590 | 745 M | 166 | - | 10 |

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| St-Cyrille | 1,578 | 1,645 M | 215 | 50 | 198 |
| St-Eugène | 1,431 | 1,486 R | 174 | 60 | 180 |
| Notre-Dame-du-Bon-Secours | 1,795 | 2,760 R | 293 | 25 | 140 |
| Village de Bon-Secours | 735 | | | 90 | 20 |
| | 19,404 | 20,524 | 2,661 | 550 | 1,705 |

N.B. La lettre R désigne la population religieuse telle que recensée par MM. les Curés, et la lettre M celle des secrétaires-trésoriers des municipalités.

Le taux d'accroissement naturel atteint pour cette période 13,7% soit en moyenne 19.6% par année. Le taux de la natalité varie annuellement depuis 28% jusqu'à 33%, alors que celui de la mortalité oscille entre 8% et 12%. L'excédent des naissances sur les décès constitue l'augmentation réelle de la population, abstraction faite de l'émigration. Le comté de l'Islet figure bien dans l'ensemble de la province puisque le taux de son accroissement naturel dépasse de 5% annuellement celui de la moyenne de la province.

Mais le mouvement démographique ne se limite pas au seul accroissement naturel. Il faut aussi tenir compte des arrivées et des départs, qui déterminent l'augmentation effective de la population.

De 1931 à 1937, on a enregistré dans l'ensemble du comté près de 550 nouveaux venus qui se sont établis dans les diverses municipalités de la région. Dans plus de la moitié des cas, il s'agit de journaliers et de cultivateurs, puis d'employés de chemin de fer et de commerçants, qui se sont tout simplement déplacés d'une paroisse à l'autre, à l'intérieur même du comté. En définitive, le nombre des gens venus de l'extérieur se réduit environ de moitié; il ne faudra donc considérer que cette partie dans le mouvement démographique du comté. Ce phénomène d'émigration intérieure est normal et représentatif d'une période d'adaptation.

L'émigration de la population est un malaise chronique, qui entame les forces vives de presque toutes les municipalités du comté. C'est un mal quasi incurable qui diminue le capital humain, sur lequel repose le développement économique du comté. Si nous tenons compte de l'accroissement naturel depuis 1931 et de l'établissement dans la région de quelque 300 personnes, la population actuelle devrait normalement atteindre environ 22,365 habitants. Or elle n'est que de 20, 524 en 1937, ce qui ménage un excédant à l'émigration de 1841 individus. En fait, on a relevé, dans 12 municipalités sur 14, environ 1,705 départs depuis 1931, ce qui justifie assez bien le chiffre total pour l'ensemble du comté. Cela signifie que l'émigration représente près de 70% de l'accroissement naturel, ce qui est énorme. On s'explique difficilement que le comté de l'Islet qui dispose encore de bonnes terres à exploiter, soit incapable de retenir et d'occuper le surplus de sa population. C'est là l'indice d'une mauvaise adaptation aux ressources naturelles, sinon d'un grave déséquilibre économique.

On compte en outre plus de 200 jeunes filles qui travaillent en service domestique en dehors du comté, principalement dans les villes de la province.

Enfin, bon nombre de jeunes gens qui se marient vont habiter d'autres comtés environnants ou des régions plus éloignées; de 1931 à 1937, on a enregistré 724 mariages dans l'Islet; il ne serait pas exagéré d'estimer à 10% le nombre des jeunes mariés qui se sont établis en dehors du comté.

Jusqu'ici, il a été presque impossible de restreindre le phénomène alarmant de l'émigration. Depuis quelque temps, on songe à lancer dans le haut du comté, principalement à Ste-Perpétue et à St-Pamphile, un fort mouvement de colonisation agricole et forestière. Une excellente propagande qui servirait cette initiative inciterait les jeunes gens à s'établir sur des lots et à les exploiter. Ce serait un bon moyen de conserver et de rendre productif le capital humain de l'Islet. La terre, pour qui veut travailler et peiner, fait toujours vivre son homme. Les ressources

naturelles du comté abondent; il suffit de les connaître et surtout de les apprécier pour en faire une exploitation rationnelle et économique. On doit se préoccuper de l'avenir des jeunes, car c'est la jeunesse qui forme l'élément vital de la société. L'établir définitivement, c'est assurer à une génération au moins la paix, l'équilibre et le bien-être général.

Occupation du sol

Le comté de l'Islet renferme actuellement 1,777 cultivateurs établis, soit 1,766 propriétaires de fermes et 11 locataires. Il faut considérer en outre quelque 38 colons, qui ne forment pas une colonie à part et que la statistique des municipalités assimile à de simples cultivateurs.

Le tableau suivant montre la grande variation qui s'établit entre le nombre de cultivateurs tel que donné par le recensement fédéral de 1931, celui des statistiques municipales de 1931 à 1937 et celui que nous avons recueilli au cours de nos enquêtes.

| Municipalités | Recensement fédéral 1931 | Statistiques municipales | | | | | Eté | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | 1931 | 1932 | 1933 | 1934 | 1935 | 1936 | 1938 |
| Arago (St-Marcel) | 75 | 77 | 77 | 78 | 78 | 78 | 74 | 80 |
| Ashford (St-Damase) | 90 | 119 | 130 | 138 | 142 | 150 | 100 | 100 |
| Bon-Secours(Village) | (a) | 15 | 13 | 13 | 13 | 13 | 13 | 13 |
| Casgrain & Leverrier | | | | | | | | |
| St-Adalbert) | 76 | 104 | 95 | 98 | 98 | 109 | 118 | 100 |
| Notre-Dame-de-Bon-Secours | 177 | 150 | 150 | 150 | 150 | 152 | 153 | 151 |
| St-Aubert | 146 | 116 | 116 | 116 | 116 | 116 | 116 | 126 |
| St-Cyrille | 142 | 145 | 147 | 148 | 147 | 152 | 154 | 145 |
| St-Eugène | 124 | 97 | 98 | 97 | 96 | 96 | 98 | 110 |
| St-Jean-Port-Joli | 197 | 170 | 175 | 175 | 165 | 200 | 200 | 208 |
| Ste-Louise | 115 | 105 | 105 | 105 | 105 | 105 | 105 | 100 |
| St-Pamphile | 250 | 320 | 320 | 320 | 324 | 350 | 310 | 282 |
| Ste-Perpétue | 190 | 295 | 207 | 195 | 198 | 209 | 211 | 222b |
| St-Roch-des-Aulnaies | 142 | 125 | 125 | 125 | 125 | 125 | 125 | 110 |
| Tourville | 22 | 35 | 35 | 39 | 44 | 44 | 44 | 30c |
| | 1,746 | 1,873 | 1,793 | 1,797 | 1,801 | 1,899 | 1,821 | 1,777 |

(a) Nombre inclus dans celui de Notre-Dame de Bon-Secours de l'Islet.
(b) Ajouter 8 colons.
(c) Ajouter 30 colons.

Outre les cultivateurs qui exploitent des fermes où ils ont ordinairemer leurs habitations, on relève 1,185 propriétaires de maisons sur emplacements et 273 locataires de logements. Il s'agit surtout de journaliers, puis d'artisans et de commerçants qui demeurent dans les villages. La plupart cultivent un petit lopin de terre à titre de potager pour l'alimentation de la famille; bon nombre gardent des animaux domestiques et quelques-uns seulement possèdent des chevaux. Dans l'ensemble, le niveau de vie moyen de ces gens est assez bon.

Modes de vie

L'agriculture constitue l'occupation principale des habitants de l'Islet. Dans les vieilles paroisses du littoral, où l'industrie forestière n'exerce aucune emprise sur la population, on peut dire que la grande majorité des cultivatuers vivent de la terre. Dans ces municipalités, les revenus moyens de la ferme sont élevés par rapport à ceux des paroisses du sud du comté, où la plupart des paysans exploitent à la fois le sol et la forêt pour trouver leur subsistance. Rares sont les cultivateurs qui vivent surtout des travaux de voirie et des chantiers parce que la terre ne rend pas; c'est là un cas d'exception que nous avons rencontré, mais qui est loin d'être général. Dans l'ensemble, l'agriculture demeure la grande ressource du comté.

L'industrie comprend actuellement 46 moulins à scie, 12 beurreries, 2 fromageries, 19 moulanges, 6 carderies, 3 tanneries, 2 briqueteries, 1 fabrique de poêles et de fournaises, et plusieurs autres petits établisse-

ments industriels tels que charronneries, ateliers de portes et châssis, fabriques de cercueils, etc. Au total, les scieries emploient de 191 à 205 hommes à l'opération du sciage, les beurreries et fromageries une vingtaine, les moulanges et les carderies 23 ouvriers, les tanneries 6 hommes, et les autres industries environ 200 journaliers. L'activité industrielle procure donc de l'ouvrage à plus de 450 hommes.

On relève en outre dans le comté environ 176 artisans qui tiennent boutique pour leur propre compte: menuisiers, forgerons, garagistes, plombiers coiffeurs, boulangers, etc. Les hommes de métier qui travaillent à salaire ou à la tâche représentent également un total de 146 ouvriers.

Les journaliers, qui s'emploient dans les diverses industries, à la voirie et aux chantiers, forment une classe de travailleurs fort nombreuse et que le chômage affecte régulièrement. Les journaliers de profession, qui retirent de cette occupation la majeure partie de leur subsistance, comprennent environ 779 chefs de famille. On compte en outre près de 1600 autres journaliers, chefs de famille et surtout jeunes gens, qui gagnent occasionnellement leur vie comme terrassiers à la voirie ou comme bûcherons aux chantiers. Cette classe d'ouvriers non qualifiés, que l'on rencontre dans toutes les municipalités du comté, souffre du chômage lorsque l'industrie forestière traverse une crise ou que les travaux de voirie n'ont pas lieu. Dans plusieurs localités, on a suggéré d'occuper une partie de ces travailleurs sans métiers comme aides agricoles; la main-d'oeuvre manque souvent sur les fermes et, d'autre part, les journaliers qui s'emploieraient ainsi prendraient le goût de la terre et seraient succeptibles de devenir de bons colons. De toute façon, les journaliers méritent l'attention et la bienveillance de l'Etat parce qu'ils constituent une classe importante de la société.

Le commerce comprend actuellement 89 magasins de détail et 64 établissements secondaires; ces derniers constituent bien souvent un à-côté intéressant pour l'artisan ou le journalier. Dans l'ensemble, on estime que plus de 150 personnes ( patrons et employés) vivent de cette activité.

Les transports occupent à l'année près de 236 personnes comme employés de chemin de fer, navigateurs, camionneurs et chauffeurs de taxi. On estime que 208 journaliers ont l'occasion de travailler de temps à autre à l'entretien ou à la réparation de la voie ferrée, et au déchargement des goélettes à l'automne.

Le travail féminin comporte tout d'abord environ 189 jeunes filles en service domestique dans les maisons privées et les hôtels du comté; on estime à 210 le nombre de celles qui se sont engagées comme servantes à l'extérieur, notamment dans les grandes villes. On compte ensuite une vingtaine de jeunes filles employées dans les usines et les magasins de la région. Enfin les écoles primaires occupent actuellement 113 institutrices qui se vouent à l'enseignement.

Les professions libérales comprennent 9 médecins, 4 notaires, 3 ingénieurs, 3 arpenteurs et 1 dentiste. Comme autres occupations, on relève des fonctionnaires, des hôteliers, des employés de bureau, des voyageurs de commerce, et au moins 120 rentiers qui habitent les villages.

## Caractères de la population

La population du comté de l'Islet est essentiellement de nationalité canadienne-française et de religion catholique puisqu'en 1931 on dénombrait 19,276 Canadiens français et 19,282 catholiques, soit respectivement 99.3% et 99.4% sur un total de 19,404 habitants. A la même date, les ruraux représentaient dans l'ensemble plus de 96.2% de la population. On présume, à bon droit, que ces diverses proportions n'ont pas ou ont peu varié depuis 1931.

## Enseignement

Le comté de l'Islet renferme 111 établissements d'enseignement primaire, soit 110 catholiques et 1 protestant. L'école protestante est un cours élémentaire fréquenté par 13 garçons et 11 filles. Parmi les institutions catholiques, on compte 104 écoles élémentaires et 6 écoles complémentaires. On relève 147 professeurs catholiques de toutes catégories, dont 125 pour les écoles élémentaires et 22 pour les écoles complémentaires.

Le tableau suivant, établi pour l'année scolaire 1935-36, indique par catégories d'âge le nombre d'élèves inscrits dans les écoles comparé au nombre d'élèves à inscrire. Sur une population totale à instruire de 6,330 enfants de 5 à 17 ans les deux tiers seulement, soit 4,102 sont inscrits. On remarquera aussi la faible proportion des enfants de 14 à 15 ans qui fréquentent la classe. Dans la province de Québec, la proportion des garçons de 14 et 15 ans qui vont à l'école atteint 61%, ce qui est assez élevé. Cette proportion n'est que de 29% seulement dans le comté de l'Islet.

| | | 5 et 6 ans | 7 à 13 ans | 14 et 15 ans | 16 et 17 ans | 18ans et plus | Total |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| POPULATION A INSTRUIRE: | | | | | | | |
| | Garçons | 507 | 1,842 | 419 | 414 | - | 3,182 |
| | Filles | 475 | 1,821 | 461 | 391 | - | 3,148 |
| | Totaux | 982 | 3,663 | 880 | 805 | - | 6,330 |
| ELEVES INSCRITS: | Garçons | 178 | 1,669 | 121 | 14 | 4 | 1,986 |
| | Filles | 191 | 1,651 | 218 | 54 | 2 | 2,116 |
| | | 369 | 3,320 | 339 | 68 | 6 | 4,102 |
| POURCENTAGE DE L'INSCRIPTION: | | 37.5% | 90.6% | 38.5% | 8.4% | - | 64.8% |

La jeunesse étudiante qui fréquente les institutions d'enseignement secondaire et supérieur forme un groupe assez important. Une enquête rapide, menée dans les quatre principales paroisses du comté (St-Jean-Port-Joli, St-Roch-des-Aulnaies, Notre-Dame-de-Bon-Secours de l'Islet et St-Pamphile), nous révèle les chiffres suivants; 72 jeunes gens étudient dans les collèges classiques, 15 dans les institutions d'enseignement commercial, 12 dans des Ecoles d'Agriculture, 3 dans les Ecoles Normales, 4 dans des juvénats et des séminaires, et 10 à l'Université. Les jeunes filles qui continuent des études, après leur cours complémentaire, comptent 9 élèves dans des Ecoles Ménagères, 2 dans des Ecoles Normales, 2 dans un Couvent et 9 comme infirmières. Cela représente un total 138 jeunes gens et jeunes filles qui poursuivent des études avancées. A noter la traditionnelle habitude des cours classiques qui relègue au second plan le moyen et le haut ensuignement commercial.

Cette même enquête nous révèle également que la majorité de ceux qui terminent des études supérieures ont fortement tendance à s'établir ailleurs que dans le comté. Le groupe des institutrices est le seul qui revienne en entier dans les diverses paroisses de l'Islet. Dans bien des endroits, on nous fait observer que l'apathie générale des paysans à l'égard de l'instruction procède d'un esprit de lésine et d'économie mal placée. Dans certaines paroisses, on nous affirme que 90% des institutrices ne se font pas une carrière de l'enseignement, mais seulement un à-côté en attendant le mariage. Au moment où elles commencent à acquérir de l'expérience et pourraient dès lors rendre de grands services éducationnels, elles se marient. Ainsi, les cadres du personnel enseignant restent toujours à combler. C'est là une des raisons de l'infériorité de l'enseignement rural par rapport à celui que l'on dispense dans les villes.

## Principaux centres

Le comté de l'Islet ne renferme aucune grosse agglomération urbaine ou industrielle. Ce ne sont partout que paroisses et villages modestes, où l'agriculture occupe la majorité des habitants. Dans une région agricole comme l'Islet, c'est la dispersion qui caractérise le plus la densité de la population. On peut cependant distinguer dans l'ensemble trois centres principaux, dont l'influence rayonne sur les autres municipalités du comté.

La paroisse de Notre-Dame-de-Bon-Secours de l'Islet, qui comprend le village de Bon-Secours et le petit centre industriel de l'Islet-Station compte actuellement 2,760 âmes. Le village est un centre commercial et résidentiel, alors que l'Islet-Station groupe plusieurs industries dont une importante fonderie et deux briqueteries. C'est la plus vieille paroisse du comté, puisque sa fondation remonte à 1679.

La municipalité de St-Pamphile, qui est de date plus récente car la paroisse a été ouverte en 1868, est la plus peuplée du comté: elle renferme en 1937 près de 2,804 habitants. C'est une région d'agriculture et surtout d'industrie forestière. L'activité des chantiers, jusqu'à ces dernières années, constituait une abondante source de revenus. Depuis l'arrêt de cette industrie, l'agriculture semble devoir prendre le pas du progrès. Cette paroisse deviendra bientôt le noyau d'un fort mouvement de colonisation. Elle est appelée à se peupler davantage et à diriger toutes les paroisses du haut du comté.

La municipalité de St-Jean-Port-Joli, dont l'érection canonique date de 1721, compte actuellement une population de 2,270 habitants. C'est une paroisse essentiellement agricole qui figure parmi les meilleures de la région. C'est aussi un endroit de villégiature et de tourisme qui présente l'aspect d'un bourg très français et hospitalier. Les ateliers de sculpture Bourgault contribuant à attirer l'attention des touristes et à donner à St-Jean-Port-Joli son caractère d'originalité.

Conclusion

Le mouvement démographique que nous avons analysé au début de cette étude révèle que l'accroissement naturel supplée encore, dans le comté de l'Islet, à l'émigration définitive de la population. Mais si la natalité vient à se ralentir, comme cela a tendance à se produire dans les vieilles paroisses du littoral, le phénomène de la dépopulation pourrait bien survenir et compromettre la vie économique de ce comté. La source de l'augmentation de la population est susceptible de se tarir avec les exigences de la vie moderne, qui introduit dans les foyers l'habitude du bien-être matériel et la négligence des devoirs familiaux. C'est là une conséquence désastreuse du progrès moderne, dont dépend le sort de toute la paysannerie canadienne-française.

## VI SYNTHESE DE

## L'ECONOMIE DU COMTE

### 1) AGRICULTURE

Le comté de l'Islet est avant tout une région agricole où l'exploitation du sol constitue l'occupation principale des habitants. Quoique l'industrie forestière joue encore un rôle important dans l'économie générale du comté, elle n'est nulle part le fait du plus grand nombre; dans le plateau inférieur seulement, elle demeure le complément indispensable de l'agriculture. On relève actuellement 1,777 cultivateurs établis dans les quatorze municipalités du comté et, en outre, une trentaine de colons à Tourville. A elle seule, l'agriculture fait vivre plus de gens que tous les autres modes de vie réunis, puisqu'en 1931 la population recensée sur les fermes atteignait 11,637 personnes, soit 62.3% du total. Cette proportion a peu varié depuis ce temps, et on peut dire que le travail de la terre concerne la majeure partie de la population de l'Islet.

Mais, au point de vue agricole, il faut bien distinguer les deux régions naturelles qui se partagent le comté: la zone du littoral et le plateau intérieur. La première, qui compte les meilleures localités agricoles du comté, comprend les municipalités suivantes: St-Jean-Port-Joli, St-Roch des Aulnaies, St-Aubert, Ste-Louise, le village de Bon-Secours, Notre-Dame de Bon-Secours et St-Eugène. Dans cette partie du comté, l'agriculture est le mode de vie général, sauf peut être à l'Islet-Station où l'industrie occupe bon nombre d'ouvriers. C'est aussi dans cette région que les revenus agricoles sont le plus élevés: le type d'agriculteur pur demeure à cet endroit le cas de la majorité. C'est également dans la plaine du littoral que sont situées les plus anciennes paroisses du comté, celles qui ont déjà à leur acquit un long passé de tradition agricole.

La seconde région, qui couvre tout le plateau intérieur, comprend les municipalités d'Ashford (St-Damase), de Tourville, de Ste-Perpétue, de St-Pamphile, de Casgrain et Leverrier (St-Adalbert), d'Arago (St-Marcel) et de St-Cyrille. Quoique l'agriculture soit aujourd'hui l'occupa-

tion essentielle des habitants de cette région, l'industrie forestière continue encore à tenir une place importante dans l'économie générale des fermes. Le travail dans les chantiers et dans les scieries constitue une activité saisonnière à laquelle peut difficilement se soustraire le cultivateur. Bien souvent,cela contribue largement à faire négliger les fermes et mésestimer l'agriculture. Aussi, faudrait-il trouver le moyen de concilier les deux grandes ressources de cette région: la terre et la forêt. Celle-ci doit cesser de lutter contre celle-là. Toutes deux sont appelées à collaborer étroitement au développement des municipalités du haut du comté. L'agriculture doit absolument s'appuyer sur l'exploitation forestière pour ne pas risquer de compromettre la vie économique de cette région.

Dans cette étude générale de l'agriculture du comté de l'Islet, nous donnerons des précisions et des détails qui concernent l'étendue moyenne des fermes, la production végétale, la production animale, les revenus du cultivateur, etc. Les chiffres que nous produirons dans ce rapport ne présentent pas une rigoureuse exactitude statistique; bien au contraire, il s'agit de moyennes représentatives qui traduisent des tendances et expriment des faits économiques. Ces données numériques relatives à l'ensemble des cultivateurs ont été soigneusement compilées d'après les monographies des municipalités du comté; ces dernières proviennent de l'inventaire pratiqué sur le terrain durant l'été 1938 et offrent tous les détails qui nous ont servi à rédiger la présente synthèse. Nous référons donc à ces monographies particulières toutes les fois que l'on voudra obtenir des renseignements plus élaborés.

Valeur moyenne des fermes

Le capital moyen engagé par ferme atteint $3615 pour l'ensemble du comté, soit environ $1500 dans la terre, $1050 dans les bâtiments, $540 dans les troupeaux et $525 dans le matériel agricole. Dans les vieilles paroisses du littoral, où les exploitations agricoles sont le plus avancées, la valeur des fermes dépasse de beaucoup la moyenne: ainsi, on a $5000 à Bon-Secours, $5650 à St-Jean-Port-Joli et $6500 à St-Roch des Aulnaies. Par contre, dans certaines municipalités pauvres de l'intérieur, le capital moyen des fermes dépasse rarement $2500; à Tourville, par exemple, où l'agriculture en est encore à ses débuts, il n'atteint que $1400.

En 1931, l'outillage des fermes de l'Islet comprenait les articles suivants:

| | Nombre | Nombre de fermes en disposant |
|---|---|---|
| Automobiles..... | 263 | 253 |
| Lieuses..... | 380 | 380 |
| Ecrémeuses..... | 1,320 | 1,313 |
| Moteurs électriques... | 56 | 48 |
| Moteurs à essence..... | 567 | 552 |
| Trayeuses..... | 12 | 12 |
| Camions-automobiles... | 20 | 19 |
| Silos..... | 4 | 4 |
| Batteuses..... | 642 | 641 |
| Tracteurs..... | 9 | 9 |

Dans l'économie générale de la ferme, le capital doit d'abord s'engager dans la terre et les troupeaux, qui sont les deux seuls éléments productifs dont dispose le cultivateur. Or à certains endroits, bon nombre de paysans ont négligé ce principe élémentaire de prudence pour outiller démesurément leurs fermes avec ce résultat qu'ils supportent maintenant de lourdes dettes. Plusieurs se sont adressés au crédit agricole provincial ou fédéral. Ce mode de financement sert souvent de prétexte à la consolidation de toutes sortes de dettes, agricoles et extra-agricoles. Au 15 juin 1938, l'Office provincial du Crédit agricole avait accordé dans le comté de l'Islet 88 prêts qui s'élèvent à $141,375. Les vieilles municipalités du littoral représentent $84,000 dans ce total.

Etendue moyenne des fermes

Les fermes du comté de l'Islet couvrent en moyenne une étendue de 105 acres de terre. En fait, la superficie des fermes varie depuis 66 acres au village de Bon-Secours jusqu'à 153 acres à St-Aubert. C'est surtout en bordure du littoral, dans les vieilles paroisses, que les exploitations agricoles sont le moins considérables en étendue: 66 acres à Bon-Secours, 84 à St-Eugène et St-Jean Port-Joli, 88 à Notre-Dame de Bon-Secours, de l'Islet. Mais dans l'ensemble, la moyenne de 105 acres pour le comté est assez représentative puisque, dans 9 municipalités sur 14 l'étendue des fermes oscille entre 100 et 118 acres.

Le tableau suivant indique, par municipalités, la répartition des superficies qu'occupent les fermes du comté. La rubrique "étendue labourée" comprend les grandes cultures, les vergers, les jardins et les Pâturages labourés; l'article "labourable" renferme les étendues en forêts et en pacages naturels qui pourraient faire l'objet de labours.

| Municipalités | Etendue totale des fermes | Etendue déjà labourée | Labourable | | Non-Labourable | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | Forêt 1ère pousse | Forêt 2e pousse | Terre inculte | Forêt |
| | Acres | acres | acres | acres | acres | acres |
| St-Jean-Port-Joli | 17,472 | 16,224 | 416 | 832 | - | - |
| St-Aubert | 19,278 | 8,442 | 378 | 378 | 1,008 | 9,072 |
| St-Roch des Aulnaies | 11,000 | 9,680 | - | - | 1,320 | - |
| Ste-Louise | 10,000 | 6,800 | 900 | - | 800 | 1,500 |
| Ashford (St-Damase) | 11,800 | 2,300 | 2,000 | - | 2,000 | 5,500 |
| Tourville | ( 3,000 (a) | ( 900 | ( 1,200 | - | ( 900 | ( - |
| | ( 3,000 (b) | ( 360 | ( 120 | - | ( - | (2,520 |
| Ste-Perpétue | 22,200 | 5,550 | 8,880 | 5,550 | 2,220 | - |
| St-Pamphile | 28,200 | 8,460 | 4,230 | 7,050 | - | 8,460 |
| Casgrain et Leverrier (St-Adalbert) | 15,000 | 3,500 | 7,500 | 3,000 | 1,000 | - |
| Arago (St-Marcel) | 8,000 | 2,800 | 2,800 | 1,600 | 800 | - |
| St-Cyrille de Lessard | 15,225 | 7,830 | 2,030 | 580 | - | 4,785 |
| St-Eugène | 9,240 | 7,480 | 440 | - | - | 1,320 |
| Notre-Dame de Bon-Secours | 13,288 | 12,231 | 302 | - | 755 | - |
| Village de Bon-Secours | 858 | 832 | 13 | - | 13 | - |
| | 187,561 | 93,389 | 31,209 | 18,990 | 10,816 | 33,157 |
| Pourcentage de l'étendue totale des fermes: | | 49.8% | 16.6% | 10.2% | 5.7% | 17.7% |

(a) cultivateurs
(b) colons

Le recensement fédéral de 1931 donne pour l'Islet une superficie de 265,663 acres de terre occupée, soit en moyenne 152.2 acres par ferme. Ce chiffre global comprend les terres à bois que possèdent les cultivateurs dans les limites de leurs municipalités respectives et, apparemment, celles qu'ils détiennent en dehors de leurs localités, mais dans le comté. Le questionnaire agricole du recensement fédéral de 1931 demande d'inclure dans les étendues possédées par les cultivateurs les terres à bois qui leur appartiennent dans la municipalité, et uniquement. Il semble que les énumérateurs n'aient pas suivi intégralement les instructions reçues lors du recensement. Si nous réunissons, d'après nos propres relevés, les superficies en lots à bois que les cultivateurs possèdent dans le comté, soit dans leurs municipalités ou ailleurs indifféremment, nous obtenons comme total 77,952 acres. Or ce chiffre, joint à celui de l'étendue actuelle des fermes (187,561 acres), nous donne au total 265,513 acres de terre possédée par les cultivateurs, soit sensiblement la même chose qu'en 1931.

L'écart entre l'étendue moyenne des fermes en 1931 et celle de 1937 s'explique donc du fait que nous distinguons, dans nos rapports, les fermes et les terres à bois des cultivateurs. Nous croyons mieux définir ainsi les superficies réelles des exploitations agricoles.

Période de végétation

Comme le comté de l'Islet couvre une étendue peu considérable, les variations de la température se réduisent à peu de chose à l'intérieur de cette région. La période de végétation, qui découle des conditions climatiques, est sensiblement la même par tout le comté. D'une façon générale, la région du littoral devance celle de l'intérieur de quelques jours seulement en ce qui concerne les labours, les semailles et les récoltes; par contre, la saison des sucres est plus tardive dans les municipalités du bord du fleuve. Les premières gelées automnales surviennent plus tôt dans le haut du comté; à cet endroit, la couche de neige est généralement moins abondante que sur les bords de l'estuaire. Partout on cesse de labourer à la Toussaint. La moyenne des précipitations neigeuses atteint 48 pouces sur le littoral et seulement 36 pouces sur le plateau intérieur; mais elle est partout suffisante pour protéger les qualités agraires du sol.

Sols et amendements

Du point de vue de la nature des sols, il faut distinguer dans le comté deux régions fort différentes: la région des seigneuries en bordure du littoral et la région de l'intérieur qui couvre le plateau apalachien.

Dans la région des seigneuries, __ qui est la plus anciennement exploitée du comté, __ les sols présentent d'excellentes qualités agraires. Cette région comprend les municipalités littorales de Bon-Secours, Notre-Dame de Bon-Secours, St-Jean Port-Joli, St-Roch des Aulnaies, puis celles des premiers escarpements, St-Eugène, St-Aubert et Ste-Louise. A ces divers endroits, le sol est généralement bon car il contient une proportion de près de 50% de terre forte (argileuse); le reste se compose de terre légère et de terre franche. Les terres sont presque complètement défrichées et elles sont ordinairement planes ou peu accidentées. Là où c'est possible, il faudrait augmenter la superficie labourée et cultivée de chaque ferme à même les pâturages naturels repris en brousse et en petits conifères.

L'égouttement des terres fait souvent défaut dans cette partie du comté. Les cultivateurs devraient se livrer davantage à la pratique du drainage en améliorant l'état des grandes décharges, en creusant de bons fossés et en utilisant le labour Richard. L'épierrement s'impose également sur la plupart des fermes.

Dans bien des cas, les cultivateurs ont négligé le principe de la restitution avec ce résultat que les rendements moyens des cultures sont faibles et les prairies souvent envahies de mauvaises herbes. Les terres fortes, qui se prêtent bien à la culture du blé, comme à St-Jean Port-Joli, exigent une bonne rotation avec des assolements appropriés. De même la culture de la pomme de terre, comme à St-Roch des Aulnaies, nécessite des amendements réguliers. C'est pourquoi il faut maintenir et augmenter la fertilité du sol par des applications de chaux là où l'acidité se fait sentir, par un emploi plus général des engrais chimiques, par une meilleure utilisation des fumiers d'étable et par une rotation des cultures plus rationnelle. Actuellement, on utilise dans cette partie du comté près de 1,400 tonnes d'amendements calcaires et 600 tonnes d'engrais chimiques par année, soit plus de 70% du total pour le comté. De même, 150 cultivateurs environ soignent au moyen de plates-formes ou de remises la conservation de leur fumier de ferme, ce qui représente 65% de ceux qui pratiquent cette méthode dans le comté.

La région du plateau intérieur couvre dix cantons dont le sol, d'une façon générale, n'est pas de première qualité et contient des quantités trop considérables de roches et de cailloux ronds. Dans les cantons Fournier, Ashford, Beaulieu et Lessard, les terres sont particulièrement pauvres et revêches; par contre, les cantons Arago, Garneau et Lafontaine présentent des terres un peu plus riches. Mais tous ces sols manquent de chaux et d'acide phosphorique. Sous ce rapport, les cantons Dionne, Casgrain et la partie sud de Leverrier, où on rencontre le meilleur sol du plateau de l'Islet, sont mieux pourvus. Dans l'ensemble, la potasse est un élément qui semble suffisant dans tous les cantons.

Le tableau suivant donne un aperçu succinct de l'inventaire des sols de l'Islet effectué par la Commission de Classification des sols en 1934. On notera la faible proportion des sols de première et deuxième qualités, qui sont les seuls propres à la culture.

| CANTONS | QUALITES | | | ETAT DU SOL EXAMINE | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | 1ère (acres) | 2e (acres) | 3e (acres) | Labours (acres) | Abattis (acres) | Forêt Verte (acres) | Forêt brûlée (acres) |
| Ashford | 191 | 17,059 | 46,666 | 2,467 | 2,249 | 57,565 | 1,635 |
| Fournier | - | 3,472 | 40,244 | 648½ | 502 | 40,800½ | 1,765 |
| Lafontaine | - | 11,342 | 38,343 | 1,581 | 1,939 | 45,186 | 979 |
| Garneau | 555 | 17,982 | 21,863 | 2,285 | 2,681 | 32,844 | 2,590 |
| Dionne | 535 | 19,352 | 17,515 | 2,657 | 2,917 | 31,130 | 698 |
| Casgrain | 1,340 | 27,502 | 8,926 | 5,776 | 4,781 | 23,827 | 3,384 |
| Leverrier | - | 20,664 | 24,704 | 1,580 | 2,839 | 33,775 | 7,174 |
| Arago | - | 16,691 | 20,387 | 1,469½ | 2,470½ | 31,958 | 1,180 |
| Beaubien | - | 710 | 13,940 | 129 | 98 | 7,139 | 7,284 |
| Lessard | - | 2,847 | 10,042 | 515 | 689 | 9,943 | 1,742 |
| | 2,621 | 137,621 | 242,630 | 19,108 | 21,165½ | 314,167½ | 28,431 |

Sur une superficie totale examinée de 382,872 acres, les sols classifiés de première et de deuxième qualités représentent 140,242 acres, soit une proportion de 36.6%. Dans certains cantons, cette proportion atteint 45, 53 et même 73% (Casgrain); mais dans Fournier, Beaubien et Lessard, elle n'est respectivement que de 8, ½ et 22%.

Dans cette partie du comté, les cultivateurs utilisent annuellement environ 570 tonnes de chaux et 250 tonnes d'engrais chimiques, ce qui ne suffit pas à corriger l'acidité des terres. Pour favoriser le développement de l'agriculture, il faudrait épierrer et égoutter le sol, défricher et faire de la terre neuve pour augmenter l'étendue labourée et cultivée des fermes, et cela au moyen de concours organisés par l'agronome et primés par l'Etat. On doit également favoriser l'emploi des amendements calcaires, le sol schisteux du plateau intérieur étant ordinairement acide. De même la pratique des engrais chimiques devrait être généralisée afin de restituer au sol ses principes fertilisants.

Une réforme essentielle s'impose, qui concerne tout le comté et qui aura pour effet de provoquer un essor rapide et complet de l'agriculture: c'est la fertilisation des pâturages permanents. Les avantages que comporte cette méthode sont multiples: amélioration de la production végétale (augmentation du rendement à l'acre, bonification de la flore, allongement de la période de végétation); amélioration de l'alimentation animale (d'où augmentation du rendement laitier et meilleure santé des animaux); économie de terrain (d'où extension des cultures dont les produits se vendent en nature, et augmentation du cheptel); conservation de la fertilité du sol. Une fertilisation appropriée, outre d'intensifier la production végétale et de tripler la productivité des pâturages au point de vue laitier, est aussi un bon moyen de refaire économiquement la fertilité du sol. Les frais de la fertilisation, que redoutent tant les cultivateurs, seront amplement compensés par l'accroissement plus que proportionnel des revenus. C'est pourquoi on doit encourager et propager cette méthode d'exploitation, qui est à la base de toute restauration agricole.

Production végétale

Dans l'économie générale des fermes, la production végétale existe d'abord en fonction de l'alimentation des bestiaux. Les deux grandes cultures du foin et de l'avoine, par exemple, servent presque uniquement à l'engraissement du cheptel. Seules les cultures potagères, telles la pomme de terre et les légumes, sont généralement destinées à la vente. Cela ressort nettement de la comparaison entre les revenus de la production végétale, qui sont faibles, et ceux de la production animale, qui sont six

fois plus élevés. Dans l'ensemble, on peut dire que la terre est cultivée pour nourrir les animaux et que ce sont les industries laitières, porcine, ovine et avicole qui constituent les produits de vente de la ferme.

1) Grandes cultures

Les étendues sous cultures en 1937 comportent 28,159 acres de plantes annuelles et 41,684 acres de foin (mil et trèfle), sans compter les pâturages labourés et naturels qui atteignent 41,658 acres. Au total, les fermes du comté disposent de 111,501 acres de cultures diverses et de pâturages, soit en moyenne 62.7 acres chacune. Dans la catégorie des plantes annuelles, les céréales occupent une superficie de 23,484 acres dont 19,439 pour l'avoine seule, ce qui est considérable.

Le recensement fédéral de 1931 donne pour l'ensemble du comté de l'Islet 28,847 acres de plantes annuelles, 37,957 acres de foin et 42,349 acres de pâturages, soit au total 109,153 acres; il y a donc eu depuis 1931 une augmentation assez sensible dans les étendues en foin. Les statistiques provinciales estiment pour 1937 une étendue totale de 105,065 acres, soit 29,355 acres de plantes annuelles, 38,230 acres de foin et 37,480 de pâturages. Les superficies que nous donnons en foin et en pâturages sont donc légèrement supérieures, ce qui peut s'expliquer par des différences de termes.

Le tableau de la page suivante, établi pour l'année 1937, indique les diverses étendues en cultures et en pâturages que l'on relève dans le comté de l'Islet. Au moyen de cette vue d'ensemble, on peut maintenant procéder à l'étude particulière de chaque culture, sauf les pâturages, suivant l'importance qu'elle occupe dans les superficies totales.

Foin (mil et trèfle)

Le comté de l'Islet consacre au foin cultivé 59.5% des étendues sous cultures. C'est donc la grande culture par excellence, celle qui est presque entièrement destinée à l'alimentation du bétail. Le rendement moyen atteint une tonne à l'acre, sauf à une couple d'endroits du littoral où il est d'une tonne et demie. La production totale du foin, en 1937, dépasse donc 40,000 tonnes. La vente compte peu dans l'ensemble, excepté dans le haut du comté où les chantiers font du foin une consommation importante. Il faudrait constituer de meilleures prairies en semant plus de trèfle et en adoptant une bonne rotation qui fera disparaître les mauvaises herbes.

Avoine

Cette céréale occupe actuellement une superficie de 19,439 acres, soit 27.8% des étendues totales sous cultures et 69% des plantes annuelles. Cette étendue est sensiblement la même qu'en 1931. Dans toutes les municipalités du comté, l'avoine constitue après le foin la culture principale, parce que facile et abondante. Les rendements moyens à l'acre varient depuis 20 boisseaux pour le plateau intérieur jusqu'à 22 et même 25 boisseaux dans la région du littoral. Cette graminée, sauf de légères quantités destinées à la vente et au paiement de la dîme en nature, sert à l'engraissement des animaux surtout sous forme de moulées alimentaires. On estime qu'elle occupe encore une superficie trop grande par rapport aux autres cultures de la ferme, et que pour cette raison elle devrait céder une partie de ses étendues aux grains mélangés qui conviennent mieux pour la mouture.

Blé

La culture du blé se pratique surtout dans la région du littoral, où l'on dispose de bonnes terres bien égouttées. Plus des quatre cinquièmes des emblavures se trouvent en effet dans cette partie du comté. Autrefois, cette culture comptait parmi les principales de l'Islet. La tradition renaît et beaucoup de cultivateurs font désormais leur farine. En 1937, le comté renferme 1,551 acres ensemencées en blé, soit une augmentation de 33.5% par rapport à 1931. Les rendements moyens oscillent entre 14 et 16

COMTE DE L'ISLET

TABLEAU DES ETENDUES EN CULTURES ET EN PATURAGES POUR 1937

(EN ACRES)

| MUNICIPALITES | Blé | Avoine | Orge | Seigle | Sarrasin | Grains Mélangés | Lin | Pois | Fèves | Pommes de terre | Luzerne | Foin (mil & trèfle) | Maïs fourrager | Racines | Vergers | Jardins de famille | Pâturages | TOTAL |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| ST-JEAN PORT-JOLI | 600 | 3,362 | 195 | 10 | 25 | 150 | 4 | 100 | 5 | 400 | 20 | 5,600 | 15 | 50 | 150 | 30 | 5,600 | 16,316 |
| ST-AUBERT | 80 | 1,890 | 60 | -- | -- | 126 | - | 30 | 15 | 252 | -- | 2,800 | -- | 60 | 64 | 35 | 3,030 | 8,442 |
| ST-ROCH DES AULNAIES | 360 | 2,400 | 100 | 40 | -- | 100 | 10 | 60 | 20 | 350 | 30 | 3,000 | 60 | 100 | 160 | 30 | 2,800 | 9,620 |
| STE-LOUISE | 198 | 1,470 | 98 | -- | -- | 100 | 5 | 25 | -- | 196 | 4 | 2,460 | 5 | 25 | 20 | 25 | 2,200 | 6,831 |
| ASHFORD (St-Damase) | 15 | 695 | 50 | 10 | -- | 75 | - | -- | -- | 100 | -- | 1,350 | -- | 10 | -- | 23 | 2,000 | 4,328 |
| TOURVILLE | 2 | 121<br>90 | 8 | -- | 4 | 4 | - | 1 | -- | 28 | -- | 564<br>150 | -- | 5 | -- | 13<br>15 | 1,703<br>105 | 2,813 |
| STE-PERPETUE | 10 | 1,025 | 100 | -- | 10 | 30 | 5 | 6 | -- | 222 | 5 | 4,080 | -- | 15 | -- | 30 | 2,400 | 7,938 |
| ST-PAMPHILE | 25 | 2,256 | 165 | -- | -- | 200 | - | 8 | -- | 282 | 6 | 6,825 | -- | 40 | -- | 60 | 5,640 | 15,507 |
| CASGRAIN & LEVERRIER (St-Adalbert) | 5 | 750 | 40 | -- | 8 | 100 | - | 5 | -- | 90 | -- | 2,250 | -- | -- | -- | 30 | 2,200 | 5,478 |
| ARAGO (St-Marcel) | 10 | 480 | 20 | -- | -- | 40 | 2 | 3 | -- | 65 | -- | 1,650 | -- | 10 | -- | 20 | 2,100 | 4,400 |
| ST-CYRILLE | 45 | 1,140 | 100 | -- | 40 | 140 | 1 | 20 | -- | 160 | 1 | 3,980 | -- | 20 | 28 | 45 | 4,140 | 9,860 |
| ST-EUGENE | 90 | 1,320 | 80 | 3 | 35 | 45 | 2 | 40 | 35 | 220 | 30 | 2,575 | -- | 25 | 50 | 30 | 2,900 | 7,480 |
| NOTRE-DAME DE B.-S. | 100 | 2,200 | 90 | 4 | 10 | 65 | 1 | 50 | 4 | 260 | 10 | 4,100 | 1 | 50 | 60 | 25 | 4,600 | 11,630 |
| VILLAGE DE BON-SECOURS | 11 | 240 | 12 | -- | -- | 12 | - | 10 | -- | 22 | 4 | 300 | -- | 4 | -- | 3 | 240 | 858 |
| | 1,551 | 19,439 | 1,118 | 67 | 132 | 1,187 | 30 | 358 | 79 | 2,647 | 110 | 41,684 | 81 | 414 | 532 | 414 | 41,658 | 111,501 |

boisseaux à l'acre. Mais les cultivateurs du plateau intérieur achètent encore du dehors des quantités considérables de farine, qu'on estime à quelque 1,000 tonnes par années. Une bonne meunerie, dans le haut du comté, favoriserait sans doute l'extension des emblavures, là où la culture du blé rencontre des sols propices.

Grains mélangés

On relève environ 1,127 acres de grains mélangés, ce qui indique une très forte augmentation depuis 1931. Les rendements moyens varient entre 20 et 22 boisseaux à l'acre. Toute la production est consommée sur place sous forme de moulées alimentaires. Les cultivateurs comprennent de plus en plus l'utilité et l'avantage que présentent ces mélanges de grains, dont la mouture convient mieux que l'avoine seule à l'alimentation des animaux. On ne saurait donc jamais assez diminuer les étendues en avoine au profit de cette culture. Cette remarque s'applique également à l'orge, qui est une bonne céréale alimentaire pour le bétail.

Orge, seigle et sarrasin

Ces trois céréales couvrent respectivement 1,118, 67 et 132 acres, soit de légères diminutions par rapport à 1931. L'orge, qui donne un rendement moyen de 18 boisseaux à l'acre, se cultive dans toutes les municipalités du comté; c'est une plante que l'on consomme sur place et qu'on mélange souvent à l'avoine pour la mouture. Le seigle, qui occupe une superficie peu considérable, se rencontre surtout dans la région du littoral où les rendements atteignent en moyenne 20 boisseaux à l'acre; par contre, le sarrasin est une graminée de terre neuve qui se cultive de préférence à l'intérieur.

Pomme de terre

Cette plante alimentaire couvre actuellement une superficie de 2,647 acres, soit une diminution d'environ 8% par rapport à 1931. La meilleure région du comté est celle du littoral, où les plates-formes sablonneuses favorisent les rendements de cette culture. Le littoral prend à lui seul près de 65% des étendues en pommes de terre, soit 1700 acres, alors que le reste du comté se partage 947 acres. Les rendements atteignent en moyenne 150 boisseaux à l'acre; ils sont exceptionnellement de 200 à St-Roch des Aulnaies et 130 seulement à Tourville.

Les variétés les plus communément cultivées comportent la Cobbler et la Montagne Verte. Certaines paroisses trouveraient avantage à sélectionner les variétés, au lieu de se contenter de pommes de terre mêlées qui rapportent peu à la vente. Dans le système de rotation, la pomme de terre joue aussi un rôle important parce qu'elle constitue une sole de plantes sarclées. Mais les cultivateurs se plaignent souvent de la pénurie ou de la chèreté de la main-d'oeuvre que cette culture exige.

La pomme de terre demeure une culture de vente qui rapporte à la ferme des revenus intéressants. Mais le marché de vente est capricieux: il commande tantôt des prix élevés, tantôt des prix trop bas. Le cultivateur est porté, dans ces conditions, à spéculer largement et c'est pourquoi il essuie quelquefois des pertes dont il a peine à se relever. Le marché de la pomme de terre est instable parce que la production l'est aussi; l'absence de classification des produits et le manque d'organisation dans la vente contribuent également à rabaisser les prix au niveau du coût de production. Tant que les cultivateurs n'auront pas délaissé leur esprit de routine et d'individualisme étroit pour grouper leurs intérêts, ils seront à la merci d'acheteurs habiles et de spéculateurs malhonnêtes qui exploitent leur ignorance ou leur incapacité financière. Précisément parce que la pomme de terre vient bien dans le comté et pourrait faire l'objet d'une intéressante spécialité, il importe d'en surveiller la production et la vente. Une meilleure organisation des marchés de production et de consommation aurait comme résultat de raffermir les prix et d'assurer une rémunération raisonnable au fermier.

Autres cultures

On relève en outre dans le comté 414 acres de racines fourragères, qui donnent un rendement moyen de 12 à 15 tonnes à l'acre; ces racines conviennent bien à l'alimentation du bétail et on devrait en produire davantage. La culture des pois secs et des haricots comprend respectivement 358 et 79 acres; le rendement moyen des pois varie entre 15 et 20 boisseaux à l'acre, alors que celui des haricots atteint 25 à 30 boisseaux. Le maïs fourrager n'est cultivé qu'à quatre endroits et occupe une superficie de 81 acres seulement; son rendement varie en moyenne entre 10 et 12 tonnes à l'acre. La luzerne couvre actuellement 110 acres de terre et donne un rendement moyen de 2 tonnes à l'acre. Enfin, la culture du lin intéresse 8 municipalités où elle occupe une trentaine d'acres ce qui n'est pas considérable. Quant aux vergers et aux jardins, ils font l'objet de l'étude de la deuxième partie de la production végétale.

Revenus moyens des grandes cultures (1)

De toute la production végétale en 1937, les ventes comportent environ 13,500 minots d'avoine ( en sus de la dîme en nature), 1,230 tonnes de foin 165,000 minots de pommes de terre, et un peu de produits maraîchers que nous ne pouvons distinguer dans l'ensemble. L'avoine, dont la vente concerne les municipalités de St-Jean-Port-Joli, Notre-Dame de Bon-Secours, Ste-Perpétue et St-Pamphile, s'est écoulée sur le marché local au prix de 60 à 90 cents le boisseau; le foin a obtenu $8 à $10 la tonne; la pomme de terre a rapporté au cultivateur un produit net de 30 à 35 cents le minot. Dans l'ensemble, les grandes cultures et les légumes constituent un revenu-argent de $41.70 en moyenne par ferme. Dans les paroisses du littoral, cette moyenne est plus élevée et atteint $50, $55 et même $79 par ferme; St-Roch des Aulnaies, qui se spécialise dans la production de la pomme de terre, s'en écarte beaucoup avec un revenu moyen de $142. Dans tout le reste du comté, les revenus des grandes cultures varient depuis $21 jusqu'à $42 par ferme.

La production végétale constitue donc d'abord une matière première que l'on utilise sur place dans l'alimentation des animaux; ce que le bétail ne consomme pas est disponible pour la vente, soit le cas des pommes de terre surtout et des légumes. Mais dans l'ensemble, à moins de spécialiser certains produits, les revenus provenant des grandes cultures ne sauraient dépasser beaucoup les chiffres que nous avons donnés. Cela vaut mieux ainsi, car c'est le cheptel qui rapporte en fin de compte sur la ferme. Par exemple, l'industrie laitière procure à elle seule des revenus au moins trois fois plus élevés que ceux des grandes cultures; et il y a encore l'industrie du porc, des bovins de boucherie, du mouton, l'aviculture, etc. Bref, la production des grandes cultures existe en fonction de l'industrie animale.

Possibilités de développement

La production végétale est susceptible de profondes améliorations. A part la sélection des semences, un meilleur choix des variétés cultivées et la généralisation des engrais, deux réformes s'imposent: un système rationnel et approprié de rotation des cultures, lorsqu'elle est bien adaptée aux conditions du milieu, s'avère la méthode la plus efficace pour améliorer la production végétale. Elle a pour effet d'accroître les rendements, d'éloigner les mauvaises herbes et d'amender le sol par la restitution périodique de ses éléments fertilisants. Beaucoup de cultivateurs ne pratiquent actuellement aucune rotation, ce qui amène un épuisement progressif des terres. Les meilleurs d'entre eux suivent deux rotations qu'ils appliquent simultanément sur leurs fermes, en divisant celles-ci en deux parties sur la première, ils sèment des pommes de terre ( 1 an ), du blé ou d'autres grains ( 1 an ), du foin ( 2 ans ) et des pâturages ( 2 ans ). Ce système de rotation par assolements donne de bons résultats mais on lui préfère le suivant, qui est plus classique: sur la première partie de la terre, plantes sarclées ( pommes de terre et racines, 1ère année), grain ( 2ème année), foin de trèfle ( 3ème année et 4ème ), sur la seconde partie, grain (1ère année), foin ( 2e et 3e année), pâturages ( 4e et 5e année) et attendant que les pâturages permanents fertilisés soient organisés en dehors de cette rotation.

La fertilisation des pâturages permanents, - nous l'avons vu au chapitre des sols et des amendements,- permet d'améliorer la production végétale par l'augmentation du rendement à l'acre et la bonification des diverses cultures. Cette pratique s'impose dans le comté de l'Islet où les pâturages ordinaires, labourés ou naturels, couvrent une superficie de 41,658 acres. La fertilisation aurait pour effet, d'une part, de diminuer sensiblement des étendues et d'autre part, de permettre l'augmentation du cheptel.

(1) Consulter le tableau général des revenus-argent moyens du cul. en page (28)

L'économie du terrain favoriserait à son tour l'extension des cultures industrielles ou maraîchères. Une conséquence immédiate de cette pratique ce serait une meilleure alimentation du troupeau laitier, d'où augmentation de son rendement. Il importe donc d'encourager et de généraliser, fût-ce au moyen de primes diverses, la pratique des pâturages permanents fertilisés, dont le moindre mérite sera de rendre les fermes plus productives et plus rémunératrices.

2) Cultures potagères, maraîchères et fruitières

Les cultures potagères, indispensables à l'alimentation domestique, constituent les jardins de famille. Cette rubrique conporte en 1937 environ 414 acres, ce qui donne en moyenne près d'un quart d'acre par ferme. Cette production est destinée à la consommation familiale à l'état frais ou sous forme de conserves.

Les cultures maraîchères, conprenant surtout la production des tomates, des haricots, du maïs à grains, et des choux de Siam ( navets de table), se pratiquent en brodure du littoral, principalement à Notre-Dame de Bon-Secours, St-Jean Port-Joli, St-Aubert et St-Roch des Aulnaies. Toute la production est destinée à la vente, soit sur le marché local, soit sur ceux de Montréal, de Québec et même des Etats-Unis. Quelques cultivateurs font de ces cultures maraîchères, par la mise en conserve, une spécialité fort rémunératrice. On suggère de pousser davantage dans L'Islet la production des légumes et des petits fruits, surtout dans les municipalités du littoral, car il s'agit pour la ferme d'un appoint de revenu intéressant.

Les vergers occupent actuellement une superficie de 532 acres et concernent presque uniquement le littoral. Les deux centres de St-Roch des Aulnaies et de St-Jean Port-Joli sont les plus importants du comté. La production fruitière comprend surtout les pommes, puis les prunes et les cerises. La pomiculture surtout réussit bien, qui rencontre d'excellentes conditions de développement. On relève pas moins de 20,000 pommiers dans tout le comté actuellement. On cultive de préférence les variétés McIntosh, Duchesse, Wealthy et Jaune Transparent. La production n'est pas encore très abondante car il y a beaucoup de jeunes plants; elle suffit à peine à la consommation locale. Mais dans quelques années, ce sera peut-être un important article de vente au dehors du comté. Dans les municipalités du plateau intérieur, notamment à Ste-Perpétue et St-Pamphile, la pomiculture serait susceptible de se développer rapidement par suite de l'abondance des coteaux fortement ensoleillés et bien drainés.

3) Erablières

Le comté de L'Islet renferme présentement 709 érablières qui ont produit en 1937 environ 35,260 gallons de sirop et 192,000 lbs de sucre. Le marché local absorbe une faible partie de cette production; le reste est vendu à la coopérative des producteurs de Plessisville ou à Lennoxville. Le produit de la vente procure un revenu qui varie depuis $30 à Tourville jusqu'à $120 à St-Pamphile, donnant pour les autres localités une moyenne d'environ $80. Il s'agit donc d'une industrie saisonnière fort rémunératrice, dont profitent près de 40% des cultivateurs.

Production animale

La production des grandes cultures, avons-nous dit, existe d'abord en fonction de l'alimentation du bétail. C'est surtout l'industrie animale qui procure à la ferme le gros de ses revenus. L'élevage des bovins, des porcs, des moutons et des volailles, voilà la véritable activité agricole de la ferme. Voyons donc alors quelle est l'importance numérique du cheptel et la production des diverses industries animales.

1) Chevaux

Le comté renferme actuellement 3,596 chevaux, soit en moyenne 2 par cultivateur, ce qui marque par rapport à 1931 une augmentation de 4%. L'élevage local, qui en est encore à ses débuts, fournit environ 250 sujets par année; cela ne suffit pas aux besoins des cultivateurs et des chantiers puisqu'on doit en importer quelque 220 de l'Ouest. Ces derniers sont la plupart du temps de mauvais chevaux de ferme, que l'on paie des prix élevés. Il faudrait encourager davantage cet élevage, surtout dans les paroisses du littoral où il réussit bien; dans le plateau intérieur, on se plaint que l'anémie pernicieuse emporte de nombreux poulains chaque année, ce qui ne contribue pas à stimuler cet élevage. On compte maintenant près d'une trentaine d'éleveurs de chevaux pur sang dans le comté, soit 3 de belges, 6 de percherons et une vingtaine de canadiens. La majorité de ces éleveurs se recrutent dans la région du littoral.

2) Bovins et industrie laitière

Le troupeau comprend 8,959 vaches laitières dont 364 pur sang, et 1072 taureau dont 119 de race pure. On garde surtout les types de race Ayrshire et Canadienne. On estime que le nombre des taureaux croisés est trop élevé par rapport à celui des vaches: c'est la plaie de l'industrie laitière dans toute cette région.

L'élevage des bovins laitiers en vue de la vente se pratique surtout à St-Roch des Aulnaies et St-Jean Port-Joli; on compte aussi quelques éleveurs dans 6 autres localités. Le comté renferme 26 éleveurs de bovins de race pure, soit 18 d'Ayrshire et 8 de Canadien. Les revenus de ces éleveurs spécialisés sont assez élevés. A certains endroits, on prétend que cet élevage coûte trop cher pour ce que rapportent les veaux pur sang, étant donné les conditions actuelles du marché. Ce serait à examiner.

Les bovins de boucherie destinés à l'abatage, comprenant bouvillons, taureaux, vaches, veaux d'herbe ou de lait, concernent la grande majorité des cultivateurs qui réalisent par la vente des revenus appréciables. En 1937, on estime à plus de 900,000 lbs la production totale de viande de boeuf vendue par les cultivateurs de comté. Les revenus de cette industrie animale varient depuis $15 à Tourville jusqu'à $125 au village de Bon-Secours dans l'ensemble, la moyenne se fixe aux environs de $43 par ferme, soit autant que les revenus des grandes cultures.

Mais c'est surtout l'industrie laitière qui constitue le meilleur revenu de la ferme. Dans la région du littoral, les revenus de cette production varient depuis $125 à St-Aubert jusqu'à $400 au village de Bon-Secours, sauf à St-Eugène où ils n'atteignent que $80; dans celle du plateau intérieur, le plus fort revenu ne dépasse pas $150 et le plus faible descend jusqu'à $50. Pour l'ensemble du comté, la moyenne pondérée s'élève à $141 par ferme.

Les cultivateurs prélèvent en moyenne la traite d'une vache pour la consommation domestique en nature ou sous forme de beurre; le reste est disponible pour la vente aux particuliers ou aux beurreries. La vente du lait à l'état frais n'est importante que dans les villages; la majorité des cultivateurs portent leur lait, écrémé ou non, aux divers établissements laitiers. En 1937, le comté renferme 12 beurreries et 2 fromageries qui reçoivent de 1274 fournisseurs environ 8,682,246 lbs de lait et 956,817 lbs de crème; la production totale atteint 702,744 lbs de beurre et 99,440 lbs de fromage, sans compter la production domestique dont une partie est souvent offert à la vente.

Les rendements laitiers ne sont pas élevés: ils varient entre deux points extrêmes, 2,300 lbs à St-Eugène et 4,500 lbs à Bon-Secours, ménageant pour le comté une moyenne annuelle de 3,200 lbs environ. Il faut relever ce rendement moyen pour accroître les revenus de l'industrie laitière. La pratique des pâturages fertilisés permettra d'augmenter le nombre de vaches sur chque ferme, ainsi que leur rendement en lait; la sélection par le contrôle laitier et l'utilisation de bons reproducteurs favoriseront la qualité du troupeau; on prolongera la saison de lactation et de production du beurre par une meilleure alimentation l'hiver comportant des racines fourragères, du foin de trèfles et des concentrés (moulées) produits sur la ferme.

L'industrie laitière est d'une importance capitale dans l'économie générale des fermes tant par les revenus qu'elle procure que par les diverses activités agricoles qu'elle oriente: Presque toute la production végétale concourt à lui fournir des matières premières qu'elle tranforme ensuite, alors que les autres industries animales, notamment celle du porc, en dépendant dans une certaine mesure. C'est pour cette raison qu'elle doit faire l'objet des diverses réformes que nous avons proposées au cours de ce rapport.

3) Porcs

Le nombre des porcs atteint 8,744 en 1937, soit une augmentation de 22½% par rapport à 1931. Chaque cultivateur garde donc en moyenne 5 sujets, ce qui est faible comparé à l'effectif du troupeau laitier. On relève généralement le Yorkshire et le Chester White; le type à bacon se rencontre surtout dans la région du littoral alors que le type à lard prédomine dans celle du plateau intérieur. Le comté renferme 5 éleveurs de Yorkshire pur sang.

L'abatage annuel pour les besoins d'alimentation domestique porte sur quelque 3,000 sujets pour l'ensemble du comté. La vente des porcs, vivants ou abattus, aux commerçants de passage et aux marchands locaux, comprend environ 4,375 sujets en 1937; la méthode coopérative ne se pratique qu'à Ste-Louise. Les revenus provenant de cette industrie varient dupuis $13 à St-Damase jusqu'à $120 à Bon-Secours, alors que la moyenne de comté s'établit à $40. Dans les municipalités de l'intérieur, il faut développer davantage l'élevage du porc conjointement avec l'industrie laitière qui lui fournit sa matière première; on doit pousser également la production du porc à bacon qui répond le mieux à la demande des grands marchés.

4) Moutons

Depuis 1931, le nombre des moutons a diminué d'environ 4%: il n'est que de 12,570 en 1937. C'est surtout dans la région du plateau intérieur que cet élevage réussit: on y relève en effet plus des cinq huitièmes du troupeau, soit 7865, ce qui donne plus de 9 têtes par cultivateur; alors que dans les localités du littoral on n'en compte que 4705, soit en moyenne 5 seulement par ferme. On garde de préférence la race Leicester qui, selon les cultivateurs, donne de meilleurs produits que le type des dunes ou faces noires. A quelques endroits, on élève aussi quelques sujets Shropshire et Exford. Le comté renferme en outre 3 éleveurs de moutons pur sang Leicester et un éleveur de Shropshire.

L'abatage annuel destiné à l'alimentation familiale est insignifiant: pour tout le comté, il ne dépasse pas 160 têtes. La raison de cela, c'est que les paysans mangent peu de viande de mouton; il préfèrent le boeuf et le lard salé. Il faudrait par une campagne éducative en étendre la consommation. Actuellement, toute la production est vendue à des commerçants de passage qui paient souvent des prix dérisoires et abusant de l'infériorité des cultivateurs au point de vue commercial. Il n'y a guère que les fermiers de St-Roch des Aulnaies et de Ste-Louise, où l'on pratique la vente en coopération, qui obtiennent de meilleurs prix. En 1937, on a vendu au total près de 5,650 agneaux au prix de $4.50 et $5 pièce. Les revenus de cette industrie animale ne sont pas élevés: ils ne dépassent nulle part $25 par ferme et la moyenne s'établit à quelque $14; encore faudrait-il distinguer entre le littoral et l'intérieur.

Cependant, le plateau intérieur de L'Islet serait susceptible de devenir une grande région d'élevage ovin. Les terrains montagneux et les sols qui ne conviennent pas à la production des grandes cultures, ou trop pauvres pour l'industrie laitière, devraient être livrés à ce genre d'exploitation. Les pâturages naturels abondent dans cette région: c'est pourquoi il faudrait lancer l'élevage du mouton Leicester, race que les cultivateurs préfèrent à toute autre. Mais ce ne serait pas tout que de favoriser la production même de cet élevage: l'organisation de la vente, selon la formule coopérative, s'impose également de façon à protéger les prix et à mieux rémunérer le cultivateur.

5) Volailles

Le troupeau comprend en 1937 environ 57,352 volailles, soit une augmentation de 10% depuis 1931. Là-dessus, on compte près de 1500 dindes et dindons. L'élevage de la dinde semble vouloir se développer rapidement, surtout à St-Pamphile; il faudrait le lancer dans tout le comté car il rapporte des revenus intéressants. D'ailleurs, le marché de vente pour cet article est quasi illimité

Les revenus de l'aviculture atteignent en moyenne $16 par ferme; mais à St-Roch des Aulnaies et à Bon-Secours, ils sont respectivement de $30 à $62. Ces deux localités, ainsi que Notre-Dame de Bon-Secours, contribuent à relever la moyenne générale, parce que dans la plupart des autres municipalités les revenus avicoles ne dépassent pas $15, sauf à St-Jean Port-Joli, Ste-Louise et St-Pamphile où ils touchent $20 en moyenne. En 1937, on estime que le volume des ventes comporte quelque 43,000 lbs de volailles grasses et 73,000 douzaines d'oeufs; le marché local

absorbe la majeure partie de ces articles et le reste est écoulé principalement à Québec et à Montréal. Dans plusieurs localités, on se plaint de la mévente des produits par suite de l'éloignement des grands marchés de consommation.

Le comté de L'Islet ne possède pas de couvoir coopératif. Celui de Montmagny n'est accessible qu'à quelques cultivateurs de la région de L'Islet. Cela contribue à retarder les progrès de l'aviculture. De plus, le manque de connaissances techniques et l'indifférence routinière d'un grand nombre constituent deux obstacles qui entravent le développement de cet élevage. Il y a bien pour le comté un cercle d'aviculteurs, mais il ne groupe que 13 membres qui se recrutent surtout dans la région du littoral. Un bon moyen de remédier à la lenteur de cette activité agricole, ce serait de confier les petits élevages aux jeunes gens qui, de cette façon, s'intéresseraient davantage aux progrès de la ferme.

6) Apiculture

On relève dans le comté environ 49 apiculteurs qui ont produit près de 38,000 lbs de miel en 1937. Chacun a réalisé en moyenne un revenu de $75. Cette petite industrie se rattache à la production générale de la ferme et constitue un appoint de revenu intéressant.

7) Animaux à fourrure

L'élevage du renard constitue une activité agricole assez importante dans le comté. On relève actuellement une centaine d'éleveurs, dont près de 45 pour les seules municipalités de St-Jean Port-Joli et de St-Pamphile. Le volume des ventes comporte en 1937 environ 1,700 peaux et quelques couples reproducteurs. Les fourrures s'écoulent surtout sur le marché de Québec alors que les couples d'animaux pour la reproduction sont destinés au marché local. Cette industrie rapporte de beaux revenus: soit $1000 par éleveur à St-Jean port-Joli plus de $500 à St-Aubert et St-Marcel, $400 à St-Eugène, de $200 à $300 à St-Pamphile et Ste-Perpétue. Dans l'ensemble, c'est un revenu total de près de $45,000 pour cent éleveurs.

Mais cet élevage spécialisé pourrait rapporter davantage. Il a été mal dirigé au début car on avait tendance à la spéculation et on est maintenant en face d'une surproduction de mauvaises fourrures. Le résultat, c'est que les prix baissent sur les marchés et les produits se vendent mal. Cet élevage a tendance à diminuer depuis quelques années par suite d'une sélection naturelle qui s'opère parmi les éleveurs par le jeu de la concurrence et des prix.

Autres-sources de revenus

1) Revenus forestiers

L'industrie forestière concerne surtout les municipalités du plateau intérieur. En 1937, les chantiers ont occupé près de 1250 cultivateurs et fils de cultivateurs, qui ont travaillé pendant une période moyenne de 3 mois. De ce nombre, plus d'un millier, soit 80% du total, relèvent des localités de l'intérieur. Dans le haut du comté, l'activité forestière demeure encore le complément indispensable de l'agriculture. Mais depuis quelques années, elle a tendance à diminuer au profit de la terre sous l'influence d'un marché instable et peu rémunérateur. Le travail des chantiers a longtemps été, pour les paroisses du plateau, une abondante source de revenus et un élément de prospérité générale. Aujourd'hui encore, elle rapporte chaque année des sommes considérables. On estime que les cultivateurs de St-Pamphile par exemple, où 2 hommes en moyenne par famille fréquentent les chantiers, réalisant des revenus qui atteignent $180 par ferme Dans les autres municipalités du comté où cette activité s'étend au plus grand nombre, on obtient des moyennes plus faibles: on a $80 à Tourville et St-Eugène, puis $60 à St-Cyrille. Ailleurs, les chantiers n'attirent qu'une partie des cultivateurs et les revenus varient alors de $60 à $90 par homme qui participe à cette industrie. Et encore, ces revenus n'expri-

ment-ils que ce que les cultivateurs rapportent à le maison, soit en moyenne la moitié ou les deux tiers de ce qu'ils gagnent. L'industrie forestière, par les revenus qu'elle distribue et les gens qu'elle emploie, demeure donc une activité économique de grande importance. Mais il faut éviter que ce genre d'exploitation vienne en concurrence avec l'agriculture; la terre et la forêt, qui sont les deux grandes ressources naturelles du comté, doivent collaborer ensemble au développement de sa vie économique. On doit appuyer l'agriculture sur la forêt, de façon à combler l'oisivité des hivers et à procurer à la ferme l'appoint de revenu indispensable dont elle a besoin pour se développer normalement.

Une seconde forme d'industrie forestière, mais qui se rattache à la ferme celle-là, c'est la coupe du bois sur les terre patentées. En 1937 on estime que la valeur des produits forestiers vendus sur les fermes de L'Islet dépasse $100,000. Les cultivateurs ont coupé près de 12,000 cordes de bois à pâte et de chauffage; puis ils ont aussi vendu du bois de sciage, du bardeau, des poteaux et des traverses qu'ils ont fait préparer dans les diverses scieries du comté. Cette activité rapporte en moyenne $56 par ferme. A Tourville et à Ste-Perpétue, où cette industrie est la plus active, elle donne respectivement $100 et $140 par cultivateur par contre elle n'atteint que $9 à St-Jean Port-Joli. Dans tout le haut du comté, la moyenne générale se relève sensiblement puisque la coupe du bois sur les terres patentées procure un revenu moyen de $76 par ferme.

Dans cette région, il importe de tirer le meilleur parti possible de la forêt qui reste en créant des réserves cantonales, où les cultivateurs pourront couper durant l'hiver une quantité de bois déterminée sous la direction d'ingénieurs forestiers, ce qui les assurera d'un revenu régulier et les exemptera de fréquenter les chantiers. Il faudrait aussi favoriser le reboisement des sommets, qu'on n'aurait jamais dû défricher, afin de créer des brise-vent et de régulariser le cours des rivières.

2) Voirie

Quoique temporaires, les travaux de voirie ont rapporté d'intéressants revenus en 1937. La construction de la route transcanadienne, en bordure même du littoral, a surtout profité aux cultivateurs de cette région: à L'Islet, une centaine de cultivateurs ont travaillé pendant 2½ mois et gagné chacun $150; à St-Jean Port-Joli, 100 hommes pendant 2 mois et un revenu de $100 chacun en moyenne; à St-Roch des Aulnaies, une quinzaine de cultivateurs ont travaillé pendant un mois et reçu chacun $50 Mais cette occupation a lieu en été et détourne les cultivateurs des travaux de la ferme; elle a cependant favorisé l'épierrement des champs car les cultivateurs ont vendu leur pierre au concasseur du gouvernement à Trois-Saumons.

Dans les autres municipalités, les travaux de voirie se réduisent à l'entretien et à la réfection des routes. Environ 225 hommes, disséminés un peu partout, ont travaillé quelques semaines durant l'année; leurs revenus varient de $6 à $50 chacun en moyenne. Dans l'ensemble, cette activité est plutôt secondaire dans le haut du comté et permet à certains cultivateurs moins avancés de parer au déficit agricole de leurs fermes.

Revenus moyen du cultivateur

Si nous réunissons par municipalités les diverses sources de revenus en argent que touchent la majorité des cultivateurs, nous obtiendrons pour l'ensemble des fermes du comté de L'Islet des moyennes représentatives qui traduisent la situation de l'année 1937. On ne doit pas assimiler ces moyennes à des statistiques exactes, mais les interpreter plutôt comme des tendances générales qui attribuent à chaque source de revenus son importance relative.

Le tableau récapitulatif de la page suivante indique les divers revenus moyens qui s'étendent à la généralité des fermes; puis il montre la variation à travers le comté de la valeur des produits de la ferme consommés par la famille et qui viennent s'ajouter au revenu du cultivateur; il donne les frais d'exploitation de la ferme, lesquels comprennent:

les taxes ( municipale, scolaire et religieuse), les dépréciations ( bâtiments 4%, matériel 5%), les matières premières avancées à la ferme pour la production ( engrais, semences, moulées alimentaires ), les réparations et la forge, la main-d'oeuvre à certains endroits; enfin ce tableau estime le revenu brut du cultivateur.

Pour l'ensemble du comté, nous avons préparé deux séries de moyennes: une moyenne arithmétique qui ne tient compte que du nombre des municipalités et une moyenne qui attribue en outre au nombre de cultivateurs la valeur d'une fréquence. Cette dernière moyenne traduit plus justement la situation et écarte systématiquement les cas trop particuliers qui pourraient fausser la vue d'ensemble.

REVENUS MOYENS DU CULTIVATEUR
COMTE DE L'ISLET
-1937-

| -MUNICIPALITES- | Grandes cultures | Produits laitiers | Bovins de Boucherie | Porcs | Moutons | Aciculture | Coupe du bois sur les terres patentées | Chantiers | Produits de l'érable | Autres revenus | Revenus argent total | Valeur des produits de la ferme consommés par la famille. | REVENU BRUT du CULTIVATEUR | Dépenses d'exploitation | Nombre de cultivateurs |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| ST-JEAN PORT-JOLI | $50 | $210 | $57 | $60 | $20 | $20 | $9 | -- | -- | $15 | $441 | $360 | $801 | $285 | 208 |
| ST-AUBERT | 55 | 125 | 48 | 55 | 12 | 12 | 30 | -- | 72 | -- | 409 | 300 | 709 | 250 | 126 |
| ST-ROCH DES AULNAIES | 142 | 266 | 45 | 74 | 15 | 30 | 40 | -- | -- | 36 | 648 | 300 | 948 | 330 | 110 |
| STE-LOUISE | 26 | 180 | 52 | 60 | 15 | 19 | 50 | -- | -- | -- | 402 | 300 | 702 | 225 | 100 |
| ASHFORD (St-Damase) | 24 | 120 | 33 | 13 | 15 | 12 | 35 | 80 | -- | -- | 332 | 240 | 572 | 200 | 100 |
| TOURVILLE | 30 | 50 | 15 | 25 | 8 | -- | 100 | 80 | -- | -- | 308 | 200 | 508 | 150 | 30 |
| STE-PERPETUE | 42 | 90 | 30 | 30 | 12 | 4 | 140 | -- | -- | -- | 348 | 210 | 558 | 140 | 222 |
| ST-PAMPHILE | 30 | 100 | 50 | 23 | 25 | 21 | 60 | 180 | -- | -- | 439 | 270 | 759 | 250 | 282 |
| CASGRAIN & LEVERRIER | 31 | 70 | 17 | 30 | 12 | 2 | 68 | -- | -- | -- | 230 | 200 | 430 | 150 | 100 |
| ARAGO (St-Adalbert) (St-Marcel) | 21 | 125 | 46 | 16 | 14 | 7 | 58 | -- | 67 | -- | 354 | 260 | 614 | 200 | 80 |
| ST-CYRILLE | 21 | 150 | 26 | 20 | 14 | 12 | 50 | 60 | -- | -- | 353 | 286 | 639 | 220 | 145 |
| ST-EUGENE | 41 | 80 | 29 | 40 | 8 | 15 | 25 | 80 | 58 | -- | 376 | 280 | 656 | 200 | 110 |
| NOTRE-DAME DE B.-S. | 40 | 200 | 34 | 62 | 3 | 30 | 37 | -- | -- | 100 | 506 | 300 | 806 | 290 | 151 |
| VILLAGE DE BON-SECOURS | 79 | 400 | 125 | 120 | 7 | 62 | 96 | -- | 90 | -- | 979 | 300 | 1279 | 350 | 13 |
| MOYENNE ARITHMETIQUE | 45.1 | 154.7 | 43.3 | 44.8 | 12.8 | 17.5 | 57 | 34.3 (a) | 20.5 (a) | 10.8 (a) | 441 | 272 | 713 | 231.4 | |
| POUR LE COMTE | 42.8 | 141.5 | 40.3 | 40.1 | 14.6 | 16 | 55 | 44.3 (a) | 12.4 (a) | 12.4 (a) | 419.4 | 276.1 | 695.5 | 230.1 | |
| MOYENNE PONDEREE POUR LE COMTE | | | | | | | | | | | | | | | |

(A) Les revenus des chantiers, des produits de l'érable et des autres activités ne s'étendent pas, en réalité, à la majorité des fermes. Nous établissons quand même une moyenne générale pour l'ensemble du comté, quoiqu'elle ne s'applique à aucune municipalité, de façon à contrôler le calcul mathématique du revenu total.

De ce tableau, il ressort nettement que les municipalités du littoral forment la meilleure région agricole du comté puisque c'est là que les revenus sont le plus élevés. Les revenus bruts du cultivateur varient depuis $702 à Ste-Louise jusqu'à $1279 à Bon-Secours; mais il faut remarquer que cette dernière localité ne renferme que 13 cultivateurs. Dans la région du plateau intérieur, au contraire les revenus bruts ne dépassent pas $759 ( à St-Pamphile) et descendent aussi bas que $450 (St-Adalbert); et la ferme ne contribue pas entièrement à ces revenus car l'industrie forestière constitue à ces endroits un complément important de l'agriculture.

Si nous analysons les divers éléments qui composent la moyenne pondérée des revenus-argent de la ferme, dans le comté de L'Islet, nous obtenons pour l'ensemble des cultivateurs les chiffres suivants:

| | Revenus | Pourcentage du revenu total |
|---|---|---|
| Grandes cultures ..... | $ 42.80 | 10.2% |
| Industrie laitière..... | $ 141.50 | 33.8% |
| Industrie animale: | | |
| Bovins de boucherie .$40.30.. | | |
| Porcs.....$40.10 | | |
| Moutons.....$14.60 | | |
| Aviculture.....$16.00 | | |
| | $ 111.00 | 26.5% |
| Industrie forestière: | | |
| Coupe du bois s/terres55.00 | | |
| Chantiers.....$44.30 (a) | | |
| | 99.30 | 23.6% |
| Produits de l'érable..... | 12.40 (a) | 2.95% |
| Autres revenus..... | 12.40 (a) | 2.95% |
| | $419.40 | 100% |

La ferme proprement dite, sans compter les produits de l'érable ni la coupe du bois sur les terres patentées, rapporte donc en moyenne $295.30, soit 70.5% du revenu-argent total. Et cette proportion, qui s'étend à l'ensemble du comté, atteint dans la region du littoral 73% à Notre-Dame de Bon-Secours, 94% à St-Roch des Aulnaies, et même 97% à St-Jean Port-Joli; par contre, dans la région du plateau, elle descend à 60% à Ste-Perpétue, 51% à St-Pamphile et même 41.5% à Tourville. Les deux régions naturelles du comté se distinguent donc nettement par la composition et la répartition de leurs revenus moyens.

Comme la valeur des produits consommés par la famille s'élève en moyenne à $276.10, le revenu brut du cultivateur atteint $695.50 pour l'ensemble du comté. Les dépenses d'exploitation sont de $230.10 en moyenne; mais il est à noter que les dépréciations comprises dans ce total ne se paient pas effectivement. Le cultivateur dispose donc d'un revenu-argent moyen de $419.40 pour entretenir sa famille, payer ses taxes et les dépenses de son exploitation agricole, rencontrer souvent des hypothèques, supporter des dettes de toutes sortes, améliorer le matériel et le cheptel de sa ferme, etc. Bref, l'économie annuelle réalisée sur ce revenu moyen doit être bien mince quand on connaît les nombreuses obligations qui échoient au paysan. S'il est vrai que plusieurs cultivateurs touchent des revenus plus élevés parce qu'ils exploitent des productions spéciales en marge de leur production agricole générale ( élevage du renard, apiculture, produits maraîchers, etc.), il reste que le plus grand nombre doivent se contenter du revenu moyen que nous avons donné.

(a) Ces revenus moyens ne traduisent nullement l'activité véritable du comté. Nous les établissons pour les seuls besoins de notre démonstration

C'est pourquoi les réformes agraires que nous avons proposées au cours de ce rapport s'imposent dans le comté de l'Islet, si l'on veut rendre l'agriculture plus rémunératrice et plus attirante. C'est une oeuvre qui demande de la propagande, de bons techniciens et la collaboration étroite et unanime des cultivateurs eux-mêmes.

## Marchés de vente

Les cultivateurs du comté de l'Islet écoulent leurs produits agricoles sur le marché local, surtout en ce qui concerne les grains, le foin, une partie des viandes et des oeufs. Mais les grands articles de vente, notamment la pomme de terre, les viandes et le beurre, se vendent sur les marchés de la province, principalement à Québec et à Montréal; les produits maraîchers, vendus à l'état frais ou sous forme de conserves, se dirigent également vers les grandes villes et même quelquefois vers les Etats-Unis. Dans l'ensemble, une bonne partie des ventes d'animaux et de produits animaux se fait à des commerçants de passage qui servent ainsi d'intermédiaires entre les cultivateurs et les centres de consommation. Cependant, ils ont l'inconvénient d'accaparer la plus grosse part du profit de l'opération et de payer des prix peu élevés aux fermiers.

C'est afin d'éliminer ces commerçants de passage qui exploitent les paysans que l'organisation de la vente, sous la forme coopérative, devrait se propager davantage. Le comté renferme actuellement trois sociétés coopératives agricoles de beurrerie. On devrait susciter et encourager la formation d'organismes nouveaux qui se chargeraient d'effectuer des achats et des ventes pour le compte des cultivateurs. Ceux-ci manquent d'organisation commerciale, et c'est là une des raisons de leur faiblesse et de leur insuccès.

## Achats des municipalités

Dans toutes les localités du comté, les cultivateurs s'approvisionnent au dehors de denrées et d'articles qu'on ne trouve pas sur place en quantité suffisante. Les matières premières destinées à la ferme comprennent surtout les engrais chimiques (800 tonnes environ), la chaux (1900 tonnes), les moulées alimentaires (900 tonnes), les grains de semence (9200 minots) et la graine de mil et de trèfle (environ 42,000 lbs). Les cultivateurs se procurent également de la ficelle d'engerbage, des insecticides, des fongicides, du fil barbelé, etc. Ces divers achats se font ordinairement chez les marchands de chaque localité, et se pratiquent quelquefois en coopération par l'intermédiaire des Cercles Agricoles.

Le gros article d'importation destiné à l'alimentation domestique, c'est la farine. On estime à plus de 1,000 tonnes par année les achats de farine du comté, ce qui est considérable. Puis les cultivateurs achètent des conserves, des étoffes et des tissus. On est d'avis que l'extension de la culture du blé contribuerait à réduire sensiblement les achats de farine. Quant aux conserves, les cultivateurs pourraient en préparer davantage; les Cercles des Fermières font en ce sens une excellente propagande. Les tissus, les étoffes et les flanelles devraient faire dans une plus grande mesure l'objet de l'industrie artisanale à domicile. Enfin, une bonne partie des moulées alimentaires destinées aux animaux de la ferme pourraient provenir de la production locale: il faudrait pour cela cultiver plus de grains mélangés pour la mouture et organiser une ou deux moulanges bien outillées.

## Impôts et contributions

La contribution monétaire nécessaire au fonctionnement de l'église atteint en moyenne $20 par famille dans le comté de l'Islet; elle varie depuis $10 à St-Damase jusqu'à $30 à St-Roch des Aulnaies. Les taxes municipales ne sont pas élevées, sauf à St-Cyrille et au village de Bon-Secours: elles varient entre $0.20 et $0.90 par $100 d'évaluation. Les taxes scolaires par contre sont assez fortes: par $100 d'évaluation, elles atteignent $0.42 à Notre-Dame de Bon-Secours, $1.60 à Bon-Secours et $2.40 à Tourville. Dans l'ensemble, les impôts consituent une dépense qui grève le revenu-argent du cultivateur dans une proportion qui varie depuis 7% à Notre-Dame de Bon-Secours jusqu'à 15% à Tourville, et même 18% à St-Adalbert et St-Cyrille.

Sociétés agricoles

Comme associations agricoles qui intéressent les municipalités, on relève dans le comté de l'Islet 14 Cercles agricoles qui groupent 637 membres, 8 Cercles de Fermières (313 membres), 4 Cercles de Jeunes Eleveurs (54 membres), 3 Cercles de Jeunes Agriculteurs (55 membres), 2 Cercles de l'U.C.C. (40 membres), 5 Syndicats coopératifs de beurrerie et fromagerie, 2 Caisses populaires, 2 Syndicats coopératifs de batteuse de mil et de trèfle, et 3 Sociétés Coopératives Agricoles de Beurrerie. Comme organismes qui concernent l'ensemble du comté, on compte en outre une Société d'Agriculture à laquelle sont fusionnés tous les Cercles Agricoles, un Syndicat d'éleveurs de chevaux et un Cercle d'aviculteurs (13 membres). Ces diverses associations fonctionnent bien et protègent les intérêts de la classe agricole.

Les trois sociétés coopératives sont celles de Ste-Louise, Ste-Perpétue et St-Adalbert; ces deux dernières existent depuis 1936. Elles s'occupent de la vente du beurre; seule la coopérative de Ste-Louise effectue en outre des achats pour ses membres. Ces sociétés devraient étendre leurs opérations à l'achat et à la vente d'autres produits. Leur rôle économique permettrait aux cultivateurs qui en sont membres de se libérer des commerçants de passage en organisant la vente des produits agricoles sur les grands marchés. La coopérative constitue pour le cultivateur un précieux auxiliaire qui lui permet de vendre à bon compte et de s'emparer directement des marchés de consommation. La fonction de la coopérative devrait aussi comprendre l'achat en commun des engrais, des moulées, de la chaux, des semences, etc.

Les caisses populaires, organisées par la loi des syndicats coopératifs de Québec, sont des sortes de mutuelles d'épargne et de crédit. Elles ne prêtent généralement qu'à leurs actionnaires, agriculteurs ou ouvriers, qui peuvent aussi verser leurs économies à un compte d'épargne. Les actions et les dépôts sont remboursables à demande. Les caisses populaires jouent donc un double rôle: celui de réservoir d'épargne et celui d'organisme de crédit pour les classes agricoles et industrielles.

Les deux Caisses populaires du comté sont celles de St-Marcel et de St-Jean Port-Joli, fondées respectivement en 1938 et en 1936. La première compte 110 sociétaires qui ont versé un capital de $1,008 sur lequel ils reçoivent un intérêt de 4%. En 1935, 270 prêts au montant de $4,222 ont été consentis aux membres; 130 déposants à qui on alloue 3% d'intérêt ont épargné $28,703.97.

La Caisse populaire de St-Jean Port-Joli a actuellement un actif de $13,500; durant l'année 1937, 87 déposants lui ont confié environ $10,000 d'épargnes alors que 19 cultivateurs lui ont emprunté $3,125. On alloue 1½% sur les dépôts, 2% sur les actions et on demande 6% d'intérêt sur les prêts. Cette société place le surplus de ses disponibilités à la Caisse centrale de Lévis et reçoit 3½% d'intérêt sur ces dépôts.

Conclusion

L'agriculture demeure donc une activité essentielle dans la vie économique du comté. Au cours de ce rapport, nous avons proposé diverses réformes agraires qui nous semblent opportunes et qui seraient susceptibles de relever le niveau de vie des cultivateurs. La rotation des cultures et la fertilisation des pâturages permanents sont les deux réformes les plus pressantes à appliquer; elles doivent faire l'objet d'une attention soutenue et d'une généralisation immédiate, compte tenu des conditions particulières du milieu où l'intérêt des cultivateurs commande de les pratiquer.

Dans une région agricole comme l'Islet, le rôle économique des agronomes revêt une importance capitale: de leur initiative et de leur compétence dépendent en bonne partie les progrès de l'agriculture. Le comté ne renferme actuellement qu'un seul agronome, ce qui est très insuffisant car il ne saurait s'occuper activement de toutes les paroisses à la fois. Pour mener une propagande effective, il faudrait un agronome pour les seules municipalités du littoral, un autre à Ste-Perpétue pour la partie est du plateau intérieur et un troisième à St-Cyrille pour la partie ouest. Le haut du comté disposerait donc de deux agronomes ayant chacun quatre municipalités à couvrir. Dans ces conditions, les cultivateurs pourraient réellement profiter de leurs conseils et subir graduellement une heureuse influence.

Quant à la colonisation, qui marque le prolongement de l'agriculture, il importe de développer d'abord les paroisses existantes et

procéder de proche en proche à l'ouverture de nouvelles terres. Dans chaque municipalité, il existe des terres abandonnées ou trop grandes pour être exploitées économiquement par le même paysan: ce sont celles-là qui conviendraient particulièrement bien à l'établissement des fils de cultivateurs. Lorsque les cadres des paroisses actuelles auront été remplis, on pourra alors songer à ouvrir de nouveaux centres, à fonder des colonies.

Mais le succès de la colonisation repose sur une classification préalable des lots à distribuer. Pour établir le colon, deux facteurs importent dans le choix du site: l'état du sol et l'état de la forêt. Ces deux ressources sont appelées à être exploitées simultanément, et c'est pourquoi on doit d'abord s'assurer qu'elles existent. L'idée de la colonisation répond sans doute à des motifs très louables, mais il faut faire preuve d'humanité et faciliter autant que possible les débuts ingrats du colon. De cette façon, on parviendra à assurer le prolongement normal de l'agriculture et le développement de régions nouvelles.

## 2) COLONISATION

Dans ce rapport général sur l'activité économique du comté de l'Islet, il ne saurait être question, à proprement parler, de colonisation puisqu'on ne rencontre aucune colonie organisée dans la région qui fait l'objet de la présente étude. C'est d'ailleurs pour cette raison qu'il nous était impossible de mener des enquêtes à ce sujet au cours de l'été 1938. Nous savons néanmoins qu'un fort mouvement de colonisation, stimulé par l'initiative gouvernementale, s'accentue de jour en jour et se manifeste dans presque tous les cantons du comté, notamment ceux d'Ashford, Dionne, Casgrain et Leverrier. Au chapitre des monographies économiques des municipalités du comté, nous avons considéré le problème de la colonisation chaque fois qu'il se présentait; à Tourville, par exemple, la moitié des exploitants du sol sont des colons établis depuis assez longtemps et qui réussissent difficilement à vivre. Et pour toutes les localités où se poursuit l'oeuvre de la colonisation, nous en avons déjà dit quelques mots dans les monographies. D'autre part, on nous affirme que dans le canton Dionne près d'une cinquantaine de colons se sont groupés en une nouvelle colonie au cours du mois de juillet 1938. Mais dans l'ensemble, il reste que les colons sont dispersés un peu partout, au hasard du défrichement. C'est pourquoi les renseignements sur place étaient impossibles à obtenir. Nous avons tenté de recourir, mais sans grands résultats, aux services des inspecteurs de la colonisation pour le comté. Les renseignements qu'on nous a fournis sont fort incomplets et ne permettent pas de donner une idée précise du problème de la colonisation dans l'Islet. Nous devons donc nous contenter de simples généralités sur la base des quelques données dont nous disposons.

Dans les cantons Dionne, Casgrain et Leverrier, on relève actuellement 92 colons ainsi répartis: 47 dans la nouvelle colonie du canton Dionne, 19 à St-Pamphile et 26 à St-Adalbert. Dans la municipalité de Tourville, il y a 36 colons qui exploitent le sol concurremment avec les cultivateurs ordinaires; ils ont chacun une dizaine d'acres de défrichées. Enfin, St-Damase et St-Cyrille comptent chacun un colon. A St-Marcel, il doit se trouver plusieurs colons mais nous n'avons obtenu aucun renseignement relatif à leur nombre et à leur degré d'avancement.

Dans l'ensemble du comté, on estime à 354 le nombre de lots sous billet de location, qui se répartissent dans les cantons suivants:

| | |
|---|---|
| Ashford | 75 |
| Fournier | 11 |
| Garneau | 85 |
| Lafontaine | 44 |
| Dionne | 56 |
| Casgrain | 17 |
| Leverrier | 19 |
| Arago | 25 |
| Beaubien | 7 |
| Lessard | 15 |
| | 354 |

De 1934 à 1937, il ressort du Rapport du Ministère de la Colonisation (1937) que 24 colons non groupés ont été établis dans les cantons suivants: Leverrier (18), Ashford (3), Arago (1), Dionne (1) et Garneau (1).

On nous affirme qu'on a l'intention de distribuer bientôt 75 lots dans Ashford, et 125 dans Dionne, Casgrain et Leverrier.

Les colons ont reçu en primes de défrichement et de premier labour un peu plus de $1750 durant l'année 1937. Le gouvernement a construit dans la même année pour $2,786 de ponts et chaussées; l'année précédente, 1936, les travaux de voirie représentaient plus de $10,000.

## 3) INDUSTRIES

### a) Industries dérivées de l'agriculture:

#### Beurreries et fromageries

L'industrie laitière est la principale activité des fermes de l'Islet, puisqu'elle rapporte à elle seule plus du tiers du revenu-argent du cultivateur. Elle approvisionne en lait et en crème 12 fabriques de beurre et 2 fromageries. La production de 1937 atteint 702,744 lbs de beurre et 99,440 lbs de fromage. La période d'opération couvre 12 mois par année dans la région du littoral et elle varie de 5½ à 9 mois dans le plateau intérieur. Le tableau suivant indique par municipalités, pour l'année 1937, les mois d'opération, le nombre de patrons et la production de chaque établissement du comté.

| MUNICIPALITES | EXPLOITANTS | Mois d'opération | No. de patrons | PRODUCTION Beurre (lbs) | PRODUCTION Fromage (lbs) |
|---|---|---|---|---|---|
| St-Jean Port-Joli | M. Alfred Dubé | 12 | 115 | 83,300 | -- |
| St-Aubert | M. Edmond Morneau | 12 | 185 | 80,000 | -- |
| St-Roch des Aulnaies | M. Lucien Pelletier | 12 | 80 | 96,650 | -- |
| St-Roch des Aulnaies | Syndicat d'Elgin Road | 8 | 105 | 68,600 | -- |
| Ste-Louise | S.C. de Ste-Louise | 6 | 55 | 37,000 | -- |
| Ste-Perpétue | S.C.A. de Ste-Perpétue | 6 | 76 | 24,613 | -- |
| Ste-Perpétue | S.F. de St-Léonard No 2 | 5 | 28 | -- | 29,400 |
| St-Pamphile | M. Jos. Caron | 9 | 176 | 98,938 | -- |
| Casgrain & Leverrier | S.C.A. de St-Adalbert | 6 | 50 | 24,822 | -- |
| Arago (St-Marcel) | S.F. de St-Marcel | 5½ | 60 | -- | 70,040 |
| St-Cyrille | S. de Beurrerie No 2 | 6 | 124 | 59,323 | -- |
| St-Eugène | M. Philias Kirouac | 9 | 78 | 27,546 | -- |
| Notre-Dame de B.-S. | S.B. de l'Islet-Station | 12 | 70 | 46,952 | -- |
| Village de Bon-Secours | M. F.-B. Boucher | 12 | 72 | 55,000 | -- |
| | | 120½ | 1274 | 702,744 | 99,440 |

Les matières qui ont servi à cette production comportent 8,682,346 lbs de lait et 956,817 lbs de crème. Le tableau de la page suivante montre la répartition de cette matière première ainsi que les divers débouchés de la production.

| MUNICIPALITES | MATIERES PREMIERES Lait | MATIERES PREMIERES Crème | DEBOUCHES Marché local | DEBOUCHES Coopérative Fédérée de Q. | DEBOUCHES Marchands de gros |
|---|---|---|---|---|---|
| | (lbs) | (lbs) | (lbs) | (lbs) | (lbs) |
| St-Jean Port-Joli | 699,507 | 143,057 | 33,300 | -- | 50,000 |
| St-Aubert | 305,358 | 205,040 | 20,000 | -- | 60,000 |
| St-Roch des Aulnaies | 898,709 | 137,478 | 30,000 | -- | 66,650 |
| St-Roch des Aulnaies | 1,022,562 | 69,352 | 6,500 | -- | 62,100 |
| Ste-Louise | 950,000 | -- | 639 | 36,361 | -- |
| Ste-Perpétue | -- | 60,168 | 14,813 | 9,800 | -- |
| Ste-Perpétue | 294,000 | -- | 7,500F. | 21,900F. | -- |
| St-Pamphile | 632,143 | 178,246 | 19,123 | 79,815 | -- |
| Casgrain et Leverrier | 272,252 | 29,140 | 8,652 | 16,170 | -- |

| MUNICIPALITES | MATIERES PREMIERES | | | DEBOUCHES | |
|---|---|---|---|---|---|
| | Lait | Crème | Marché local | Coopérative Fédérée de Q. | Marchands de gros |
| | (lbs) | (lbs) | (lbs) | (lbs) | (lbs) |
| Arago (St-Marcel) | 737,000 | -- | 3,840F. | 66,200F. | -- |
| St-Cyrille | 668,210 | 61,422 | 5,932 | 53,391 | -- |
| St-Eugène | 286,189 | 40,674 | 7,546 | 20,000 | -- |
| Notre-Dame de B.-S. | 708,616 | 32,240 | 20,000 | -- | 26,952 |
| Village de Bon-S. | 1,207,500 | -- | 24,000 | -- | 31,000 |
| | 8,682,346 | 956,817 | 190,505<br>11,340F. | 215,537<br>88,100F. | 296,702 |

Du point de vue des débouchés, le marché local absorbe 27.1% de la production de beurre et 11.4% de celle du fromage; les expéditions à la Coopérative Fédérée de Québec comportent d'autre part 30.7% du beurre et 88.6% du fromage, alors que la vente aux marchands de gros de Québec représente 42.2% du total de la production de beurre. Le marché de Québec, situé à quelque 60 milles, est donc le principal débouché de l'industrie laitière de l'Islet.

Par rapport à 1936, la production du beurre a augmenté de 3.6% et celle du fromage de 23.1%, ce qui est assez considérable. Cette industrie marque depuis 1932 des progrès sensibles et soutenus. Le tableau suivant montre pour les années 1932 à 1937 le développement de cette branche d'activité agricole.

| | 1932 | 1933 | 1934 | 1935 | 1936 | 1937 |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Fabriques de beurre | 13 | 12 | 12 | 12 | 12 | 12 |
| Fabriques de fromage | 2 | 2 | 2 | 2 | 2 | 2 |
| Nombre de patrons | 1138 | 1072 | 1200 | 1173 | 1100 | 1274 |
| Lbs de lait reçues | 7,536,269 | 6,968,890 | -- | -- | -- | 8,682,346 |
| Lbs de crème reçues | 805,904 | 775,132 | 537,187(a) | 567,238(a) | 578,403(a) | 956,817 |
| Beurre produit (lbs) | 588,030 | 572,554 | 626,867 | 668,684 | 678,042 | 702,744 |
| Fromage produit (lbs) | 86,685 | 67,677 | 75,092 | 72,825 | 80,747 | 99,440 |

(a) lbs de gras

La production des beurreries et des fromageries marque donc par rapport à 1932 une avance assez rapide. Mais la capacité de production de ces établissements laitiers est encore loin d'être atteinte puisque la période d'opération ne dure en moyenne que 8 à 9 mois par année, avec un ralentissement prononcé durant l'hiver. Les progrès de cette industrie reposent sur le développement de la production laitière. Les réformes que nous avons proposées au sujet de cette dernière sont donc celles qui provoqueront un essor considérable de l'industrie de la fabrication du beurre et du fromage. L'amélioration des pâturages par la fertilisation, la sélection du troupeau et une meilleure alimentation des vaches durant l'hiver permettront d'accroître rapidement les rendements laitiers, ce qui aura pour effet d'assurer aux beurreries et aux fromageries un approvisionnement abondant et régulier.

Les fabricants de beurre, réunis depuis peu en association, ont formé le projet de désigner à chacun une zone à exploiter. Les cultivateurs compris dans cette région déterminée deviendront les fournisseurs de la beurrerie. C'est là un excellent moyen de limiter la concurrence dans le recrutement des patrons et d'empêcher les fabricants d'empiéter sur la clientèle des uns et des autres. On espère aussi stabiliser le prix de revient et le prix de détail du beurre de façon à assurer à l'exploitant un salaire ou un profit raisonnable. En outre, on voudrait supprimer la concurrence du camion dans le transport des produits laitiers en nature vers les grandes villes, notamment Québec, parce que cette méthode enlève des patrons aux beurreries. Il s'agit avant tout d'assurer la régularité des approvisionnements en matières premières.

## Meuneries et moulanges

Le comté de l'Islet renferme actuellement 19 moulins à farine dont la plupart sont combinés à des scieries ou à des carderies. Ces moulanges fonctionnent irrégulièrement quelques mois par année, pendant la crue des eaux ou l'activité des récoltes. La production de 1937 atteint 131,850 minots de grains divers, près de 1,000 tonnes de moulées alimentaires destinées au bétail et une soixantaine de tonnes de foin moulu, ce qui est une notable proportion de la récolte des grandes cultures. La production de la farine de blé n'est importante qu'a St-Jean Port-Joli, St-Roch des Aulnaies et Ste-Louise; ailleurs, la quasi-totalité des grains moulus est destinée à l'engraissement du bétail. Les grains mélangés sont presque toujours préparés par les cultivateurs eux-mêmes suivant des proportions variables: ils comprennent surtout l'avoine, puis l'orge, le seigle et le sarrasin.

L'industrie de la minoterie, quoique assez développée, ne suffit pas encore aux besoins d'alimentation de la population et des animaux. Dans le cas de la farine de blé, les achats des municipalités au dehors atteignent près de 1,000 tonnes par année; toutes les localités achètent également des moulées alimentaires pour quelque 900 tonnes par année. La production de la farine de blé est susceptible d'augmenter avec l'extension des emblavures et l'installation de meuneries modernes. Quant aux moulées, on en réduira les importations en favorisant davantage les mélanges de grains et l'établissement de moulanges bien outillées.

Le tableau de la page suivante indique, pour l'année 1937, le nom des exploitants, le nombre d'employés et la production des meuneries du comté.

Les moulins à farine les plus importants, en raison de leur production, sont donc ceux de MM. Achille Hudon (85,000 minots), David Picard (19,200 minots), Alfred Couillard (10,000 minots) et Roland Caron (500,000 lbs); ces quatre meuneries, établies depuis fort longtemps, fonctionnent à l'eau. Les autres moulanges du comté ont des productions irrégulières et peu considérables. Tous ces établissements travaillent à commission pour le compte des cultivateurs et retiennent généralement le dixième du grain apporté au moulin.

## Carderies

On relève dans le comté 6 carderies en opération et une autre momentanément arrêtée. Toutes sont combinées à des moulins à farine; elles cardent la laine pour le compte des cultivateurs moyennant une commission de 5 à 6 cents la livre. Le tableau suivant donne pour 1937 la production estimée de ces établissements.

| Municipalités | Exploitants | Production (laine cardée en lbs) |
|---|---|---|
| St-Jean Port-Joli | Achille Hudon | 5,000 |
| St-Aubert | Jos. Beaulieu | 1,000 |
| St-Aubert | Emile Bernier | 4,000 |
| Ste-Perpétue | Auguste Dubé | 6,000 |
| St-Pamphile | Alcide Gagnon | 3,000 |
| St-Cyrille | Alfred Couillard | (disparus) |
| Notre-Dame de B.-S. | Ernest St-Pierre | 2,000 |
| | | 21,000 |

Il peut sembler curieux que 4 carderies sur 6 soient situées dans la région du littoral, quand on sait que l'élevage du mouton concerne surtout les municipalités de l'intérieur. Cela est dû au fait que ces petites industries existaient bien avant que les paroisses du plateau fussent ouvertes à l'agriculture. Ce sont de vieilles carderies, logées dans des bâtiments de pierre, et dont la durée est quasi illimitée en autant qu'on renouvelle régulièrement l'outillage.

## PRODUCTION DES MEUNERIES ET DES MOULANGES

### - COMTE DE L'ISLET -

### -1937-

| MUNICIPALITES | EXPLOITANTS | Mois d'opération | Employés | BLE | AVOINE | ORGE ET SEIGLE | GRAINS MELANGES | FOIN MOULU |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| St-Jean Port-Joli | Achille Hudon | 12 | 3 | 10,000Mts | -- | -- | 75,000Mts | 40,000 lbs |
| St-Aubert | Emile Bernier | 6 | 2 | (a)20,000lbs | -- | -- | (b)300,000lbs | -- |
| St-Aubert | Jos. Beaulieu | 10 | 2 | -- | -- | -- | 400Mts | -- |
| St-Roch des Aulnaies | Roland Caron | 12 | - | -- | -- | -- | (b)500,000lbs | 40 à 50 T. |
| Ste-Louise | David Picard | 8 | - | 1,200Mts | 10,000Mts | 8,000Mts | -- | -- |
| Ste-Louise | Camille Lord | 12 | - | -- | -- | -- | 2,500Mts | -- |
| Ashford (St-Damase) | Xavier Giasson | 6 | - | -- | -- | -- | (b) 25,000lbs | -- |
| Ste-Perpétue | Auguste Dubé | 2 | - | -- | -- | -- | (b)250,000lbs | -- |
| Ste-Perpétue | Philias Chouinard | 2 | - | -- | -- | -- | (b)150,000lbs | 2,000lbs |
| St-Pamphile | Odilon Dubé | 3 | 2 | -- | -- | -- | (b)360,000lbs | -- |
| St-Pamphile | Jos. Gagnon | 4 | 3 | -- | -- | -- | (b)162,000lbs | -- |
| St-Pamphile | Albert Caron | 1 | 3 | -- | -- | -- | (b) 90,000lbs | -- |
| St-Pamphile | Alcide Gagnon | 5 | - | (a) 8,000lbs | -- | -- | (b) 75,000lbs | -- |
| St-Adalbert | François Leclerc | 2 | - | -- | -- | -- | 2,500Mts | -- |
| Arago (St-Marcel) | J.Ernest Thibault | 2 | - | -- | -- | -- | 2,500Mts | -- |
| St-Cyrille | Alfred Couillard | 12 | 2 | -- | -- | -- | 10,000Mts | -- |
| St-Cyrille | Joseph Harton | 3 | - | -- | -- | -- | 1,500Mts | -- |
| St-Eugène | Lauréat Caron | 1 | - | -- | -- | -- | 250Mts | -- |
| Notre-Dame de B.-S. | Ernest St-Pierre | 7 | - | -- | -- | -- | 8,000Mts | -- |
| | | 110 | 17 | 11,200Mts | 10,000Mts | 8,000Mts | 102,650Mts | 42,00 lbs |
| | | | | (a) 28,000lbs | | | (b)1,912,000lbs | 40 à 50 T. |

(a) Farine de blé

(b) Moulées alimentaires destinées au bétail

Tanneries

Le comté renferme 3 tanneries qui traitent environ 7,500 peaux par an. Ce sont celles de MM. C.-E. Bouchard, de St-Roch des Aulnaies, Camille Couillard et Emile Boucher, de St-Jean Port-Joli. Ces entreprises fonctionnent pour le compte des cultivateurs et tannent les peaux à commission. Elles éprouvent de la difficulté à se faire payer l'opération du tannage et gardent souvent pendant des années des stocks de cuir que les cultivateurs ne viennent pas chercher faute d'argent.

Seul l'établissement de M. Bouchard accuse une production intéressante car, en plus du tannage, il fabrique des harnais complets, des colliers de trait et des bottes de travail. Cette industrie est outillée pour manufacturer des quantités considérables de ces articles; mais elle ne trouve pas aisément de débouchés. C'est que le capital roulant de l'entreprise est insuffisant pour accorder du crédit à la clientèle. Voilà un exemple qui justifierait, comme bien d'autres, le prêt industriel à la petite entreprise.

b) Industrie du bois

Scieries

La forêt constitue, après la terre, la seule grande ressource naturelle du comté de L'Islet. Quoique soumise depuis plus d'un siècle à des coupes successives, elle demeure encore, grâce à une puissance de génération remarquable, une matière première abondante surtout dans la région du plateau intérieur. Les paroisses du littoral, au contraire, sont presque complètement déboisées; c'est pourquoi les cultivateurs de ces localités possèdent des terres à bois dans les municipalités de l'intérieur. Les paysans du haut de comté comptent sur cette ressource pour arrondir le revenu de leurs fermes, lequel ne suffit pas toujours à leurs besoins essentiels. Les chantiers et le travail du bois dans les moulins sont une forme d'activité économique qui a longtemps prévalu sur l'agriculture. Durant les années 1921 à 1931, période de prospérité pour l'industrie forestière, les coupes se sont pratiquées avec furie, tant par les particuliers que par les industriels. Mais par suite de la crise et de la mévente des produits forestiers, quelques-unes des plus grandes scieries ont dû cesser leurs opérations. Désormais, la population du haut du comté doit se tourner davantage vers l'agriculture car la forêt ne rapporte plus autant. La diminution de cette activité industrielle aura l'avantage de faire progresser l'agriculture La forêt demeurera toujours cependant une ressource complémentaire, où les paysans puiseront un revenu régulier et indispensable. Mais pour cela, les coupes devront être organisées d'une façon rationnelle, sous la direction d'un ingénieur forestier autant que possible. Les réserves cantonales actuelles devront être agrandies au profit des cultivateurs et des colons qui pourront ainsi compter sur une source d'approvisionnement abondante et surtout régulière. La régularité des revenus forestiers, voilà ce qu'il faut obtenir pour l'ensemble des paysans.

L'industrie forestière est une activité saisonnière qui revêt encore dans L'Islet une notable importance. En 1938, on relève 46 moulins à scie dont la production totale dépasse 14 millions de pieds. L'opération du sciage dure seulement quelques mois par année, pendant l'été généralement; à ce moment, près de 200 journaliers sont occupés dans les moulins du comté. Ceux-ci sont pour la plupart des établissements de faible capacité qui débitent le bois à commission pour le compte des cultivateurs Rares sont les scieries dont la production dépasse un million de pieds: on n'en compte que trois, à Ste-Perpétue et St-Pamphile.

La matière première provient de quatre sources différentes: une bonne partie est coupée sur les terres et les lots patentés appartenant aux cultivateurs; puis les lots sous billet de location, les forêts privées et les terres de la Couronne founissent le reste du bois.

La production des scieries en 1937 comporte au total environ 11,276,521 p.m.p. de planches et de madriers; 19,907,000 bardeaux; 1,600,000 lattes à crépir; 18,195 traverses de chemin de fer et 3,000 poteaux télégraphiques.

Dans l'ensemble, la valeur de cette production dépasse $300,000. C'est ce que montre le tableau de la page suivante, lequel indique la production de chaque municipalité de comté. On remarquera que c'est surtout dans le haut du comté que cette industrie est la plus active, notamment à Ste-Perpétue et St-Pamphile. En effet, ces deux localités produisent à elles seules près de 41.4% du sciage, 81.4% du bardeau, 68.8% des lattes, 94% des traverses et la totalité des poteaux. Le sciage à commission, pour l'ensemble du comté, absorbe 64.4% des planches et des madriers, 24.6% du bardeau, et 68.9% des traverses. Sauf une couple d'entreprises qui produisent pour leur propre compte, les moulins à scie du comté existent d'abord en fonction des besoins des cultivateurs. Ceux-ci font scier leur bois et revendent ensuite à des commerçants la partie qui n'est pas destinée à la consommation sur place.

Le planage des planches et des madriers porte sur quelque 775,000 p.m.p. et se fait surtout à commission. Cette opération se pratique dans presque toutes les municipalités, mais elle est surtout importante à Ste-Perpétue et à St-Pamphile où on traite ainsi près de 420,000 p.m.p. de bois par année.

Du point de vue des débouchés, la production des scieries s'écoule uniquement sur les marchés de la province, principalement Québec et Montréal, sauf quelque 6,000,000 de bardeaux expédiés en Ontario. Le deuxième tableau dressé pour 1937, indique par municipalités la répartition de la production par rapport aux divers marchés de vente. Le marché local absorbe environ 3,858,521 p.m.p. et 1, 807,000 bardeaux mais il est évident que ce chiffre dépasse de beaucoup les besoins de la consommation locale. En réalité, la majeure partie de cette production est revendue à des commerçants de bois de la région. De même , l'importance attribuée au marché régional semble exagérée; en fait, une faible partie est destinée aux industries de l'Islet-Station et le reste est expédié sur les grands marchés de la province par l'intermédiaire de commerçants de bois. En définitive, la production des scieries est toute vendue sur les marchés de Québec, de Montréal et de Trois-Rivières, sauf une légère partie destinée à la consommation locale et régionale.

Ateliers de menuiserie

Le comté renferme aussi une vingtaine d'établissements où l'on travaille le bois. Ce sont des ateliers de menuiserie qui produisent, généralement sur commande, des portes et des châssis, des chaises, des armoires, des moulures diverses et des pièces découpées; puis des industries plus spécialisées qui fabriquent des métiers à tisser, des rouets, des cercueils, des ornements d'église, des meubles, des paniers à fruits, etc. Cette activité artisanale se pratique dans les villages surtout pour le compte de la clientèle locale, sauf dans le cas de trois ou quatre entreprises qui écoulent leurs produits à travers toute la province. Dans l'ensemble, cette forme d'activité ne présente pas les caractères qui distinguent la véritable industrie; il s'agit plutôt d'artisanat qui mènera graduellement vers un mode industriel plus élaboré.

| MUNICIPALITES | Scie-ries | Em-plo-yés | PRODUCTION PROPRE | | | PRODUCTION A COMMISSION | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | Sciage p.m.p. | Bardeaux | Divers | Sciage p.m.p. | Bardeaux | Divers |
| ST-AUBERT | 7 | 18 | 20,000 | ---- | ---- | 545,000 | 55,000 | ---- |
| ST-ROCH-DES-AULNAIES | 1 | -- | --- | ---- | ---- | 60,000 | ---- | ---- |
| STE-LOUISE | 1 | 3 | --- | ---- | ---- | 100,000 | ---- | ---- |
| ASHFORD (St-Damase) | 4 | 16 | 750,000 | ---- | ---- | 1,525,000 | 50,000 | ---- |
| TOURVILLE | 1 | -- | 20,000 | ---- | ---- | 150,000 | ---- | ---- |
| STE-PERPETUE | 5 | 42 à 52 | 660,000 | 6,600,000 | 600,000 lattes<br>1,600 trav. | 1,300,000 | 1,550,000 | ---- |
| ST PAMPHILE | 5 | 31 à 35 | 1,660,000 | 6,100,000 | 500,000 lattes<br>4,000 trav.<br>3,000 pot. | 1,100,000 | 1,950,000 | 11,500 trav. |
| CASGRAIN & LEVERRIER (St-Adalbert | 4 | 10 | 200,000 | 800,000 | 500,000 lattes<br>50 trav. | 599,000 | 280,000 | 800 trav. |
| ARAGO (St-Marcel) | 5 | 17 | 125,000 | 857,000 | ---- | 237,000 | 375,000 | 145 trav. |
| ST-CYRILLE | 6 | 31 | 508,000 | 650,000 | ---- | 702,000 | 620,000 | 100 trav. |
| ST-EUGENE | 5 | 23 | 30,000 | ---- | ---- | 930,521 | 20,000 | ---- |
| NOTRE-DAME-DE-B.-S. | 2 | -- | 35,000 | ---- | ---- | 20,000 | ---- | ---- |
| | 46 | 191 à 205 | 4,008,000 | 15,007,000 | 1,600,000 lattes<br>5,650 trav.<br>3,000 pot. | 7,268,521 | 4,900,000 | 12,545 trav. |

| MUNICIPALITES | MARCHE LOCAL | | MARCHANDS DE LA REGION | | MARCHANDS DE GROS DE LA PROVINCE | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | Sciage p.m.p. | Bardeaux | Sciage p.m.p. | Divers | Sciage p.m.p. | Bardeaux | Divers |
| ST-AUBERT | 565,000 | 55,000 | ---- | ---- | ---- | ---- | ---- |
| ST-ROCH-DES-AULNAIES | 60,000 | ---- | ---- | ---- | ---- | ---- | ---- |
| STE-LOUISE | 100,000 | ---- | ---- | ---- | ---- | ---- | ---- |
| ASHFORD (St-Damase) | 375,000 | 50,000 | 1,900,000 | ---- | ---- | ---- | ---- |
| TOURVILLE | 170,000 | ---- | ---- | ---- | ---- | ---- | ---- |
| STE-PERPETUE | 300,000 | 350,000 | ---- | ---- | 1,660,000 | 7,800,000 | 600,000 lattes<br>1,600 trav |
| ST-PAMPHILE | 1,010,000 | 950,000 | 150,000 | 10,000 trav. | 1,600,000 | (1)7,100,000 | 500,000 lattes<br>5,500 trav.<br>3,000 pot. |
| CASGRAIN & LEVERRIER (St-Adalbert) | 113,000 | 80,000 | 100,000 | 800,000 bard. | 586,000 | 200,000 | 500,000 lattes<br>850 trav. |
| ARAGO (St-Marcel) | 212,000 | 132,000 | 150,000 | 1,100,000 bard.<br>145 trav | ---- | ---- | ---- |
| ST-CYRILLE | 363,000 | 170,000 | 347,000 | 500,000 bard.<br>100 trav. | 500,000 | 600,000 | ---- |
| ST-EUGENE | 535,521 | 20,000 | 425,000 | ---- | ---- | ---- | ---- |
| NOTRE-DAME-DE-B.-S. | 55,000 | ---- | ---- | ---- | ---- | ---- | ---- |
| | 3,858,521 | 1,807,000 | 3,072,000 | 2,400,000 bard.<br>10,245 trav. | 4,346,000 | 15,700,000 | 1,600,000 lattes<br>7,950 trav.<br>3,000 pot. |

(1) Dont 6,000,000 en Ontario.

c) Autres industries

Le comté de L'Islet n'est pas une région industrielle, du moins au sens où l'on entend ordinairement ce mot. On relève cependant une petite agglomération industrielle à L'Islet-Station, qui doit son succès à un ensemble de facteurs favorables à l'industrie: présence de matière première ( argile), facilités de transport, taxes peu élevées, main-d'oeuvre habile et laborieuse. Ce centre compte actuellement trois grosses industries et plusieurs petits établissements secondaires. Le succès grandissant de la plus importante de ces entreprises, La Fonderie de L'Islet Ltée, permet d'augurer pour cette localité un développement industriel rapide. A elle seule, cette industrie occupe à l'année près de 150 ouvriers, qui se recrutent surtout à l'Islet et à St-Eugène. Puis, deux usines de produits de l'argile, La Cie de Briques Panet Ltée et la Citadel Brick Ltd., emploient une cinquantaine de journaliers pendant trois mois par année. Les autres établissements comprennent des ateliers de menuiserie, une manufacture de cercueils, un atelier de fabrication d'outillage industriel, un atelier de fabrication de monuments funéraires, etc. Dans l'ensemble, ces diverses industries constituent une activité qui emploie 200 à 225 ouvriers, soit autant que toutes les scieries du comté; mais il est à remarquer que celles-là fonctionnent à l'année ( sauf les deux usines de produits de l'argile), alors que l'industrie du sciage est saisonnière.

Il n'y a guère qu'à L'Islet-Station que l'on rencontre un noyau industriel important. Ailleurs, il n'existe aucune industrie en dehors des activités déjà mentionnées ( beurreries, fromageries, moulanges carderies, tanneries, scieries et ateliers de menuiseries). Nous référons donc aux monographies particulières de chaque municipalité pour de plus amples détails sur ces diverses activités industrielles.

## 4) TRANSPORTS

Trois modes de transport qui se font mutuellement concurrence, la navigation, le chemin de fer et le camion, - contribuant à desservir la population du comté. Divers courants commerciaux relient les principales localités de L'Islet aux marchés d'approvisionnement et de vente de la province, notamment Québec et Montréal. Le comté communique donc avec l'extérieur par plusieurs moyens de transport qui facilitent ainsi la régularité des échanges.

### Navigation

L'importance du cabotage a beaucoup décru avec la concurrence de la voie ferrée et du camion. La raison de cette décadence de la vie maritime dans le comté de L'Islet est bien simple: c'est la proximité du marché de Québec, lequel on atteint aussi rapidement et aussi économiquement par camion que par bateau. Depuis une dizaine d'années, la diminution du trafic maritime s'est accélérée avec la construction et l'amélioration des grandes routes et le développement de l'automobile. L'activité des ports du comté est désormais chose du passé. Il y a bien encore quelques goélettes, venues de Québec, qui se risquent à accoster les quais grâce à leur faible tirant d'eau; leur principal rôle se réduit à apporter des marchandises générales, et à remporter un peu de bois et de pommes de terre. D'ailleurs, ce mince trafic de l'estuaire tend de plus en plus à disparaître; on peut dire que le camion a presque complètement supprimé le cabotage dans cette région trop proche de Québec. Les récentes tentatives du gouvernement fédéral faites pour ranimer l'activité des ports,- réparation et allongement des quais, dragage, construction de brise-lames, etc.,-demeurent infructueuses; le volume du trafic maritime ne semble pas pour tout cela vouloir augmenter de sitôt.

Les quais actuellement fréquentés par les goélettes dans le comté sont ceux du village de Bon-Secours, de St-Jean-Port-Joli et de St-Roch-des-Aulnaies (1). On compte en outre deux havres secondaires presque abandonnés, ceux de Trois-Saumons et de l'Anse-à-Gilles. Quoique en excellent état, ces quais permettent difficilement de recevoir plus de deux navires à la fois. La saison de navigation dure généralement huit mois par année, soit du début d'avril à la fin de novembre. Pendant ce temps, quelques goélettes desservent régulièrement les ports, à peu près à tous les quinze jours. Le service régulier de cabotage ne compte guère plus de cinq goélettes qui viennent de Québec et parfois de Montréal. Plusieurs autres petits navires transportent occasionnellement des marchandises générales ou des produits forestiers, et fréquentent irrégulièrement les ports du comté.

Faute de statistiques précises, il est extrêmement difficile d'apprécier le volume annuel du trafic maritime. Une approximation grossière, basée sur divers renseignements que nous avons recueillis de quelques capitaines de goélettes ou de gardiens de quais, établirait pour une année moyenne un commerce global de 5,650 tonnes de marchandises, soit près de 6% seulement du volume total de la circulation ferroviaire en 1937. De ce chiffre, les arrivages comportent environ 1,950 tonnes de marchandises générales: sucre et farine en sacs, conserves alimentaires, moulées, quincaillerie, mélasse en barils, etc. Les expéditions comprennent quelque 3,700 tonnes de produits forestiers (bois à pâte surtout et bois de sciage), de produits agricoles (pommes de terre presque uniquement), et de produits industriels (brique, tuile et terracota). Les arrivées de marchandises sont destinées surtout aux municipalités du littoral; les expéditions proviennent en bonne partie des localités de l'intérieur, notamment dans le cas des produits forestiers qui constituent plus de 80% du total.

Le commerce par mer demeure donc très secondaire comparativement à celui des chemins de fer. Sans complètement disparaître de l'activité des transports, la navigation restera toujours un moyen de communication de moins en moins utilisé et qui ne servira qu'occasionnellement de complément au camion et à la voie ferrée. Désormais, les axes de l'activité commerciale de toute la région de L'Islet sont la grande route et le chemin de fer.

Chemins de fer

Deux lignes ferroviaires, exploitées par l'Etat, parcourent le comté de L'Islet dans une direction à peu près parallèle à l'estuaire du St-Laurent; l'Intercolonial, en bordure du littoral, couvre une longueur d'environ 25 milles à l'intérieur du comté, et le Transcontinental National, situé sur le plateau intérieur, a une étendue de quelque 33 milles dans la région.

La plus ancienne de ces deux lignes, l'Intercolonial, fut construite dans l'Islet vers 1855. Elle passe à une distance moyenne de 2 à 3 milles du fleuve. Les gares sont, d'ouest en est: l'Anse-à- Gilles, l'Islet-Station, Trois-Saumons, St-Jean-Port-Joli, Elgin Road et Ste-Louise. Cette voie ferrée dessert toutes les municipalités des basses terres et celles qui sont situées immédiatement en bordure du plateau. La plupart sont localisées dans un rayon d'environ 4 ou 5 milles de la gare.

La deuxième ligne, le Transcontinental National, fut terminée vers 1913,. Elle relie Québec à Moncton, et fait partie du réseau des chemins de fer nationaux du Canada. Les trains arrêtent aux gares suivantes: Bras d'Apic, Monk et Lafontaine (1). Ce sont là des noms officiels qui chachent l'identité des municipalités desservies, soit respectivement St-Cyrille, Tourville et Ste-Perpétue.

Le volume total du trafic ferroviaire, pour l'année 1937, atteint pour l'ensemble du comté 92,640 tonnes, soit 20,896 tonnes à l'entrée et 71,744 tonnes à la sortie. Les réceptions de marchandises comportent surtout des produits généraux destinés aux magasins et des matières premières demandées par les industries de l'Islet-Station. Les expéditions sont formées dans une proportion de 94% de produits forestiers: bois à pâte, bois de sciage, bardeaux, lattes, traverses et poteaux, etc. Le tableau de la page suivante, établi pour 1937, montre par municipalités le volume du trafic ferroviaire et le nombre de voyageurs qui ont acheté des billets aux divers gares.

(1) Pour de plus amples détails sur chacun de ces ports, Cf. monographies de ces localités.

(1) Autres gares secondaires: Beaubien, Odel, Bérubé et Daly.

TRAFIC FERROVIAIRE ET NOMBRE DE VOYAGEURS

COMTE DE L'ISLET

-1937-

| MUNICIPALITES | RECEPTIONS | | EXPEDITIONS | | | | NOMBRE DE VOYAGEURS PARTANTS EN 1937 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | Marchandises générales | Matières premières industr. | Produits agricoles | Produits forestiers | Produits industriels | Divers | |
| | (tonnes) | (tonnes) | (tonnes) | (tonnes) | (tonnes) | (tonnes) | |
| ST-JEAN-PORT-JOLI | 5,620 | ---- | 23 | 4,950 | ---- | 87 | 4,287 |
| ST-ROCH-DES-AULNAIES (gare de Ste-Louise) | 1,000 | ---- | 610 | 2,500 | ---- | -- | 2,333 |
| TOURVILLE (gare Monk) | 1,500 | ---- | --- | 12,000 | ---- | -- | 1,346 |
| STE-PERPETUE (gare Lafontaine) | 1,445 | ---- | 350 | 40,419 | ---- | -- | 1,347 |
| ST-CYRILLE (gare Bras d'Apic) | 202 | ---- | 75 | 5,895 | ---- | -- | 720 |
| NOTRE-DAME-DE-B.-S. (gare L'Islet-Station) | 1,524 | 9,605 | 17 | 1,965 | 2,767 | 86 | 5,326 |
| | 11,291 | 9,605 | 1,075 | 67,729 | 2,767 | 173 | 15,359 |

Les chiffres que nous reproduisons ici ont été soigneusement compilés sur place grâce à la collaboration unanime des chefs de gare; ils constituent des statistiques exactes qui concernent les 13 gares du comté.

C'est donc surtout l'industrie forestière qui alimente le trafic des chemins de fer dans le comté de L'Islet. Le centre le plus important, Ste-Perpétue, expédie à lui seul plus de 56% du total; l'activité ferroviaire occupe beaucoup de gens à cet endroit et influe sur toute l'économie de la région. Puis viennent Tourville et St-Cyrille, qui comptent une industrie du bois développée et qui contribuent respectivement dans une proportion de 16,7% et 8.3% aux expéditions du comté. Seule la localité de L'Islet-Station déroge à cette uniformité générale là, les expéditions comportent d'abord des produits industriels (poêles, fournaises, brique, etc.) et ensuite du bois à pâte. Dans l'ensemble, le bois constitue le grand article d'exportation, celui qui accapare la majeure partie du trafic ferroviaire.

Depuis une dizaine d'années, la concurrence du camion a fortement contribué à la diminution du volume du commerce par chemin de fer, surtout en ce qui concerne le transport des marchandises dites générales et le bois. Les camions chargent au delà de leur capacité ne peuvent ainsi rivaliser avantageusement avec la voie ferrée. Sans connaître l'ampleur de cette concurrence, on nous affirme à certains endroits que le volume du trafic a diminué de 30 à 40 et même 50% depuis que le camion est un mode de transport communément utilisé.

De même, la concurrence des autobus est particulièrement active dans le service des voyageurs. Dans presque toutes les gares, on a confirmé le fait que le nombre des voyageurs diminue de moitié pendant la saison d'été, i.e. précisément celle où fonctionnent les autobus. Plusieurs soutiennent, à bon droit, que le voyage par autobus coûte moins cher, est plus commode et comporte autant de sécurité que le trajet par chemin de fer. Et c'est ce qui explique la popularité de ce mode de transport.

Routes

Le réseau routier de comté comprend d'abord la grande route régionale no 2, qui fait désormais partie de la route Trans-Canada, et qui passe par les paroisses du littoral. Puis, à l'intérieur du plateau, le chemin Taché traverse les cantons Arago, Garneau et Lafontaine; ce chemin construit vers 1858, part de Buckland ( comté de Bellechasse ) et se rend au chemin Matapédia.

Deux autres artères principales se dirigent du fleuve vers l'intérieur. La première relie St-Jean-Port-Joli à St-Pamphile presqu'en droite ligne: c'est la route Elgin, tracée en 1852 par l'arpenteur Fournier; la seconde va du village de Bon-Secours à St-Alalbert: c'est le chemin Arago, continué lui-même par la route des Commissaires.

Plusieurs autres routes et chemins vicinaux de moindre importance assurent les communications à l'intérieur du comté. Divers services d'autobus et de camionnage utilisent ce réseau routier pour desservir la population de L'Islet.

1) Voyageurs

Trois lignes d'autobus assurent régulièrement le transport des voyageurs à l'intérieur du comté. La première relie Rivière-du-Loup à Lévis et passe par les paroisses du littoral; elle est exploitée par M. Lemelin, de Montmagny, et effectue deux aller-retour quotidiens. La seconde, exploitée par M. Legendre, également de Montmagny, va de St-Aubert à Lévis et dessert les municipalités situées immédiatement en bordure du plateau; le service comprend un aller-retour quotidien.

Enfin, la troisième, c'est un service de taxi-autobus qui effectue un aller-retour quotidien. dans le circuit St-Jean-Port-Joli - St-Pamphile. Ces diverses lignes fonctionnent tant que les routes sont ouvertes à la circulation, soit à peu près du début de mai à la fin de novembre. Mais les chemins de fer souffrent de cette concurrence: cependant, en définitive c'est l'usager qui en profite et c'est précisément ce que l'on doit rechercher.

Dans les municipalités qui ne sont pas desservies par des lignes d'autobus, le postillon qui transporte le courrier d'une localité à l'autre prend aussi des passagers. Ainsi, on a divers services rudimentaires qui assurent le transport des voyageurs dans la région du comté où l'autobus ne passe pas: St-Pamphile à St-Adalbert, tous les jours; St-Adalbert à Ste-Lucie ( Montmagny ), trois fois par semaine; St-Marcel à Bras d'Apic et St-Cyrille, également trois fois par semaine; et St-Cyrille à L'Islet-Station, deux fois par jour. Ces services fonctionnent à l'année,

On compte aussi dans chaque municipalité quelques taxis préposés au transport des voyageurs.

2) Marchandises

Le comté est desservi par plusieurs services de camionnage public qui ont comme destination Lévis ou Québec. Le tableau de la page suivante montre la liste des principaux camionneurs que nous avons relevés dans L'Islet, ainsi que la région qu'ils couvrent et la périodicité du transport. Ces divers services fonctionnent tant que les routes sont ouvertes à la circulation, soit du mois de mai au mois de novembre.

L'objet du transport par camion, c'est de vendre à Québec des produits forestiers ( planches, madriers, bardeaux, etc.) des pommes de terre, du beurre et quelquefois de la crême, et de rapporter des marchandises générales destinées aux marchands et aux particuliers du comté. Certains camionneurs, pour le seul prix du transport, achètent des marchandises au prix du gros pour le compte des particuliers, ce qui constitue à l'égard des marchands généraux des villages une concurrence injuste et déloyale. La plupart des camionneurs chargent au delà de leur capacité de transport, et c'est le seul moyen pour eux de rencontrer leurs dépenses; mais ils détérioront ainsi les grandes routes et nuisent au trafic des voyageurs.

L'extrême souplesse et la rapidité du camion doublent l'efficacité des échanges commerciaux. En outre, le bon marché de ce mode de transport, qui livre la marchandise à domicile, contribue à faire délaisser la voie ferrée ou la navigation partout où cela est possible. Pour fins de comparaison entre les taux de transport par camion et par chemin de fer, on consultera avantageusement la monographie de la municipalité de Tourville. Le bon marche du camion provient moins de la concurrence opposée au chemin de fer que de la lutte que se font entre eux les camionneurs. C'est pour cette raison que les entreprises de camionnage sont rarement payantes.

Doit-on soumettre les tarifs de ce mode de transport à une réglementation sévère ? Mieux vaudrait, à ce prix, tenter d'obtenir d'abord de l'administration des chemins de fer nationaux une réduction notable des taux de fret, car les cultivateurs éprouvent bien souvent des difficultés à écouler leurs produits, même sur le marché de Québec, en raison de frais de transport trop élevés. Mais une surveillance sévère s'impose en ce qui concerne la charge maximum des camions, la service exploité, les heures de travail et les salaires, l'assurance obligatoire pour couvrir les risques d'accident. Cependant, il ne faudrait pas pousser ce contrôle trop loin de crainte de paralyser complètement ce mode de transport, lequel répond aux besoins de la population et rend d'appréciables services.

SERVICES DE CAMIONNAGE PUBLIC

| EXPLOITANTS | LIEUX D'ORIGINE | CIRCUIT DU SERVICE | PERIODICITE DU SERVICE |
|---|---|---|---|
| Xavier Bélanger | St-Jean-Port-Joli | St-Pamphile à Québec | 2 à 3 fois par semaine |
| Léonce Marier | Ste-Louise | Ste-Anne-de-la-P. à Lévis | 3 " " " |
| M. Poitevin | Ste-Anne-de-la-Poc. | Ste-Anne-de-la-P. à Lévis | 3 " " " |
| Philias Chouinard, fils | Ste-Perpétue | St-Pamphile à Québec | 2 " " " |
| Amédée Leclerc | St-Adalbert | St-Adalbert à Québec | 2 " " " |
| Edouard Mercier | St-Marcel | St-Marcel à Québec | 1 " " " |
| Sigefrois Mathieu | St-Marcel | St-Marcel à Québec | 1 " " " |
| Octave Richard | St-Cyrille | St-Cyrille à Québec | 2 " " " |
| Damase Lord | St-Cyrille | St-Cyrille à Québec | 2 " " " |
| Girard Gagné | St-Cyrille | St-Cyrille à Québec | 1 " " " |
| A. Fortin | St-Cyrille | Région seulement | Occasionnellement |
| Thomas Cloutier | L'Islet-Station | L'Islet-Station à Québec | Tous les jours |

On relève en outre, dans plusieurs municipalités du comté, de nombreux camions qui servent aux travaux de voirie ou qui transportent du bois vers les principaux points d'expédition par chemin de fer ou bateau. Il nous est impossible de connaître la liste complète de ces camions, car il s'agit la plupart du temps de camionnage effectué pour le seul compte des exploitants.

Les marchands de passage et les colporteurs qui viennent vendre des produits dans le comté sont assez nombreux. Nous avons dressé une liste sommaire des principaux marchands à la page suivante. Cette liste, qui s'applique à l'ensemble du comté, est forcément incomplète car nous n'avons pu relever tous les noms de vendeurs qui parcourent le comté. Mais elle est suffisante pour donner une idée générale de cette forme de commerce ambulant. Il est à remarquer toutefois que la plupart de ces marchands fréquentent surtout les municipalités du littoral et celles qui ne sont pas situées trop loin à l'intérieur des terres. Dans le haut du comté, ils viennent en moins grand nombre et plus irrégulièrement. Certains, d'autre part, ne concernent que quelques municipalités.

Tous ces marchands, sauf les colporteurs de tissus et les agents de produits pharmaceutiques, rendent service à la population en alimentant régulièrement les magasins. Les marchands de fruits et de légumes font quelquefois concurrence aux magasins locaux lorsqu'ils vendent au détail. Mais les agents qui vendent à domicile des remèdes brevetés, des produits de beauté, des essences et des épices, portent atteinte au commerce des marchands généraux car ceux-ci sont obligés de supporter des stocks pour répondre à la demande de la clientèle. On nous affirme à certains endroits que ces colporteurs enlèvent aux marchands généraux une grosse partie de leur clientèle régulière.

De même, les colporteurs de vêtements et de tissus, généralement juifs ou syriens d'origine, font une concurrence déloyale a. marchands du comté. On se plaint que ces colporteurs parcourent les rangs, pratiquent souvent un troc malhonnête et exploitent toute la classe paysanne. Et chose curieuse, les cultivateurs sont les premiers à encourager ces marchands ambulants, fussent-ils cent fois dupés!

Plusieurs municipalités se sont prévalues de la loi en votant un règlement qui pourvoit à l'imposition d'une taxe sur tous les colporteurs qui viennent vendre des produits à domicile, exception faite des marchands de fruits et de poisson. On a surtout en vue d'éliminer les marchands juifs dont les méthodes plus ou moins honnêtes sont fort préjudiciables. Mais il arrive rarement que de tels règlements soient rigoureusement observés. Les colporteurs s'enfuient à la moindre alerte, sans jamais payer de taxe et sans jamais subir de sanction pénale. Quant aux vendeurs de produits pharmaceutiques, ils évitent la taxe en nommant des représentants domiciliés ( agents vendeurs) dans les municipalités où il existe un semblable règlement.

Conclusion

L'organisation actuelle des transports, dans le comté de L'Islet, suffit amplement aux besoins de la population. La navigation côtière a sans doute perdu de son importance au cours des dix dernières années, mais les chemins de fer et les routes suppléent à cette décadence du cabotage. Les services de camionnage et d'autobus particulièrement développés depuis quelques années, contribuent à assurer la régularité et la rapidité des échanges. Mais il faut déplorer l'anarchie qui règne actuellement dans les tarifs du transport par camion: une réglementation appropriée rendra service à tout le monde, camionneurs et usagers.

MARCHANDS DE PASSAGE ET COLPORTEURS

| NOMS | ORIGINE | GROS ou DETAIL | PERIODICITE DU SERVICE | NATURE DES PRODUITS VENDUS |
|---|---|---|---|---|
| David & frère | Québec | G | 1 fois / semaine | Biscuits, pâtisseries, |
| Vaillancourt | Québec | G | 1 " | confiseries, etc. |
| Roméo Vachon | Ste-Marie | G | 1 " | " " |
| Alfred Mercier | Lauzon | G | 1 " | " " |
| Blais | Montmagny | D | 2 fois / semaine | Fruits et légumes |
| Proulx | Montmagny | D | 2 " | " " |
| Conrad Caron | St-Jean-P.-J. | G | 1 " | " " |
| Ernest Leclerc | Lauzon | D | 1 " | " " |
| Léo Deroy | Cap-St-Ignace | G | 2 " | " " |
| Coca-Cola Co. | Montréal | G | 1 fois / semaine | Eaux gazeuses |
| Fortier | Québec | G | 2 " | " " |
| Beaumont | Montmagny | G | 1 " | " " |
| Isaac Harris | Québec | D | Occasionnellement | Tissus, étoffes, |
| Cazoune | Ste-Anne P. | D | " | vêtements, etc. |
| Chabot | St-Paul Mont. | D | " | " " |
| Mme Ouellet | Cap-St-Ignace | D | " | " " |
| Familex | Montréal | D | Agents domiciliés | Remèdes, épices, pro- |
| Rawleigh | Montréal | D | ou colporteurs | duits de beauté, etc. |
| Produits Réna | Montréal | D | " | " " |
| Produits California | Montréal | D | " | " " |
| Guillemette | St-Paul Mont. | D | Occasionnellement | Tabac |
| Laiterie Fortier | Lévis | G | 2 fois / semaine | Crème glacée |
| Arthur Bernier | Cap-St-Ignace | G | 2 " | " " |
| C. E. Bouchard | St-Roch-des-A. | G | 1 fois / semaine | Epiceries |
| Mercier & Langlois | Armagh | G | 1 " | " |
| British Am. Oil (1) | Montréal | G | Dépôts et camions | Essences et huiles |
| Shell Oil Co. (1) | Montréal | G | " | " " |
| Imperia l Oil (2) | Montréal | G | " | " " |
| McColl-Frontenac (2) | Montréal | G | " | " " |
| Penco Oil (3) | Montréal | G | " | " " |

(1) Livraison de l'essence par camions venant hors du comté.

(2) Réservoirs régionaux à la gare de St-Jean-Port-Joli.

(3) A Tourville seulement, apparemment.

Le camion s'avère de plus en plus un mode de transport spuple et peu coûteux, qui remplace très avantageusement la navigation disparue et la voie ferrée trop rigide. Mais il s'agit d'adapter ce moyen de communication aux conditions présentes du commerce et aux besoins des individus.

## 5) RESSOURCES MINERALES

Les ressources minérales du comté de L'Islet ne sont ni très variées ni très considérables. Elles comprennent notamment de l'argile, du grès, du calcaire, du gravier de voirie et de la tourbe.

### Argile

L'argile constitue la principale ressource minérale du comté et donne lieu à une importante exploitation industrielle. La présence de cette matière première dans la seigneurie de Bonsecours a déterminé deux industries à s'établir à L'Islet-Station: La Cie de Briques Panet Ltée et la Citadel Brick Ltd. Ces deux usines fabriquent, pendant une période moyenne de trois mois par année, de la brique, des tuyaux de drainage et du terracota.

Voici ce que déclare M. J. Deele, dans "Rapport préléminaire sur les dépôts d'argiles et de shistes de la province de Québec" publié en 1916, au sujet des dépôts d'argile de L'Islet-Station:

"L'argile de cette localité...diffère sensiblement des autres dépôts que nous examinâmes dans la province.

"L'argile du fond est éminemment plastique, dure à pétrir à grain fin, de couleur rougeâtre, sans plans de stratification ou de jointage. Les cailloux qui y sont empâtés sont des petits blocs roulés, détachés probablement de glaces flottantes, mais nous n'avons pas relevé de couches ou de poches de graviers, généralement fréquentes dans les argiles de cette nature. La surface de ce dépôt sous-jacent est inégale, et il semble avoir été soumis à l'érosion avant le dépôt de l'argile stratifiée qui le surmonte.

"Le dépôt supérieur contient des couches sableuses ou limoneuses interstratifiées avec l'argile, et quelques cailloux disséminés. Il ressemble à un dépôt de plaine alluvionnaire. Les deux ou trois pieds du sommet tournent au brun sous les influences atmosphériques, tandis que la partie inférieure est d'un bleu-gris.

"Le blanc tout entier est utilisé à la fabrication de briques; les diverses argiles sont mélangées dans la proportion où elles se trouvent dans le dépôt. On élimine les plus gros cailloux à la main et on n'ajoute pas de sable.

"Si elle était libre de cailloux, cette argile serait une des meilleures de la province de Québec pour la fabrication de briques. Elle cuit en un corps dur, d'une bonne sonorité, au cône 010, avec un retrait et une absorption peu élevés. En la cuisant au cône 06, ou à une température plus élevée, dans un four à flamme descendante on pourrait en fabriquer des briques à égouts ou pour travaux de maçonnerie souterraine.

"L'argile pulvérisée se pétrit en une pâte onctueuse qui, dans une machine à tuyaux, fait des pièces presque parfaitement cylindriques, qui sont saines et résistantes lorsqu'elles sont cuites à une température élevée.

Grès

M. R.W. Ells, dans son "deuxième rapport sur la Géologie d'une partie de la Province de Québec", signale des couches de grès verts et rouges aux environs de L'Islet. Ces grès sont coupés de grès noire ou pourpres à quelques endroits.

Les grès verts, rouges et pourpres qu'on rencontre dans le comté peuvent servir de pierre de construction. De fait, on a utilisé localement du grès des environs de L'Islet pour la construction et le macadam. L'exploitation s'est faite cependant sur une petite échelle. La pierre contient du fer et a l'inconvénient de s'oxyder à l'air. Voici les remarques que fait M. W.A. Parks, dans son "Rapport sur les pierres de construction et d'ornement du Canada", sur trois échantillons de grès de la région.

"La pierre: No 794.- C'est un grès dur verdâtre d'une apparence plus foncée que la pierre provenant des alentours du pont de Québec. En l'examinant au microscope, on voit qu'elle est composée de grains de quartz dont les plus gros grains ont un diamètre d'environ un millimètre, mais la grosseur moyenne des grains est beaucoup moindre et ne doit pas dépasser $\frac{1}{4}$ mm. Une petite quantité de feldspath assez bon se trouve mêlée aux fragments quartzeux et le tout est cimenté par une quantité assez considérable de matière indéterminée dans laquelle il y a, parci par-là, de la chlorite verdâtre secondaire. Cette chlorite a apparemment été formée par l'altération de composés fero-magnésiens primitifs. Les grains de quartz et de feldspath sont très rapprochés les uns des autres et par suite la roche doit être très durable, mais difficile à travailler."

"No 795.- Grès rose-pâle sa structure très compacte. Les grains sont de même grosseur, petits, arrondis et cimentés dans une grande quantité d'un ciment fin indéterminé probablement siliceux. Ces grains sont plus gros et mieux arrondis que dans le No 794. La pierre a un aspect net, attrayant et contient quelques indices qui prouvent qu'elle est zonée. Elle est très dure, autant qu'un quartzite, et ne pourrait se travailler au ciseau qu'à un prix exorbitant, Cependant pour les travaux en pierre à face naturelle, c'est un matériel désirable."

"No 796.- Cette pierre a une couleur rouge-chocolat foncée; elle est dure et siliceuse. Elle se compose de grains de quartz avec une quantité considérable de feldspath, dont l'oxydation subséquente a produit dans la pierre de toutes petites taches blanches dans les parties les plus altérées. Sa couleur est due à la grande quantité de péroxyde de fer renfermé dans le ciment. Des veinules de quartz blanc coupent la pierre dans toutes les directions."

"Le grès dur gris-verdâtre dans l'église et l'école à L'Islet a été pris dans les environs. "

Calcaire

Le Rapport de R.W. Ells sur la Géologie de la province paru en 1898, signale la présence de calcaire dans le comté aux environs de L'Islet, St-Jean-Port-Joli et St-Roch-des-Aulnaies.

"....au quai de L'Islet, les grès qui accompagnent les schistes renferment une couche interposée de conglomérat calcaire fin, épaisse de quatre à dix pieds et dont les fragments sont de petits galets de calcaire ou de quartz; ce conglomérat passe graduellement au grès grossier."

"....à St-Roch des Aulnaies, des bandes de calcaire grisâtre, associées à des schistes noirs et verts apparaissent par intervalle sur une distance de 1½ mille de long de la rive."

Gravier de voirie

Le rapport de M. R.H. Picher sur "Les graviers de Voirie dans la province de Québec" révèle plusieurs bons dépôts de gravier de voirie à St-Damase, St-Adalbert, Ste-Perpétue, St-Marcel, etc.

Les graviers des basses-terres renferment des schistes tendres et de l'ardoise et ne résistent pas aux grandes circulations. Les graviers des paroisses du sud sont parfois sablonneux mais utilisables pour les besoins locaux.

Tourbe

Le "Rapprot de la Commission de Classification des Sols de 1934 mentionne plusieurs dépôts de tourbe dans la région du sud du comté. Une grande tourbière couvre les rangs 5,6,7 et 8 du canton Fournier et les rangsl,2 et 3 du canton Garneau. Une autre suit la branche ouest de la rivière St-Roch et s'étend sur les rangs 5,6,7 et 8 du canton Lafontaine. Dans Leverrier, une seule des trois tourbières du canton couvre une vingtaine de milles carrés. On signale encore la présence de tourbières dans les cantons Dionne, Ashford et Arago.

## 6) FORCES HYDRAULIQUES.

La région qui s'étend au sud du fleuve St-Laurent, en bas de Québec, est relativement pauvre en ressources hydrauliques. Le pays n'est pas assez accidenté et le débit des rivières est en général trop faible et trop irrégulier.

Dans L'Islet, la capacité totale, estimée à 80% de rendement au débit minimum par année, des sites susceptibles d'être aménagés atteint 198 H.P. Les sites aménagés développent une puissance totale de 416 H.P. dont 80 sur la rivière des Côtes, 26 sur la riviere Ferrée, 35 sur la rivière Petite Noire, 40 sur la St-Jean-Port-Joli, 125 sur la Trois-Saumons, 30 sur la Montmagny et 80 sur la rivière du Sud. L'installation la plus puissante est située sur le bras St-Nicolas de la rivière du Sud, à Lamartine (St-Eugène) Elle a une capacité de 80 H.P. Une autre installation sur la rivière des Trois-Saumons, à St-Aubert, donne une capacité de 75H.P.

Voici la liste des sites hydrauliques, aménagés ou non, du comté de L'Islet. Elle est extraite du Tableau des Forces Hydrauliques de la Province de Québec (1928) préparé en collaboration par le Service des Forces Hylrauliques (Ministère de l'Intérieur, Ottawa), la Commission des Eaux courantes et le Service Hydraulique de Québec. Celui-ci a complété la liste jusqu'au 1er février 1937.

TABLEAU DES FORCES HYDRAULIQUES

| Rivières et emplacements des forces hydrauliques | Désignation de l'emplacement | | Hauteur de chute en pieds | Bassin de drainage en milles carrés. | Capacité estimée en H.P. à 80% de rendement | | H.P. installés. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | non aménagé | aménagé | | | au débit minimum ordinaire par année | au débit ordinaire pour 6 mois | |
| COTES (des) | | | | | | | |
| 3 milles de L'Islet-Sta- | ... | 2PG8 | 14 | 10 | 3 | 6 | 25 |
| 1¼ mille de L'Islet-Sta | ... | 2 PG7 | 16 | 10 | 3 | 7 | 37 |
| Tortue (trib. des Côtes) | | | | | | | |
| 2 milles de L'Islet-Sta- | ... | 2 PG16 | 7 | 7 | 1 | 2 | 5 |
| 2 milles de L'Islet-Sta. | ... | 2 PG25 | .. | .. | .. | .. | 15 |
| | | | | | 7 | 15 | 80 |
| FERREE | | | | | | | |
| Village des Aulnaies | ... | 2 PG37 | 6 | 24 | 3 | 6 | 6 |
| Village des Aulnaies | ... | 2 PG29 | 25 | 36 | 16 | 39 | 20 |
| | | | | | 19 | 45 | 26 |
| PETITE NOIRE | | | | | | | |
| St-Pamphile | ... | 1 AB1 | 22 | 16 | 6 | 22 | 20 |
| St-Pamplile | ... | 1 AB2 | 18 | 16 | 5 | 18 | 15 |
| | | | | | 11 | 40 | 35 |
| ST-JEAN-PORT-JOLI | | | | | | | |
| St-Aubert | ... | 2 PG24 | 35 | 24 | 16 | 35 | 40 |
| TROIS-SAUMONS | | | | | | | |
| St-Aubert | ... | 2 PG30 | 20 | 50 | 18 | 22 | 75 |
| Trois-Saumons Station | ... | 2 PG18 | 25 | 60 | 27 | 64 | 50 |
| | | | | | 45 | 86 | 125 |
| MONTMAGNY | | | | | | | |
| St-Cyrille | ... | 2 PH27 | 20 | 43 | 18 | 36 | 30 |
| SUD ( du ) | | | | | | | |
| St-Nicolas ( trib, Riv. du Sud ) | | | | | | | |
| Lamartine | ... | 2 PH31 | 25 | 223 | 82 | 202 | 80 |

# VII

## MONOGRAPHIES ECONOMIQUES DES MUNICIPALITES DU COMTE

Les monographies des municipalités constituent la documentation originale des enquêtes effectuées sur le terrain et peuvent seules donner une idée générale assez précise de la situation économique du comté. Elles sont présentées selon l'ordre dans lequel les localités ont été étudiées sur place en suivant la route qui parcourt le comté.

| MUNICIPALITES | PAGES |
|---|---|
| St-Jean-Port-Joli | 55 |
| St-Aubert | 68 |
| St-Roch-des-Aulnaies | 76 |
| Ste-Louise | 86 |
| Ashford (St-Damase) | 94 |
| Tourville | 102 |
| Ste-Perpetue | 109 |
| St-Pamphile | 119 |
| Casgrain & Leverrier (St-Adalbert) | 129 |
| Arago (St-Marcel) | 137 |
| St-Cyrille | 145 |
| St-Eugène | 154 |
| Notre-Dame-de-Bon-Secours | 162 |
| Village de Bon-Secours | 174 |

## MUNICIPALITE DE ST-JEAN-PORT-JOLI

### 1 - SITUATION GEOGRAPHIQUE

La municipalité de St-Jean-Port-Joli, qui couvre une superficie de près de 17,550 acres dans la seigneurie du même nom, occupe une basse plaine qui s'étend en bordure de l'estuaire et qui se termine au sud, vers St-Aubert, par un escarpement de 200 pieds environ. Il existe en outre, en bordure même du littoral, une pénéplaine en voie de formation.

Deux rivières qui coulent à peu près parallèlement traversent la municipalité: la rivière Port-Joli, qui réunit ses eaux en faisceau dans les hauteurs de St-Damase, et la rivière des Trois-Saumons qui prend sa source dans le lac du même non, à St-Aubert. Toutes deux ont leur embouchure à l'ouest de la municipalité.

Le village de St-Jean-Port-Joli, gros bourg d'aspect très français, s'échelonne le long de la route nationale No. 2 en bordure de l'estuaire. Là, la population s'est surtout groupée autour de l'église et des magasins. Une agglomération secondaire, qui forme un village épars, se trouve à Trois-Saumons: une gare, un quai et un ancien moulin seigneurial ont favorisé à cet endroit l'établissement d'un noyau humain. L'habitat rural occupe les rangs 1 et 11, où sont installés les cultivateurs de la municipalité.

A St-Jean-Port-Joli, il n'existe pas de service municipalisé d'eau courante. Le village aurait particulièrement besoin d'un système d'égouts. A l'ouest de l'église, sur le bord de la route nationale, des eaux stagnantes provenant d'égouts particuliers s'accumulent dans une dépression naturelle pratiquée dans la roche. C'est un lieu pestilentiel qu'il faudrait assainir. Les travaux à effectuer seraient assez considérables puisqu'il faudrait creuser un canal sanitaire dans le roc. On nous affirme que le service provincial d'hygiène a inspecté les lieux.

### 11- POPULATION

#### Mouvement démographique depuis 1931

La municipalité de St-Jean-Port-Joli compte actuellement (1) ( juillet 1938) une population de 2,270 âmes, ce qui marque par rapport à 1931 une augmentation de 29 personnes. Mais si l'on tient compte, durant cette période, de l'accroissement naturel ( 196 âmes) et de l'arrivée d'environ 61 personnes, la population actuelle devrait être de 2,498 habitants. Or, elle n'est que de 2,270 selon le dernier relevé municipal. Il y a donc au moins 228 personnes qui ont quitté la municipalité depuis 1931, soit une trentaine de familles et près de 75 individus isolés. La plupart sont allés s'établir à Montréal, Québec ou dans des centres nouveaux tels Val d'Or, Baie-Comeau et quelques colonies de la région. Il s'agit surtout de journaliers en quête d'ouvrage, puis de fils de cultivateurs qui n'avaient pas de fermes à exploiter. On remarque que le gros des émigrants est formé surtout de jeunes gens qui se cherchent un avenir. On nous affirme qu'il était à peu près impossible de les retenir dans la paroisse: les jeunes doivent faire leur vie et au besoin s'expatrier. Les villes et les centres nouveaux présentent alors à leurs yeux d'indéniables attraits.

(1) Les statistiques paroissiales accusent, à l'automne 1937, une population de 2,225 habitants.

Occupation du sol

La municipalité comprend 208 cultivateurs, dont un locataire de ferme, 140 propriétaires de maisons sur emplacements et quelque 48 locataires. On note en outre que plus de 48 étrangers possèdent des terrains dans la municipalité.

Parmi les emplacitaires, on estime que la moitié environ cultivent un lopin de terre, les trois quarts entretiennent des animaux domestiques, 25 à 30 gardent des chevaux, et 8 travaillent avec des camions dont ils sont propriétaires.

Modes de vie

Parmi les cultivateurs, on en relève 204 qui sont chefs de famille et 4 qui sont célibataires. Tous vivent de leur ferme. Seuls les fils de cultivateurs, qui ne trouvent pas à s'occuper continuellement sur la terre, S' embauchent aux travaux de voirie durant l'été, ou fréquentent les chantiers l'automne et l'hiver.

La municipalité renferme environ 167 journaliers qui travaillent surtout à la voirie de mai à septembre: de ce nombre, 42 sont journaliers de métier, 25 des chefs de famille qui gagnent ainsi leur vie occasionnellement et une centaine , des jeunes gens.

Actuellement il n'y a pas de chômeurs dans la municipalité par suite des travaux de voirie qui procurent de l'ouvrage à tous les journaliers. Cependant le village renferme quelques hommes qui restent oisifs plus par manque de volonté que par absence de travail.

Les artisans qui tiennent boutique pour leur propre compte comprennent 4 menuisiers, 4 forgerons, 3 garagistes, 2 cordonniers, 1 horloger, 1 coiffeur, 2 ferblantiers, 2 plombiers et 1 boulanger. Parmi les hommes de métier, qui ne travaillent pas pour leur propre compte à titre d'artisans, on relève une dizaine de charpentiers-menuisiers, 1 forgeron, 4 mécaniciens de garage et un boulanger. Tous ces gens de métier gagnent leur vie de ces occupations.

L'industrie comprend 1 beurrerie, 2 tanneries, 2 charronneries, 1 meunerie combinée à une carderie et 3 autres établissements. Au total, cela occupe près de 86 employés, sans compter les patrons.

Le commerce de détail, comprenant bouchers, épiciers, marchands généraux, commerçants de bois et autres, fait vivre environ 14 familles à l'année. On compte en outre 11 familles qui tiennent un petit commerce à titre d'occupation secondaire, et 3 célibataires qui sont dans le même cas. Au total, près de cinquante personnes vivent du commerce dans la localité.

Les transports emploient aussi beaucoup de gens. Le chemin de fer C.N.R. occupe à l'année une dizaine de personnes, soit 6 cantonniers, 1 chef de gare et 3 employés au dehors; la navigation, autant. On compte trois camionneurs de profession et 3 chauffeurs de taxi. En outre, une vingtaine d'hommes ont l'occasion de travailler durant l'été et l'hiver à l'entretien et à la réparation de la voie ferrée. A l'époque des approvisionnements l'automne, les capitaines de goélettes emploient aussi quelques hommes pour le déchargement des marchandises.

ST-JEAN-PORT-JOLI
COMTE DE L'ISLET

Echelle de 1 mille au pouce

St-Roch-des-Aulnaies


CANADIEN NATIONAL
CHEMIN DE FER
ST-JEAN-PORT-JOLI
GARE
ST-AUBERT
Rte. Edouard Caron
Rte. de Pierre Jean
Rte. de l'Eglise
Rte. St. Aubert
Rte. Caronelle
Rte. de Marcel Lacelle
Rivière Trois-Saumons
Rivière Jolie
Rivière Port-Joli
Anse à Pierre Jean
Anse à Caron
Anse à Caouette
Pointe à Morin
Pointe à Caron
Anse à Trois-Saumons
Anse à Alise
Anse à Aulnaies
Pointe à Alise
Pointe à Caouette
Pointe à Caron
Pointe à Morin
Pointe à Pierre Jean
Pointe à Trois-Saumons
Pointe

Une trentaine de jeunes filles travaillent en service domestique, moitié dans les hôtels et moitié dans les maisons privées. Une douzaine d'autres exercent la même occupation dans les villes, soit 10 à Québec et 2 dans la région.

Les hommes de profession libérale comprennent 2 notaires et un médecin; celui-ci tient pharmacie. On compte aussi 7 religieuses et 1 instituteur laïque qui se vouent à l'enseignement primaire.

Dans l'ensemble, la population de St-Jean-Port-Joli présente l'aspect d'une main-d'oeuvre laborieuse, qui ne manque pas d'initiative et qui aime le travail. La répartition des occupations est assez harmonieuse; on peut dire qu'ici existe un assez bon équilibre social.

## III- ASPECT ECONOMIQUE

### A- AGRICULTURE

La municipalité de St-Jean-Port-Joli, dont toutes les terres sont occupées, renferme actuellement 208 cultivateurs. On estime à $5,650 environ le capital moyen engagé par ferme, soit $2,500 dans la terre, $1,800 dans les bâtiments, $600 dans les troupeaux et $750 dans le matériel agricole. Actuellement sept cultivateurs ont hypothéqué leurs fermes sous le régime du crédit agricole provincial et un seulement au fédéral. Près du quart des cultivateurs supportent des hypothèques privées, qui sont peu onéreuses. La municipalité dispose d'un surplus de capitaux et pourrait se financer elle-même si elle jouissait d'une organisation adéquate.

#### ETENDUE MOYENNE DES FERMES

Les cultivateurs exploitant des terres d'une étendue moyenne de 84 acres ( environ 2½ arpents par 42, de 192' x 192'). L'étendue moyenne déjà labourée couvre sur chaque ferme quelque 78 acres. Le sol est labourable sur les 6 acres qui restent, lesquelles se décomposent ainsi: 2 acres en forêt de première pousse constituée d'érables que l'on conserve pour la production du sucre, et 4 acres en forêt de seconde pousse que l'on pourrait défricher, ce qui augmenterait quelque peu la superficie cultivée. Il n'y a pas de terre inculte sur les fermes.

Comme la municipalité renferme 208 cultivateurs, la superficie de la terre occupée est donc de 17,472 acres ( 208 x 84 ), ce qui correspond au chiffre du secrétaire-trésorier ( 17,370) établi en juillet 1938. Mais le recensement fédéral de 1931 s'écarte de cette donnée, puisqu'il accuse une étendue totale de 25,497 acres de terre occupée. Cette notable différence s'explique ainsi. Environ 45 cultivateurs possèdent, dans la municipalité du canton d'Ashford (St-Damase), une " terre à bois" de 67 acres chacune en moyenne, consistant surtout en érablières. En outre, 130 cultivateurs possèdent également à St-Aubert une terre à bois d'une étendue moyenne de 45 acres; ces terres, de sol impropre à la culture, servent à fournir du bois à St-Jean-Port-Joli qui n'en a plus. C'est donc un écart de 8,865 acres dont a tenu compte le recensement fédéral qui procède par personne et non par municipalité. C'est une erreur, car la municipalité a ses cadres géographiques bien déterminés.

Période de végétation

L'entaillage des érables se pratique au début d'avril et la saison des sucres se termine à la fin d'avril ou au début de mai; on commence à labourer vers le 15 mai, date à laquelle les dernières fortes gelées du printemps ne sont plus à redouter. Les semailles commencent vers le 15 mai, les foins vers le 20 juillet; les grains mûrissent bien et se récoltent à partir du 15 août. Les premières fortes gelées d'automne surviennent en octobre (vers le 15), et la première neige tombe en novembre. A la Toussaint, on cesse de labourer. La couche de neige est de 48 pouces en moyenne.

Sols et amendements

Trois types de sol caractérisent les fermes de la municipalité: terre forte 50% surtout dans le 2e rang, puis terre franche schisteuse (25%), et terre légère graveleuse (25%). Ces sols conviennent bien à la culture des céréales, y compris le blé, aux prairies et aux pâturages destinés à l'industrie laitière. Mais, en général, ils manquent de fertilité. On y remédie par les amendements calcaires (500 tonnes par année) et les engrais chimiques (200 tonnes en tout). L'emploi de la chaux et des engrais chimiques devrait se généraliser; l'aide que l'Etat accorde à ce sujet devrait être continuée. Quant au fumier de ferme, à peine 40 cultivateurs sur les 208 en soignent la conservation.

L'égouttement des terres est à peine passable. L'amélioration des grandes décharges s'impose; les travaux d'égouttement sur les propriétés devraient faire l'objet de plus de soins. C'est essentiel au progrès agricole.

Quelques cultivateurs ont fertilisé les pâturages et ont obtenu d'encourageants résultats. On devrait répandre cette pratique. C'est le principal moyen de développer rapidement l'industrie laitière, qui est à la base de l'agriculture de St-Jean-Port-Joli. Le trèfle et la luzerne s'établissent aisément, mais il faudrait en cultiver davantage.

Production végétale

1) Grandes cultures

Les étendues sous cultures couvrent actuellement quelque 10,716 acres, ce qui concorde avec les données du recensement fédéral en 1931. Les pâturages occupent en outre environ 5,000 acres. Le tableau suivant indique pour 1937 les superficies des diverses cultures et les rendements moyens obtenus.

| | Superficies | Rendements moyens à l'acre |
|---|---|---|
| Blé | 600 acres | 16 boisseaux |
| Avoine | 3,362 " | 22 " |
| Orge | 195 " | 20 " |
| Seigle | 10 " | 20 " |
| Grains mélangés | 150 " | 22 " |
| Sarrasin | 25 " | 30 " |
| Lin à filasse | 4 " | -- |
| Pois secs | 100 " | 15 " |
| Fèves | 5 " | -- |
| Pommes de terre | 400 " | 150 |
| Luzerne | 20 " | 3 tonnes |
| Foin (mil et trèfle) | 5,600 " | 1½ " |
| Maïs fourrager | 15 " | 12 " |
| Racines fourragères | 50 " | 15 " |
| Vergers | 150 " | -- |
| Jardins de famille | 30 " | -- |
| | 10,716 | |

Les rendements moyens, si on les compare à ceux qu'obtiennent certains bons cultivateurs, paraissent faibles. Le manque de fertilité et l'acidité des terres, le défaut de sélection des semences et l'absence de rotation rationnelle sur la plupart des fermes, voilà ce qui réduit les rendements des cultures. On estime que la production végétale est adaptée au sol et au climat, de même qu'aux marchés et à l'alimentation des animaux de la ferme. L'avoine occupe

encore une grande étendue dans les cultures. On devrait en remplacer une partie par des grains mélangés qui conviennent mieux à l'alimentation du bétail. L'attention des cultivateurs devrait porter davantage sur les prairies et les pâturages, qu'il faut améliorer en vue de l'industrie laitière.

Depuis 1931, on observe dans les superficies en culture des augmentations pour le blé, les grains mélangés, la luzerne et le maïs fourrager. Par contre, on note une diminution prononcée dans la pomme de terre: cela est dû aux bas prix qu'elle a obtenu sur les marchés durant ces dernières années. C'est le blé qui a enregistré la plus forte augmentation depuis 1931: 387 acres à ce moment contre 600 en 1937. St-Jean-Port-Joli était autrefois considéré le grenier du Bas-Québec. La tradition renaît. Les cultivateurs font maintenant les trois quarts de leur farine.

La production des grandes cultures est avant tout destinée aux animaux de la ferme. C'est pourquoi le volume des ventes n'est pas considérable: dans l'ensemble, environ 3,000 minots d'avoine (non compris la dîme), 100 tonnes de foin, 20,000 minots de pommes de terre, et des légumes. On croit que la pomme de terre demeurera encore longtemps une culture de vente. Le revenu moyen provenant de la vente des grandes cultures s'établit à quelque $50 par cultivateur.

2) Culture maraîchère et fruitière

Cinq ou six cultivateurs se livrent à la culture maraîchère spécialisée: maïs à grains, haricots, tomates. Les étendues ainsi cultivées couvrent environ 17 acres, dont une partie est comprise dans les jardins de famille. Les produits sont vendus au village ou mis en conserves. Faute d'organisation pour la vente, cette activité agricole diminuera cette année (1938).

Un ou deux cultivateurs pratiquent avec succès la culture des choux de Siam (navets de table). Ils consacrent à cette spécialité environ 5 acres de terre prises à même la culture des racines fourragères. On affirme qu'un wagon de ces navets a été vendu aux Etats-Unis l'an dernier, rapportant quelque $7 la tonne. Voilà une culture spéciale à propager.

La municipalité renferme quelque 3,800 pommiers et 2,500 pruniers de qualité moyenne. Les variétés de pommes Wealthy, Duchesse et McIntosh se cultivent avec succès. On vend chaque année environ 400 barils de pommes dans la localité et au dehors, ce qui peut rapporter en moyenne quelque $10 par cultivateur. La pomiculture pourrait se développer encore un peu, mais non comme spécialité.

3) Erablières

Une centaine de cultivateurs exploitent des érablières à sucre. On compte 25 érablières dans la municipalité, et 75 dans les localités voisines. Chaque érablière comprend en moyenne 1,000 érables. La production comporte quelque 2,000 gallons de sirop et 25,000 livres de sucre, que l'on vend surtout dans la localité puis à la Coopérative des Producteurs de Plessisville. Cette industrie rapporte environ $60 par érablière.

o o o

Production animale

1) Chevaux

On compte actuellement environ 150 chevaux, soit une augmentation de 12 depuis 1931. On élève chaque année une trentaine de chevaux canadiens et percherons et on en achète autant des provinces de l'Ouest. On garde 5 étalons, dont 3 pur sang, et une trentaine de juments d'élevage. La municipalité compte 5 éleveurs de chevaux qui se font un revenu annuel moyen de $200 chacun. Avant longtemps la localité pourra subvenir à ses propres besoins et même vendre à l'extérieur comme cela s'est pratiqué à la grande vente de Montmagny organisée en 1938 pour les comtés de Kamouraska, l'Islet et Montmagny. Le Ministère de l'Agriculture a adopté, au chapitre de l'élevage des chevaux, une politique d'encouragement que les cultivateurs apprécient et souhaitent voir se continuer.

2) Bovins et industrie laitière

La municipalité renferme environ 1,260 vaches Canadienne, Ayrshire et Holstein, dont 110 pur sang et 1,150 croisées. On garde en

outre 18 taureaux pur sang. Le nombre des taureaux croisés et bâtards est trop élevé (175); c'est un des grands obstacles au développement de l'industrie animale. La localité compte 10 éleveurs de bovins laitiers qui vendent annuellement environ 60 sujets destinés à l'élevage, soit 20 têtes pur sang et le reste croisé; cela rapporte en moyenne $250 par producteur spécialisé.

L'industrie laitière constitue la base de l'agriculture à St-Jean-Port-Joli et rapporte environ $210 par cultivateur. Le rendement laitier atteint en moyenne 3,800 livres par année. On vend le lait surtout à la beurrerie, puis en nature dans le village. La beurrerie compte 115 patrons, reçoit le lait de 690 vaches et fabrique 83,300 livres de beurre (en 1937). Les autres cultivateurs alimentent la beurrerie de St-Roch-des-Aulnaies ou celle de St-Hubert. Chaque année on exporte plus de 50,000 livres de beurre à Montréal et Québec, et 8,000 à 9,000 dans la région; le reste de la production est destiné au marché local. La fabrique reçoit des 115 patrons 85% de leur lait, et le reste (15%) est gardé à la maison pour la consommation familiale et la fabrication du beurre domestique. L'industrie laitière est la grande industrie, celle qu'on doit surtout développer. Elle est d'ailleurs à la source de l'élevage du porc, qui rapporte de beaux revenus.

3) Porcs

L'élevage du porc comprend 1,205 sujets à bacon (990 en 1931), moitié Yorkshire et moitié Chester White. On garde pour la reproduction 5 verrats de race pure. L'abatage annuel destiné à l'alimentation domestique porte sur 300 têtes environ. Le reste est vendu abattu (200) sur le marché local, et sur pieds (500) à Montréal et Québec. Cette industrie animale, dont le succès repose sur l'industrie laitière, rapporte en moyenne environ $60 par cultivateur.

4) Moutons

Le nombre des moutons est sensiblement le même qu'en 1931, soit de 1,815. On relève 875 brebis et 60 béliers pouvant produire quelque 880 agneaux par année. On en vend 850 sur les marchés de Québec et Montréal, ce qui procure un revenu moyen de $20 par cultivateur. A St-Jean-Port-Joli, on ne dispose pas de pacage convenable pour les moutons. Comme l'élevage ovin ne se pratique guère sans nuire à l'industrie laitière, on préfère consacrer tous les pâturages aux vaches. Bref, ce n'est pas ici une région à moutons. Aussi faut-il s'attendre à ce que cet élevage diminue d'année en année au profit de l'industrie laitière.

5) Volailles

Depuis 1931, le nombre de volailles a diminué de plus d'un millier de sujets. On compte actuellement 4,800 poules pondeuses, 5,000 poulets et une douzaine de dindes en tout. Cet élevage est médiocre en général. La technique manque complètement et, dit-on, la main-d'oeuvre. La vente des oeufs (10,000 douzaines) et celle des volailles grasses (8,000 livres) rapportent environ $20 par cultivateur.

6) Apiculture

On compte 5 apiculteurs exploitant chacun une vingtaine de ruches. La production atteint environ 7,000 livres de miel par année. Les revenus de l'apiculture s'élèvent à $140 en moyenne par producteur.

7) Animaux à fourrure

L'élevage du renard constitue une activité importante pour la localité. Celle-ci compte 21 éleveurs de renards argentés, qui vendent 800 peaux environ par année à Montréal et à Québec. Cet élevage spécialisé rapporte en moyenne $1,000 par éleveur. Une petite industrie locale, basée sur cet élevage, prépare une ration de croissance pour les renards.

Conserves domestiques

Chaque famille de cultivateur prépare chaque année une cinquantaine de boîtes de conserves destinées aux besoins domestiques. Il y a quelques années, deux ou trois cultivateurs fabriquaient annuellement environ 4,000 douzaines de conserves de maïs, de haricots et de tomates, qu'ils vendaient à des marchands de Québec. Faute d'organisation, cette production de vente a disparu. Il faudrait la reprendre en vue d'alimenter tout au moins les marchands locaux qui importent beaucoup de conserves.

Autres ressources de revenus

1) Revenus forestiers

La municipalité de St-Jean-Port-Joli ne fournit pas aux chantiers un fort contingent de bûcherons. A peine 25 fils de cultivateurs travaillent aux chantiers pendant une période moyenne de 2 mois. Chacun rapporte à la maison les deux tiers de ce qu'il gagne, soit environ $60.

Presque tous les cultivateurs qui possèdent des terres à bois dans les municipalités voisines coupent du bois à pâte. En 1937, cette source de revenu a rapporté quelque $9 par cultivateur (soit environ 300 cordes de bois).

L'industrie forestière est donc à St-Jean-Port-Joli une activité très secondaire, tout à fait négligeable, ce qui s'explique par la disparition à peu près complète du bois dans cette localité.

2) Voirie

Les travaux de voirie exécutés dans la municipalité constituent une activité fort importante mais temporaire. On estime qu'une centaine d'hommes (cultivateurs et fils de cultivateurs des Trois-Saumons surtout) ont chacun gagné en moyenne $100 pour une période de 2 mois de travail.

La construction de la route Trans-Canada a en outre permis aux cultivateurs de St-Jean-Port-Joli d'améliorer leurs terres par l'épierrement, puisque le concasseur du Ministère de la Voirie a broyé près de 65,000 tonnes de pierre des champs en 1937. Et cette pierre provenait exclusivement des terres de cultivateurs. On ne considère pas ici le revenu-argent provenant de la vente de ce matériel de voirie.

3) Industrie et arts domestiques

Comme St-Jean-Port-Joli est un centre où les touristes aiment s'arrêter, un peu à cause des ateliers de sculpture Bourgault, les familles de cultivateurs ont l'occasion d'exposer dans les hôtels pour la vente des produits divers de l'industrie artisanale. La vente procure en moyenne un revenu de $5 par cultivateur.

Revenu-argent moyen du cultivateur

Si nous groupons en un tableau tous les revenus-argent que touchent la majorité des cultivateurs de St-Jean-Port-Joli, sauf les producteurs spécialisés, nous obtenons pour 1937 le revenu-argent moyen suivant.

| | |
|---|---|
| Grandes cultures (avec légumes et navets) | $ 50 |
| Produits laitiers | 210 |
| Vente de bovins de boucherie | 57 |
| Vente de porcs | 60 |
| Vente de moutons | 20 |
| Aviculture | 20 |
| Industrie et art domestiques | 5 |
| Coupe du bois à pâte | 9 |
| Vente de fruits (pommes) | 10 |
| | $ 441 |

Ce revenu-argent-moyen, qui s'étend à la majorité des cultivateurs, ne comprend pas les productions spécialisées qui rapportent de beaux revenus. Dans le cas de plusieurs cultivateurs, ce revenu de $441 s'accroît considérablement puisqu'on doit considérer alors les activités suivantes:

| | | |
|---|---|---|
| Elevage des chevaux (5 producteurs) | $ 200 | chacun |
| Elevage des bovins laitiers (10 producteurs) | 250 | " |
| Elevage des renards (21 éleveurs) | 1000 | " |
| Apiculture (5 producteurs) | 140 | " |
| Produits de l'érable (100 producteurs) | 60 | " |
| Chantiers (25 personnes) | 60 | " |
| Voirie (100 employés) | 100 | " |

Si l'on essaie de dégager le revenu brut de la ferme, il faut ajouter au revenu-argent de $441 la valeur des produits agricoles consommés par la famille, soit environ $360 en moyenne. Nous obtenons donc $801. Si l'on évalue à quelque $225 le logement et le chauffage annuels, le revenu brut du cultivateur atteint $1,026 en moyenne. Mais celui-ci ne touche que $441, et encore faut-il qu'il défraye les dépenses d'exploitation de sa ferme qui s'élèvent en moyenne à $285. Il ne lui reste après coup que $156 comme rémunération en argent. Mais n'oublions pas que c'est là une moyenne: beaucoup réalisent plus, surtout ceux qui pratiquent certaines spécialités agricoles.

Achats

Les cultivateurs achètent individuellement chez les marchands locaux: 500 tonnes de chaux, 200 tonnes d'engrais chimiques, 225 tonnes de moulées alimentaires, 600 minots de grains de semences (10% de la consommation locale), 6,000 livres de graines de mil et de trèfle, 100,000 livres de farine (soit 30% des besoins), 300 caisses de conserves (50% de la consommation), et une centaine de sacs de pois et de fèves. La municipalité n'achète pas beaucoup à l'extérieur puisqu'elle fournit à ses habitants la moitié des conserves, 70% de la farine et 90% des grains de semence. Cependant les cultivateurs pourraient restreindre encore leurs achats de grains de semence. En produisant plus de grains mélangés (avoine, blé, orge) ils pourraient remplacer par un aliment concentré une bonne partie des moulées. Enfin la culture du blé pourrait s'étendre encore, mais les cultivateurs tiennent à acheter un peu de farine pour mélanger à celle qu'ils font préparer dans la municipalité.

Impôts et contributions

La contribution monétaire nécessaire au fonctionnement de l'église s'établit à $25 en moyenne par famille. Il n'y a pas de répartition légale. L'église supporte une dette de $10,000 contractée pour fins de réparations. Les taxes municipales sont de $7 en moyenne par famille et les taxes scolaires de $16. Les biens imposables des cultivateurs sont évalués, pour les besoins de taxation, à 50% de leur valeur réelle.

Sociétés agricoles

La municipalité de St-Jean-Port-Joli est dotée d'un Cercle agricole (100 membres), d'un Cercle de l'U.C.C. (20 membres), d'un Cercle de Fermières (60 membres), d'un Cercle de jeunes éleveurs (25 membres, et d'une Caisse populaire (157 membres). La Société d'Agriculture du comté, qui groupe quelque 900 membres, recrute un bon nombre de cultivateurs dans St-Jean-Port-Joli; à cet organisme sont fusionnés tous les Cercles agricoles du comté. Le Syndicat d'éleveurs de chevaux du comté de l'Islet compte plusieurs membres dans St-Jean-Port-Joli. Enfin, la Caisse populaire, fondée en 1936, a présentement un actif de $13,500; durant l'année 1937, 87 déposants lui ont confié environ $10,000 alors que 19 cultivateurs lui ont emprunté $3,125. On alloue 1½% sur les dépôts, 2% sur les actions et on demande 6% d'intérêt sur les prêts. Cette société place le surplus de ses disponibilités à la Caisse centrales de Lévis et reçoit 3½% d'intérêt sur ces dépôts.

St-Jean-Port-Joli est une vieille paroisse essentiellement agricole. Elle pourrait doubler sa richesse en développement son agriculture. L'égouttement des terres, la pratique courante des amendements calcaires et des engrais chimiques, l'adoption définitive d'un système de rotation rationnelle, l'organisation de pâturages permanents fertilisés, la sélection des troupeaux laitiers en vue de porter les rendements à 6,000 livres de lait, le développement simultané de l'industrie du porc, voilà autant de réformes à préconiser, et que doivent favoriser l'agronome de la région et les meilleurs cultivateurs de la localité.

o o o o o

## B- INDUSTRIES

Industries dérivées de l'agriculture

### 1) Beurrerie

La Beurrerie de St-Jean-Port-Joli, établie en 1910, mais propriété de M. Alfred Dubé depuis 1928, fonctionne à l'année et emploie deux hommes durant huit mois. En 1937, la production a atteint 83,000 livres de beurre dont le prix de vente moyen a été de 22 cents la livre. Le lait (699,507 livres) et la crème (143,057 livres) proviennent de 115 patrons de la localité, à qui on a remis 24,000 gallons de petit-lait destiné à l'engraissement des porcs.

Le propriétaire de cette beurrerie fabrique pour le compte des cultivateurs à tant de cents la livre, puis se charge d'écouler la production, et leur remet ensuite le produit net de la vente. En 1937, la vente du beurre s'est pratiquée ainsi: 25,000 livres environ aux consommateurs locaux par l'intermédiaire des magasins; 50,000 livres aux commerçants de gros de Québec; 6,300 livres aux commerçants de la région (l'Islet et Montmagny), surtout à l'automne; enfin 2,000 livres à des touristes américains de la Nouvelle-Angleterre retournés à domicile. L exploitant de cette beurrerie estime que, d'ici quelques années, la production augmentera d'au moins 25%; la demande pour le beurre est forte et on ne réussit pas actuellement à la satisfaire.

2) Mise en conserve

M. F.G. Ouellette s'occupe depuis 1934 de la mise en conserve des légumes. A ce moment la production atteignait 3,500 à 4,000 boîtes par année, qu'on vendait à des commerçants de gros de Québec et de Montréal. Par suite d'un manque d'entente avec les cultivateurs qui lui fournissaient les légumes, la production a presque complètement cessé. En 1937, on n'a produit que 200 boîtes de conserves de tomates, de maïs et de haricots. Voilà une petite industrie qui disparaît; on nous affirme que les cultivateurs préfèrent désormais fabriquer eux-mêmes les conserves de légumes.

3) Moulin à farine

M. Achille Hudon exploite une meunerie aux Trois-Saumons, Deux de ses fils travaillent avec lui à l'année, et on emploie un journalier durant quatre mois. Les matières premières comprennent environ 75,000 minots de grains mélangés, ( avoine, orge, seigle), 10,000 minots de blé et 40,000 livres de foin. Les produits sont des moulées alimentaires, de la farine de blé et du foin moulu. On moud à commission pour les cultivateurs de la région,- généralement 10% du grain apporté.

Il s'agit d'un très vieux moulin ( ancienne propriété du seigneur de Gaspé, dit-on), qui date d'environ 300 ans. La production de ce moulin, qui peut sûrement augmenter, dépend de l'abondance des récoltes. Dans les bonnes années, on a déjà moulu plus de 120,000 minots de grain. On estime que cette année 1938, la production diminuera sensiblement, surtout pour le blé.

4) Carderie

M. Achille Hudon exploite également aux Trois-Saumons une carderie combinée à son moulin à farine. On carde annuellement environ 5,000 livres de laine, ce qui est peu. Cette laine provient des cultivateurs de la région qui la font traiter moyennant commission. Les possibilités de développement de cette carderie sont à peu près nulles; l'élevage ovin recule sans cesse dans la municipalité, et les cultivateurs des localités de l'intérieur préfèrent porter leur laine aux carderies de St-Cyrille, Ste-Perpétue et St-Pamphile, situées plus près de leurs villages respectifs.

5) Tanneries

M. Camille Couillard a établi une tannerie aux Trois-Saumons en 1935. Il emploie deux membres de sa famille 5 à 6 mois par année. On traite annuellement environ 1,200 à 1,500 peaux, dont 60% sont de grosses peaux . Les peaux vertes, tannées à l'écorce de pruche ou au chrome, proviennent de cultivateurs de la région. Le tannage se fait à commission. C'est une industrie intéressante qui s'outillera graduellement. La concurrence est cependant assez forte, puisqu'on relève trois tanneries dans le comté.

M. Emile Boucher exploite également une tannerie depuis 1896 dans le 2e rang de St-Jean-Port-Joli, sur la route no.26 qui mène à St-Aubert. La production de 1937 comprend environ 4000 petites peaux ( veau, mouton, chien ) et 1,500 grosses peaux ( vache, et boeuf), qu'il traite à commission pour le compte des cultivateurs.

Le tannage se fait à l'écorce de pruche, au chrome et au québracho. Cette petite industrie manque de capital et de clients. Souvent les cultivateurs qui apportent des peaux à faire tanner ne reviennent pas chercher leur cuir, parce qu'ils n'ont pas d'argent pour payer le tanneur. Les possibilités de développement semblent à peu près nulles pour le moment. Avec un meilleur capital ( pour faire du crédit) et des marchés assurés, la production pourrait s'accroître dans des proportions considérables.

Industrie du bois

La municipalité de St-Jean-Port-Joli, qui ne possède plus de forêts, ne renferme que quatre ateliers où on travaille le bois. Il n'y a pas de scieries dans la localité. Les cultivateurs achètent leur bois semi-ouvré dans les municipalités de l'intérieur et le portent aux divers ateliers pour le faire préparer.

1) Ateliers de planage

M. Achille Hudon exploite aux Trois-Saumons un petit moulin combiné à la meunerie et actionné par une chute de 50 CV. Deux employés travaillent au planage du bois. On prépare ainsi environ 100,000 p.m.p. de bois par année pour le compte des cultivateurs et des particuliers de la municipalité.

M. Herménégilde Chouinard possède un établissement de planage situé au 1er rang, à l'est du village de St-Jean-Port-Joli. Cet atelier, qui fonctionne depuis 40 ans, emploie un ouvrier pendant quelques semaines par année. On plane environ 25,000 p.m.p. pour le compte des cultivateurs et moyennant commission.

2) Atelier de menuiserie

L'établissement de M. Amédée Laurendeau, situé dans le village, emploie deux hommes à l'année. On y a fabriqué en 1937 environ 15 portes et 60 châssis. On travaille surtout le sapin et l'épinette, puis le cèdre, le tilleul et le pin de la Colombie. Les neuf-dixièmes de la production sont destinés aux usagers locaux et le reste aux gens de la région. Cet atelier a déjà produit le double avant 1930. On estime que la production , qui n'est pas en série mais sur commande, reprendra avec la construction. Le propriétaire ne peut fabriquer à l'avance, faute de capital.

Cet atelier plane aussi environ 15,000 p.m.p. de bois à commission pour le compte des cultivateurs. L'exploitant est un menuisier qui fait également toutes sortes de réparations: c'est avant tout un artisan.

3) Fabrique de cercueils

MM. Xavier Dubé & Fils possèdent une fabrique de cercueils qui existe depuis une quarantaine d'années. Elle est située dans le village de St-Jean-Port-Joli. M. Dubé n'a qu'un apprenti qui travaille souvent à la tâche. La production annuelle est d'environ 250 cercueils, dont le prix varie de $7.50 à $22 l'unité. On emploie du bois qui provient surtout de St-Aubert: sapin, épinette, tremble et peuplier. On vend presque uniquement aux entrepreneurs de pompes funèbres, soit environ 225 cercueils par an. Le reste se vend dans la paroisse même. La fabrique fournit des cercueils aux localités du Bas St-Laurent, notamment Rivière-du-Loup, St-Fabien, Rimouski, Mont-Joli et Matane.

Le propriétaire voudrait développer davantage son industrie. L'outillage actuel permettrait de doubler la production. Mais la main-d'oeuvre manque. M. Dubé consentirait à employer quelques menuisiers en chômage, qui recevraient un salaire au lieu de secours directs.

Autres industries

Charronneries

La municipalité compte deux fabriquants de voitures.

M. Cyprien Bourgault emploie deux hommes à l'année et fabrique environ 30 voitures d'hiver ( sleighs) qu'il vend aux usagers du Bas St-Laurent, depuis Québec jusqu'à Matane. Il se propose d'agrandir bientôt son atelier de façon à produire autant qu'en 1931. A cette époque il employait une dizaine d'hommes à l'année et fabriquait 400 à 500 voitures par année. Un incendie a détruit son ancien atelier.

M. Jos. Caron est surtout un artisan qui s'occupe de la réparation des voitures. En 1937 il a remis à neuf une vingtaine de voitures et en a fabriqué 9 autres. Deux ouvriers travaillent avec lui pendant quelques mois. C'est une boutique qui reflète plus l'état d'un métier que celui d'une industrie.

Nourriture de croissance pour les renards

Un éleveur de renards, M. Jos. Gagnon, possède une petite usine où il prépare une nourriture de croissance ( ration équilibrée) pour renards. L'établissement, qui fonctionne sept mois par année en moyenne, emploie quatre ouvriers, dont 2 fils du propriétaire. En 1937, la production a atteint environ 700,000 livres de ration qu'on dépose en consignation chez des agents; cette ration se vend $3.25 les 100 livres. Les matières premières ( tourteaux, sons, farine, sel iodé, etc.) proviennent de Montréal et Québec. La vente se pratique dans toute la province, mais surtout dans la région comprise entre L'Islet et Mégantic. En 1936, la production atteignait 780,000 livres; on estime que celle de 1938 ne sera que de 500,000 livres environ. On attribue cette baisse à la mévente des fourrures, à la diminution des troupeaux ( un tiers, paraît-il) et à la concurrence de produits similaires. L'installation, due en bonne partie à l'ingéniosité de son propriétaire, permettrait une production annuelle supérieure à un million de livres

Préparation de l'asphalte

Une usine de préparation de l'asphalte, exploitée par la Laval Construction Co. Ltd., a été installée en mai 1937 près de la gare des Trois-Saumons. L'entreprise fonctionne à plein rendement 6 mois par année ( mai à novembre) et emploie une dizaine d'ouvriers, dont 2 ingénieurs. La production atteint une moyenne de 450 tonnes par jour, soit un total de quelque 67,500 tonnes pour l'année. Les matières premières comportent d'abord de la pierre finement concassée, puis des huiles, du goudron et de l'asphalte liquide. Toute la production est destinée aux travaux de voirie qui se font dans la région, suivant un contrat passé avec le Gouvernement. On estime que l'usine continuera de fonctionner encore 2 ans au même endroit, puis l'outillage sera déménagé ailleurs.

Concassage de la pierre

Le Ministère provincial de la Voirie a installé, également aux Trois-Saumons, un énorme concasseur pour broyer la pierre des champs Aménagé en mars 1937, ce concasseur fonctionne à plein rendement huit mois par année; on emploie durant ce temps quelque 70 hommes. La production de 1937 a atteint 65,000 tonnes de pierre concassée destinée en partie à l'usine d'asphalte. On nous affirme que cette production continuera encore pendant trois ans, puis le broyeur sera transporté ailleurs. Cette industrie favorise indirectement l'agriculture, car elle incite les cultivateurs à épierrer leurs champs.

## C - TRANSPORTS

Navigation

Deux goélettes à moteur de 75 tonnes chacune environ fréquentent régulièrement le quai de St-Jean-Port-Joli. Elles viennent de Québec et parfois de Montréal. D'autres bateaux et barges viennent occasionnellement charger du bois au quai.

Le port de St-Jean-Port-Joli est situé au nord de la municipalité, en plein centre du village. Le quai facilement accostable mais médiocre, mesure 600 pieds de long. Il peut recevoir 4 ou 5 goélettes à la fois, et est muni d'un entrepôt pouvant emmagasiner 800 à 900 sacs environ.

A l'embouchure de la rivière des Trois-Saumons, un quai situé dans un havre naturel a été abandonné depuis 3 ou 4 ans; autrefois la Price Bros. s'en servait pour expédier ses bois. Ce quai est muni d'un système d'éclairage devenu inutile et que l'on aurait avantage à adjoindre à celui du village.

La période de navigation dure des premiers jours d'avril au début de décembre. Le port a été particulièrement actif durant les années 1928-29 pour les marchandises générales et 1934-35 pour les exportations de bois. Quoiqu'il ne soit guère possible de faire préciser l'importance passée de ce port par des statistiques, on estime que les expéditions durant les meilleures années atteignaient 10 à 12,000 secs de pommes de terre et 1,000,000 p.m.p. de bois, tandis que les réceptions de marchandises pouvaient dépasser 5 à 6,000 tonnes. On est loin de ces chiffres en 1937: à peine 1,000 tonnes de marchandises générales à la réception, alors que les expéditions ne comportent que 1,500 secs de pommes de terre, 5 à 600,000 p.m.p. de bois de sciage, 3 à 400 cordes de bois à pâte, et 100 caisses environ de produits en conserves. Les marchandises générales à l'entrée sont destinées à la localité seulement; le bois qui s'expédie vient presque uniquement des municipalités situées en montagne, jusqu'à la frontière américaine.

Au cours de la dernière saison de navigation, on estime que les goélettes ont effectué environ 40 voyages; en outre, des navires en cueillette sont venus une trentaine de fois charger des produits forestiers.

Quoique St-Jean-Port-Joli soit un centre de tourisme par automobile, le port ne reçoit pas de voyageurs. Cependant, il arrive durant l'été qu'on organise des excursions en bateau soit pour Québec soit pour le Saguenay ou ailleurs. Mais il n'existe pas, en dehors de cette activité occasionnelle, de service régulier de voyageurs.

Le port de St-Jean-Port-Joli déchoit à cause de la concurrence très active du camion et du manque de bois pour l'expédition. Si l'on juge bon cependant de l'entretenir, il faudrait exécuter quelques réparations aux approches et aux côtés du quai, puis l'éclairer pour en faciliter l'accès durant la nuit.

Chemin de fer

Trois gares qui appratiennent au réseau ferroviaire de l'Etat, desservent la municipalité: la principale, St-Jean-Port-Joli, est située à deux milles au sud du village; les deux autres, Trois-Saumons et Elgin Road, sont respectivement localisées à l'ouest et à l'est de la première. A la gare principale, on compte cinq voies ferrées: une voie principale, 2 voies d'évitement et 2 voies de chargement. La gare est munie d'entrepôts suffisants et d'un télégraphe public.

Le volume du trafic ferroviaire en 1937 comporte à l'entrée environ 5,620 tonnes de marchandises générales et de produits destinés à la terre; puis, à la sortie, 9 tonnes de produits agricoles, 14 tonnes du sucre d'érable, 4,950 tonnes de bois à pâte et 87 tonnes de marchandises diverses, soit un total de 5,060 tonnes. Le volume global dépasse donc 10,000 tonnes pour l'ensemble des trois gares. Les expéditions ont plus que doublé depuis 1935: à ce moment, elles n'étaient que de 2,218 tonnes. Et cette augmentation se continuera encore cette année ( 1938) puisqu'on espère expédier au moins 5,000 cordes de bois à pâte, soit quelque 7,500 tonnes. Il paraît évident que les expéditions de bois à pâte par chemin de fer se pratiquent aux dépens du trafic maritime. Mais il ne faudrait pas croire que ces chiffres traduisent la seule activité de St-Jean-Port-Joli. Bien au contraire, car plus des neuf-dixièmes des expéditions proviennent des municipalités de l'intérieur, notamment de St-Damase et St-Aubert.

En 1937, le nombre de voyageurs qui ont acheté des billets de chemin de fer à la gare de St-Jean-Port-Joli atteint 4,287. On nous affirme que ce chiffre varie peu depuis quelques années. Mais sur une période de dix ans, c'est une baisse considérable qu'on est unanime à attribuer à l'active concurrence des services d'autobus qui desservent St-Jean-Port-Joli et St-Aubert.

Routes

1) Voyageurs

Un service régulier d'autobus, exploité par M.Lemelin de Montmagny, dessert régulièrement la municipalité, du 1er mai au 15 décembre. C'est la ligne Lévis-Rivière-du-Loup, qui effectue 2 aller-retour par jour.

Durant la saison touristique, des autobus américains arrêtent dans le village pour permettre aux voyageurs de prendre un repas aux hôtels, ou de visiter les ateliers Bourgault de sculpture sur bois, situés aux Trois-Saumons. Il s'agit surtout des Tauck Tours de Boston qui passent une fois par semaine.

On compte en outre dans la municipalité trois taxis, préposés surtout au transport des voyageurs à la gare.

2) Marchandises.

Trois services réguliers de camionnage desservent la municipalité: M. Xavier Bélanger, de St-Jean-Port-Joli, M. Léonce Marier de Ste-Louise et M. Poitevin de Ste-Anne-de-la-Pocatière. Ces camionneurs transportent des marchandises générales de Québec 2 ou 3 fois par semaine selon les besoins des marchands. Le service dure tant que les routes sont ouvertes à la circulation. Les usagers sont satisfaits, mais le camionnage ruine presque complètement la navigation et fait diminuer sensiblement le transport des marchandises générales par chemin de fer. Les entreprises individuelles de camionnage sont rarement payantes. On nous affirme que la plupart des camionneurs s'endettent à vouloir transporter des marchandises à trop bas prix. Un réglementation s'impose.

La municipalité compte aussi 3 camions dont on se sert pour le transport du bois et d'autres produits; mais ils ne font pas de service public de camionnage.

De nombreux marchands, agents, vendeurs et colporteurs de toutes sortes passent régulièrement dans la municipalité pour vendre divers produits. La liste suivante qui s'applique à presque toutes les municipalités du comté, établit en détail les noms de ces marchands et le service qu'ils donnent:

| NOMS | ORIGINE | GROS ou DETAIL | PERIODICITE du SERVICE | NATURE DES MARCHANDISES VENDUES |
|---|---|---|---|---|
| David & Frère | Québec | G | 1 fois / sem. | ( Biscuits, pâtis- |
| Vaillancourt | Québec | G | 1 " | (series et confiseries |
| R. Vachon | Ste-Marie de Beauce | G | 1 " | |
| Blais | Montmagny | D | 2 fois / sem. | Fruits et légumes |
| Proulx | Montmagny | D | 2 " | " " |
| Coca-Cola Co. | Montréal | G | 1 fois / sem. | Eaux gazeuses |
| Fortier | Québec | G | 2 " | " " |
| Isaac Harris | Québec | D | Occasionnellement | (Tissus, étoffes et (vêtements |
| Familex | Montréal | D | Agents domiciliés ou colporteurs | (Remèdes, épices, es- (sences, produits de (toilette. |
| Laiterie Fortier | Lévis | G | 2 fois / sem. | Crème glacée |
| Arthur Bernier | Cap-St-Ignace | G | 2 " | " " |
| A. Picard (1) | St-Aubert | D | 2 " | Pain |
| F.A. Thibault (1) | L'Islet | D | 1 " | Viandes |
| E. Duval (1) | St-Roch | D | 2 " | " |
| C.E. Bouchard | St-Roch | G | 1 " | Epiceries |

(1) Desservant la municipalité de St-Jean-Port-Joli, seulement.

| NOMS | ORIGINE | GROS ou DETAIL | PERIODICITE du SERVICE | NATURE DES MARCHANDISES VENDUES |
|---|---|---|---|---|
| British Am. Oil (2) | Montréal | G | Dépôts et camions | Essence et huile |
| Shell Oil Co. (2) | Montréal | G | " | " |
| Imperial Oil (3) | Montréal | G | " | " |
| McColl-Frontenac(3) | Montréal | G | " | " |

Tous ces marchands, sauf les colporteurs de tissus et les agents de produits pharmaceutiques, rendent service à la population en alimentant régulièrement les magasins. Les marchands de fruits et de légumes qui vendent au détail font concurrence aux marchands locaux. Mais les agents qui vendent à domicile des remèdes brevetés, des produits de beauté, des essences et des épices, sont préjudiciables aux marchands de la municipalité; on prétend qu'ils leur enlèvent les trois quarts de leur clientèle.

Cette année ( 10 juin 1938), la municipalité a voté un règlement qui impose une taxe de $50 par année à tout colporteur qui vient dans la municipalité vendre à domicile, exception faite des commerçants de fruits et de poisson. On veut éliminer surtout les marchands juifs de tissus et d'étoffes, qui exploitent les gens des rangs et pratiquent souvent un troc malhonnête. Mais ce règlement n'est pas toujours effectif puisque, pour contourner la difficulté, les entreprises qui font vendre des produits pharmaceutiques à domicile nomment des agents qui habitent la municipalité. De cette façon, on évite la taxe.

## MUNICIPALITE DE ST-AUBERT

### 1- SITUATION GEOGRAPHIQUE

La municipalité de St-Aubert occupe une terrasse dont le rebord, vers St-Jean-Port-Joli, se termine par un escarpement d'environ 200 pieds. C'est une région où commencent les collines apalachiennes.

Deux rivières arrosent le territoire de cette municipalité: Port-Joli et des Trois-Saumons. Cette dernière prend sa source dans le lac du même nom situé au sud de la municipalité.

Du point de vue de l'habitat, St-Aubert compte un village groupé autour de l'église, puis une agglomération secondaire, le lac des Trois-Saumons, sur les rives duquel s'échelonnent quelque 70 chalets de touristes. Les rangs qu'habitent les cultivateurs comprennent le 3ème rang (double) qui bifurque vers l'est autour d'une colline; là, la partie nord pénètre dans le Fief Réaume, et l'autre partie prend le nom de "rang des Pelletier". Le 4ème rang n'est habité que sur une faible étendue; il se continue par la route Caron (no 26) qui mène à St-Damase La municipalité de St-Aubert renferme 13 maisons abandonnées qui pourraient être facilement habitées.

### 11- POPULATION

Mouvement démographique depuis 1931

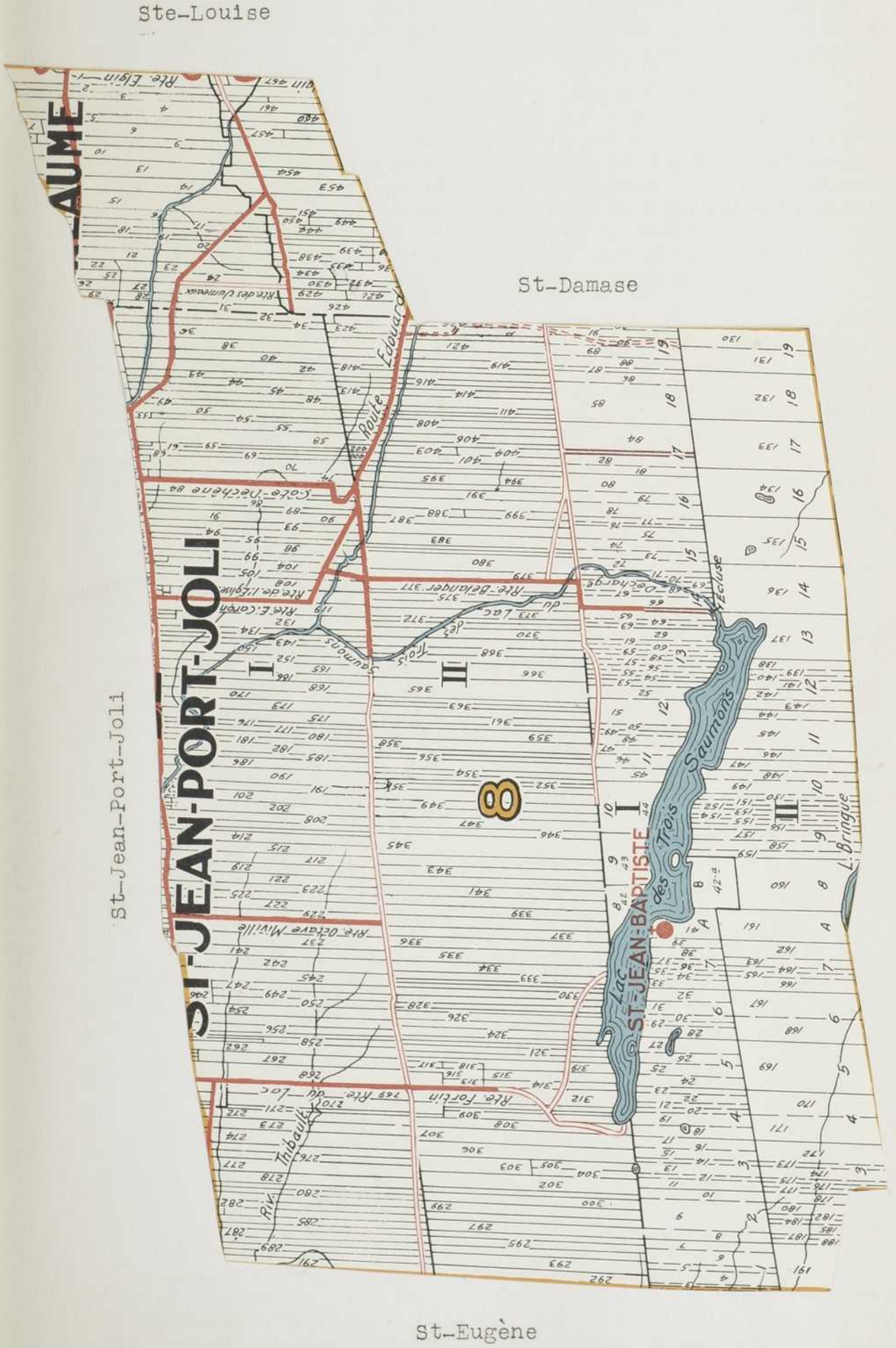
Depuis 1931, la population de St-Aubert a augmenté de 135 habitants. A ce moment, elle comptait 1,309 personnes. Si l'on tient compte de l'accroissement naturel ( 216) depuis 1931 et de l'arrivée d'une dizaine de familles ( 60 personnes), la population actuelle devrait atteindre 1,585 âmes. Or, elle n'est à l'automne 1937 que de 1,444 personnes. Au moins 141 individus ont donc quitté la municipalité depuis 1931. Une dizaine de familles ( 50 personnes) se sont déplacées vers les paroisses voisines, tandis que90 jeunes gens se sont dirigés vers les centres de colonisation et les villes. Parmi ce nombre, on relève plusieurs jeunes filles qui se sont engagées en service domestique, ou qui se sont mariées à des gens du dehors.

(2) Livraison de l'essence par camions venant hors du comté.
(3) Réservoirs régionaux à la gare St-Jean-Port-Joli.

SAINT-AUBERT

COMTE DE L'ISLET

Echelle de 1 mille au pouce



Occupation du sol

La municipalité de St-Aubert renferme actuellement 126 cultivateurs dont 2 locataires, 85 propriétaires de maisons sur emplacements et 5 locataires. Parmi les emplacitaires, on estime que 85 cultivent un petit lopin de terre, 80 gardent des animaux domestiques, 18 gardent des chevaux, et 6 travaillent avec des camions qui leur appartiennent. En outre, 19 d'entre eux possèdent des terres à bois. Dans l'ensemble, on relève 209 propriétaires domiciliés dans St-Aubert et environ 200 non domiciliés, soit 70 propriétaires de chalets au lac des Trois-Saumons et environ 130 personnes du dehors qui possèdent des terres à bois dans les limites de la municipalité.

Modes de vie

Parmi les cultivateurs, on compte 118 chefs de famille et 8 célibataires. On estime que 32 vivent entièrement du produit de leur ferme; 75 autres tirent la majeure partie de leur subsistance de la terre Une dizaine doivent recourir aux chantiers et aux travaux de voirie pour combler le déficit agricole de leurs fermes. Les cultivateurs qui s'absentent ainsi quelques mois par année nuisent au progrès agricole.

A St-Aubert, on compte actuellement 55 journaliers de profession, et 35 autres dont 25 jeunes gens qui gagnent ainsi leur vie occasionnellement. La majorité s'emploient aux chantiers durant l'hiver et à la voirie l'été; quelques-uns travaillent aux scieries, et plusieurs jeunes s'offrent pour les travaux agricoles. De nombreux journaliers souffrent périodiquement de chômage. On nous suggère de faire travailler les chômeurs sur les fermes comme aides agricoles, au lieu de leur distribuer des secours directs. Les cultivateurs consentiraient à les nourrir si l'Etat prenait à charge le salaire de ces ouvriers agricoles. Seuls les chômeurs de la localité et des paroisses voisines pourraient jouir de cet avantage. La main-d'oeuvre agricole manque à St-Aubert, et on nous affirme qu'une cinquantaine de cultivateurs seraient disposés à employer des chômeurs sur leurs fermes.

Les artisans qui tiennent boutique pour leur propre compte comprennent 1 menuisier, 4 forgerons, 1 garagiste, 3 cordonniers, 2 ferblantiers, 1 coiffeur et un boulanger. On compte de plus 20 menuisiers-charpentiers, 3 forgerons et 1 boulanger, qui sont des hommes de métier qui travaillent à salaire.

L'industrie comprend 1 beurrerie, 2 moulanges combinées à deux carderies, et 7 scieries. Au total près de 23 ouvriers travaillent dans ces établissements.

On relève 10 commerçants de détail et 3 petits commerces secondaires; au total 17 personnes vivent du commerce. On compte 6 camionneurs et 5 chauffeurs de taxi.

Deux médecins résidants desservent la population de St-Aubert et des paroisses voisines. Dix institutrices et trois religieuses s'occupent d'enseignement primaire.

Une dizaine de jeunes filles travaillent en service domestique dans la municipalité, et on estime à une trentaine le nombre de celles qui sont engagées dans les villes et les localités de la région.

## III- ASPECT ECONOMIQUE

### A- AGRICULTURE

La municipalité de St-Aubert compte actuellement 124 cultivateurs propriétaires et 2 locataires, soit un total de 126. Le recensement fédéral de 1931 en donne 146. L'écart provient du fait que le fédéral considère comme cultivateur toute personne qui retire cinquante dollars de revenu sur au moins une acre de terre, tandis que nous n'attribuons ce titre qu'aux personnes se faisant de l'agriculture une occupation principale.

Environ 105 cultivateurs, dont la terre est toute défrichée, habitent le 3ème rang qui est le premier de la municipalité. Les autres occupent le 4ème rang, et leurs terres sont à demi boisées. Chaque cultivateur de la municipalité possède une terre bâtie et cultivée, et en outre une terre à bois constituée presque uniquement d'érable sur le 4, 5 ou 6ème rang.

Le capital moyen engagé par ferme atteint $4,420, soit $1,960 pour la terre, les bâtiments $1,460, les troupeaux $500 et l'outillage agricole $500. Cinq cultivateurs ont hypothéqué leurs fermes sous le régime du crédit agricole provincial.

Etendue moyenne des fermes

Chaque cultivateur possède en moyenne, en superficie cultivée et en terre à bois, une étendue de 153 acres ( de 192' x 192'), ce qui donne pour l'ensemble de la municipalité 19,278 acres de terre occupée. Sur chaque exploitation, on relève en moyenne 67 acres sous cultures ou déjà labourées, soit un total de 8,442 acres pour l'ensemble de la municipalité. L'étendue moyenne labourable sur chaque terre, en forêt de première pousse, est de 3 acres, soit un total de 378 acres. La forêt de seconde pousse couvre également 3 acres en moyenne sur chaque ferme, soit aussi un total de 378 acres. Enfin, l'étendue moyenne non utilisable pour fins agricoles comporte 8 acres de rochers et de forêt de seconde pousse par ferme, soit 1,008 acres au total, et 73 acres en forêt de première pousse constituée d'érable surtout, soit un total de 9,072 acres pour la municipalité.

Le recensement fédéral de 1931 donne pour St-Aubert une superficie occupée de 20,160 acres et les statistiques municipales de 1936, 24,960 acres. Nous avons établi une étendue totale de 19,278 acres. La statistique fédérale procède par individu en tenant compte de tout ce qu'il possède dans la municipalité ou ailleurs, alors que la statistique municipale groupe les étendues de tous ceux qui paient taxes dans la municipalité. Or beaucoup de contribuables n'habitent pas la municipalité De là proviennent tous les écarts que nous relevons dans les étendues occupées.

Les cultivateurs de St-Aubert occupent donc une superficie de 19,278 acres. Si nous retranchons du chiffre de la statistique municipale ce que les étrangers possèdent dans les cadres de la municipalité( cultivateurs de St-Jean-Port-Joli), et si nous enlevons également de la statistique fédérale les étendues en bois que possèdent à St-Damase une trentaine de cultivateurs de St-Aubert, nous obtenons un résultat qui se rapproche de 19,278 acres.

Nous avons donné 8,442 acres de terre en cultures; ce chiffre correspond à celui de la statistique municipale, mais non à celui de la statistique fédérale qui accuse 9,979 acres. Cette dernière donnée contient trop de pâturages, dans lesquels on a probablement inclus des forêts de seconde pousse et des rochers.

Les forêts couvrent 9,072 acres, avons-nous dit, ce qui se rapproche du chiffre du fédéral (9,675 acres), mais l'écart qui s'établit avec les données municipales ( 12,900 acres) est considérable. Il provient du fait que des cultivateurs de St-Jean-Port-Joli possèdent des terres à bois dans St-Aubert.

La forêt de première pousse, dont le sol est labourable, occupe les terres des cultivateurs du 4ème rang; celle de seconde pousse appartient aux vieux cultivateurs du 3ème rang. Ces derniers pourraient agrandir un peu l'étendue cultivée de leurs terres en défrichant les petits conifères et les brousses.

La forêt du 4, 5 et 6ème rang se compose d'érablières qui constituent, pour les gens de St-Aubert, une abondante source de revenu. Bien que la municipalité comprenne les rangs 3,4,5 et 6, et que le 3ème et une partie du 4ème rang soient les seuls défrichés et habités, il n'y a pas de colonisation à entreprendre à St-Aubert. Le sol est en maints endroits impropre à l'agriculture, et il vaut mieux le conserver en érablières. Si on ne savait agrandir les étendues cultivées de la paroisse, on pourrait tout au moins développer considérablement la technique agricole.

Période de végétation

Elle est la même qu'à St-Jean-Port-Joli ( Cf. cette monographie).

Sols et amendements

Le sol, en général, est moins bon qu'à St-Jean-Port-Joli, parce que plus léger et schisteux. Il peut y avoir 50% de terre assez franche, et 50% de terre légère schisteuse.

Epuisé et acide, le sol doit recevoir des amendements calcaires (125 tonnes annuellement) et des engrais chimiques ( 75 tonnes ). Une dizaine de cultivateurs seulement soignent, au moyen de plates-formes ou autrement, le fumier d'étable. L'emploi de la chaux et des divers engrais doit se généraliser car le sol est la première chose à améliorer sur les fermes. Et cette rénovation du sol par les engrais ne saurait se pratiquer sans procéder simultanément à un bon égouttement des terres. Actuellement les grandes décharges sont en mauvais état, et les travaux de drainage exécutés sur les terres rarement satisfaisants.

Comme le sol est acide et généralement mal cultivé, le trèfle et la luzerne s'établissent difficilement. Une meilleure technique agricole permettrait aux cultivateurs de pousser ces deux cultures, indispensables dans une région qui pratique une culture mixte en vue de l'industrie laitière.

Quelques cultivateurs ont fertilisé des pâturages et obtenu de très bons résultats. Le pâturage permanent fertilisé enrichit une ferme, dit-on, parce qu'il permet de garder plus de vaches sur une moindre étendue et d'augmenter sensiblement leur rendement laitier. C'est le meilleur moyen de produire du lait économiquement.

Production végétale

1) Grandes cultures

Le tableau suivant montre pour 1937 l'état des cultures à St-Aubert

| | Superficies | | Rendements moyens à l'acre | |
|---|---|---|---|---|
| Blé | 80 | acres | 15 | boisseaux |
| Avoine | 1890 | " | 22 | " |
| Orge | 60 | " | 18 | " |
| Grains mélangés | 126 | " | 22 | " |
| Pois | 30 | " | 18 | " |
| Fèves | 15 | " | 25 | " |
| Pommes de terre | 252 | " | 150 | " |
| Foin | 2800 | " | 1 | tonne |
| Racines fourragères | 60 | " | 15 | " |
| Jardins | 35 | " | -- | |
| Vergers | 64 | " | -- | |
| Pâturages | 3030 | " | -- | |
| | 8442 | acres | | |

Depuis 1931, comme la terre à St-Aubert ne se prête généralement pas à la culture du blé, les emblavures ont diminué d'une dizaine d'acres Par contre, les grains mélangés accusent un gain très appréciable; c'est une bonne note à l'endroit des cultivateurs, car les grains mélangés doivent progressivement se substituer à l'avoine. La superficie des autres cultures est demeurée sensiblement la même depuis 1931, sauf de légères augmentations pour l'avoine et les racines fourragères. On observe en outre une différence de 1,408 acres près entre les pâturages de 1931 (4,409 acres) et ceux de 1938 ( 3,030 acres). Le recensement fédéral a fait erreur, à moins qu'il n'ait considéré comme pâturages les forêts de seconde pousse et les rochers.

Les rendements des diverses cultures sont faibles: cela resulte de l'épuisement et de l'acidité des terres, puis du défaut de rotation et de la mauvaise sélection des semences. On améliorera la production de la ferme par un meilleur égouttement du sol, par l'emploi généralisé de la chaux et des engrais chimiques, par une bonne rotation des cultures ( plantes sarclées, grain, foin de mil et de trèfle), enfin par l'organisation de pâturages permanents fertilisés. Les fermes expérimentales et de démonstration n'ont encore réussi à éduquer que quelques cultivateurs.

Le volume des ventes comporte environ 100 tonnes de foin, 18,900 minots de pommes de terre et un peu de légumes. Réparti sur l'ensemble des cultivateurs, ce revenu représente en moyenne quelque $55 par ferme.

2) Cultures maraîchères et fruitières

On ne rencontre pas de producteurs maraîchers spécialisés. Cependant, quelques cultivateurs produisent des haricots, des tomates et du maïs à grains ( en tout 29 acres) pour la mise en conserve.

Les arbres fruitiers comprennent environ 2,000 pommiers et 800 pruniers. La récolte de pommes est faible: 850 barils, parce qu'il y a beaucoup de jeunes pommiers non encore productifs. On estime de préférence la Wealthy, la Fameuse et la McIntosh. La production est actuellement destinée aux seuls besoins domestiques.

3) Erablières

L'industrie du sucre d'érable est très active à St-Aubert. on compte environ 110 érablières, très productives puisqu'elles ont donné en 1938 quelque 7,500 gallons de sirop et 40,000 livres de sucre. Cette industrie a rapporté environ $82 par érablière. Réparti sur tous les cultivateurs de la minicipalité, ce revenu représente $72 par ferme. La vente se fait un peu dans la localité et surtout à la coopérative de Plessisville. Le revenu peut sembler élevé; remarquons que l'année 1938 a été exceptionnelle. Ce n'est pas une moyenne de production; c'est presque le double de 1937. L'an dernier (1937), on a enregistré à la gare de St-Jean-Port-Joli des expéditions de sucre d'érable pour 14 tonnes, dont la plus forte partie provenait de St-Aubert. Il s'agit donc pour la municipalité d'une industrie de vente qu'il importe de soigner puisqu'elle rapporte de beaux revenus.

Production animale

1) Chevaux

Le nombre des chevaux est sensiblement le même qu'en 1931, soit de 250 environ. On en élève 25 par année et on en achète une dizaine des provinces de l'Ouest et d'Ontario. On recourt pour l'élevage aux reproducteurs de St-Jean-Port-Joli. On pourrait aisément élever chaque année assez de chevaux pour subvenir aux besoins locaux. Une excellente propagande est conduite en ce sens, nous affirme-t-on.

2) Bovins et industrie laitière

Chaque cultivateur possède en moyenne 5 vaches laitières, soit un total de quelque 630 têtes de race Canadienne et Ayrshire. Les vaches pur sang sont rares(5), de même que les taureaux de race pure (2). Mais les taureaux croisés sont nombreux (45): c'est la plaie de l'industrie laitière dans cette région.

Les rendements des vaches sont faibles: 3,500 livres par année en moyenne. On considère qu'ils pourraient être considérablement relevés par de meilleurs fourrages, par la sélection dans le troupeau et l'utilisation d'un bon taureau enregistré.

La beurrerie de la municipalité reçoit le lait de 185 patrons dont 100 de St-Aubert; les autres viennent de St-Damase et de St-Jean-Port-Joli. La production de 1937 a atteint 80,000 livres de beurre; on espère toucher 100,000 livres cette année (1938). La fabrique écoule sur les grands marchés un surplus de 60,000 livres environ.

Si l'on tient compte en outre du lait gardé pour la fabrication du beurre domestique, et de celui que certains cultivateurs expédient à Québec, l'industrie laitière rapporte environ $125 en moyenne par ferme.

Les cultivateurs de St-Aubert ne vendent pas de bétail laitier destiné à l'élevage. Par contre, le bétail de boucherie ( vaches, bouvillons, veaux) rapporte quelque $48 par cultivateur.

3) Porcs

On compte actuellement 833 porcs, dont 700 porcelets destinés à l'abattage. On élève autant de Yorkshire que de Chester. Les besoins d'alimentation domestique requièrent l'abattage annuel de 250 porcs environ; le reste est vendu aux commerçants locaux, ce qui procure un revenu moyen de $55 par cultivateur. Les progrès de l'industrie porcine reposent sur ceux de l'industrie laitière. Développer celle-ci, c'est assurer le succès de celle-là.

4) Moutons

Le mouton a fort diminué depuis 1931: 640 sujets en 1938 contre 752 en 1931. Pourtant les pâturages montagneux de St-Aubert conviendraient bien à cet élevage. Mais les chiens constituaient, jusqu'à une date récente, un sérieux obstacle à l'élevage ovin. Un règlement du conseil municipal, que des inspecteurs sont chargés d'appliquer, rend obligatoire l'enchaînement des chiens. Cette mesure de protection permettra à l'élevage du mouton de se développer normalement. Actuellement cette industrie animale ne rapporte que $ 12 environ par cultivateur.

5) Volailles

Le troupeau comprend environ 4,125 sujets. L'aviculture est plutôt négligée à St-Aubert. Un seul cultivateur profite du couvoir coopératif de Montmagny. La vente des oeufs procure tout de même un revenu moyen de $12 par cultivateur. On devrait accorder plus d'attention à l'industrie avicole.

6) Apiculture

La municipalité renferme actuellement 4 apiculteurs qui possèdent en tout une soixantaine de ruches. La production ( 4,000 livres annuellement) est vendue sur le marché régional, ce qui rapporte un revenu moyen de $100 environ par apiculteur.

7) Animaux à fourrure

On compte 8 éleveurs de renards argentés qui possèdent 42 couples d'adultes. Ces renards sont assez négligés tant au point de vue élevage qu'alimentation. On vend chaque année environ 165 peaux et quelques couples reproducteurs, soit un revenu moyen de $550 par éleveur. L'élevage du renard est encore mal organisé, du point de vue de la production et de la vente.

Conserves domestiques

Tous les cultivateurs fabriquent leurs conserves pour les besoins domestiques. Trois d'entre eux se spécialisent dans cette industrie et vendent leurs produits aux marchands locaux ou à des commerçants de Québec.

Revenus forestiers

Une cinquantaine d'hommes ( cultivateurs et fils de cultivateurs) fréquentent les chantiers durant une période moyenne de 3 mois. Chacun ne rapporte à la maison que $65 en moyenne, soit moins que la moitié de ce qu'il gagne.

Les cultivateurs coupent aussi sur leurs terres environ 650 cordes de bois à pâte, ce qui rapporte quelque $30 par ferme.

Revenu-argent moyen du cultivateur

Si nous groupons en un tableau récapitulatif tous les éléments du revenu-argent moyen que touche le cultivateur, nous obtenons les chiffres suivants:

| | |
|---|---|
| Grandes cultures ( avec légumes | 55 |
| Produits laitiers | 125 |
| Vente de bovins de boucherie | 48 |
| Vente de porcs | 55 |
| Vente de moutons | 12 |
| Aviculture | 12 |
| Coupe du bois à pâte | 30 |
| Produits de l'érable | 72 |
| | $ 409 |

Quelques revenus additionnels, qui ne s'étendent pas à la majorité des cultivateurs, contribuent néanmoins à relever la moyenne de plusieurs d'entre eux. Il faut donc considérer les articles suivants:

| | | |
|---|---|---|
| Apiculture ( 4 producteurs) | $ 100 | chacun |
| Elevage du renard ( 8 producteurs) | $ 550 | " |
| Chantiers ( 50 personnes, la moitié) | $ 65 | " |

Les cultivateurs de St-Aubert touchent donc en moyenne un revenu-argent annuel de $409 environ. Si nous estimons à $300 la valeur des produits de la ferme consommés par la famille, et à $220 l'habitation et le chauffage, le revenu brut du cultivateur s'établit à quelque $929, soit un peu moins qu'à St-Jean-Port-Joli. Le cultivateur dispose annuellement d'environ $409 pour défrayer ses dépenses d'exploitation ( soit en moyenne $250 par ferme), acquitter ses comptes personnels, assumer les obligation d'une famille nombreuse, et allouer un intérêt au capital investi dans la terre. Rien ne nous assure que tous les cultivateurs réussissent à boucler leur budget.

Achats

Les principaux achats que les cultivateurs effectuent chez les marchands locaux comprennent 125 tonnes de chaux, 75 tonnes d'engrais chimiques, 60 tonnes de moulées alimentaires, 1,800 minots de grain de semence, 5,500 livres de graine de mil et de trèfle, et 225,000 livres de farine. On réduirait les achats de moulées en produisant plus de grains mélangés destinés à la mouture. Les cultivateurs devraient également produire leurs semences. Quant à la farine, il serait difficile d'en produire une forte quantité, car les terres à blé sont rares à St-Aubert.

Impôts et contributions

La contribution monétaire nécessaire au fonctionnement de l'église s'établit à $15 en moyenne par famille. Les taxes municipales et scolaires atteignent en moyenne $ 16 par famille. Les terres sont évaluées à 50% de leur valeur réelle.

Sociétés agricoles

La municipalité compte un Cercle agricole de 35 membres et un Cercle de Fermières de 42 membres. De nombreux cultivateurs font partie de la Société d'Agriculture du comté; quelques-uns sont membres du Syndicat d'éleveurs de chevaux du comté de L'Islet.

En somme, St-Aubert est une assez bonne municipalité agricole. Elle pourrait encore développer considérablement son agriculture. Depuis quelques années, de sensibles améliorations se sont produites sous l'impulsion des travaux et des conseils de l'agronome régional, des concours d'exploitation rationnelle des fermes, des cours post-scolaires (1938), et de l'activité des sociétés agricoles de la localité. Tout nous porte à croire que les progrès s'accentueront d'année en année.

## B- INDUSTRIES

### Industries dérivées de l'agriculture

#### 1) Beurrerie

Le village de St-Aubert renferme une beurrerie, celle de M. Edmond Morneau. Elle fonctionne à l'année et emploie 3 hommes, dont 1 temporaire. En 1937, la production a atteint 80,000 livres de beurre qu'on a vendues ainsi: 20,000 livres aux commerçants de la localité et 60,000 livres environ à un commerçant de gros de Québec.

Le lait ( 305,358 livres) et la crème ( 205,040 livres) proviennent de 185 patrons qui se recrutent à St-Aubert (100), à St-Damase et à St-Jean-Port-Joli. Cette industrie ne subit pas de concurrence et se développe graduellement. Cette année (1938) on espère élever la production à quelque 100,000 livres.

#### 2) Moulins à farine

M. Emile Bernier exploite un moulin à farine situé sur la route Elgin. Avec deux membres de sa famille, il travaille en moyenne 6 mois par année. La production de 1937 comporte 20,000 livres de farine de blé et près de 300,000 livres de moulées. Les grains proviennent des cultivateurs de St-Aubert, St-Damase, St-Jean-Port-Joli, St-Roch des Aulnaies et Ste-Louise, qui font moudre à commission.

Un outillage démodé, le manque d'eau à l'automne juste au moment des récoltes et la pauvreté de l'agriculture empêchent cette petite industrie de se développer.

La moulange de M. Jos. Beaulieu, située au 3ème rang près de la chute de la rivière des Trois-Saumons, fonctionne irrégulièrement 10 mois par année. On moud à commission pour les cultivateurs de la localité environ 400 minots de grain par année, ce qui est très peu. Les achats considérables de moulées qu'effectuent les cultivateurs empêchent cette moulange de produire davantage.

#### 3) Carderies

Deux petites carderies, combinées à des moulins à scie, fonctionnent dans la municipalité. Toutes deux travaillent à commission pour le compte des cultivateurs de la région. Celle de M. Jos.Beaulieu traite environ 1,000 livres de laine par année, tandis que celle de M. Emile Bernier en carde quelque 4,000 livres.

### Industrie du bois

Dans St-Aubert, toutes les forêts ont déjà été exploitées. jusqu'en 1934, la Cie Price Bros. menait des opérations forestières dans la région. Il y a quinze ans environ, une épidémie de mouches à scie (tenthrèdes) a ravagé les bois de la région. Les cultivateurs se sont alors empressés d'abattre les arbres endommagés. A cette époque, les scieries fonctionnaient à plein rendement; la production de quelques-unes dépassait même un million de pieds.

Nous sommes maintenant fort loin de cette activité forestière. On compte actuellement 7 moulins en opération. Ce sont de petites scieries qui ne fonctionnent que quelques semaines par année, au printemps. On ne peut pas dire qu'il y ait entre elles de concurrence; chacune scie pour les usagers qui habitent à proximité du moulin. Actionnées à l'eau ou à la vapeur, ces scieries sont loin de produire à plein rendement. Elles fonctionnent pour répondre aux besoins des cultivateurs locaux. Très peu de cultivateurs revendent ensuite le bois ainsi préparé.

#### 1) Scieries

Le tabeaau suivant, établi pour 1937, indique la période d'activité, le nombre d'ouvriers et le chiffre de production de chacune de ces scieries.

| Scieries | Période de production | Nombre d'ouvriers | Production pour eux p.m.p. | Production pour les autres | |
|---|---|---|---|---|---|
| | | | | Sciage | Bardeaux |
| Gaspard St-Pierre | 2 sem. | 2 | - | 50,000 p.m.p. | - |
| Louis St-Pierre | 3 " | 2 | - | 40,000 " | - |
| Jos. Beaulieu | 3 " | 2 | - | 45,000 " | - |
| Aubert Cloutier | 2 " | - | - | 15,000 " | - |
| Wilbrod Francoeur | 4 " | 3 | - | 60,000 " | 40,000 |
| Pierre Jean | 4 " | 4 | 15,000 | 185,000 " | 15,000 |
| Polycarpe Jean | 6 " | 5 | 5,000 | 150,000 " | - |
| | | 18 | 20,000 | 545,000 " | 55,000 |

Les scieries Gaspard St-Pierre, Louis St-Pierre, Pierre et Polycarpe Jean sont situées au 4ème rang; celle de M. Jos. Beaulieu occupe le 3ème rang tandis que celles de M. Aubert Cloutier et M. Wilbrod Francoeur sont respectivement dans le village et sur la route Elgin. Tous ces moulins scient le bois à commission surtout pour les cultivateurs et les usagers de la municipalité. Dans l'ensemble, les possibilités de développement sont à peu près nulles car le bois diminue constamment dans St-Aubert.

2) Atelier de menuiserie

M. Aubert Cloutier possède au village un atelier de menuiserie où il fabrique (1937) 10 portes, 11 châssis et 10 cercueils. Toute la production est destinée aux usagers locaux. On fait aussi environ 15,000 p.m.p. de planage à commission. M. Cloutier travaille occasionnellement et il subit la concurrence d'ouvriers de la localité qui fabriquent à domicile quelques portes et châssis. C'est avant tout un petit artisan.

## C- TRANSPORTS

La municipalité de St-Aubert jouit des mêmes avantages que St-Jean-Port-Joli au point de vue des transports, car elle n'est située qu'à 2 milles de la gare et à 3½ milles du quai. Les marchandises reçues ou expédiées par chemin de fer ou bateau concernent donc ces deux municipalités. Au point de vue du transport des voyageurs, St-Aubert est desservie par une ligne d'autobus qui la relie à Lévis; ce service est exploité par M. Legendre de Montmagny et effectue 1 aller-retour quotidien.

Quelques particuliers qui possèdent des camions, transportent des marchandises de St-Aubert à St-Jean-Port-Joli, et vice-versa.

Quant aux commerçants de passage et aux colporteurs, ce sont les mêmes à peu près qu'à St-Jean-Port-Joli; ils viennent moins souvent cependant qu'à ce dernier endroit. Il faudrait ajouter Mercier de Lévis (biscuits, pâtisseries) et les produits Réna ( Montréal).

## MUNICIPALITE DE ST-ROCH DES AULNAIES

### 1- SITUATION GEOGRAPHIQUE

Cette localité couvre près de 12,000 acres dans les deux premiers rangs de la Seigneurie St-Roch des Aulnaies. Elle occupe les meilleures terres du littoral.

Du point de vue du relief, on distingue au village des Aulnaies et à l'est de celui-ci une première terrasse située en bordure de la mer à un niveau très bas, soit à une dizaine de pieds d'altitude. Dans St-Jean-Port-Joli, cette première plaine était à peine visible. Après le premier escarpement, qui s'élève d 'une centaine de pieds, la pénéplaine est surmontée de collines qui atteignent plus de 200 pieds de hauteur à l'ouest de la municipalité.

ST-ROCH-DES-AULNAIES

COMTE DE L'ISLET

Echelle de 1 mille au pouce

Comté de Kamouraska



La rivière Ferrée, qui groupe en faisceau les eaux des rivières de Ste-Louise, arrose la municipalité dans une direction sud-nord et trouve son embouchure au village des Aulnaies.

Du point de vue de l'habitat, on distingue ici deux agglomérations principales en bordure même de l'estuaire: le village des Aulnaies, gros bourg d'aspect opulent où vivent les rentiers, et le village de St-Roch proprement dit, où se groupent autour de l'église les marchands, les artisans et les journaliers. Le rang 1 et la partie à l'ouest de l'église du rang 11 sont occupés par les cultivateurs qui possèdent là leurs fermes et leurs maisons.

La municipalité renferme une maison abondonnée, le Manoir Deschesne, qui est habitable. Elle ne possède pas de service municipal d'aqueduc et d'égouts. Cependant au village des Aulnaies, il y a une citerne que possèdent 7 usagers unis en société. Au village de St-Roch il y a déjà eu un aqueduc, mais il est actuellement abandonné.

## 11- POPULATION

### Mouvement démographique depuis 1931

La municipalité de St-Roch des Aulnaies, qui comptait en 1931 une population de 1,118 habitants, renferme maintenant ( janvier 1938) 1,141 âmes. Durant cette période, l'accroissement naturel a été de 87 personnes. Sept familles ( 33 personnes) sont venues s'établir depuis 1931. C'est donc une population de 1,238 âmes que devrait actuellement comporter la municipalité. Or elle n'est que de 1,141 habitants. L'écart ( 97) provient du fait qu'une dizaine de familles ( 56 personnes) et 41 jeunes gens ont quitté la municipalité depuis 1931. Plusieurs jeunes filles sont parties en service domestique ou ont épousé des gens du dehors. Les hommes se sont dirigés de préférence vers les villes ou les nouveaux centres de la Côte Nord et des régions de colonisation. Aucune possibilité d'enrayer ce mouvement naturel d'émigration.

### Occupation du sol

On compte à St-Roch 110 cultivateurs propriétaires de fermes et 67 propriétaires de maisons sur emplacements; il n'y a pas de locataires, nous dit-on. La plupart des emplacitaires cultivent un petit jardin potager; la moitié gardent des animaux domestiques ( sauf des chevaux); un seul travaille avec un camion dont il est propriétaire.

Dans la municipalité, 23 étrangers sont propriétaires de maisons ou de lots de terre. Il s'agit de quelques touristes d'été, puis de cultivateurs de St-Jean-Port-Joli et de Ste-Louise qui possèdent des parties de terre ( circuits) dans les limites de la municipalité.

### Modes de vie

Parmi les cultivateurs, 107 sont chefs de famille et 3 célibataires. On estime qu'une soixantaine de cultivateurs tirent la totalité de leur subsistance de leurs fermes, alors que le reste en tire la majeure partie. Il s'agit donc ici du type d'agriculteurs purs, ceux qui vivent presque uniquement de la terre.

On compte 58 chefs de famille qui gagnent leur vie en qualité de journaliers, dont une vingtaine occasionnellement. A ce nombre, il faut ajouter environ 50 jeunes gens. Les chantiers d'hiver emploient une vingtaine de journaliers. Durant l'été, la plupart travaillent à la voirie ou comme ouvriers agricoles sur les fermes. Ces hommes travaillent rarement en dehors de la municipalité. Quelques-uns chôment.

Comme boutiques d'artisans, on relève deux ateliers de menuiserie ( 5 menuisiers), 2 forges (4 forgerons), 1 garage ( 2 mécaniciens) 2 cordonneries (3 cordonniers), 1 tannerie, 1 boutique de coiffeur, et 1 atelier d'électriciens ( 3 électriciens). Quant au boulanger, il habite St-Louise.

Comme industries on relève 2 beurreries, 1 scierie, 1 moulange, 1 tannerie et 1 fabrique de rouets, qui emploient au total près de 7 ouvriers.

On remarque que 4 cultivateurs pratiquent la pêche à l'anguille de septembre à novembre.

Une vingtaine de personnes au total vivent du commerce. On compte 4 magasins de détail et 5 établissements secondaires. Les transports comprennent 2 employés de navigation, 1 camionneur et deux chauffeurs de taxi.

Les autres occupations comptent 1 médecin, 1 ingénieur-forestier, et 10 institutrices. A St-Roch, il y a une école primaire modèle qui prépare les enfants à entrer en 6ème du cours classique. Environ 25 jeunes filles travaillent en service domestique dans la municipalité, et 7 ou 8 dans les villes.

## 111- ASPECT ECONOMIQUE

### A- AGRICULTURE

La municipalité de St-Roch des Aulnaies compte actuellement 110 cultivateurs propriétaires. C'est la meilleure paroisse agricole du comté; on y trouve un grand nombre de cultivateurs progressifs. Le capital moyen engagé par ferme est élevé, $6500, soit $2500 dans la terre, $2000 dans les bâtiments, $1000 dans les troupeaux et $1000 dans le matériel. Seulement 6 cultivateurs ont eu recours au crédit agricole provincial.

Etendue moyenne des fermes

Chaque cultivateur de St-Roch possède en moyenne dans les cadres de la municipalité environ 100 acres de terre ( de 192' x 192'), soit un total de 11,000 acres. Ce chiffre d'ensemble ne concorde pas avec celui du recensement fédéral de 1931 qui donne 15,879 acres, ni avec celui des statistiques municipales 1936 qui accusent un total de 12,000 acres. Du chiffre du fédéral ( 15,879 acres), il faut extraire ce que les cultivateurs de St-Roch possèdent à Ste-Louise et St-Damase soit respectivement 2,856 acres et 884 acres de terres à bois, et 1,360 acres de terres ( dont 800 cultivables) à Ste-Louise. De même, il faut retrancher du chiffre de la statistique municipale (12,000 acres) ce que les cultivateurs étrangers possèdent à St-Roch: 5 de Ste-Anne-de-la-Pocatière exploitent des terres ordinaires de 100 acres, puis 3 de St-Aubert 3 de St-Jean et 12 de Ste-Louise ont des circuits dans la municipalité ( en tout 350 acres). Nous nous approchons ainsi des deux chiffres de la statistique officielle.

L'étendue moyenne déjà labourée couvre 88 acres par ferme, soit un total de 9,680 acres. Le recensement fédéral de 1931 donne 11,600 acres ( cultures et pâturages), tandis que la statistique municipale 1936 donne 11,000. Le premier tient compte des superficies en cultures que les cultivateurs de St-Roch possèdent à Ste-Louise ( soit près de 800 acres) et donne trop de pâturages, tandis que la deuxième inclut les terres que des cultivateurs étrangers exploitent dans St-Roch ( plus de 900 acres). L'écart se réduit maintenant à peu de chose.

Sur chaque terre, on relève en outre une moyenne de 12 acres de terre non utilisable pour l'agriculture: bois, pacages, marécages, roches, etc., soit un total de 1, 320 acres. Ces terrains se rencontrent surtout dans la partie ouest de la municipalité. On ne saurait agrandir davantage l'étendue labourable des terres à St-Roch, car les cadres de la municipalité sont bien remplis.

Période de végétation

Située en bordure de la mer, tout comme St-Jean-Port-Joli, la municipalité de St-Roch des Aulnaies connaît la même période de végétation que cet endroit.

Sols et amendements

A St-Roch, le sol est composé de terre forte ( 75%) et de terre légère (25%). Il n'est pas épuisé, mais sa fertilité pourrait être considérablement améliorée. Les cultivateurs utilisent annuellement environ 300 tonnes d'amendements calcaires et 100 tonnes d'engrais chimiques. On soigne assez bien les fumiers d'étable.

L'égouttement des terres est généralement bon; il faudrait cependant améliorer l'état des grandes décharges. Quelques cultivateurs ont fertilisé avec succès des pâturages permanents. On devrait accorder aux cultivateurs un octroi plus généreux sur les engrais chimiques afin de favoriser la pratique des pâturages permanents fertilisés.

Production végétale

1) Grandes cultures

Les grandes cultures, y compris les pâturages, donnent en 1937 les étendues et les rendements moyens suivants:

| | Superficies | Rendements moyens à l'acre |
|---|---|---|
| Blé | 360 acres | 15 boisseaux |
| Avoine | 2400 " | 25 " |
| Orge | 100 " | 18 " |
| Seigle | 40 " | -- |
| Grains mélangés | 100 " | 25 " |
| Lin à fillasse | 10 " | -- |
| Pois secs | 60 " | 15 " |
| Fèves | 20 " | 30 " |
| Pommes de terre | 350 " | 200 " |
| Mais fourrager | 60 " | 10 tonnes |
| Luzerne | 30 " | 2 " |
| Foin ( mil et trèfle) | 3000 " | 1 " |
| Racines fourragères | 100 " | 15 " |
| Jardins de famille | 30 " | -- |
| Vergers | 160 " | -- |
| Pâturages | 2800 " | -- |
| | 9620 acres | |

Les rendements sont meilleurs que dans les autres municipalités du comté, parce qu'ils procèdent d'une technique agricole plus soignée.

Depuis 1931, la culture du blé Red Fife accuse une avance de près de 25%. Les terres de St-Roch se prêtent facilement à cette culture. Presque tous les cultivateurs font leur farine; on n'en achète plus de l'extérieur que 50,000 livres par année, soit moins du tiers de la consommation locale.

On observe par rapport à 1931 de fortes diminutions dans l'orge, le seigle, les grains mélangés, puis surtout la pomme de terre. Les étendues cultivées en pommes de terre ont fléchi de plus de 35% depuis 1931. La chute des prix sur les grands marchés de consommation, la concurrence très active du district de Montréal et les maladies ( notamment le mildiou), ont principalement contribué à diminuer l'importance de cette culture de vente. Dans les bonnes années, jusque vers 1930, les cultivateurs vouaient à cette spécialité agricole de grandes étendues: la municipalité a déjà vendu au dehors 80 wagons de pommes de terre. Les cultivateurs de St-Roch se souviennent des hauts prix payés à cette époque pour leurs pommes de terre. Ils voudraient reprendre cette culture; ils demandent un entrepôt de triage et de conservation. L'organisation de la vente manque complètement. Ainsi, durant l'hiver 1937-38, les cultivateurs de St-Roch se voyaient offrir $1 le sac pour leurs pommes de terre, tandis qu'au printemps 1938 les prix étaient tombés à 30 cents le minot. L'instabilité du marché, qui dépend dans une bonne mesure de l'absence d'organisation de vente, contribue largement à faire du producteur de patates un spéculateur hasardeux.

Malgré cela, cette culture demeure encore pour les cultivateurs de St-Roch une abondante source de revenus. On estime qu'elle a rapporté en 1937 un revenu moyen de quelque $142 par ferme; on vend donc encore au dehors plus de 50,000 minots de pommes de terre par année.

On ne vend pas de grains, mais la redevance du 26ième minot à titre de dime est remise chaque année au curé de la paroisse. La quantité de foin vendue est négligeable.

La production végétale est assez bien adaptée aux conditions locales de l'agriculture. Cependant la culture des grains mélangés destinés à la mouture devrait occuper plus de place. De même, l'alimentation du bétail recommande plus de fourrage vert, plus de luzerne et de foin de trèfle. Les cultivateurs ne suivent pas actuellement la rotation idéale que recommandent les fermes expérimentées, c'est-à-dire plantes sarclées, grain, foin et pâturages. On prétend que la pénurie de main-d'oeuvre empêche de procéder à une sole complète de plantes sarclées. Autour des bâtiments de la ferme, sur le sol le plus léger, on préfèrera cultiver des pommes de terre et du grain. Sur les autres parties de l'exploitation, on aura tendance à cultiver du grain ( un ou deux ans), du foin ( 2 ans ou plus), puis des pâturages (2 ans ou plus). Seuls les meilleurs cultivateurs de St-Roch ne font qu'un an de grain. L'organisation de pâturages permanents inciterait les cultivateurs à suivre une rotation plus classique: 1 an de grain et du foin de trèfle; ou encore: plantes sarclées, grain ( 1 an) et foin de trèfle. La rotation pourrait d'ailleurs se modifier avec la nature du sol.

2) Cultures fruitières

Les arbres fruitiers sont assez nombreux à St-Roch: quelque 5,000 pommiers, 1,200 pruniers et 1,000 cerisiers. L'arboriculture fruitière a été implantée dans la municipalité par la famille Dupuis. M. Auguste Dupuis, aujourd'hui disparu, a été un pionnier de la culture fruitière dans la province de Québec. A St-Roch, il avait établi une pépinière très connue de son temps; elle a été remplacée par celle de M. Verreault. M. Fernand Dupuis, qui habite le domaine de la famille Dupuis, conserve la tradition et exploite une petite pépinière.(1)

St-Roch compte actuellement 4 ou 5 producteurs de pommes qui vendent sur les grands marchés environ 400 barils de pommes par année. C'est la Wealthy qui prime; on trouve aussi la Fameuse et la McIntosh, qui réussissent bien. Presque tous les cultivateurs, en outre, vendent des fruits dans les localités de la région; cela représente un revenu moyen de $6 par ferme. On observe qu'à St-Roch les jeunes vergers ont meilleure apparence que les plus enciens. L'arboriculture fruitière, qui rencontre ici d'excellentes conditions de production, pourrait se développer davantage.

3) Erablières

Quelques cultivateurs exploitent 8 érablières dans la municipalité, et une vingtaine dans les localités voisines, notamment à Ste-Louise. La production atteint 1,250 gallons de sirop et 5,000 livres de sucre, qu'on vend surtout à la coopérative de Plessisville. La vente procure en moyenne un revenu de $70 par érablière. Cette industrie pourrait se développer beaucoup, mais la main-d'oeuvre manque souvent.

Production animale

1) Chevaux

La municipalité renferme actuellement environ 400 chevaux, soit une augmentation de plus de 10% par rapport à 1931. Depuis quelques années, on a cessé d'acheter des chevaux du dehors. On élève une trentaine de sujets canadiens et belges par année. Trois éleveurs possèdent des reproducteurs enregistrés et vendent des chevaux de prix de race belge.

---

(1) M. Georges Maheux, entomologiste du Ministère de l'agriculture à Québec pourrait fournir sur l'histoire de ces pépinières d'intéressantes notes.

Chaque éleveur se fait en moyenne $1,350 par année. Contrairement aux autres municipalités du comté, St-Roch des Aulnaies vend des chevaux dans la région et même au Nouveau-Brunswick. Cet élevage jouit de l'avantage d'un marché immédiat.

2) Bovins et industrie laitière

Le nombre des vaches est le même qu'en 1931, soit 880 sujets Ayrshire et Canadien. On dénombre aussi 19 taureaux pur sang et 75 croisés. Il y a à St-Roch de bons éleveurs et des animaux pur sang. On vend du bétail laitier pour quelque $30 par ferme ( 80 pur sang et 40 croisés). Le bétail de boucherie rapporte par la vente environ $45 en moyenne par cultivateur: on vend 150 bouvillons, 200 veaux de lait et 25 veaux d'herbe, soit en tout quelque 60,000 livres de viande Cet élevage est payant.

L'industrie laitière est la principale activité agricole de la municipalité. Elle rapporte plus de 40% du revenu-argent de la ferme, soit $266 par cultivateur. Le rendement moyen des vaches n'est cependant que de 3,800 livres.

La municipalité compte deux beurreries qui produisent respectivement 96,500 et 68,600 livres de beurre. Les deux réunies reçoivent leur matière première de 205 patrons, dont 112 de St-Roch. Dans l'ensemble, les cultivateurs de la municipalité fournissent près des trois quarts du lait et de la crème aux beurreries.

Les possibilités de développement de l'industrie laitière demeurent étroitement liées à l'amélioration de la technique agricole: pâturages permanents fertilisés, sélection du troupeau, utilisation de de reproducteurs pur sang, alimentation soignée en hiver ( plus de racines fourragères et de foin de trèfle). Quelques cultivateurs progressifs donnent l'exemple; la majorité devrait les imiter.

3) Porcs

L'industrie du porc se développe avec l'industrie laitière. On dénombre actuellement environ 1,000 porcs de race Yorkshire à bacon soit 12 verrats ( 6 enregistrés), 220 truies et 768 porcelets. En 1937, on a vendu 3 wagons de porcs à la Canada Packers qui a des acheteurs dans la région; on en a aussi vendu un peu à la Coopérative Fédérée de Québec. L'alimentation domestique requiert l'abatage annuel de 220 porcs environ; le reste (548) est vendu moitié sur pieds, moitié abattu. Cet élevage rapporte de beaux revenus en moyenne $74 par ferme.

4) Moutons

Depuis 1931, le nombre des moutons a diminué de près de 15%, soit un troupeau actuel de quelque 850 têtes de race Leicester. La municipalité ne renferme pas de terres à moutons; on préfère réserver les bons pâturages aux vaches. Les cultivateurs vendent les agneaux surtout en coopération; ils échangent leur laine contre de l'étoffe et de la flanelle au Cap St-Ignace ( Montmagny). Le revenu total de cet élevage représente en moyenne $15 par cultivateur.

5) Volailles

L'aviculture est un peu négligée à St-Roch. La moitié du troupeau est de qualité médiocre. On compte actuellement 5,200 volailles, dont 1,500 environ de moyenne qualité qui sont engraissées pour la vente. Cet élevage rapporte en moyenne $30 par ferme, soit $10 pour la vente des volailles grasses et $20 pour les oeufs. Les cultivateurs de St-Roch se plaignent de l'éloignement des marchés ( Québec et Montréal).

6) Apiculture

La municipalité comprend 4 apiculteurs qui vendent environ 4,000 livres de miel par année, soit un revenu moyen de $100 par apiculteur.

7) Animaux à fourrure

On compte huit éleveurs d'animaux à fourrure qui vendent dans la région quelques couples pour la reproduction, et à Québec une quarantaine de peaux par année. Chacun réalise en moyenne un revenu de $150.

Conserves domestiques

Tous les cultivateurs, à St-Roch, font leurs conserves domestiques destinées à l'alimentation de la famille. Un seul cultivateur, M. Ernest Thériault, fabrique des conserves de tomates, maïs, haricots, etc., en vue de la vente; il vend environ 400 caisses de 2 douzaines par année, moitié dans la municipalité et moitié à des marchands de gros de Québec.

Autres sources de revenus

1) Revenus forestiers

La municipalité de St-Roch se dispense aisément de vivre des chantiers. A peine une dizaine de cultivateurs et de fils de cultivateurs travaillent aux chantiers 3 mois par année. Chacun gagne en moyenne $135 durant cette période, mais ne rapporte à la maison que la moitié de cette somme. Réparti sur l'ensemble des cultivateurs cela représenterait quelque $6 par famille, ce qui est tout à fait négligeable.

Les cultivateurs de St-Roch coupent aussi sur leurs terres à bois environ 1,000 cordes de bois à pâte par année, ce qui procure un revenu moyen de $40 par ferme.

2) Voirie

Une quinzaine d'hommes seulement s'emploient aux travaux de voirie pendant un temps moyen d'un mois dans l'été. Chacun gagne en moyenne $50.

Revenu-argent moyen du cultivateur

Le tableau suivant indique les éléments du revenu-argent moyen que réalise le cultivateur à St-Roch.

| | |
|---|---|
| Grandes cultures | $ 142 |
| Produits laitiers | 266 |
| Vente de bovins laitiers | 30 |
| Vente de bovins de boucherie | 45 |
| Vente de porcs | 74 |
| Vente de moutons | 15 |
| Aviculture | 30 |
| Vente de fruits (pommes) | 6 |
| Coupe du bois à pâte | 40 |
| | $ 648 |

Plusieurs cultivateurs, qui joignent à l'exploitation générale de leurs fermes quelques spécialités, réalisent un revenu supérieur à la moyenne. Il faut donc considérer l'importance des activités suivantes:

| | | |
|---|---|---|
| Produits de l'érable ( 28 producteurs) | $ 70 | chacun |
| Apiculture ( 4 producteurs) | 100 | " |
| Elevage du renard ( 8 producteurs) | 150 | " |
| Chantiers ( 10 personnes) | 67 | " |
| Voirie (15 personnes) | 50 | " |

Les cultivateurs de St-Roch des Aulnaies, sauf quelques exceptions, vivent donc surtout de la terre. Chacun réalise en moyenne un revenu-argent de $ 648, ce qui est élevé par rapport aux autres municipalités du comté. On s'accorde à dire que c'est la meilleure paroisse agricole de L'Islet.

Si l'on évalue à $300 en moyenne par famille les produits agricoles tirés de la terre en vue de l'alimentation domestique, et à quelque $225 l'habitation et le chauffage, le revenu brut de la ferme s'établit en moyenne à $1,173. Mais le cultivateur ne touche en réalité que $648, avec quoi il doit défrayer ses dépenses d'exploitation ( $330 en moyenne à St-Roch) et s'acquitter de nombreuses obligations familiales.

Achats

Les cultivateurs de St-Roch achètent peu de chose de l'extérieur: environ 300 tonnes de chaux, 100 tonnes d'engrais chimiques, 60 tonnes de moulées alimentaires et 50,000 livres de farine. Dans les magasins de l'endroit, il achètent aussi des vêtements et des étoffes; on croit qu'ils devraient fabriquer plus de tricot, de flanelle et d'étoffe du pays à la maison.

Impôts et contributions

La contribution nécessaire au fonctionnement de l'église, y compris la dîme, est de $30 en moyenne par famille. Il n'existe pas de répartition légale. L'église n'a qu'une faible dette de $4,000 contractée lors de l'adaption d'un nouveau mode de contribution. Les taxes municipales atteignent $15 par ferme et les taxes scolaires $12 Il n'y a pas de dette municipale ni scolaire. L'état financier de la paroisse est très bon. Les propriétés ne sont évaluées, pour fins de taxation, qu'aux deux tiers de leur valeur réelle.

Sociétés agricoles

La municipalité compte un Cercle agricole de 30 membres, fusionné à la Société d'Agriculture du comté, et un Cercle de fermières de 45 membres. A St-Roch, il y a déjà eu une société coopérative qui n'a pas été un succès; il faudrait tenter aujourd'hui de reprendre cette initiative.

La municipalité de St-Roch pourrait développer encore son agriculture par une meilleure technique. Le vieux cultivateur, qui a foi en la terre, est rivé aux labours des champs. Les jeunes gens au contraire s'en détachent souvent, non pas pour les centres de colonisation, mais pour de simples fonctions de journaliers. Rendre l'agriculture encore plus rémunératrice et partant plus attirante, voilà qui favoriserait singulièrement l'établissement des fils de cultivateurs sur la terre.

## B- INDUSTRIES

Industries dérivées de l'agriculture

1) Beurrerie

La municipalité renferme deux beurreries. La plus importante est celle de M. Lucien Pelletier; l'autre est le Syndicat de la beurrerie d'Elgin Road.

La beurrerie de M. Lucien Pelletier, située au village des Aulnaies fonctionne à l'année et emploie un ouvrier. La production de 1937 se chiffre par 96,650 livres de beurre, qu'on a vendu au prix moyen de $0.26 la livre. Le lait ( 898,709 livres) et la crème ( 137,478 livres) proviennent de 80 patrons, dont 77 pour la localité ( 8 emplacitaires), 1 de Ste-Louise et 2 de Ste-Anne-de-la-Pocatière. Ces patrons apportent en moyenne 650 livres de crème et 4,350 livres de lait par jour. Les consommateurs de la localité absorbent 30,000 livres environ de la production, et le reste ( 66,650 livres) est expédié à des commerçants de gros de la ville de Québec.

M. Pelletier est favorable au mouvement coopératif pour l'achat de l'outillage. Il désire vivement la réalisation du projet de coopération entre les beurreries formé en mai 1938 à St-Anne-de-la-Pocatière.

Le Syndicat de la Beurrerie d'Elgin Road, situé sur la route Elgin près du 2ème rang, fonctionne 8 mois par année et emploie 2 hommes durant ce temps. La production de 1937 atteint 68,600 livres de beurre vendu au prix moyen de $0,25 la livre. L'établissement compte 105 patrons qui apportent 1,022,562 livres de lait et 69,352 livres de crème. Ces patrons se recrutent ainsi: 43 à St-Roch, 14 à Ste-Louise, 28 à St-Jean-Port-Joli, 14 à St-Aubert et 6 à St-Damase. En 1937, on a vendu 6,500 livres de beurre aux marchands de la municipalité, et 62,100 livres à un commerçant de gros de Québec. Dans les conditions actuelles, il n'y a aucune possibilité de développement.

2) Moulange.

M. Roland Caron exploite au village des Aulnaies une moulange qui remonte à 1812. Elle fonctionne à l'année, mais souvent au ralenti. La mouture se fait à commission pour le compte des cultivateurs de la localité seulement. On a ainsi produit en 1937 environ 500,000 livres de moulées alimentaires, et 40 à 50 tonnes de foin haché. Situé à l'embouchure de la rivière Ferrée, le moulin manque souvent d'eau à l'automne, ce qui constitue une sérieuse difficulté.

3) Tannerie

M. C.E. Bouchard exploite une tannerie à St-Roch des Aulnaies. Cette industrie, établie dans la municipalité depuis au-delà de 100 ans, est située au 1er rang de la mer en bordure de la route trans-canadienne. Trois ouvriers travaillent à la tannerie pendant toute l'année. En 1937, on a tanné à commission environ 800 peaux pour les cultivateurs de St-Roch, St-Jean-Port-Joli, Ste-Louise et des municipalités de l'intérieur; on a fabriqué en outre une vingtaine de harnais, 10 à 15 douzaines de colliers de trait, et 2 douzaines de bottes de cuir. M. Bouchard fait aussi le commerce des peaux vertes; en 1937, il en a vendues 200 à Québec et à Plessisville.

Cette industrie, qui manque de capital, éprouve des difficultés à s'assurer des débouchés. A moins de trouver des marchés réguliers, les chances de développement restent minces. Pourtant cette industrie est outillée pour tanner 10,000 peaux par année et fabriquer 300 douzaines de colliers de trait.

Industrie du bois

La municipalité de St-Roch des Aulnaies, à peu près complètement dépourvue de forêts, ne renferme qu'une petite scierie qui fonctionne pour répondre aux besoins des cultivateurs. Le moulin, qui appartient à M. Roland Caron, marche environ 6 mois par année au ralenti, et produit quelque 60,000 p.m.p. durant ce temps; on plane aussi 20,000 p.m.p. de bois par année. L'emplacement du moulin est dû à la chute de la rivière Ferrée; mais souvent, à l'automne, l'eau manque et le moulin reste inactif. La stabilité de l'entreprise s'assure d'elle-même, car les cultivateurs n'exploitent leurs terres à bois que selon leurs besoins.

Autre industrie

Une fabrique de rouets, exploitée par M. Pantaléon Ouellette au village des Aulnaies depuis 1916, fonctionne à l'année et a produit en 1937 environ 300 rouets. Le fils de M. Ouellette, qui lui sert d'agent de vente, parcourt toute la province pour vendre aux cultivateurs et aux colons; son territoire couvre surtout le lac St-Jean, la Côte Nord, la Gaspésie, et une partie du Nouveau-Brunswick. Pour la fabrication des rouets, on utilise annuellement 4 à 5 cordes de bouleau ( de 3 pieds) qui proviennent de la localité, et on achète à Québec du fer en barre.

L'exploitant de cette petite fabrique se plaint de la baisse des prix de vente et de la forte concurrence qu'il subit, surtout de St-André de Kamouraska. Cet artisan, qui appartient à une famille qui fabrique des rouets depuis 3 ou 4 générations, pourrait employer des ouvriers à l'année, mais il manque de capital. On ne voit pour le moment aucune chance de développement.

## C - TRANSPORTS

### Navigation

La municipalité de St-Roch-des-Aulnaies est desservie par un port, situé au nord-est du village, qui constitue un excellent havre d'abri pour les bateaux en cas de tempête. On accède au quai par une route de gravier branchée sur la route no 2. Le quai de ciment est en forme d'équerre, et chaque branche mesure environ 200 pieds; il est en excellente condition depuis qu'il a été réparé et amélioré. (1937)

Actuellement, deux goélettes desservent la municipalité: celle du capitaine Pelletier, de Rivière Ouelle, vient une fois par semaine, et celle du capitaine Chouinard, de Saint-Jean-Port-Joli, 2 fois par mois. En 1937 plusieurs autres bateaux ont aussi fréquenté le port, notamment ceux des capitaines Lafrance, Jos. Nôël et A. Lavoie; quelques barges viennent occasionnellement charger du bois à pâte au quai. Durant la dernière saison de navigation (1937), on estime que le capitaine Pelletier a effectué une trentaine de voyages, le capitaine Chouinard 10, le capitaine Lafrance 4, et les autres, quelques-uns.

Le quai de Saint-Roch possède un entrepôt, propriété du gouvernement fédéral, d'une capacité d'emmagasinage de 2,500 pieds cubes. A marée basse, les lieux d'amarrage sont à sec; à marée haute, il y a au plus une dizaine de pieds d'eau. On charge les goélettes même à marée basse; le quai ne peut recevoir que deux bateaux à la fois.

La saison de navigation dure ordinairement du 1er avril au 1er décembre; elle a été plus courte en 1937; 15 avril au 15 novembre. Durant les bonnes année, i.e. avant la concurrence des camions, le port était très actif: chaque automne on expédiait 5 à 6 barges de pommes de terre, puis de fortes quantités de bois de pulpe. Depuis une dizaine d'années, l'activité du port a fort diminué. En 1937, on estime que les expéditions de bois et de pommes de terre atteignent à peine, 1,500 tonnes, alors que les réceptions ne comportent que 700 à 800 tonnes de marchandises. Le bois à pâte (environ 1,000 tonnes en 1937) est expédié à Beaupré, et les pommes de terre à Québec ou Montréal. Ces marchandises proviennent surtout de Saint-Roch et de Ste-Louise, puis un peu de St-Damase. Quant aux réceptions, elles sont destinées uniquement à St-Roch et Ste-Louise.

Le volume du commerce par mer a considérablement diminué depuis que le transport des marchandises par camion est organisé. Certains camionneurs, qui transportent du bois ou des marchandises générales, prennent des charges qui varient de 12 à 15 tonnes, ce qui leur permet d'abaisser le coût du transport. Réglementer la charge des camions, ce serait anéantir la concurrence de ce mode de transport.

### Chemin de fer

La municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies est desservie par deux gares du C. N. R.: Elgin Road, située sur la limite de Saint-Jean-Port-Joli, qui relève de Sainte-Louise pour le trafic venant de l'ouest; et la gare de Ste-Louise, la principale, située juste sur la limite des municipalités de St-Roch et de Ste-Louise.

A la gare de Ste-Louise, il y a une voie principale et une voie d'évitement, suffisantes au volume de la circulation. La gare est munie d'entrepôts, et a un service de téléphone et de télégraphe.

Depuis 10 ans, le volume du trafic ferroviaire a diminué d'environ 40% à Ste-Louise, notamment dans les expéditions de lard, de beurre et de pommes de terre. En 1937, le volume global de la circulation atteint environ 4,110 tonnes, soit 1,000 tonnes à l'entrée et 3,110 tonnes à la sortie. Les expéditions comprennent surtout du bois à pâte et des pommes de terre; les réceptions représentent des marchandises générales destinées aux commerçants de St-Roch et de Ste-Louise.

Le nombre de voyageurs qui ont acheté des billets à la gare de Ste-Louise en 1937 est de 2,333, soit sensiblement le même depuis une dizaine d'années. Le service d'autobus qui dessert le littoral de Lévis à Rivière-du-Loup fait au chemin de fer une sérieuse concurrence. En effet, durant les six mois d'hiver, en 1937, le nombre des voyageurs par chemin de fer était de 1,506, alors que durant les six mois des autres saisons il n'était que de 827, soit une diminution de près de 50%.

Routes

I) Voyageurs

La population de St-Roch est desservie par le service d'autobus Lévis-Rivière-du-Loup, qui effectue 2 aller-retour quotidiens. Ce service fonctionne 6 mois par année, soit de mai à novembre, à la plus grande satisfaction des voyageurs. On dispose aussi de deux taxis dans la municipalité.

2) Marchandises

Au point de vue du transport des marchandises, un seul camionneur dessert St-Roch: M. Léonce Marier, de Ste-Louise, dont le circuit Ste-Anne-de-la-Pacatière à Lévis est couvert 3 fois par semaine, quelquefois même à tous les jours. Les usagers de ce service, qui font transporter des marchandises générales, sont satisfaits des taux et de la rapidité de la livraison.

Les commerçants de passage et les colporteurs sont les mêmes qu'à Saint-Jean-Port-Joli. Il faut ajouter en outre: M. Beaumont de Montmagny (eaux gazeuses); M. Castonguay, de Ste-Louise (pain); M. Caron (fruits et légumes); et M. Jos. Gagnon, Ste-Marie de Beauce et Québec:(bois à pâte) Les commerçants de la localité se plaignent surtout du Syrien Cazoune, qui vient de Ste-Anne-de-la-Pocatière et qui, évitant les villages, parcourt les rangs en troquant ses marchandises contre les produits des arts domestiques. Même plainte au sujet du juif Isaac Harris, frère d'un ancien colporteur qui visitait la municipalité, Anatole Harris de Montmagny. Au printemps et à l'automne, ce juif vient de Montréal en auto ou en camion avec toutes sortes de marchandises. On prétend qu'à certains voyages il vend pour $400 à $500. Les cultivateurs qui achètent de lui sont souvent endettés. Devant une telle concurrence, les marchands de la localité sont obligés de faire la vente à domicile. Ainsi on compte maintenant 7 personnes qui vendent des tissus et des étoffes à domicile: 4 de St-Roch, 2 de Ste-Louise, et 1 de St. Jean-Port-Joli. C'est le meilleur moyen d'éliminer la concurrence juive.

---

## MUNICIPALITE DE STE-LOUISE

### 1- SITUATION GEOGRAPHIQUE

Cette municipalité occupe dans les rangs II, III et IV de la Seigneurie St-Roch des Aulnaies une superficie de 17,223 acres. Elle renferme un petit village, lequel est desservi par le chemin de fer Intercolonial (C.N.R.)

Dans Ste-Louise, la pénéplaine de St-Roch pénètre à l'intérieur des terres et va en s'abaissant d'ouest en est, depuis 150 pieds jusqu'à moins de 100 pieds vers Ste-Anne-de-la-Pocatière. Au bout des terres du 2ème rang commencent les coteaux que les gens nomment "pelé","blanc" des pins" des"bois francs." Ces monticules atteignent 700 à 800 pieds d'altitude. Enfin, plus en arrière et surmontant tout le paysage, "la montagne" inhabitée s'élève à 1400 ou 1500 pieds.

La disposition du réseau hydrographique, dans Ste-Louise, est intéressante à noter. Dans les parties les plus élevées de la municipalité, la rivière Joncas et ses affluents (Picard, Gaudet et Rosanne), puis la rivière Bernard, coulent d'est en ouest. Mais à la limite nord de la municipalité, ces rivières font un coude brusque à angle obtus et changent de direction. Elles deviennent la rivière Ferrée, d'un débit plus considérable, qui coule du sud vers le nord. Ste-Louise renferme aussi deux lacs: le lac des Italiens situé à 915 pieds d'altitude et le lac des Prairies à 1,035 pieds.

Le village de Sainte-Louise s'étend à un demi-mille au sud de la gare du C.N.R. L'aspect est ici plus rural qu'à St-Roch, car les maisons sont construites dans un ordre plus lâche. Les cultivateurs habitent surtout le rang III qui bifurque à l'est de l'église pour former vers le nord le rang II et vers le sud le rang III; puis le rang IV, qui s'éloigne du village, est particulièrement habité. Le village ne compte aucun service municipal d'aqueduc et d'égouts.

SAINTE-LOUISE

COMTE DE L'ISLET

Echelle de 1 mille au pouce




Comté de Kamouraska

St-Roch-des-Aulnaies

Canton d'Ashford

St-Aubert

## II - POPULATION

### Mouvement démographique depuis 1931

La municipalité de Ste-Louise, qui comptait en 1931 une population de 1,043 âmes, renferme maintenant (juin 1937) 1,089 habitants, dont 10 protestants. Compte tenu de l'accroissement naturel durant cette période (80) et de l'arrivée de 6 familles de journaliers (35 personnes), la population actuelle devrait être de 1,158 habitants. Or elle n'est que de 1,089. Il y a donc au moins 69 personnes qui ont quitté la municipalité depuis 1931, parmi lesquelles on relève des ouvriers, des journaliers, des jeunes gens partis pour les régions de colonisation, et une dizaine de jeunes filles engagées en service domestique à Montréal ou à Québec.

### Occupation du sol

Ste-Louise renferme actuellement 100 cultivateurs, dont 1 célibataire. Tous sont propriétaires de leurs fermes. On compte dans le village 67 propriétaires de maisons sur emplacements, et 9 personnes à loyer. Parmi ces emplacitaires, environ 60 cultivent un petit lopin de terre, 35 entretiennent des animaux domestiques, 3 possèdent des chevaux et 4 travaillent avec des camions. Tous les propriétaires de maisons ou de fermes sont domiciliés à Ste-Louise.

### Modes de vie

Parmi les cultivateurs, on estime que 80 environ vivent uniquement du fruit de la terre; parmi les autres, une quinzaine doivent recourir aux chantiers et aux travaux de voirie pour augmenter leurs revenus.

Parmi les journaliers, on compte 18 chefs de famille qui gagnent ainsi leur vie à l'année, puis 6 autres qui travaillent occasionnellement comme journaliers et 75 jeunes gens dans le même cas. La plupart durant l'automne et l'hiver s'embauchent aux chantiers à titre de bûcherons; durant l'été ces journaliers travaillent à la voirie, ou sur les fermes comme ouvriers agricoles. On compte 6 journaliers qui travaillent ordinairement hors de la municipalité. Il y a toujours une douzaine de chômeurs dans le village, qui manquent plus de courage et d'énergie que d'ouvrage.

Les artisans qui tiennent boutique pour leur propre compte comprennent 4 menuisiers, 4 forgerons, 2 cordonniers, 1 horloger, 1 coiffeur, 1 ferblantier, 1 plombier et un boulanger. Parmi les hommes de métier qui travaillent à salaire, on relève 3 menuisiers charpentiers, 1 plombier, 1 boulanger et 1 maçon. Tous gagnent leur vie avec leur métier.

L'industrie comprend 1 beurrerie, 2 moulanges et 1 scierie dont vivent 7 personnes.

La municipalité renferme 4 magasins de détail ( épicerie, boucherie, magasins généraux) et 1 restaurant. Une vingtaine de personnes vivent du commerce.

On compte 4 employés de chemin de fer; une dizaine d'hommes en outre ont l'occasion de travailler pendant l'hiver à l'enlèvement de la neige sur la voie ferrée. On relève aussi, dans les transports, 2 camionneurs et 4 chauffeurs de taxi.

Il n'y a aucun homme de profession libérale à Ste-Louise. Huit institutrices s'occupent d'enseignement primaire dans les écoles de la municipalité.

Une dizaine de jeunes filles font du service domestique dans les maisons privées, et une autre est servante dans un hôtel; 2 ou 3 autres travaillent dans les magasins. On estime que 10 jeunes filles environ sont parties comme servantes à Québec ou Montréal.

La population de Ste-Louise besogneuse et attachée à la paroisse, vit surtout de la terre. Ce sont les cultivateurs qui représentent la réelle activité de la municipalité; les autres occupations ou métiers dépendent d'eux en grande partie. Voyons donc alors dans quelle mesure l'agriculture contribue à la vie économique de Ste-Louise.

## III - ASPECT ECONOMIQUE

### A - AGRICULTURE

La municipalité de Ste-Louise occupe, à l'intérieur de la Seigneurie St-Roch des Aulnaies, la moitié du 2ème rang de St-Roch, puis le 1er rang et le 2ème rang de Ste-Louise. La terre du 2ème rang de St-Roch et du 1er rang de Ste-Louise, où habitent respectivement 24 et 34 cultivateurs, est très bonne; celle du 2ème rang de Ste-Louise, où on compte 42 cultivateurs, est moins fertile car elle couvre un plateau accidenté qui mène vers St-Damase.

On dénombre dans la municipalité environ 100 cultivateurs. Les cadres sont remplis; il n'y a pas de terres disponibles, ni de colonisation à entreprendre. Les cultivateurs du 2ème rang surtout peuvent par le défrichement augmenter l'étendue labourable de leurs fermes. Plusieurs possèdent des superficies assez grandes pour songer à y établir un ou deux fils.

Le capital moyen engagé par ferme représente environ $3,500, soit $1,200 dans la terre, $800 dans les bâtiments, $700 dans les troupeaux et $800 dans le matériel roulant. Ce dernier article, par rapport aux autres, est beaucoup trop élevé. On remarque que les petites fermes ont tendance à s'outiller autant que les grandes exploitations. Une agriculture peu développée, comme celle de Ste-Louise, risque gros à exagérer l'outillage des fermes. Si une trentaine de cultivateurs de cette municipalité ont demandé, sans succès, des prêts au crédit agricole, (3 d'entre eux seulement en ont obtenu), et si par ailleurs les trois quarts des cultivateurs de Ste-Louise sont grevés de dettes, c'est en grande partie le résultat malsain du suroutillage. C'est là un des maux de l'agriculture de Ste. Louise.

#### Etendue moyenne des fermes.

Chaque cultivateur possède en moyenne 100 acres (192x192) de terre, soit 10,000 acres pour l'ensemble de la municipalité. Le recensement fédéral de 1931 donne un total de 14,344 acres, ce qui inclut les terres à bois que possèdent dans le canton Ashford(St Damase) de nombreux cultivateurs de Ste-Louise. Les statistiques municipales de 1936, qui accusent un total de 17,223 acres (ou arpents), comprennent les terres à bois et les étendues cultivées que détiennent à Ste-Louise des cultivateurs de St-Roch-des-Aulnaies et de Ste-Anne-de-la-Pocatière. Dans l'ensemble, le chiffre que nous donnons (10,000 acres,) se rapproche de la réalité.

L'étendue moyenne déjà labourée (cultures et pâturages) couvre environ 68 acres par ferme, soit un total de 6,800 acres. L'étendue moyenne labourable, qu'on rencontre surtout sur les terres du 2ème rang de Ste-Louise, représente 9 acres par ferme, soit 900 acres. Enfin, l'étendue moyenne non utilisable (roches, pierres, marécages, etc.) est de 8 acres, soit 800 acres au total, et l'étendue moyenne en forêts comprend 15 acres par ferme, soit 1,500 acres en tout.

#### Période de végétation

Elle est la même qu'à St-Jean-Port-Joli et St-Roch-des-Aulnaies car Ste-Louise est située dans la même région.

#### Sols et amendements

En raison de leur nature, les terres de Ste-Louise ne sont pas pauvres, les trois quarts sont argileuses et ne manquent pas de chaux; le reste est constitué de terre franche schisteuse et d'un peu de terre noire. Les cultivateurs de la municipalité emploient environ 60 tonnes d'amendements calcaires et 90 tonnes d'engrais chimiques par année. Quelque 25 cultivateurs seulement soignent la conservation de leur fumier de ferme.

L'égouttement des basses terres du 1er rang de Ste-Louise surtout laisse à désirer par l'absence de fossés sur les propriétés. C'est là une des causes des faibles rendements de la production végétale. Il faudrait donc, sur toute la longueur du 1er rang, creuser des fossés.

On devrait également faire plus de propagande pour généraliser la pratique des pâturages permanents fertilisés. L'industrie laitière se transformerait immédiatement, et les cultivateurs réaliseraient de meilleurs revenus, ce dont ils ont grandement besoin.

Production végétale

1) Grandes cultures

En 1937, les grandes cultures accusent les résultats suivants:

| | Superficies | Rendements moyens à l'acre |
|---|---|---|
| Blé ..... | 198 acres | 14 boisseaux |
| Avoine ..... | 1470 " | 20 " |
| Orge ..... | 98 " | 18 " |
| Grains mélangés..... | 100 " | 21 " |
| Lin à graine..... | 5 " | - |
| Pois secs..... | 25 " | 15 " |
| Pommes de terre ..... | 196 " | 140 " |
| Mais fourrager..... | 5 " | 12 tonnes |
| Luzerne ..... | 4 " | 2 " |
| Foin(mil et trèfle).. | 2460 " | 1 " |
| Racines fourragères.. | 25 " | 15 " |
| Jardins de famille... | 25 " | - |
| Vergers ..... | 20 " | - |
| Pâturages..... | 2200 " | - |
| | 6831 acres | |

Depuis 1931, les superficies en avoine, orge, pois secs, pommes de terre et foin ont diminué; par contre, les étendues cultivées en grains mélangés et en blé ont légèrement augmenté. On observe aussi que les rendemenents des diverses cultures sont inférieurs à ceux des autres municipalités; cela est dû au mauvais égouttement du sol, à l'emploi de semences médiocres et en général à une culture routinière. Il serait à conseiller aux cultivateurs de produire plus de grains mélangés et de fourrages verts.

On néglige trop la rotation des cultures. Certains cultivateurs par exemple, sèmeront du grain deux années consécutives dans le même champ, puis le laisseront en foin pendant des années. On devrait au moins adopter la rotation générale suivante: grain (1 an), foin de trèfle (2 ans). Une rotation mieux équilibrée encore permettrait aux cultivateurs de tirer avantage de toutes leurs terres, puis grains (1 an), foin et pâturages sur une partie de la terre, puis plantes sarclées et foin de trèfle sur l'autre partie. De cette façon, on ménagerait la productivité des fermes et on augmenterait les rendements.

A Ste-Louise, on vend un peu de foin (50 tonnes) et des pommes de terre (7,000 minots environ), ce qui peut rapporter en moyenne quelque $26 par ferme. C'est bien peu.

2) Cultures fruitières.

Les arbres fruitiers ne sont pas nombreux à Ste-Louise à peine 1,000 pommiers, 500 pruniers et 400 cerisiers. Beaucoup d'arbres parce que récemment plantés, ne produisent pas encore. La production de pommes (environ 300 barils de Wealthy surtout) suffit à la consommation locale. La pomiculture est susceptible de se développer encore un peu.

3) Erablières

La municipalité renferme 60 érablières qui produisent environ 2,200 gallons de sirop et 9,000 livres de sucre, ce qui rapporte en moyenne $50 par érablière. On fait un peu de vente dans la région, mais le gros de la production va à la coopérative de Plessisville. Les cultivateurs manquent de capital pour augmenter par l'entaillage le nombre des érables productifs.

Production animale

1 ) Chevaux

Depuis 1931, le nombre des chevaux a augmenté d'un peu plus de 10%; la municipalité en compte actuellement 295. A chaque année, on élève une quarantaine de chevaux croisés de race belge. Désormais, on n'achètera plus de chevaux de l'extérieur, et la municipalité se subviendra à elle même. One compte à Ste-Louise une seul éleveur de pur sang, qui a réalisé l'an dernier un revenu de $250. On doit encourager cet élevage car on estime que les cultivateurs seront bientôt en mesure de fournir des chevaux à d'autres municipalités. C'est un moyen d'enrayer les achats de l'Ouest, et de fournir graduellement des chevaux de meilleure qualité.

2 ) Bovins et industrie laitière.

La municipalité compte actuellement 580 vaches laitières, de race Canadienne et Ayrshire. Le nombre des taureaux est élevé; 59. Les animaux pur sang sont plutôt rares; 32 vaches et 9 taureaux. Quelques cultivateurs (7 en tout) vendent du bétail laitier pour fins d'élevage, soit un revenu moyen de $70 chacun. Dans les bovins de boucherie, les cultivateurs vendent environ 200 bouvillons, vaches et taureaux, puis 50 veaux de lait et 20 veaux d'herbe, soit un total de quelque 65,000 livres de viande et un revenu moyen de $52 par ferme.

Le rendement moyen des vaches n'est pas élevé, soit environ 3,500 livres de lait par année. La pratique des pâturages permanents fertilisés permettrait de relever sensiblement cette moyenne.

Les cultivateurs portent leur lait à la beurrerie locale (Société Coopérative de Ste-Louise) ou à celle d'Elgin Road; la première compte 55 patrons, tous de la municipalité, et la seconde 105 dont 14 de Ste-Louise. Quelques cultivateurs expédient en outre du lait ou de la crème à Québec; presque tous fabriquent du beurre domestique. L'industrie laitière rapporte en moyenne $180 par ferme.

3) Porcs

On compte actuellement 663 porcs Yorkshire et Chester White, c'est-à-dire 5 verrats, 98 truies et 560 porcelets. Pour l'alimentation domestique, on en abat environ 200 par année. Le reste (360) se vend individuellement ou en coopération, aux marchands locaux. L'industrie du porc représente un revenu moyen de $60 par cultivateur.

4) Moutons

On dénombre 640 moutons Leicester croisés, soit une légère diminution par rapport à 1931. On n'abat annuellement qu'une quinzaine de moutons pour l'alimentation domestique; les paysans mangent peu d'agneau en général. Il faudrait tenter une campagne d'éducation pour développer le marché local. Actuellement presque toutes les ventes se font au dehors: 295 agneaux cette année. Cela rapporte environ $15 en moyenne par ferme. L'élevage ovin pourrait être poussé sur les terres du 2ème rang, qui présentent des terrains en pente et peu propices à l'industrie laitière.

5) Volailles

Le troupeau comprend environ 1,950 poules et poulettes pondeuses, 1,500 poules et poulets, et une centaine de dindes de bonne qualité. On engraisse environ 400 volailles pour la vente. L'aviculture rapporte, en moyenne par ferme $4 pour la vente des volailles grasses et $15 pour les oeufs. La manque de connaissances techniques et l'éloignement des grands marchés contribuent à faire négliger cet élevage.

6) Apiculture

Il y a 5 apiculteurs dans la municipalité, qui produisent annuellement 6,000 livres de miel environ et retirent un revenu moyen de $120 chacun.

7) Animaux à fourrure

L'élevage des animaux à fourrure comprend actuellement 6 producteurs à Ste-Louise. Ces éleveurs vendent environ 8 couples pour la

reproduction sur le marché local, et une trentaine de peaux à Québec. Chacun en retire un revenu moyen de $185.

Conserves domestiques

Chaque famille de cultivateurs fait une centaine de boites de conserves pour l'alimentation domestique. On dénombre 7 sertisseuses dans la localité.

Autres sources de revenus

1) Revenus forestiers

Une vingtaine d'hommes (cultivateurs et fils de cultivateurs) vont aux chantiers 3 mois par année. Durant cette période chacun gagne en moyenne $135, mais ne rapporte à la maison que la moitié à peine de cette somme. Réparti sur l'ensemble des cultivateurs de la municipalité, cela peut représenter quelque $15 en moyenne par famille.

Les cultivateurs de Ste-Louise, qui coupent du bois à pâte sur leurs terres, en vendent environ 1,000 cordes par année. Cela rapporte, à $5 la corde en moyenne, quelque $50 par ferme.

2) Voirie

Quelques cultivateurs seulement travaillent à la voirie. L'an dernier, on en compte 8 qui se sont faits un revenu moyen de $20 chacun.

Revenu-argent moyen du cultivateur

Le tableau suivant groupe les divers éléments que nous avons établis au chapitre des revenus-argent moyens des productions agricoles:

| | |
|---|---|
| Grandes cultures..... | $ 26 |
| Produits laitiers..... | 180 |
| Vente de bovins de boucherie | 52 |
| Vente de porcs..... | 60 |
| Vente de moutons..... | 15 |
| Aviculture ..... | 19 |
| Coupe du bois à pâte..... | 50 |
| | $ 402 |

Il y a lieu de considérer aussi, pour certains cultivateurs, le revenu-argent des productions spécialisées et des occupations suivantes:

| | | |
|---|---|---|
| Elevage des chevaux (1 producteur)..... | $ 250 | |
| Vente de bovins laitiers (7 producteurs) | 70 | chacun |
| Animaux à fourrure (6 producteurs)..... | 185 | " |
| Apiculture (5 producteurs)..... | 120 | " |
| Produits de l'érable (60 producteurs)... | 50 | " |
| Chantiers (20 personnes, la moitié)..... | 70 | " |
| Voirie ( 8 personnes)..... | 20 | |

Le faible revenu-argent des cultivateurs de Ste-Louise s'explique par une production agricole encore peu développée. C'est peut-être pour cette raison que la plupart des cultivateurs se dispensent d'acheter beaucoup d'articles ou de denrées dans les magasins.

Si l'on estime à $300 en moyenne la valeur des produits de la ferme consommés par la famille, et $210 pour l'habitation et le chauffage, le revenu brut, de la ferme s'établit à quelque $912 en moyenne. Le cultivateur doit payer ses dépenses d'exploitation qui se chiffreraient par $225 en moyenne, subvenir aux besoins de sa famille, etc; son revenu-argent ne lui permet même pas alors d'allouer un intérêt au capital

investi dans son exploitation agricole. Ceux qui réalisent un revenu-argent inférieur à la moyenne s'endettent, et on nous affirme qu'ils sont nombreux.

Achats

Si les cultivateurs de Ste-Louise ont acheté et achètent encore beaucoup d'outillage agricole, ils se procurent peu de denrées et d'articles commerciaux dans les magasins de la localité. Par l'entremise de la coopérative, on achète de la Coopérative Fédérée de Québec, environ 95 tonnes d'engrais chimiques, 200 livres d'insecticides et 400 livres de ficelle d'engerbage. On achète en outre chez les marchands locaux 6 tonnes de moulées alimentaires et 35,000 livres de farine. Les cultivateurs produisent les trois quarts de leur farine; quant aux graines de semences, il arrive rarement que l'on en achète

Les étoffes et les tricots se font à domicile; on échange aussi à Cap-St-Ignace de la laine contre des flanelles et des étoffes. Les vêtements dits "du dimanche" s'achètent chez les marchands.

Impôts et contributions.

Les cultivateurs remettent à l'église environ $25 chacun par année, y compris la dîme ( le 26e minot, soit $8 en moyenne). Les taxes municipales et scolaires sont respectivement de $8 et $12 en moyenne par famille; l'assiette de l'impôt au municipal, repose sur 75% de la valeur réelle des propriétés. Ni l'église, ni la municipalité n'ont de dettes; au contraire, elles prêtent de l'argent. La dette scolaire n'est pas élevée, environ $2,000.

Sociétés agricoles

La municipalité renferme un cercle agricole de 60 membres, fusionné à la Société d'agriculture du comté, et une Société Coopérative de 32 membres. Cette coopérative exploite une beurrerie au village, et effectue des achats et des ventes pour le compte de ses membres par l'entremise de la Coopérative Fédérée de Québec. En 1937, elle a réalisé un chiffre d'affaires de $13,000. On prétend que la Canada Packers lui fait concurrence.

o o o

L'agriculture à Ste-Louise procède de la routine. Quand on se rend compte qu'elle est l'unique ressource de la population, on s'aperçoit de l'urgence d'une orientation collective. Des réformes ont déjà été tentées, mais la masse a peu réagi. Les jeunes gens ne cherchent pas à s'établir sur la terre, sauf quelques-uns; la plupart attendent vainement des "places" qui leur assureraient un salaire et les préserveraient de tout effort.

Les réformes agraires à préconiser comporteraient les points suivants: égouttement des terres, rotation rationnelle des cultures, labours d'automne, substitution de bons pâturages aux vieilles prairies envahies de mauvaises herbes, élevage plus soigné par l'entremise de reproducteurs pur sang, meilleure alimentation des animaux durant l'hiver; puis s'occuper avant tout de la terre, fuir les chantiers et les travaux de la voirie qui contribuent à fair négliger les fermes, enfin rechercher et appliquer les conseils de l'agronome. Voilà qui permettrait d'entrevoir pour Ste-Louise un avenir agricole assurant.

o o o

B - INDUSTRIES

Industries dérivées de l'agriculture.

1) Beurrerie

Depuis 1935, la beurrerie du village appartient à la Société Coopérative de Ste-Louise. Cette beurrerie, qui fonctionne 6 mois par année, a produit 37,000 livres de beurre,(1937) Le lait environ

950,000 livres, provient de 55 patrons de la municipalité. En 1937, on a vendu 639 livres de beurre au détail, et le reste, (36,361 livres) a été expédié à la Coopérative Fédérée de Québec.

Si tous les cultivateurs de Sainte-Louise apportaient leur lait à cette beurrerie, la production augmenterait rapidement, mais plusieurs préfèrent se rendre à la beurrerie d'Elgin Road. Ce dernier établissement se trouve donc à faire concurrence à quatre beurreries; celles de Ste-Louise, St-Roch, St-Jean-Port-Joli et St-Aubert.

Les terres des cultivateurs de Ste-Louise sont assez bonnes, mais les pâturages mal entretenus sont cause de faibles rendements laitiers.

2) Moulanges

M. David Picard exploite une meunerie au 3ème rang, sur la Rivière Ferrée. L'établissement fonctionne 8 à 9 mois par année et moud le grain à commission pour les cultivateurs de Ste-Louise et de St- Roch. En 1937, on a moulu 1,200 minots de blé, 10,000 minots d'avoine, et 8,000 minots de seigle et d'orge.

Le débit du cours d'eau limite les possibilités de développement de cette petite industrie. Si elle pouvait compter sur une force motrice de débit régulier, cette meunerie doublerait sa production.

La moulange de M. Camille Lord est située au 3ème rang à l'est du village, sur la rivière des Moulins. Cette industrie fonctionne à l'année, mais irrégulièrement car l'eau manque souvent. En 1937, on a moulu pour les usagers de Ste-Louise et St-Damase environ 2,500 minots de grains mêlangés. A cette moulange était annexée autrefois une scierie, fermée depuis 1932 faute d'argent pour la réparer.

Industrie du Bois

La municipalité de Ste-Louise ne compte qu'une seule scierie, laquelle comprend aussi un atelier de menuiserie. L'établissement exploité par MM. Polletier & Bélanger, est situé au village et emploie 3 ouvriers. La scierie fonctionne 2 ou 3 mois par année, alors que l'atelier de menuiserie travaille à l'année.

En 1937, on a scié environ 100,000 p.m.p. et plané 30,000 p.m.p. pour le compte des cultivateurs de la localité. Quelques-uns d'entre eux revendent une partie de leur bois à des voisins et des particuliers de la municipalité. On a aussi fabriqué environ 10 portes et 20 paires de châssis pour les usagers locaux. Cette scierie ne connaîtra aucun développement important car les cultivateurs, qui tiennent à la conservation de leur bois, ne coupent à chaque année que ce qu'il leur faut pour leurs besoins immédiats.

Il existe aussi un autre petit atelier de menuiserie dans la municipalité, celui de M. Edmond Picard. Il fabrique une dizaine de portes et châssis par année, et quelques roues de voitures. Il s'occupe aussi de la réparation des instruments aratoires. C'est avant tout un artisan.

o o o

C - TRANSPORTS

La municipalité de Ste-Louise située à quelque trois milles du littoral, tire parti des avantages du quai de St-Roch. Elle est aussi desservie par le chemin de fer C.N.R. Quant aux marchands de passage, aux colporteurs et aux camionneurs, ce sont les mêmes qu'à St-Roch des Aulnaies (Cf. Monographie de cette municipalité.)

o o o

## MUNICIPALITE DU CANTON D'ASHFORD (St-Damase)

### I - SITUATION GEOGRAPHIQUE

La municipalité du canton D'Ashford, mieux connue sous le nom paroissial de St-Damase, forme une localité géographique de 60,200 acres, soit environ 94 m.c. Elle couvre la plus grande partie du canton Ashford et une partie du canton Fournier. Ses terres s'égouttent vers l'estuaire du St-Laurent par trois rivières: au nord-ouest de la municipalité, la rivière des Trois-Saumons et la Port-Joli avec ses affluents Pinguet et St-Amand; puis, vers le sud, la grande rivière Ouelle et ses tributaires.

Dans St-Damase, on distingue moins bien les traits du relief que dans St-Aubert et St-Jean-Port-Joli. La structure est celle du modelé apalachien, formée de longues bandes de calcaires anciens. Ce sont des collines boisées formées par les parties de relief les plus résistantes à l'érosion. Les rivières ont entaillé des vallées tantôt larges et profondes lorsqu'elles sont parallèles à la direction axiale des plis, tantôt étroites et encombrées quand elles recoupent les plissements. (1)

La municipalité est constituée d'un habitat villageois et d'un habitat rural. Le premier groupé autour de l'église, est emplacé au croisement de la route 26 et de la route Elgin. Dans le second, où habitent les cultivateurs, on relève les rangs suivants: 4e, 5e, 6e, et le rang de la route Elgin et celui du chemin Arago. Ce sont tous des rangs simples, sauf celui de la route Elgin, lequel est double. Comme agglomération secondaire, on remarque le village Ouellette, sur le 6e rang, situé à 2 milles à l'est de l'église de St-Damase. Il y a très peu de maisons abandonnées dans la municipalité: 5 ou 6 tout au plus et qui sont habitables.

La municipalité est éclairée à l'électricité. Mais elle n'a pas de service d'eau courante: il serait pourtant facile de trouver une source à proximité du village. Les travaux d'aqueduc seraient un excellent moyen de remédier au chômage qui sévit dans la localité. Actuellement, les particuliers manquent d'eau en hiver, surtout à partir de février; les enfants contractent alors diverses maladies. Il est donc urgent d'aménager ici un aqueduc municipal.

### II - POPULATION

#### Mouvement démographique depuis 1931

La municipalité du canton D'Ashford (paroisse de St-Damase) comptait en 1931 une population de 816 âmes; elle renferme maintenant en (1937) 939 habitants, dont 8 protestants. Compte tenu de l'accroissement naturel durant cette période (110) et de l 'arrivée dans la paroisse d'une dizaine de familles (70 personnes), la population actuelle devrait être d'au moins 996 habitants. Il y a donc au minimum 57 individus qui ont émigré depuis 1931; en fait, on en compte près d'une soixantaine. Les émigrants ont gagné les régions de colonisation (notamment l'Abitibi et le comté de Témiscouata); plusieurs jeunes filles sont parties en service domestique et d'autres se sont mariées. Il y aurait peut-être eu possibilité de retenir une partie de ces gens en les établissant sur les terres à bois du 7ème rang, qui appartiennent à des cultivateurs de St-Jean-Port-Joli.

#### Occupation du sol

La municipalité renferme 100 cultivateurs propriétaires, soit 97 chefs de famille et 3 célibataires. On compte en outre 60 propriétaires de maisons sur emplacements. Tous ces derniers cultivent un lopin de terre; la moitié entretiennent des animaux domestiques et aucun ne possède de cheval.

Dans St-Damase, près de 230 personnes domiciliées dans d'autres municipalités sont propriétaires de terres à bois qu'elles exploitent.

#### Modes de vie

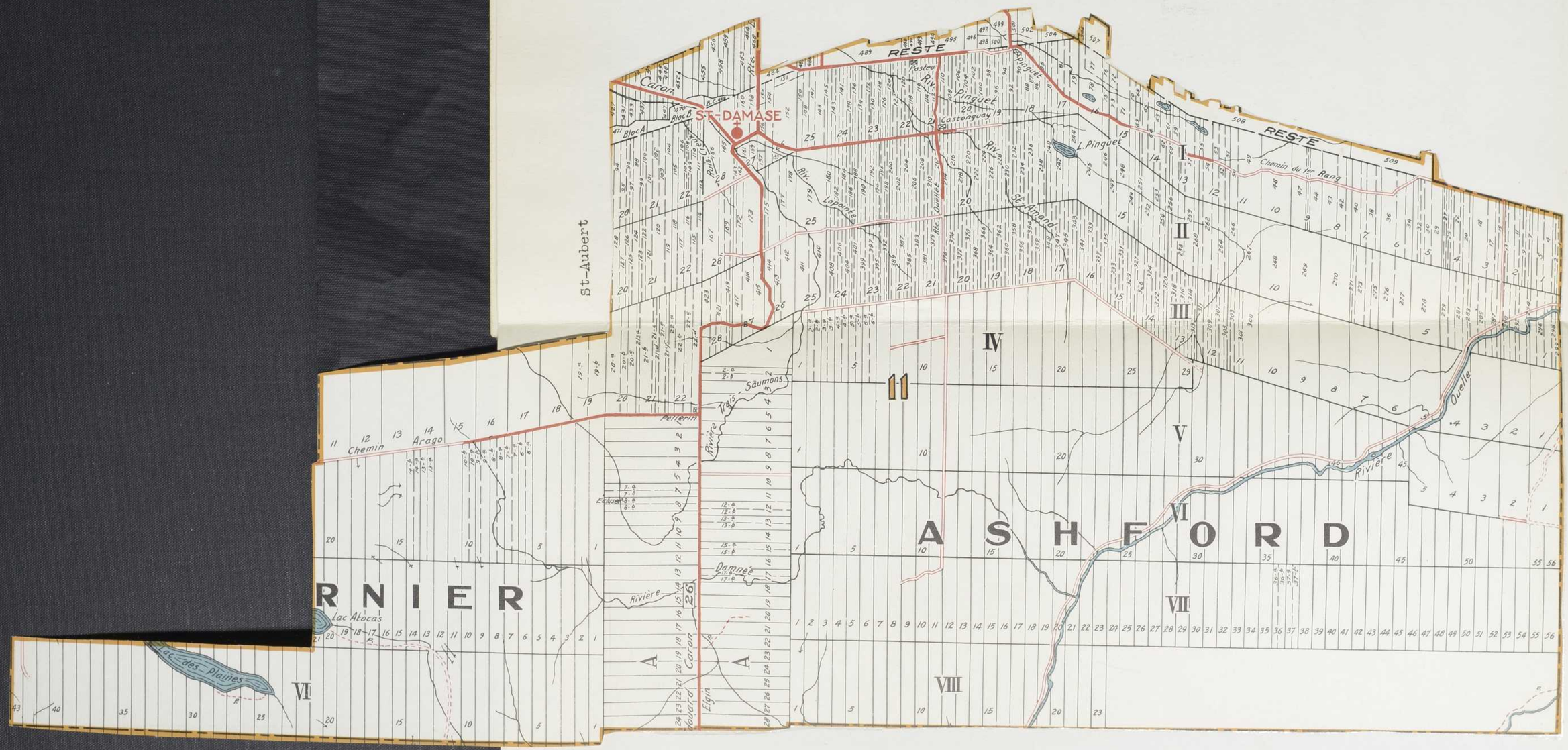
Parmi les cultivateurs, à peine une dizaine réussissent à vivre entièrement du produit de leurs fermes; dans l'ensemble, les deux tiers tirent la majeure partie de leur subsistance de leurs exploitations agricoles. Le reste des cultivateurs gagne leur vie principalement dans les chantiers.

(1) Cf. carte topographique du Canada, feuille Beaupré 21 $\frac{M}{S.E.}$ échelle de 2 milles au pouce.

CANTON D'ASHFORD

COMTE DE L'ISLET

Echelle de 1 mille au pouce




St-Clément-de-Tourville

Les journaliers qui gagnent leur vie comme manoeuvres ou bûcherons comprennent environ 56 chefs de famille; à ce nombre il faut en ajouter 32 autres qui gagnent occasionnellement leur vie de ce métier. Environ 300 fils de cultivateurs ou de journaliers, qui ne trouvent pas à s'établir sur la terre, viennent grossir l'effectif des hommes à tout faire. Ces journaliers travaillent surtout aux chantiers de novembre à mars, puis quelques-uns s'emploient dans les scieries pendant l'été et plusieurs autres sont occupés aux travaux de voirie durant une moyenne de quinze jours dans l'été.

Les artisans sont rares à Saint-Damase: on ne relève que 2 forgerons qui tiennent boutique et qui emploient deux hommes de métier.

L'industrie comprend 4 scieries et une meunerie qui occupent environ 16 hommes.

La municipalité renferme deux commerçants de détail et un restaurateur. Près de 11 personnes seulement vivent du commerce.

Les transports ne comptent que deux chauffeurs de taxi et qu'un camionneur: leurs revenus sont très faibles.

L'enseignement primaire occupe 7 institutrices dans la paroisse. Une seule jeune fille travaille en service domestique dans la localité; et une vingtaine d'autres sont actuellement employées dans les villes.

Les chômeurs abondent dans St-Damase; on peut dire sans exagération que tous les journaliers forment une classe quasi permanente de chômeurs. L'état de ces journaliers est lamentable; ils vivent dans une extrême pauvreté et, d'après M. le Curé, très peu réussissent à se nourrir convenablement. Les travaux publics, qui s'effectuent dans la municipalité ou ailleurs, ne peuvent procurer à tous de quoi vivre. Il existe même des journaliers qui sont systématiquement rayés des listes de travailleurs à la voirie; on prétend que des journaliers d'ailleurs viennent prendre leur place et effectuer les réparations de chemins. La plus grande indigence règne parmi les journaliers de St-Damase: tous sont endettés et ont engagé la moitié de leurs propriétés comme garantie hypothécaire. Il serait bon de songer immédiatement à leur procurer du travail permanent. Plusieurs seraient satisfaits de gagner $10 par mois, et pourtant ils ont des familles de 10 et 15 enfants. La suggestion que nous avons faite à Saint-Aubert pour améliorer ce mode de vie s'appliquerait également aux journaliers de St-Damase.

## 111 - ASPECT ECONOMIQUE

### A - AGRICULTURE

Le canton Ashford, qui couvre une superficie de 63,916 acres (1) est le plus grand du comté de l'Islet. Le sol de ce canton, parce que très accidenté et rocheux, ne convient pas à l'agriculture: de l'étendue totale, à peine 17,000 acres sont cultivables. A cet endroit, on a déjà livré à la culture des terres absolument revêches. Les paysans qui exploitent ces terres éprouveront toujours de sérieuses difficultés. Il ne faudrait pas continuer dans ce sens.

Selon M. le Curé, de la paroisse et selon plusieurs cultivateurs, la municipalité pourrait s'augmenter d'une centaine de nouveaux cultivateurs, par la colonisation de proche en proche, qui est peut-être la meilleure quand elle peut se pratiquer. D'après eux le meilleur endroit à coloniser dans ce canton serait compris entre St-Damase et St-Onésime de Kamouraska. On pourrait ainsi remplir par la colonisation les cadres de cette municipalité. Ne renferme-t-elle pas actuellement une soixantaine de chômeurs? Ne négligeons pas les vieilles paroisses pour les nouveaux centres de colonisation; les unes et les autres valent la peine qu'on s'en occupe activement.

Que dire maintenant de l'aspect forestier de ce canton? Les meilleurs bois, soumis à une rapide exploitation par les compagnies notamment la Power, ont disparu. Il reste peu de bois marchand. Si l'étendue en forêt dans ce canton est considérable (près de 58,000 acres), la valeur commerciale ne l'est point. Cette forêt appartient en grande partie à des cultivateurs étrangers à la municipalité, et qui viennent y couper du bois à pâte et de chauffage. On estime que 230 étrangers environ paient taxes dans St-Damase. Ce sont des cultivateurs de

(1) Cf. Rapport de la Commission de Classification des sols, 1934 - Cependant, la Nomenclature des Cantons de la Province de Québec, publiée en 1936 par le Ministre des Terres et Forêts, donne une superficie totale de 70,000 acres.

Saint-Aubert, St-Jean-Port-Joli, St-Roch des Aulnaies, Ste-Louise, St-Anne-de-la-Pocatière, Tourville, St-Cyrille, etc., qui possèdent des terres à bois dans St-Damase(1). Quelques-unes de ces municipalités n'ont même plus de bois de chauffage. Les cultivateurs de St-Damase voudraient s'emparer, cependant, de certains de ces lots pour faire de la terre. Le meilleur moyen de concilier l'intérêt des uns et des autres serait: premièrement, de séparer les terres cultivables de celles qui ne le sont pas, puis deuxièmement, de créer une réserve cantonale pour les cultivateurs des paroisses environnantes.

o o o

La municipalité du canton d'Ashford compte 100 cultivateurs, dont les deux tiers tirent le plus fort de leur revenu de la terre et le reste, des chantiers et d'autres travaux. A St-Damase, il n'y a pas de terre faite disponible mais des lots à coloniser. Le capital moyen engagé par ferme est d'environ $3,125, soit $1,500 dans la terre, $800 dans les bâtiments, $375 dans les troupeaux et $450 dans le matériel. Trop d'argent engagé dans le matériel roulant et pas assez dans les troupeaux, qui sont les deux sources de revenus de la ferme. Eduquons les cultivateurs à améliorer le sol et le cheptel avant de développer l'outillage et de moderniser les bâtiments. Actuellement, les trois quarts des cultivateurs ont des dettes. Trente se sont adressés au crédit agricole provincial et 5 seulement ont obtenu des prêts. Doit-on blâmer le crédit agricole de cette prudence? Difficilement, car les cultivateurs ne présentent pas de garanties assez solides; mais il faudrait tout de même les aider puisqu'ils en ont besoin.

Etendue moyenne des fermes,

Les cultivateurs de St-Damase possèdent en moyenne 118 acres (192'x192') de terre, pour chacun d'eux environ, soit un total de 11,800 acres pour la municipalité. Ce chiffre correspond avec celui du recensement fédéral, lequel donne 10,225 acres, car il s'est fait un peu de défrichement depuis 1931 et le nombre des cultivateurs est passé de 90 à 100. Sur chaque ferme, l'étendue moyenne déjà labourée couvre environ 23 acres, soit un total de 2,300 acres,. L'étendue moyenne labourable atteint 20 acres par ferme, soit au total 2,000 acres de pâturages, abattis, broussailles et roches, Dans le cas des abattis, on rencontre un peu de foin. A St-Damase, la terre est dure à cultiver à cause des roches qui la recouvrent, parfois d'un bout à l'autre de la terre.

Le sol est bon, mais difficile à rendre labourable. Il faudrait accorder de l'aide aux cultivateurs pour l'épierrement afin d'agrandir la superficie en cultures de leurs fermes.

L'étendue moyenne non utilisable pour fins agricoles comprend 20 acres par ferme de forêt de seconde pousse et de roches, soit au total 2,000 acres, puis 55 acres de forêt de première pousse, soit 5,500 acres. Tous ces chiffres correspondent avec ceux du recensement fédéral de 1931. Ils s'écartent cependant des données de la Statistique municipale qui tient compte des terres à bois détenues par des étrangers et qui accorde une étendue trop considérable de "terre améliorée".

Période de végétation

Elle est à peu près la même qu'à Saint-Jean-Port-Joli, sauf qu'on commence les semailles plus tard (fin mai) et que les premières gelées de l'automne surviennent plus tôt (début d'octobre). Le grain mûrit complètement.

Sols et amendements

On peut dire que le sol est constitué de terre jaune ou franche (80%), de terre légère graveleuse (15%) et d'un peu de terre noire (5%). La couche arable est généralement épaisse. Comme il faut amender ce sol qui est acide, on emploie annuellement 60 tonnes (2 wagons) de chaux et 30 tonnes d'engrais chimiques. Tous les cultivateurs, ou à peu près, devraient utiliser les amendements calcaires; mais ils manquent d'argent. Dans les paroisses pauvres ou le travail agricole est à organiser une politique spéciale devrait favoriser la généralisation de l'emploi de la chaux et des engrais chimiques.

(1) St-Aubert 32; St-Jean-Port-Joli 45; St-Roch-des-Aulnaies 26; Ste-Louise 37; Ste-Anne-de-la-Pocatière 50; St-Onésime-de-Kamouraska 20; St-Cyrille, Tourville, etc. 20.

Quant au fumier de ferme, à peine une dizaine de cultivateurs en soignent la conservation à St-Damase.

L'état d'égouttement des terres est passable. Les flancs de coteaux s'égouttent naturellement, mais les baissières sont trop humides; l'amélioration des grandes décharges s'impose dans les fonds. Plusieurs cultivateurs récupéreraient ainsi de fertiles morceaux de terre.

Quelques cultivateurs ont fertilisé des pâturages et obtenu d'encourageants résultats. Cette bonne pratique ne s'étend guère, faute d'argent.

## Production végétale

### 1) Grandes cultures

Depuis 1931, on note très peu de variations dans l'état des grandes cultures. On n'inclut pas les pâturages dans les terres labourées, mais dans les 2,000 acres de terre labourable que nous avons données dans l'analyse de l'étendue moyenne des fermes. Le total des plantes de grandes cultures atteint 2,328 acres. C'est ce qu'indique le tableau suivant, établi pour 1937:

| | Superficies | Rendements moyens à l'acre |
|---|---|---|
| Blé | 15 acres | 15 boisseaux |
| Avoine | 695 " | 20 " |
| Orge | 50 " | 18 " |
| Seigle | 10 " | - |
| Pommes de terre | 100 " | 150 " |
| Grains mélangés | 75 " | 21 " |
| Foin (mil et trèfle) | 1350 " | 1 tonne |
| Racines fourragères | 10 " | 12 " |
| Jardins | 23 " | - |
| | 2328 acres | |

Les revenus argent de la grande culture atteignent à peine $24 en moyenne par ferme. On vend un peu de foin (20tonnes en tout) et des pommes de terre (75 minots pas cultivateur).

Les rendements moyens sont faibles parce que la terre est acide, appauvrie, mal cultivée. On devrait pratiquer le chaulage, puis l'égouttement, là où c'est nécessaire. Une rotation rationnelle des cultures permettrait d'augmenter considérablement la production végétale, ainsi, plantes sarclées, grain, foin de trèfle surtout. Les pâturages, qui seraient permanents et fertilisés, n'entreraient pas dans cet assolement. La culture du blé pourrait également s'étendre car la plupart des terres se prêteraient facilement à cette céréale; les achats de farine qui sont considérables, se réduiraient au strict nécessaire. Pour diminuer également les achats de moulées alimentaires, on devrait cultiver plus de grains mélangés pour la mouture. Enfin, la production végétale devrait être organisée en vue de l'industrie laitière et porcine. Quelques cultivateurs seulement ont adapté l'une à l'autre dans l'économie générale de leurs fermes.

### 2) Cultures maraîchères et fruitières

La culture maraîchère ne saurait exister à St-Damase qu'en vue des besoins de la famille. Elle devrait cependant suffire à ces besoins. Actuellement on ne mange pas assez de légumes chez les cultivateurs. Une attention spéciale devrait donc être accordée aux jardins potagers.

Les arbres fruitiers sont rares: on relève à peine 500 pommiers, 100 pruniers et quelques cerisiers. Les variétés de pommes Wealthy et McIntosh viennent bien dans cette petite vallée chaude et protégée de St-Damase, sur ces terres en pente bien exposées. La pomiculture présente d'excellentes conditions de développement à St-Damase; nous suggérons que les cultivateurs se tournent davantage vers cette spécialité.

### 3) Erablières

La municipalité renferme présentement 40 érablières. Avec de l'argent pour acheter de l'outillage, on pourrait porter ce nombre à 60. La production en 1937 comporte environ 25,000 livres de sucre et sirop qu'on vend surtout aux commerçants locaux, lesquels ne paient pas cher ($0.07 et $0.08 la livre). Cette industrie représente $50 en moyenne par érablière.

## Production animale

### 1) Chevaux

Le nombre de chevaux (160) est sensiblement le même qu'en 1931. (168). Ces chevaux travaillent sur la ferme et dans les chantiers. On en élève une dizaine (croisés) par année, et on en importe autant. Le seul étalon enregistré qu'on garde est canadien. A cause de la distance qui sépare St-Damase de St-Jean-Port-Joli, on ne peut pas se servir des étalons percherons de cet endroit. On estime qu'on pourrait élever assez de chevaux pour les besoins du marché local. Mais les cultivateurs demandent des chevaux belges, qui sont plus lourds.

### 2) Bovins et industrie laitière

On compte en moyenne 5 vaches par cultivateur, soit un troupeau de 500 têtes pour la municipalité. Ce sont surtout des sujets Canadien et Ayrshire, puis quelques Holstein. Les animaux de race sont rares: 9 vaches et 6 taureaux pur sang. Les taureaux croisés sont en trop grand nombre; soit une quarantaine. On ne vend pas de bétail laitier, mais du bétail de boucherie: environ 125 bouvillons et 75 veaux d'herbe, soit près de 43,000 livres de viande et un revenu moyen de $33 par cultivateur.

Le rendement moyen des vaches ne dépasse pas 3,000 livres de lait par année, ce qui est faible. Les cultivateurs gardent en moyenne le produit d'une vache pour l'alimentation de la famille (lait frais et beurre domestique). Une soixantaine de cultivateurs portent le lait à la beurrerie de St-Aubert et 6 autres à celle d'Elgin Road. D'autres vendent leur crème dans la localité. Dans l'ensemble, on estime que l'industrie laitière rapporte environ $120 en moyenne par ferme. On pourrait accroître ce revenu-argent par l'adaptation de la production végétale à l'industrie laitière, une alimentation plus soignée des troupeaux et l'élevage d'un plus grand nombre de vaches sur chaque ferme.

### 3) Porcs

Le troupeau ne comprend environ que 322 sujets Yorkshire et Chester, ce qui est très insuffisant. On en abat quelque 200 par année pour les besoins d'alimentation domestique; on vend le reste (80) environ aux commerçants, ce qui peut rapporter en moyenne $13 par ferme. Le développement de l'industrie laitière et la production de grains mélangés pour la mouture feront de l'industrie porcine une meilleure source de revenu. L'élevage du porc ne paie pas pour ainsi dire quand il faut acheter des mouléos alimentaires.

### 4) Moutons

On compte actuellement environ 650 moutons de race Leicester. Les cultivateurs vendent quelque 300 agneaux par année, réalisant ainsi un revenu moyen de $15 chacun. C'est fort peu. La municipalité du canton D'Ashford serait pourtant un endroit idéal pour l'élevage du mouton. Les pâturages naturels et les flancs de coteaux sont abondants. Voilà une autre spécialité à pousser, qui s'adapterait bien aux conditions locales de l'agriculture. Mais il faudrait en organiser la production et la vente. Quant à la question des chiens, elle a été résolue à peu près comme à St-Aubert.

### 5) Volailles

On trouve en moyenne une dizaine de poules pondeuses par ferme et autant de poulets; quelques cultivateurs essayent l'élevage de la dinde. La qualité du troupeau est médiocre. On n'engraisse pas les volailles pour la vente, sauf les dindes; on vend annuellement environ 5,000 douzaines d'oeufs, ce qui procure un revenu moyen de $12 par ferme. L'aviculture devrait être une meilleure source de revenu, car le marché de Québec n'est pas éloigné. La technique manque sur la plupart des fermes.

o o o

L'élevage des animaux à fourrure et l'apiculture ne comptent pas à St-Damase. Cette dernière activité pourrait cependant se développer. Les cultivateurs font un peu de conserves domestiques pour la famille.

o o o

Autres sources de revenus

1) Revenus forestiers

Les cultivateurs de St-Damase, dont l'exploitation agricole est peu rémunératrice, se tournent naturellement vers les chantiers pour combler l'insuffisance des revenus de la ferme. Une centaine d'hommes (cultivateurs et fils de cultivateurs sans compter les journaliers) travaillent ainsi à la coupe et au flottage du bois dans les chantiers pendant une période moyenne de 3½ mois par année. Chacun rapporte à la maison la moitié de ce qu'il gagne, soit en moyenne $80 par famille. Mais n'exagérons rien de l'importance de ce revenu pour la ferme; plusieurs jeunes garçons, qui songent à s'établir, gardent pour eux ce qu'ils retirent des chantiers. D'une façon générale, on peut affirmer que les chantiers s'opposent aux progrès agricoles de la municipalité.

On coupe aussi du bois à pâte sur les terres patentées: environ 800 cordes vendues à $4 ou $4.50, ce qui rapporte en moyenne quelque $35 par cultivateur.

2) Voirie

Les travaux publics, surtout la voirie, peuvent employer une cinquantaine d'hommes par année, qui travaillent quelques jours seulement. On estime à $15 en moyenne ce que chacun retire de cette activité secondaire.

Revenu-argent moyen du cultivateur

L'agriculture est donc encore peu développée dans la municipalité du canton d'Ashford. Si nous considérons, au chapitre de chaque production, les revenus-argent que touchent les cultivateurs, nous nous rendrons facilement compte qu'ils ne sont pas élevés. Le tableau suivant indique pour 1937 les diverses sources de revenus de la ferme à St-Damase:

| | |
|---|---|
| Grandes cultures ..... | $ 24 |
| Produits laitiers ..... | 120 |
| Vente de bovins de boucherie..... | 33 |
| Vente de porcs..... | 13 |
| Vente de moutons..... | 15 |
| Aviculture ..... | 12 |
| Coupe du bois sur terres patentées .. | 35 |
| | $252 |

Voilà le revenu-argent moyen que procure l'exploitation agricole de la ferme. Mais celui du cultivateur atteint $352 parce que les chantiers constituent une occupation saisonnière qui s'étend à tous les cultivateurs.

Nous devons aussi tenir compte des deux activités suivantes qui concernent près de la moitié des cultivateurs:

| | |
|---|---|
| Produits de l'érable ( 40 producteurs)... | $ 50 chacun |
| Voirie et travaux publics ( 50 employés). | 15 chacun |

Si nous estimons à $300 en moyenne la valeur des produits de la ferme consommés par la famille, et à $200 l'habitation et le chauffage, le revenu brut du cultivateur s'établit à $772 en moyenne. C'est très peu, car le cultivateur doit d'abord défrayer les dépenses d'exploitation de sa ferme($200 environ), acheter beaucoup d'articles et de denrées alimentaires, payer des taxes, entretenir sa famille etc. Le revenu-

argent moyen de $332 permet à peine de rencontrer les échéances les plus pressantes. Que font ceux qui réalisent un moindre revenu? Ils sont pauvres. Nous avons vu des enfants misérablement vêtus et chichement nourris, et cela à 60 milles seulement de Québec. Cependant ils sont encore mieux que les chômeurs du village, qui manquent même du nécessaire. Les cultivateurs au moins ne chôment pas s'ils sont courageux. Le salut est donc dans l'agriculture. Il faudra un grand effort pour rendre la terre plus productive et relever le pouvoir d'achat des cultivateurs.

Achats

La farine est la principale denrée que les cultivateurs achètent au dehors: environ 200,000 livres par année, ce qui représente une valeur approximative de $7,000. Les gens de St-Damase pourraient en produire au moins la moitié. Puis, les cultivateurs achètent 3,000 livres de grains de trèfle et de mil par année, soit une valeur de $400, 500 minots de grains de semence d'une valeur moyenne de $500. Ils seraient en mesure de produire toutes ces semences. On achète aussi des moulées alimentaires, soit 54 tonnes annuellement d'une valeur de $1,300. Une bonne partie de ces moulées devrait provenir de la municipalité; il faudrait pour cela augmenter la culture des grains mélangés pour la mouture. On se procure également du dehors des engrais chimiques (30 tonnes), de la chaux ( 60 tonnes), et des insecticides. Quant aux étoffes et flanelles, on les fabrique à la maison avec la laine qu'on fait carder à St-Aubert. Les cultivateurs de St-Damase devraient s'organiser pour diminuer les achats et se suffire à eux-mêmes si possible, car leurs revenus-argent qui ne sont pas élevés leur permettent à peine de se procurer ce que la terre ne fournit pas actuellement.

Impôts et contributions

La contribution nécessaire au fonctionnement de l'église atteint $10 en moyenne par famille. La répartition légale qu'on avait établie est maintenant échue. La dette de l'église ($4,000) et des syndics ($3,000) est de $7,000. La taxe municipale est de $0,50 par $100 et la taxe scolaire $0.70 par $100. La municipalité supporte une dette de $3,000 et la commission scolaire de $4,200. Actuellement les terres sont évaluées à leur pleine valeur. Les cultivateurs, qui touchent de maigres revenus, sont ainsi lourdement grevés.

Sociétés agricoles.

On relève à Saint-Damase un Cercle agricole de 50 membres fusionné à la Société d'Agriculture du comté, un Cercle de Fermières de 21 membres, puis un Syndicat de producteurs de trèfle et de mil qui fonctionne à peine. Le faible volume de la production agricole, et partant de la vente empêche le développement de l'association professionnelle.

Une coopérative régionale, qui grouperait St-Jean-Port-Joli, St-Aubert et St-Damsse pour les achats et les ventes, rendrait de grands services à la ferme. Les achats des cultivateurs de St-Damase se pratiquent chez le marchand local. Le beurrier de St-Aubert, qui achète le lait et la crème des cultivateurs, leur vend en retour des moulées alimentaires; on exerce aucun contrôle sur ce commerce.

Les gens de St-Damase, qui sont bons, généreux et hospitaliers en dépit de leur pauvreté, méritent de l'Etat une sollicitude toute particulière. Il faudrait accorder ici, en outre des octrois réguliers qu'on alloue aux cultivateurs de la province, des primes spéciales pour l'épierrement, la mise en valeur de toutes les terres,des cultivateurs,qui pourraient être cultivables, le défrichement sur certains lots, l'emploi de la chaux et des engrais chimiques. La municipalité du canton d'Ashford est, du point de vue agricole plus une colonie qu'une paroisse bien organisée. C'est pour cette raison que l'Etat doit se préoccuper de son avenir et de ses habitants.

## B - INDUSTRIES

Industrie dérivée de l'Agriculture

La municipalité du canton d'Ashford (St-Damase) ne renferme aucune industrie agricole, si ce n'est une petite meunerie combinée à la scierie de M. Xavier Giasson. La production, qui se fait à commission

pour les cultivateurs de la localité, est insignifiante: environ 25,000 livres de moulées d'avoine en 1937. La seule forme d'activité industrielle que l'on rencontre à St-Damase est celle de l'industrie du bois, et encore ce n'est rien de bien considérable.

Industrie du bois

La municipalité renferme actuellement 4 scieries en opération. On relève une autre scierie au 8ème rang, qui est aujourd'hui démolie. Les compagnies forestières Power, de St-Pacôme, et Price Bros., ont déjà exploité les forêts du canton Ashford. Il n'en reste plus qu'une faible étendue propriété de la Couronne et de quelques particuliers. On est généralement d'avis que l'on doit laisser la forêt actuelle se reboiser pour créer des réserves à l'usage exclusif des cultivateurs et des colons de la municipalité.

Le tableau suivant montre pour 1937 la production de chaque scierie de la municipalité:

| Scieries | Pour eux | Pour les autres | |
|---|---|---|---|
| | Sciage p.m.p. | Sciage p.m.p. | Bardeaux |
| Xavier Giasson | 500,000 | 1,000,000 | 50,000 |
| H. Louis Caron | - | 350,000 | - |
| Camille Dubé | - | 175,000 | - |
| Alfred Ouellette | 250,000 | | - |
| | 750,000 | 1,525,000 | 50,000 |

La scierie de M. Xavier Giasson, située sur la route Elgin près du village, fonctionne 6 mois par année, et emploie 3 hommes durant ce temps. Le bois provient des cultivateurs de la localité et de Ste-Perpétue. Les deux tiers de la production sont ainsi sciés à commission pour le compte des cultivateurs, et tout le bardeau leur est destiné. Ils revendent une partie de leur bois ainsi ouvré, ordinairement ce qui dépasse leurs besoins de construction et de réparation. L'exploitant vend ce qu'il scie pour lui-même à des commerçants de l'Islet et à des usagers locaux. Il éprouve de la difficulté à se faire payer pour l'opération du sciage.

Le moulin de M. H. Louis Caron, établi au 12 ème rang depuis 1936, travaille 1½ mois par année et emploie 4 hommes. Les cultivateurs de la municipalité apportent le bois qu'ils font scier à commission; ils en revendent les trois quarts à M. Alfred Ouellette, commerçant de bois de St-Damase. M. Caron a établi cette scierie portative à la demande des usagers; il a cessé définitivement ses opérations en 1938.

M. Camille Dubé exploite une scierie au 6ème rang depuis 1910. Le moulin scie à commission pour les cultivateurs 2 à 3 mois par année, et emploie 4 hommes. Les cultivateurs revendent ensuite près de 100,000 p.m.p. à M. Alfred Ouellette et à d'autres commerçants. On estime à plus d'une dizaine d'années la durée approximative de cette exploitation; mais la production ira sans cesse en déclinant car le bois disparaît graduellement.

M. Alfred Ouellette a établi en 1937 un moulin à scie au 11ème rang. Il a produit cette année (1938) pendant 3 mois et a employé 5 hommes durant cette période. Le bois provient de ses propres terres. Toute la production reste à vendre, nous-dit-on. Cette scierie, qui est portative, épuisera les réserves qui l'environnent, ce qui prendra 3 à 4 ans, puis sera transportée ailleurs.

M. J. B. Gagnon possédait au 8ème rang une scierie qui a fonctionné pendant une vingtaine d'années, à raison d'une période moyenne de 3 à 6 mois par année; 2 ou 3 ouvriers travaillaient alors au moulin. Comme le propriétaire a disparu et que personne ne peut poursuivre son oeuvre, la scierie a été complètement démolie et les pièces vendues.

## C- TRANSPORTS

Parce que située à l'intérieur des montagnes, la municipalité du canton d'Ashford n'est pas favorisée au point de vue des transports: aucun service de navigation ni de chemin de fer. Mais il y a les routes qui assurent sa liaison avec les autres localités, de la région. C'est ainsi qu'on expédie du bois à pâte par la gare de St-Jean-Port-Joli ou par le bateau; des camions étrangers à la municipalité transportent le bois aux divers points d'expédition.

Un service régulier de taxi-autobus, qui effectue un aller-retour quotidien du 1er mai au 15 novembre, dessert la municipalité dans le circuit St-Pamphile-St-Jean-Port-Joli. Il y a aussi dans la localité deux taxis qui assurent le transport des voyageurs.

Les marchands de passage ou les colporteurs qui fréquentent la municipalité sont les mêmes que ceux de St-Aubert et de St-Jean-Port-Joli; mais ils viennent en moins grand nombre et plus irrégulièrement. On nous affirme que plusieurs font une concurrence préjudiciable aux commerçants locaux.

On voit donc que l'organisation à peu près inexistante des transports, à St-Damase, n'est pas propice à relever le niveau de sa vie économique.

o o o

## MUNICIPALITE DE TOURVILLE

### 1 - SITUATION GEOGRAPHIQUE

La municipalité de Tourville, qui s'étend dans une partie des cantons Fournier et Ashford puis avance une pointe dans ceux de Garneau et Lafontaine, couvre une superficie de 17,152 acres. Le chemin de fer Transcontinental la traverse dans toute sa partie occidentale, alors que la route Elgin la partage en deux suivant une ligne nord-sud. La municipalité est située dans une région de collines allongées selon l'axe du plissement apalachien, et s'élevant de 1,700 pieds à plus de 2,000 pieds d'altitude. Le signal géodésique Fournier, situé à 7½ milles à l'ouest de la gare Monk, s'élève à une altitude de 2,130 pieds. La pénéplaine, qui s'étend au pied de ces collines va en s'abaissant du nord-ouest vers le sud-ouest; ainsi, le lac Terrien, source du bras septentrional de la rivière Ouelle, est à une altitude de quelque 1,200 pieds, puis la gare Monk, située au centre près de la route Elgin est à 1,163 pieds; enfin vers l'est la plaine ne s'élève guère au-dessus de 1,000 pieds.

Les terres de la municipalité s'égouttent vers l'estuaire du St-Laurent par la rivière Ouelle. Celle-ci parcourt la partie occidentale de la municipalité dans une direction nord-ouest-sud-est, puis à quelques milles à l'est du village fait un coude brusque pour s'orienter franchement vers le nord. On relève en outre trois lacs dans la localité: Terrien, Noir et Boucher.

Dans Tourville comme partout ailleurs, dans cette région, le village s'échelonne le long de la route Elgin. L'habitat rural comporte les rangs suivants: IX Fournier, IX et XI Ashford, et la route Elgin parallèle à ceux-là. Il n'y a aucun service municipal de distribution d'eau, ni d'égouts.

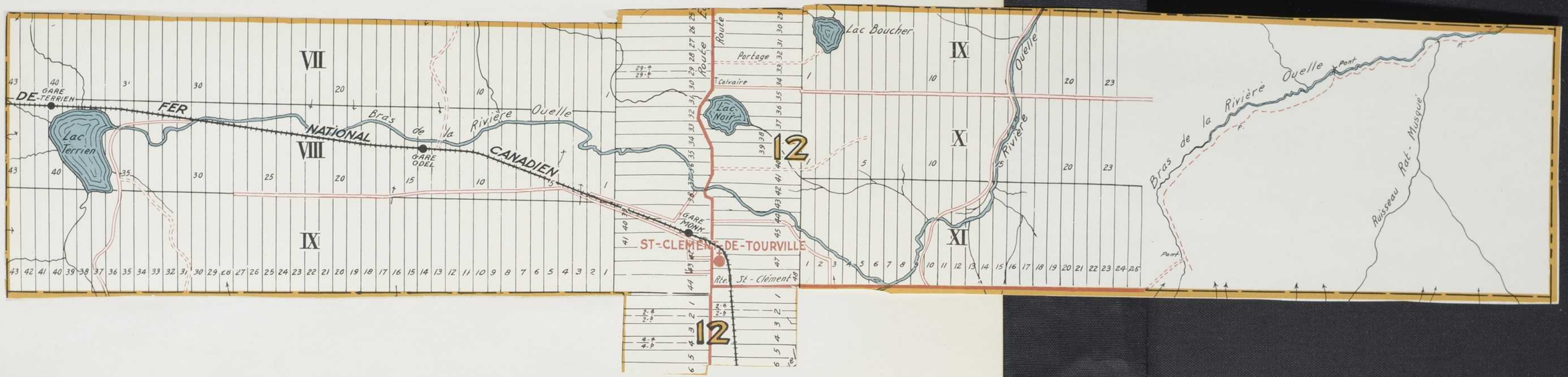
### II - POPULATION

Mouvement démographique depuis 1931

Les chiffres de la population du recensement fédéral de 1931 (- 913 ) et du registre de la paroisse pour la même année, (- 842 ) ne concordent pas L'écart provient du fait de nombreux déplacements de la population dans cette municipalité.

ST-CLEMENT-DE-TOURVILLE
COMTE DE L'ISLET

Echelle de 1 mille au pouce



Tourville est en effet un important centre de division ferroviaire et les travaux qui s'effectuent sur la voie ferrée sont susceptibles de faire varier périodiquement le chiffre de la population résidente. De plus, l'ouverture et la fermeture successives des scieries dans les divers cantons de la municipalité peuvent avoir contribué à confondre la population domiciliée avec celle que de passage.

Le tableau suivant, extrait des régistres paroissieux de Tourville, indique les variations du mouvement démographique depuis 1931 jusqu'à 1937.

| Années | Naissances | Décès | Acct. nat. | Nombre de familles | Population totale |
|---|---|---|---|---|---|
| 1931 | 33 | 8 | 25 | 133 | 842 |
| 1932 | 33 | 7 | 26 | 133 | 830 |
| 1933 | 37 | 9 | 18 | 124 | 804 |
| 1934 | 27 | 9 | 28 | 131 | 833 |
| 1935 | 26 | 5 | 21 | 146 | 952 |
| 1936 | 30 | 5 | 25 | 155 | 1001 |
| 1937 | 31 | 12 | 19 | 156 | 982 |
| | 217 | 55 | 162 | | |

En 1935, la paroisse s'est brusquement augmentée de 26 familles annexées de Ste-Perpétue à Tourville; pourtant à cette même date, le nombre total des familles ne s'est apparemment accrû que de 15, et ce n'est qu'en 1937 que le tableau indique cette augmentation. D'autre part, le nombre des familles peut augmenter dans accroissement de la population: cas du mariage de deux personnes de la même municipalité.

Si l'on en juge par le tableau ci-haut, les départs depuis 1931 ont dû être extrêmement nombreux et variables. Comme M. le Curé est nouveau venu, nous n'avons pu déterminer le nombre des arrivées et des départs depuis 1931. Quelques-uns nous affirment que les émigrants se sont faits colons en Abitibi, ou sont allés travailler dans les usines (notamment à Jonquière et Victoriaville).

Occupation du sol

La municipalité renferme 60 exploitants du sol, dont 30 colons. Les propriétaires de maisons sur emplacements atteignent le chiffre de 78; il faut ajouter 11 personnes ou familles qui sont locataires. Parmi eux, une dizaine cultivent un lopin de terre, une couple travaillent avec des camions dont ils sont propriétaires.

La municipalité compte donc au total 138 propriétaires domiciliés, soit 60 cultivateurs et colons, et 78 emplacitaires. Il y a en outre 38 étrangers qui possèdent des lots ou des maisons dans Tourville.

Modes de vie

Parmi les cultivateurs, on compte 43 chefs de famille et 17 célibataires, ces derniers étant surtout de jeunes colons. Il n'y a que deux cultivateurs qui vivent entièrement de la terre; les autres en retirent la majeure partie de leur subsistance, sauf une dizaine qui s'emploient aux chantiers, aux chemins et aux travaux temporaires sur la voie ferrée.

On compte 83 chefs de famille qui gagnent leur vie en qualité de journaliers. A ce nombre, il faut ajouter environ 25 jeunes gens qui travaillent ainsi occasionnellement. Les chantiers d'hiver, les travaux de voirie, l'entretien de la voie ferrée, sont les principales sources de travail de ces journaliers. Une douzaine d'entre eux travaillent sur le chemin de fer en dehors de la municipalité. Presque tous les journaliers chôment 4 à 5 mois par année. Cinq journaliers venus du dehors de la municipalité travaillent temporairement au chemin de fer.

Comme artisans, on relève 1 forgeron, 1 garagiste, 1 cordonnier, 1 coiffeur, 1 électricien et 1 boulanger. On compte en outre deux menuisiers-charpentiers, 1 forgeron, 1 mécanicien et 1 boucher qui travaillent à salaire.

L'industrie ne comprend qu'une scierie dans la localité.

Le commerce de détail comprend 4 magasins généraux et 2 restaurants; dans l'ensemble, 8 personnes (patrons et employés) vivent du commerce.

Comme Tourville est un centre de division ferroviaire, les employés de chemin de fer sont nombreux: 35 réguliers et 6 cultivateurs, puis à l'occasion une centaine de journaliers et 25 cultivateurs peuvent travailler sur la voie ferrée. On compte aussi dans la municipalité 2 camionneurs et 3 chauffeurs de taxi.

L'enseignement primaire occupe 5 religieuses (sur un total de 8 Soeurs du Bon Pasteur), 3 institutrices, l'instituteur laïque. Les jeunes filles qui travaillent en service domestique dans la municipalité sont environ une dizaine; il faut aussi compter 7 autres qui sont engagées dans les villes.

o o o

M. le Curé de Tourville souhaite qu'il se fasse de la colonisation active dans sa paroisse. Il veut que ses colons prennent au plus tôt possible possession légale de leurs lots. Il affirme que les commerçants de bois font le pillage des lots à coloniser. Il craint qu'il ne reste bientôt plus rien pour ceux qui s'y établiront. Le bois est indispensable aux colons car il constitue leur première source de revenu.

## ASPECT ECONOMIQUE

### A - AGRICULTURE

L'industrie ferroviaire et l'exploitation forestière ont été pendant longtemps les deux principales activités des habitants de Tourville. Maintenant que l'une et l'autre ont décliné au point de ne presque plus compter, l'agriculture demeure la seule ressource des gens de cette municipalité. A des terres à moitié défrichées, mal cultivées, on demandera désormais la subsistance de la famille. Un grand travail de développement agricole s'impose si l'on veut que le travail de la terre parvienne à faire vivre la population de Tourville.

L'organisation de la ferme est toute à entreprendre. Le capital moyen engagé par ferme n'atteint actuellement que $1,400 environ, soit $300 dans la terre, $400 dans les bâtiments, $250 dans les troupeaux et $150 dans le matériel agricole.

Etendue moyenne des fermes

La municipalité compte actuellement 30 cultivateurs établis et 30 colons. Les cultivateurs occupent des terres de 100 acres (210' x 210' ) en moyenne, qui se répartissent ainsi: 30 acres de terre déjà labourée, soit au total 900 acres; 40 acres d'étendue labourable (pacages naturels, abattis, roches rondes, etc.) soit 1,200 acres; et 30 acres de terre non labourable (lacs, ravins, bois, etc.) soit 900 acres au total. L'étendue cultivée pourrait être considérablement augmentée sur chaque ferme. Mais le labourage des terres est difficile à exécuter à cause des roches qui recouvrent parfois le sol. Ces cultivateurs devraient recevoir des primes d'épierrement et de labour.

Les colons sont établis sur des lots de 100 acres. Sur chaque lot, on relève en moyenne 12 acres de terre défrichée, 4 acres d'abattis, et 84 acres de forêt, soit respectivement au total, 360, 120 et 2,520 acres. Les 12 acres d'étendue défrichée se répartissent ainsi sur chaque lot: 3 acres de grain, 5 acres de foin, $\frac{1}{2}$ acre de jardin et $3\frac{1}{2}$ acres de pâturages. Dans les limites de la municipalité, on pourrait concéder de bons lots, surtout dans les rangs 9, 10 et 11 du canton Ashford. On dispose encore de lots pour une cinquantaine de colons. On estime qu'une vingtaine de nouveaux colons seraient prêts à s'établir maintenant.

Mais il faudra songer à créer des réserves forestières accessibles à ces gens de façon à appuyer l'agriculture sur la forêt, à faire des cultivateurs sylviculteurs.

Des 30 colons de Tourville, il y a peu de chose à dire pour le moment. Dans ce rapport, nous traiterons surtout des cultivateurs établis, pour qui nous avons obtenu des renseignements statistiques. Quant aux colons, il nous arrivera incidemment d'en donner quelques détails.

Période de végétation

A Tourville, elle est en retard de quelques jours seulement sur celle de St-Jean-Port-Joli. Les céréales mûrissent bien.

Sols et amendements

Si le sol est le plus souvent couvert de roches, il n'est pas mauvais. C'est de la terre franche (jaune) susceptible de donner de bonnes récoltes. Les cultivateurs emploient environ 60 tonnes de chaux par année et très peu d'engrais chimiques. Deux ou trois seulement soignent la conservation de leur fumier de ferme.

PRODUCTION VEGETALE

1) Grandes cultures

Dans les étendues moyennes, nous avons donné 900 acres en grandes cultures pour les cultivateurs de Tourville. Ce chiffre ne comprend pas les pâturages naturels, lesquels se rapportent aux étendues labourables. Dans le tableau suivant, qui montre l'état actuel des cultures, les pâturages figurent pour 530 acres. La production agricole donne donc pour 1937 les superficies suivantes:

| | |
|---|---|
| Blé ..... | 2 acres |
| Avoine ..... | 121 " |
| Orge ..... | 8 " |
| Sarrasin ..... | 4 " |
| Grains mélangés ..... | 4 " |
| Pois secs ..... | 1 " |
| Pommes de terre..... | 28 " |
| Foin (mil et trèfle)..... | 564 " |
| Racines fourragères..... | 5 " |
| Jardins de famille..... | 13 " |
| Pâturages naturels ..... | 530 " |
| | 1,280 acres |

Les rendements sont très faibles, en raison d'une technique peu avancée: 20 boisseaux pour l'avoine, 130 pour les pommes de terre, et 1 tonne pour le foin. L'agriculture en est encore à sa période d'organisation; deux ou trois cultivateurs seulement suivent une rotation des cultures. La production végétale rapporte peu de chose: on vend environ 3,000 minots de pommes de terre, ce qui donne en moyenne $30 par ferme.

La première réforme à tenter dans le domaine de la grande culture, c'est l'organisation de pâturages permanents fertilisés. Le cultivateur réaliserait ainsi un revenu-argent supérieur par suite d'une production laitière plus abondante. Quant à la rotation, les cultivateurs devraient adopter la pratique suivante: 1 an de grain et 2 ans de foin de trèfle sur la partie de la terre qui n'aura pas été consacrée aux pâturages permanents.

2) Cultures fruitières

La production fruitière est inexistante à Tourville. Pourtant, la culture des pommiers réussirait bien sur les coteaux abrités qu'on y rencontre.

3) Erablières

On compte 8 érablières dans la municipalité; elles ont produit en 1937 environ 140 gallons de sirop, et 650 livres de sucre. La vente s'est pratiquée sur le marché local, et a rapporté en moyenne $30 par érablière.

Production animale

1) Chevaux

On compte actuellement 35 chevaux sur les fermes. A ce nombre, il faut en ajouter une trentaine qui appartiennent aux colons de la municipalité. Chaque année, on élève environ 4 poulains et on achète du dehors une dizaine de chevaux. On devrait encourager cet élevage pour satisfaire la demande locale.

2) Bovins et industrie laitière

Les cultivateurs de Tourville ont un troupeau de quelque 80 vaches Ayrshire, sans compter une trentaine d'autres pour les colons. Le rendement laitier est très faible: en moyenne 2,800 livres de lait par année. On vend le lait en nature au village, et on fabrique du beurre domestique; la municipalité n'a pas de beurrerie. L'industrie laitière rapporte quelque $90 par ferme. On vend aussi chaque année environ 10 bouvillons et 50 veaux d'herbe, ce qui peut rapporter $15 par cultivateur. Les colons ne vendent pas de produits animaux.

L'agriculture commence donc à peine à se développer. C'est surtout l'industrie laitière, qui est à la base de l'économie agricole, qu'il importe de stimuler: la sélection du troupeau, l'utilisation de taureaux pur sang et la pratique des pâturages permanents permettront de relever le rendement moyen des vaches et d'augmenter le revenu de cet élevage.

3) Porcs

Les cultivateurs de Tourville ont actuellement 89 porcs Chester White, et les colons une trentaine. L'alimentation domestique requiert l'abattage annuel d'un porc par famille. Seuls les cultivateurs vendent quelques porcs, soit une quarantaine l'an dernier, aux commerçants locaux. Cette industrie animale ne rapporte actuellement que $25 en moyenne par ferme. L'élevage du porc se développera avec l'industrie laitière.

4) Moutons

Le nombre des moutons a peu varié depuis 1931; il est actuellement de 140. On en abat une dizaine par année pour les besoins domestiques et on vend environ 60 agneaux, ce qui peut rapporter quelque $8 par ferme. L'abondance des pâturages impropres à l'industrie laitière devrait favoriser cet élevage.

5) Volailles

On compte actuellement près de 550 volailles sur les fermes; les colons en gardent aussi une dizaine chacun. La moitié au moins du troupeau est de qualité médiocre. La vente des oeufs est négligeable. Toute la production est destinée aux besoins de la famille. L'aviculture se développe peu par suite du manque de connaissances techniques, de l'absence d'un marché de vente et de l'insuffisance de grains d'alimentation.

Autres sources de revenus

1) Revenus forestiers

Presque tous les cultivateurs travaillent aux chantiers durant une période moyenne de 3 mois par année. Chacun gagne environ $120 mais n'en rapporte à la maison que les deux tiers, soit en moyenne $80 par famille. Les colons vont également aux chantiers, mais on ignore quel peut-être leur revenu moyen.

La coupe du bois à pâte sur les terres patentées ou les lots de colons rapporte aussi une centaine de dollars en moyenne par cultivateur et colon. L'activité forestière constitue pour le cultivateur près de 60% de son revenu annuel, et pour le colon au moins les deux tiers.

2) Voirie

Une dizaine de cultivateurs ont l'occasion de travailler à la voirie pendant l'été. On estime que chacun gagne en moyenne $15.

3) Primes

Les colons de Tourville reçoivent de l'Etat des primes de défrichement et de labour pour un montant de $50 chacun par année.

Revenu-argent moyen du cultivateur

Les ressources du cultivateur à Tourville sont maigres: à peine réalise-t-il un revenu-argent supérieur à $300. C'est ce que montre le tableau suivant, lequel groupe les divers articles énumérés au cours de cette monographie.

| | |
|---|---|
| Grandes cultures | $ 30 |
| Produits laitiers | 50 |
| Vente de bovins de boucherie | 15 |
| Vente de moutons | 8 |
| Vente de porcs | 25 |
| Chantiers | 80 |
| Coupe du bois sur terres patentées | 100 |
| | $ 308 |

Pour quelques cultivateurs, il faut aussi considérer les revenus de l'industrie du sucre d'érable ( 8 producteurs à $30 chacun) et ceux de la voirie (10 personnes à $15 chacune). Quant aux colons, le gros de leurs revenus provient de l'industrie forestière et des primes de colonisation.

Si l'on évalue à $200 en moyenne les produits de la ferme consommés par la famille et à $200 l'habitation et le chauffage, le revenu brut du cultivateur s'établit à $706 en moyenne. Il ne touche cependant que $308; il doit défrayer ses dépenses d'exploitation, qu'on estime à $150 en moyenne par ferme, puis assurer l'entretien de sa famille. Il faut en conséquence, vu que le revenu-argent moyen du cultivateur est insuffisant, organiser l'agriculture, remplacer les champs envahis d'épervières par la culture des céréales (dont le blé ) et des plantes fourragères, fertiliser les pâturages et régénérer les troupeaux de façon à rendre la production animale plus rémunératrice. Un bon agronome, qui lancerait une campagne de développement agricole, ferait là une oeuvre utile et productive.

Achats

Les cultivateurs de Tourville achètent peu de matières premières destinées à la terre ou au bétail: environ 60 tonnes de chaux, 500 minots de semences, et peu de moulées alimentaires et d'engrais chimiques. Par contre, la farine est un article qui provient entièrement de l'extérieur soit environ 50,000 livres par année. On achète également dans les magasins locaux des étoffes, des vêtements, un peu de beurre et de conserves, puis, la graine de mil et de trèfle. La ferme devrait fournir une partie de la farine et des semences; quant aux étoffes, elles devraient provenir de l'artisanat domestique.

Impôts et contributions

La contribution monétaire nésessaire au fontionnement de l'église est en moyenne de $15 par famille. Les taxes municipales et scolaires sont élevées; respectivement de $1 et $2.40 par $100 d'évaluation. l'église supporte une dette de $10,000 et la commission scolaire de $9,000.

Sociétés agricoles

La municipalité ne renferme qu'un Cercle agricole fusionné à la Société d'Agriculture du comté. Tous les cultivateurs en font partie.

## B - INDUSTRIES

La municipalité de Tourville ne compte ni beurrerie ni moulange, ni carderie, ni atelier de menuiserie. On ne relève aucune industrie,

sauf un petit moulin à scie exploité par M. Lionel Boucher. Cette scierie établie sur la route Elgin , fonctionne deux mois par année.. En 1937, la production a atteint 170,000 p.m.p. dont 150,000 p.m.p. sciés à commission pour les usagers locaux et ceux de St-Damase. Le propriétaire coupe également sur ses propres terres environ 200 cordes de bois à pâte. Le bois provient moitié des terres patentées et moitié des lots de colons. Telle que située, en bordure de la route, cette scierie n'a pas grand avenir. Si elle était transportée au rang X du canton Ashford, la production doublerait sûrement, estime-t-on, car là on coupe beaucoup de bois.

Le moulin Howard Bienvenu, Co.Ltd. établi autrefois à Fournier Siding ( à 1 mille à l'est de la gare Beaubien,) est disparu depuis 2 ans. On a démoli le moulin et l'outillage a été expédié à la Sarre(Abitibi). Ce moulin produisait environ 3,000,000 p.m.p. de bois de sciage par année. et une grande quantité de poteaux. Un entrepreneur de Québec, M. Séguin, achève actuellement d'expédier le reste de la dernière production, soit quelque 5,000 à 6,000 poteaux. On nous affirme que cette industrie a disparu par suite de l'épuisement des réserves forestières de la région.

## C - TRANSPORTS

### Chemin de fer

Trois gares desservent la municipalité de Tourville: la principale, Monk, est située à un demi-mille au nord-ouest du village; les deux autres, Odel et Beaubien, sont respectivement à 3 et 7 milles à l'ouest de la première. Les routes qui mènent à ces gares sont en bon état. La gare Monk est un important centre de division ferroviaire: c'est le point de division de la section Est du Transcontinental, entre Québec et Moncton. On compte une voie principale et 8 voies d'évitement. Elle est munie de téléphone et de télégraphe publics.

En 1937, le volume total du trafic, pour les trois gares, atteint près de 13,500 tonnes, soit 1,500 tonnes à l'entrée et 12,000 à la sortie. Les réceptions comportent surtout des marchandises générales et des produits agricoles. Les expéditions comprennent uniquement des produits forestiers: bois à pâte (7,000 cordes en 1937), bois de sciage, bardeaux, poteaux, etc. Depuis 10 ans, la concurrence du camion a enlevé au chemin de fer près de la moitié de son trafic, surtout en ce qui concerne le transport des marchandises générales et un peu le bois à pâte qu'on dirige vers le quai de St-Jean-Port-Joli ou de St-Roch-des-Aulnaies.

Le nombre des voyageurs partis de Tourville en 1937 atteint 1,346, soit 427 de mai à novembre et 819 le reste de l'année. Durant l'été, les voyageurs diminuent de moitié; ce n 'est pas là l'effet d'une concurrence, mais de l'habitude qu'ont les paysans de voyager surtout en hiver,

### Routes

#### 1) Voyageurs

A tous les jours, le taxi-autobus St-Pamphile-St-Jean-Port-Joli passe à Tourville. Il arrive quelquefois par semaine que ce trajet atteigne Québec. Ce service fonctionne tant que les routes sont ouvertes à la circulation. On relève en outre trois taxis dans la municipalité.

#### 2) Marchandises

M. Philias Chouinard, fils, de Ste-Perpétue effectue un service bi-hebdomadaire de camionnage, jusqu'à Québec; à cet endroit, il possède un entrepôt qui lui permet de réexpédier des marchandises sur Montréal.

Les taux de transport par camion sont 2 ou 3 fois moins élevés que ceux du chemin de fer. Pour fins de comparaison, nous avons réuni en un tableau les tarifs actuellement en cours. Ces chiffres nous ont été fournis par un commerçant,ils sont dignes de foi; ils ne s'appliquent toutefois qu'à Tourville.

| Classes de marchandises | Tarifs ferroviaires pour Tourville (cents par 100 lbs) | | | Tarifs du camion (cents par 100 lbs) |
|---|---|---|---|---|
| | De Montréal | De Lévis | De Québec | De Québec ou Lévis |
| 1ère classe | 90 | 54 | 68 | - |
| 2ème classe | 79 | 47 | 59½ | - |
| 3ème classe (marchandises générales) | 68 | 41 | 52½ | 20 |
| 4ème classe (produits en sacs ou en barils) | 55½ | 34 | 43 | 15 |

On nous affirme qu'une importante meunerie de Montréal, pour accommoder ses clients et pousser la vente, offre de transporter la farine à Tourville moyennant 10 cents par 100 lbs. A ce compte, pas un marchand ne saurait décliner cet avantage. Le service par camion présente aussi la commodité de la livraison à domicile, ce qui supprime les frais additionnels de transport.

Dans la municipalité, plusieurs camions appartenant à des particuliers transportent aussi du bois à pâte à la gare de chemin de fer. Il est impossible de connaitre exactement la liste complète de ces camionneurs locaux; d'ailleurs il s'agit rarement dans ce cas de camionneurs publics.

Les marchands de passage et les colporteurs sont à peu près les mêmes qu'à Saint-Jean-Port-Joli. Il faut cependant ajouter les noms suivants, que nous avons recueillis dans Tourville et qui s'appliquent aux municipalités de l'intérieur:

Ernest Leclerc (Lauzon) fruits et légumes au détail
Léo Deroy (Cap-St-Ignace) légumes en gros
Conrad Caron (St-Jean-Port-Joli) légumes en gros
Alfred Mercier (Lauzon)
Mercier & Langlois (Armagh) marchands de gros
Ponco Oil (Cities Services) huiles et essences.

Ces marchands fréquentent la municipalité à toutes les semaines. On se plaint de la concurrence des vendeurs de produits pharmaceutiques et d'articles de toilette; durant l'été, ces agents passent de porte en porte et enlèvent ainsi la clientèle aux marchands locaux qui doivent néanmoins supporter des stocks pour satisfaire la demande durant l'hiver. Aucun règlement municipal ne pourvoit à l'imposition d'une taxe sur ces colporteurs.

## MUNICIPALITE DE STE PERPETUE

### I- SITUATION GEOGRAPHIQUE

Ste-Perpétue occupe les cantons Garneau et Lafontaine, et couvre une superficie totale de 89,200 acres (1). Cette municipalité est traversée du nord au sud par la route Elgin; sa partie septentrionale est parcourue par le chemin de fer Transcontinental (C.N.R.) C'est une région de montagnes accoucies et de hauts plateaux apalachiens.

Dans le nord de Ste Perpétue, la rivière Ouelle s'enfonce dans la plaine et forme une déperssion d'une centaine de pieds. Au bout de la route Elgin (près de Lafontaine), la côte des hautes eaux est de 1,042; sur le versant de la vallée, elle est de 1,154 pieds. Entre la gare Lafontaine et le village, l'altitude s'accroît rapidement car l'église est à 1,386 pieds, le point le plus élevé de la route Elgin. La péneplaine forme à cet endroit une dorsale largement aplatie, qui sert de ligne de partage des eaux entre le versant de l'estuaire du St-Laurent et celui de l'Atlantique (à travers le Maine). Enfin à la limite méridionale de la municipalité, au coin des routes Elgin et St-Isidore, l'altitude retombe à 1,162 pieds. Comme on le voit Ste- Perpétue est située dans une région de collines largement aplaties.

(1) Les deux cantons réunis ont en réalité une superficie de 90,000 acres. La différence avec notre chiffre provient du fait que la municipalité de Tourville prélève environ 800 acres dans ce territoire.

On compte 4 rivières dans Ste- Perpétue; la rivière Ouelle et ses deux bras; puis la St-Roch et ses deux affluents; la Fagnons et la Grand Calder. Le grand lac Ste-Anne, au nord de la municipalité, marque la limite du comté et de celui de Kamouraska.

Du point de vue de l'habitat, on observe un village très éparpillé et une agglomération secondaire, (Lafontaine gare et scierie). Les rangs habités comprennent: dans le canton Lafontaine, les rangs I, II et IV respectivement appelés route à John, chemin Lafontaine et chemin Taché est; dans le canton Garneau, les rangs I, III, V et VII respectivement dénommés rang St-Jean, route Terrebonne, chemin Taché ouest ou St-Léonard, et chemin St-Isidore. Il y aurait intérêt à ne pas trop multiplier les noms des rangs, surtout les noms des saints qu'on emploie abusivement. Il n'y a encore à Ste-Perpétue aucun service en commun d'eau ou d'égouts.

## II - POPULATION

### Mouvement démographique depuis 1931

Le recensement fédéral de 1931 donne pour Ste-Perpétue une population de 2,450 habitants. A cette même date, les régistres paroissiaux ne dénombraient que 2,365 âmes. De là un écart de 85 personnes qui provient, d'une part, du gonflement de la statistique fédérale par l'apport d'un élément de population flottante et, d'autre part, du fait que le curé ne compte que les familles établies. Par ailleurs, la paroisse religieuse est moins étendue que la municipalité civile.

Si l'on tient compte, pour la paroisse religieuse, de l'accroissement naturel (496) depuis 1931 et de l'établissement dans la municipalité d'au moins une dizaine de personnes, la population actuelle devrait être de 2,956 âmes. Or, l'administration muninipale n'en donne que 2,482 en 1937, et les régistres paroissiaux de 1936 seulement 2,284 dont 15 protestants. Nous sommes incapables de justifier l'écart (2,956-2,482) autrement que par des départs nombreux ( on compte 41 familles de 5 personnes en moyenne et 60 individus isolés), et la différence de territoire entre paroisse religieuse et municipalité civile. D'ailleurs, les régistres paroissiaux donnent de 1931 à 1936 des variations de population assez fortes: 2,365, 2,484, 2,444, 2,389, 2,354, et 2,284; et il nous est impossible de connaitre la population de 1937 parce qu'il s'agit du premier recencement d'un curé nouveau. Mais, dans l'ensemble, les fluctuations du chiffre de la population depuis 1931 s'expliquent par le déclin progressif de l'industrie forestière et dans certains cas, par la fermeture des scieries.

### Occupation du sol

On relève actuellement dans la municipalité 218 cultivateurs propriétaires de fermes et 4 locataires, soit un total de 222. D'après les statistiques municipales, le nombre des cultivateurs de 1931 à 1937 aurait ainsi varié: 295, 207, 195, 198, 209 et 211. On doit s'attendre à ce que l'augmentation commencée depuis 1934 se continue; d'ailleurs la colonisation y pourvoira sans doute.

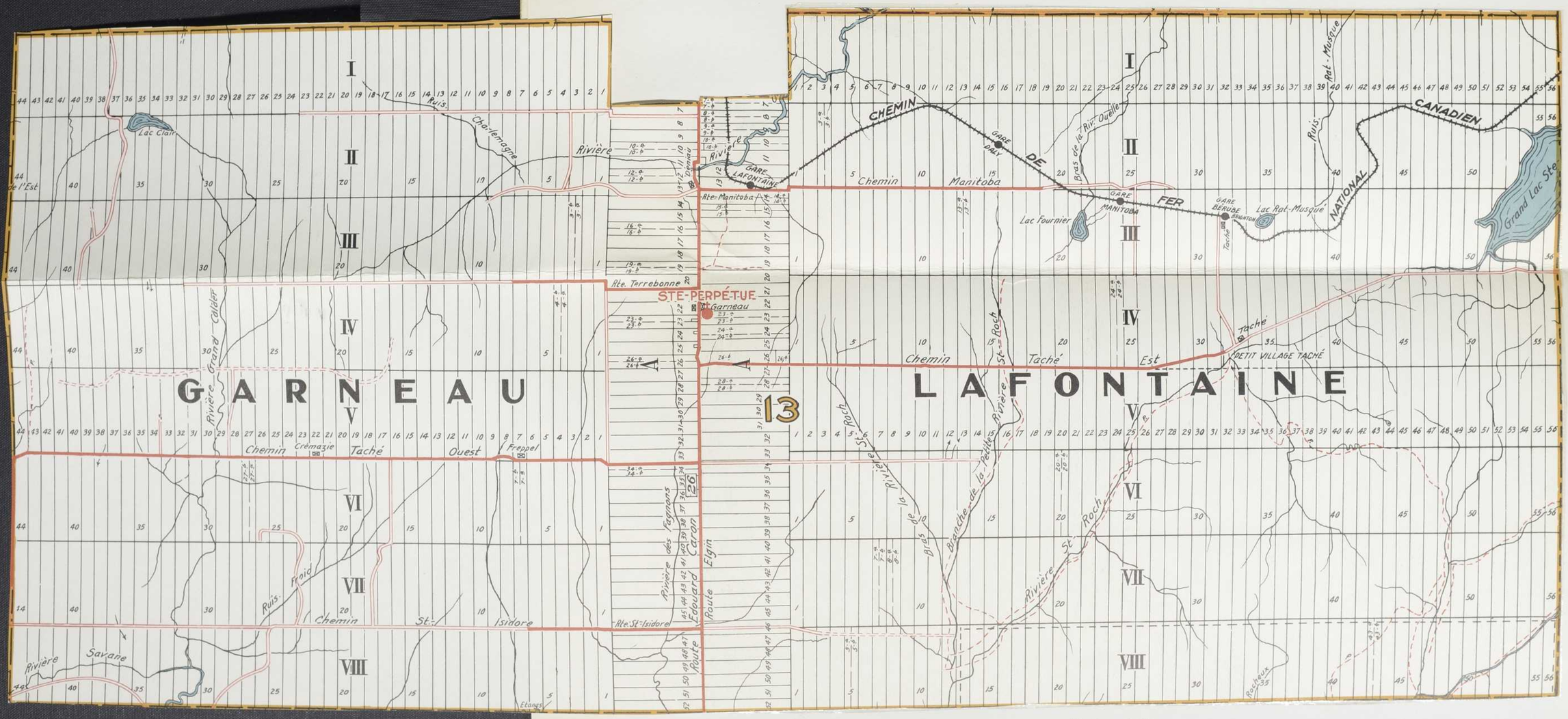
On compte en outre dans Ste-Perpétue 72 propriétaires de maisons sur emplacements, et 30 à 35 locataires. Parmi ces gens, une douzaine à peine cultivent un coin de terre, 40 entretiennent des animaux domestiques 8 gardent des chevaux et 4 travaillent avec des camions qui leur appartiennent. La municipalité renferme donc 290 propriétaires (218 cultivateurs et 72 emplacitaires); à ce chiffre il faut ajouter une trentaine d'étrangers qui possèdent des terres à bois et des maisons à Ste-Perpétue.

### Modes de vie

Parmi les cultivateurs, on estime que 216 sont chefs de famille. et 6 célibataires. A peine une quinzaine d'entre eux réussissent à vivre entièrement du produit de leurs terres; 150 autres tirent de l'agriculture la majeure partie de leur subsistance. Enfin, une cinquantaine (sans compter les fils de cultivateurs) recourent aux chantiers, une vingtaine aux travaux publics et une quinzaine au transport du bois pour combler les faibles revenus de leurs fermes. Les travaux de chantiers nuisent à l'avancement de l'agriculture. Mais la plupart des cultivateurs sont, par goût et atavisme, des colonisateurs fieffés. D'ici quelques années, on se propose d'établir dans la municipalité une centaine de colons.

SAINTE-PERPETUE
COMTE DE L'ISLET
Echelle de 1 mille au pouce

Tourville




St-Pamphile

Les journaliers comprennent 50 chefs de famille qui gagnent ainsi leur vie, puis une centaine d'autres qui exercent occasionnellement ce métier. On nous affirme que 150 à 200 jeunes gens s'emploient aux mêmes besognes. Une vingtaine travaillent à l'année dans les scieries, une cinquantaine dans les chantiers d'hiver et quelques-uns sont préposés à l'entretien et à la réparation de la voie ferrée. Environ 25 journaliers chôment dans la municipalité.

Les artisans qui travaillent pour leur propre compte et qui tiennent boutique comprennent 2 menuisiers, 3 forgerons, 2 garagistes, 3 cordonniers, 2 coiffeurs, 1 ferblantier et 1 boulanger. On compte aussi 3 menuisiers-charpentiers qui s'engagent à la tâche ou à la journée.

L'industrie comprend 1 beurrerie, 1 fromagerie, 2 moulanges, 1 carderie et 5 moulins à scie. Au total, 54 ouvriers travaillent dans des établissements.

On relève 14 magasins à Ste-Perpétue (épiceries, boucheries, magasins généraux, restaurants, etc); 17 personnes au total vivent du commerce.

Les transports comptent 5 employés permanents de chemin de fer, 10 camionneurs et 2 chauffeurs de taxi. Environ 25 journaliers ont l'occasion de travailler quelques jours par hiver à l'entretien de la voie ferrée.

La municipalité renferme en outre 1 médecin, 1 notaire; puis 6 religieuses et 12 institutrices qui s'occupent d'enseignement secondaire. On nous fait remarquer que la présence d'un bon instituteur laïque s'impose car les religieuses de l'endroit ( Bon Pasteur) semblent les moins bonnes de leur congrégation.

Une dizaine de jeunes filles travaillent en service domestique dans la localité, et une autre dans un magasin. Une quinzaine se sont engagées comme servantes dans les villes.

o o o

A propos de colonisation dans Ste-Perpétue, M. le Curé s'oppose à ce qu'on ouvre des terres à une trop grande distance de l'église. Il a émis l'idée de créer des réserves forestières aux confins des paroisses de cette région. Il est d'avis que le problème de la colonisation se résoudrait simplement, si l'administration suivait ses conseils et ceux de ses collègues.

## III- ASPECT ECONOMIQUE

### A- AGRICULTURE

La municipalité de Ste-Perpétue compte actuellement 218 cultivateurs propriétaires et 4 locataires, soit un total de 222 exploitants du sol. Tous les cultivateurs ne sont pas aussi avancés les uns que les autres; nous en relevons une quarantaine qui n'ont encore qu'une dizaine d'acres en cultures. Ce sont des colons établis depuis fort longtemps, qui ont toujours vécu plus de l'industrie forestière que de l'agriculture. Dans la présente monographie, nous tiendrons compte de ce groupe dont l'influence sera d'abaisser les moyennes. Nous relevons en outre 8 vrais colons; ce nombre est d'ailleurs susceptible d'augmenter rapidement avec la poussée de colonisation que l'on stimule à Ste-Perpétue.

Le capital moyen engagé par ferme comprend $1,000 dans la terre, $750 dans les bâtiments, $500 dans les troupeaux, 400 dans le matériel, soit au total $2,650. Plusieurs cultivateurs ont demandé des emprunts au crédit agricole; à date, 9 en ont obtenu au provincial et 1 au fédéral. Les trois quarts des cultivateurs de la municipalité, nous dit-on, ont des dettes.

#### Etendue moyenne des fermes

Chaque cultivateur possède en moyenne 100 acres (210' x 210') de terre, soit au total 22,200 acres. Ces 100 acres se répartissent ainsi: 25 acres sous cultures, déjà labourées, soit au total 5,550 acres; 40 acres

en forêt de première pousse qui a déjà été exploitée par les compagnies et dont le sol est labourable, soit 8,880 acres; 25 acres de pâturages, abattis, terrains couverts de roches, qui seraient également labourables, soit 5,550 acres; et 10 acres de terre inutilisable pour fins agricoles, soit 2,220 acres.

Le recensement fédéral de 1931 donne une étendue totale de 25,692 acres de terre occupée. Ce chiffre inclut les terres à bois que certains cultivateurs possèdent en plus de leur ferme bâtie et cultivée.

A Ste-Perpétue, une centaine de personnes, nous apprend-on, demandent des lots de colonisation. On nous affirme également que les meilleurs lots à concéder seraient situés dans les rangs 1, 2, 3 Lafontaine et 7, 8 Garneau; alors que les rangs 1, 2, 3, 4 Garneau et 4, 5, 6, 7, 8, Lafontaine où il y a de belles érablières, devraient être conservés en forêts.

Période de végétation

La période de végétation était autrefois, avant le déboisement, une semaine en retard sur celle des paroisses en bordure du littoral. Elle est aujourd'hui à peu près la même qu'à St-Jean-Port-Joli.

Sols et amendements

Le sol de Ste-Perpétue est surtout constitué de terre jaune (environ 80%) suffisamment profonde pour les labours; puis on rencontre de la terre grise argileuse (15%) et un peu de terre noire (5%) environ. Les cultivateurs emploient annuellement 150 tonnes d'amendements calcaires et 25 tonnes d'engrais chimiques. Une dizaine seulement de cultivateurs soignent la conservation de leur fumier de ferme au moyen de plates-formes ou remises.

La moitié des terres sont bien égouttées. Pour activer le drainage des autres, il suffirait de débarrasser les petits cours d'eau. La fertilisation des pâturaves permanents n'est pas avancée, il faudrait généraliser cette pratique, dût-on pour cela accorder des primes.

La terre est souvent difficile à faire à Sainte-Perpétue à cause des cailloux qui la recouvrent. Pour les cultivateurs comme pour les nouveaux colons, les concours d'épierrement et les primes de labour restent des mesures efficaces pour faciliter le travail de défrichement.

Production végétale

1 ) Grandes cultures

Elles occupent actuellement une superficie de 5,538 acres de terre, sans compter les 2,400 acres de pâturages qui se rapportent à la rubrique générale "autre étendue labourable". De même, la superficie cultivée en foin (4,080 acres) que nous donnons ne comprend pas celui des abattis dont l'étendue est peu considérable (8 colons seulement). Le tableau suivant indique pour 1937 l'état des grandes cultures,

| | Superficies | Rendements moyens à l'acre |
|---|---|---|
| Blé | 10 acres | 15 boisseaux |
| Avoine | 1025 " | 20 " |
| Orge | 100 " | 20 " |
| Grains mélangés | 30 " | 20 " |
| Pommes de terres | 222 " | 160 " |
| Sarrasin | 10 " | - |
| Lin à filasse | 5 " | - |
| Pois secs | 6 " | - |
| Luzerne | 5 " | 2 tonnes |
| Foin(mil et tr.) | 4080 " | 1 " |
| Racines fourragères | 15 " | 12 " |
| Jardins de famille | 30 " | - |
| | 5538 acres | |

Depuis 1931, on note de fortes augmentations dans les cultures en avoine, grains mélangés, foin et pommes de terre par suite de l'augmentation du nombre des fermes en exploitation. La production végétale est moins bien adaptée au sol, et à l'alimentation du bétail que dans les belles paroisses agricoles du littoral. D'abord, la culture du blé, est à

peu près inexistante; les achats de farine sont considérables (environ 260,000 livres par année). Les grains mélangés restent encore une culture secondaire; pourtant les achats de moulées alimentaires atteignent près de 200 tonnes annuellement. On devrait donc développer davantage ces deux cultures afin de se libérer un peu des achats de l'extérieur. De même, les pois à soupe devraient faire l'objet d'une spécialité agricole, car le sol léger de Ste-Perpétue est propice à cette culture.

La plupart des cultivateurs sèment grain sur grain (2 ans) et foin (4 ou 5 ans); une vingtaine à peine suivent la rotation suivante: grain (1 an), foin (3 ans), et conduisent les vaches sur les prairies à l'automne. Il serait à conseiller aux cultivateurs d'appliquer la rotation suivante en partageant la terre en deux: sur la première partie, plantes sarclées, grain et foin de trèfle; sur la seconde, grain (1 an), foin de trèfle (2 ans) et pâturages permanents. Ce serait un moyen de développer la production végétale et de stimuler l'industrie laitière.

On vend peu de chose de la production agricole: environ 5,000 minots d'avoine, 100 tonnes de foin et 11,000 minots de pommes de terre. Cela rapporte en moyenne $42 par ferme.

2) Cultures fruitières

Les arbres fruitiers sont rares; on compte à peine 300 pommiers, presque tous des jeunes. On cultive de préférence la Wealthy et la Jaune Transparent. Pourtant la pomiculture pourrait rapporter des revenus intéressants. Le sol des coteaux conviendrait bien à la culture du pommier à Ste-Perpétue.

3) Erablières

La municipalité renferme aussi 50 érablières en exploitation, qui ont produit en 1937 environ 3,100 gallons de sirop et 12,000 livres de sucre. La vente se pratique sur le marché régional et à la Coopérative de Plessisville. Cette industrie rapporte en moyenne $112 par érablière.

Production animale

1) Chevaux

On compte actuellemtt près de 260 chevaux dans la municipalité, soit une augmentation de 14 têtes par rapport à 1931. On en élève une quinzaine par année, et on en achète de l'extérieur une vingtaine. Deux éleveurs de la localité gardent chacun un reproducteur mâle pur sang. On prétend que l'anémie pernicieuse a beaucoup nui à l'élevage du cheval depuis quelques années; dans certains cas, parait-il, cette maladie emportait 60% des poulains. On devrait quand même poursuivre cet élevage car la demande régionale est importante.

2) Bovins et industrie laitière

La municipalité renferme 750 vaches croisées Canadienne et Ayrshire, puis 13 taureaux pur sang et croisés 60. Le nombre des vaches a augmenté depuis 1931. On vend du bétail de boucherie: environ 200 bouvillons et 300 veaux, ce qui rapporte en moyenne $30 par ferme.

Le rendement des vaches est faible: environ 3,000 livres de lait par année. On relèvera ce rendement moyen par des pâturages fertilisés, une meilleure alimentation durant l'hiver, la sélection dans le troupeau et l'utilisation de reproducteurs pur sang.

La municipalité renferme une beurrerie et une fromagerie; il y en a une de trop, car la division des producteurs de lait ne fait qu'augmenter le prix de revient de fabrication; ces deux fabriques sont d'ailleurs endettées. La beurrerie compte en 1937 près de 76 patrons (85 en 1938) et produit 24,163 livres de beurre; la fromagerie n'a que 28 patrons et fabrique 29,400 livres de fromage. Les cultivateurs gardent en moyenne 20% de leur lait pour la consommation familiale. Ceux qui ne vont ni à la beurrerie ni à la fromagerie vendent leur lait à l'état frais dans le village. Dans l'ensemble, on estime que l'industrie laitière rapporte en moyenne $90 par ferme.

3) Porcs

L'industrie porcine n'est pas développée à Ste-Perpétue puisqu'on ne compte que 670 porcs, soit une moyenne de 3 par ferme. On élève le porc à lard gras Chester White. L'abatage annuel destiné à l'alimentation domestique prélève environ 200 porcs; le reste (environ 350) est vendu sur le marché local et le produit de la vente rapporte quelque $30 par ferme.

4) Moutons

Le nombre des moutons est actuellement de 1,315 environ. Il s'agit de sujets Leicester croisés. On vend chaque année quelque 650 agneaux ce qui procure un revenu moyen de $12 par ferme. On néglige cet élevage; pourtant la municipalité de Ste-Perpétue devrait être une région à moutons à cause de l'abondance des pâturages impropres à l'élevage laitier.

5) Volailles

Le nombre des volailles a peu varié depuis 1931;on relève environ 2,000 poules et poulettes pondeuses, et 1,600 poules et poulets. La moitié de ce troupeau est de qualité médiocre. La vente des volailles grasses (environ 200) et des oeufs (3,200 douzaines), qui se pratique au village, représente environ $4 par ferme ce qui est négligeable.

6) Animaux à fourrure

L'élevage du renard a tendance à décliner par suite de la baisse des prix payés pour les peaux. On ne compte actuellement que 5 éleveurs qui vendent chacun, sur le marché de Québec, une douzaine de peaux par année. Cette spécialité rapporte environ $300 par éleveur.

Conserves domestiques

Toutes les familles des cultivateurs font des conserves domestiques pour la maison, environ 100 boîtes ou pots chacune en moyenne. On compte 10 sertisseuses dans la municipalité.

Autres sources de revenus

1) Revenus forestiers

On néglige volontiers les fermes pour l'industrie forestière. L'an dernier, on estime que les chantiers ont procuré du travail pendant 2 mois à une centaine de cultivateurs et de fils de cultivateurs. Chacun a gagné en moyenne $90, mais on a rapporté moins que les trois quarts à la maison, soit $70 environ. Si l'on répartit ce revenu sur l'ensemble des cultivateurs de la municipalité, on obtient environ $30 par ferme. L'activité des chantiers diminue d'année en année, dans cette région; c'est pour cette raison que les cultivateurs de Ste-Perpétue doivent se tourner résolument vers l'agriculture.

La coupe du bois sur les terres patentées constitue également un précieux appoint de revenu à la ferme. En 1937, les cultivateurs ont vendu environ 1,000 cordes de bois à pâte, 900 cordes de cèdre, 5,000 traverses de chemin de fer, près d'un million de pieds de bois de sciage et quelque 800,000 bardeaux préparés pour eux dans les diverses scieries de la localité. Réparti sur l'ensemble de la municipalité, ce revenu représente environ $140 par ferme. On voit ainsi l'importance que tient encore l'industrie forestière dans le revenu-argent des cultivateurs de Ste-Perpétue.

2) Voirie

Les travaux de voirie ont employé une cinquantaine d'hommes l'an dernier pendant un temps très court et chacun a gagné en moyenne $6.

Revenu-argent moyen du cultivateur

Le tableau suivant montre pour 1937 le revenu-argent moyen que réalisent les cultivateurs de Ste-Perpétue:

| | |
|---|---|
| Grandes cultures ..... | $ 42 |
| Produits laitiers..... | 90 |
| Vente de bovins de boucherie..... | 30 |
| Vente de porcs..... | 30 |

| | |
|---|---|
| Ventes de moutons ..... | $ 12 |
| Aviculture..... | 4 |
| Coupes du bois sur terres..... | 140 |
| | $ 348 |

Nous devons aussi considérer les productions spécialisées et les occupations suivantes, qui ne concernent qu'une partie seulement des cultivateurs:

| | |
|---|---|
| Produits de l'érable (50 producteurs).. | $ 112 chacun |
| Elevage du renard (5 éleveurs)..... | 300 " |
| Chantiers (100 personnes)..... | 70 " |
| Voirie (50 personnes)..... | 6 " |

Si l'on estime en moyenne à $210 la valeur des produits de la ferme consommés dans la famille et à $200 l'habitation et le chauffage, le revenu brut de la ferme atteint en moyenne $788, ce qui n'est pas considérable. Les dépenses d'exploitation, qui comprennent taxes, dépréciations, entretien et réparations, avances au bétail et à la terre, etc. s'élèvent en moyenne à $140 par ferme. Le cultivateur ne dispose donc, en moyenne, que de $348 pour défrayer ses dépenses d'exploitation, payer ses taxes et ses comptes, acheter même de l'outillage ou du bétail, amortir une dette ou en payer l'intérêt, etc. Seuls ceux qui réalisent un revenu supérieur à cette moyenne réussissent à rencontrer toutes leurs obligations; les autres s'endettent d'année en année.

Achats

La municipalité de Ste-Perpétue est loin de suffire à ses besoins essentiels. Ses habitants achètent de l'extérieur, par l'entremise des marchands locaux, de nombreux articles agricoles ou alimentaires, notamment des engrais chimiques (25 tonnes), des moulées alimentaires (200 tonnes), des grains de semence (500 minots), de la graine de mil et de trèfle (3,500 livres), de la farine (260,000 livres), des fruits (50 barils de pommes), du lard salé pour les chantiers (4,000 livres), des fèves (200 sacs) et des conserves (500 caisses. La localité devrait être en mesure de fournir la majeure partie de la farine, des pois, des fèves et des conserves alimentaires.

Impôts et contributions

La contribution nécessaire au fonctionnement de l'église atteint en moyenne $15 par famille. L'église supporte une dette d'environ $19,000 et des arrérages de comptes de $4,000. La taxe municipale est de 50 cents par $100. La municipalité a une dette de $1,500 et la commission scolaire de $3,200. Les propriétés sont taxées sur les trois quarts de leur valeur réelle. A Ste-Perpétue, toutes les institutions sont endettées.

Sociétés agricoles

La municipalité renferme un Cercle Agricole de 60 membres fusionnée à la Société d'Agriculture du comté, une société coopérative agricole de beurrerie, un syndicat de fromagerie, un Cercle de Fermières de 30 membres et un Cercle de jeunes éleveurs de 15 membres. Ces organismes fonctionnent plus ou moins bien.

o o o

On nous affirme que plus des trois quarts des cultivateurs ont des dettes de toutes sortes. Il est donc temps que les cultivateurs mettent en pratique les réformes qu'on leur propose, et de faire de l'agriculture leur occupation principale. La situation, quoiqu'elle semble assez mauvaise, s'explique du fait que jusqu'ici on s'est surtout occupé d'industrie forestière et non de la terre, qui a toujours été négligée. Mais depuis quelques années, la crise a ralenti l'activité des chantiers et le marché du bois s'est affaissé. Les habitants de Ste-Perpétue ont été durement atteints; ils sont forcés par les circonstances à se tourner de plus en plus vers le travail de la terre. Comme quoi les pires catastrophes finissent toujours par avoir un bon effet. Maintenant l'agriculture reste à organiser; elle doit devenir la seule grande industrie de la région, et pas sa stabilité assurer aux paysans une vie meilleure et moins hasardeuse.

## B - INDUSTRIES

### Industrie dérivée de l'agriculture

#### 1) Beurrerie

La Société Coopérative Agricole de Ste-Perpétue , qui existe depuis 1936, était auparavent une fromagerie exploitée par un syndicat de patrons. Cette fabrique fonctionne actuellement 6 mois par année, (mai à novembre); elle a produit en 1937 environ 24,613 livres de beurre que l'on a vendues sur le marché local (14,813 livres) et à la Coopérative Fédérée de Québec (9,800 livres). La crème (60,168 livres ) provient de 76 patrons à qui on a remis environ 27,000 livres de petit lait de beurre. On estime que la production augmentera avec l'amélioration du troupeau laitier. Cette coopérative , qui manque de capital, a eu recours à de gros emprunts qui contribuent à rendre sa situation financière assez précaire.

#### 2) Fromagerie

Le Syndicat de Fromagerie St-Léonard No 2, établi depuis 1932 au rang Taché ouest (ou rang St-Léonard) , fonctionne 5 mois par année (10 mai au 10 octobre). En 1937, on a fabriqué environ 350 meules de 84 livres de fromage, soit un total de 29,400 livres. Il s'agit de fromage rouge Canadien qu'on vend au prix moyen de 13½ et 14 cents la livres. Le lait (294,000 livres) provient de 28 patrons, cultivateurs et colons. En 1937, la production s'est ainsi vendue: 90 meules, soit environ 7,500 livres, aux marchands et aux particuliers de la localité; puis 260 meules, soit quelque 21,900 livres à la Coopérative Fédérée de Montréal. Le nombre des patrons augmentera aussitôt que les nouveaux colons seront en mesure d'apporter du lait à la fabrique. Il semble qu'il y ait une concurrence assez vive entre les deux établissements laitiers de Ste-Perpétue. On nous suggère de fusionner ces deux entreprises pour diminuer le prix de revient de fabrication.

#### 3) Moulanges

La moulange de M. Auguste Dubé, située sur la rivière Ouelle près de la route Elgin, fonctionne environ 2 mois par année depuis 1934. Pour les cultivateurs de la localité, de Tourville et même de St-Pamphile, on moud à commission environ 2,500 sacs (de 100 livres) de moulées d'avoine, d'orge et de sarrasin. Cet établissement manque de capital pour renouveler son outillage; dans ces conditions, les possibilités de développement restent quasi nulles.

M. Philias Chouinard, (père) exploite une petite moulange, combinée à une scierie, qui fonctionne depuis une quarantaine d'années au village. On moud le grain pendant une moyenne de 2 mois par année, à l'automne. En 1937, on a moulu à commission pour les cultivateurs de la région environ 1,500 sacs (de 100 livres) de moulées alimentaires, et 3 ou 4 voyages de foin. Le grain (avoine, orge, sarrasin) provient des cultivateurs de Ste- Perpétue, St-Pamphile, Tourville et même de St-Damase. L'exploitant de cette moulange nous fait remarquer que deux ou trois cultivateurs de la localité possèdent des moulanges qui servent à leur usage personnel. Il nous a été impossible de faire préciser davantage le chiffre de la production car le propriétaire n'en tient aucun compte.

#### 4) Carderie

M. Auguste Dubé exploite une petite carderie qui fonctionne au ralenti pendant toute l'année. On estime qu'on a cardé en 1937 environ 6,000 livres de laine. L'opération du cardage se fait à commission pour les cultivateurs de Ste-Perpétue, Tourville, St-Damase et St-Marcel. On se plaint de la concurrence de la carderie de St-Pamphile.

### Industrie du bois

Pour fins de construction dans la municipalité, on emploie presque uniquement du bois de la région, sauf quelque 5,000 p.m.p. par année de pin de la Colombie. Celui-ci sert à la finission intérieure des maisons.

La municipalité de Ste-Perpétue ne compte pas de forêts inexploitées. On relève actuellement 5 scieries en opération qui produisent plus de 3 millions de pieds par année, sans compter le bois de chauffage, et à pâte que les cultivateurs coupent sur leurs terres. Deux autres établissements sont aujourd'hui fermés. Dans l'ensemble, la production est très inférieure à ce qu'elle était dix ans passés.

L'industrie forestière décline à Ste-Perpétue, et bientôt il faudra songer à combler la carence de cette activité par l'industrie agricole.

Le tableau suivant indique pour l'année 1937, le volume de la production de chaque scierie de la municipalité.

| Scieries | Pour eux | | | Pour les autres | |
|---|---|---|---|---|---|
| | Sciage en p.m.p. | Bardeaux | Divers | Sciage en p.m.p. | Bardeaux |
| Beaupré Enrg. | 500,000 (a) | 6,000,000 | 600,000 lattes 1,600 traverses | 30,000 | 200,000 |
| Ph. Chouinard (père) | 100,000 | 500,000 | - | 500,000 | 400,000 |
| Auguste Dubé | - | - | - | 500,000 | 400,000 |
| Gustave Lord | 60,000 | 100,000 | - | 240,000 | 500,000 |
| Philippe Lebel | - | - | - | 30,000 | 50,000 |
| | 660,000 p.m.p. | 6,600,000 | 600,000 lattes 1,600 traverses | 1,300,000 p.m.p. | 1,550,000 |

(a) Nous doutons de ce chiffre recueilli, qui doit être plus élevé, soit quelque 700,000 à 800,000 p.m.p.

La scierie Beaupré Enrégistrée (M. François Beaupré propriétaire) est établie sur le chemin Taché ouest depuis 1930. L'établissement, qui fonctionne 6 mois par année (mai à fin octobre), emploie 35 hommes pendant le plus fort des opérations (3 mois) et 25 le reste du temps. Le bois provient surtout des terres patentées (environ 80% en 1937), puis des lots de colons et des terres de la Couronne. En 1937, Beaupré Enrg. a fait aussi chantier dans Ste-Perpétue: une équipe de 15 à 18 hommes a travaillé pendant 3 mois et a coupé environ 30,000 billots.

Cette scierie a signé un contrat en 1937 avec la maison Chalifour, de Québec, pour lui vendre toute sa production, sauf la latte qui a été expédiée à la South Shore Forest Co., de Québec. Depuis 3 ans, la production de ce moulin a augmenté d'environ 20%; mais comme le bois diminue sans cesse, on prévoit que la scierie ne pourra fonctionner encore que cinq ans au même endroit. Les réserves forestières de la région permettent difficilement de prolonger davantage la durée du moulin

La scierie de M. Philias Chouinard (père) fonctionne 2½ mois à 3 mois par année, surtout pendant l'été. Elle emploie 7 hommes durant ce temps; de ce nombre, 6 sont les fils du propriétaire; il s'agit donc d'une entreprise familiale. L'exploitant de ce moulin scie pour lui-même et à commission pour les cultivateurs. Il vend sa propre production à des marchands de gros de la province, surtout de la ville de Québec. Les cultivateurs qui viennent faire scier leur bois à commission le revendent ensuite aux commerçants de bois, sauf quelque 100,000 pm.p. qu'ils destinent à leur usage personnel. Ce moulin à scie plane aussi environ 200,000 p.m.p. par année, dont les trois quarts à commission. On estime à une vingtaine d'années au moins la durée approximative de ce moulin.

Sur la rivière Ouelle près de la route Elgin, est établie la scierie de M. Auguste Dubé qui existe depuis 1934. Elle fonctionne à l'année, dont 7 mois à plein rendement pendant les crues de la rivière. Les trois fils du propriétaires travaillent au moulin. On scie le bois à commission pour les cultivateurs de la localité et quelques-uns de Tourville; ces derniers le revendent ensuite à des commerçants de Québec et Montréal, sauf quelque 50,000 p.m.p. qu'ils gardent pour leur usage. La production

du moulin a doublé depuis le début de son exploitation; et on estime qu'elle continuera d'augmenter au même rythme si le marché est actif et si l'on reçoit des commandes des commerçants de gros. Cette année, 1938, la scierie fonctionne pour satisfaire un contrat passé avec un marchand de bois, M. Arthur Beaulieu.

Le moulin à scie de M. Gustave Lord, situé sur le chemin Taché ouest, fonctionne depuis 1932 à raison de 6 mois par année en moyenne et emploie 5 ouvriers. L'exploitant vend pour son propre compte environ 60,000 p.m.p. de bois de sciage à un commerçant de l'Islet; les cultivateurs qui font scier leur bois à commission en revendent ensuite quelque 150,000 p.m.p. à des marchands de gros de Québec. La production de ce moulin est à peu près stabilisée; elle continuera encore pendant une vingtaine d'années au moins.

La scierie de M. Philippe Lebel, située au rang St-Isidore (VIIIe rang), fonctionne environ 5 semaines par année et emploie 2 hommes. Le sciage se fait à commission pour le compte des cultivateurs du rang St-Isidore. L'exploitant de ce moulin souffre de la concurrence de la scierie Beaupré Enrg. qui vient chercher tout le bois disponible des cultivateurs, même aux alentours du moulin. M. Lebel estime que la production de sa scierie augmentera peut-être avec l'ouverture de la colonisation du rang St- Isidore, à 2 milles à l'ouest de son moulin entre Ste-Perpétue et St-Marcel.

Deux autres établissements ont disparu au plus fort de la crise: la scierie Georges Bérubé & Fils et la compagnie Scott & Luck Ltd. Le moulin Bérubé & Fils, situé entre le Vème et le VIème rang, a fonctionné pendant 10 ans jusqu'en 1933; il marchait à l'année et employait quelque 25 ouvriers dont 15 permanents. Des difficultés d'ordre financier conduisirent à une faillite réglée par M. W. Thomas, de Portland (Maine); la scierie fut démolie et l'outillage vendu à M. P.H. Ouellette de St-Pamphile.

Le moulin Scott & Luk Ltd, a fonctionné à l'année de 1917 à 1932; plus de 125 ouvriers, dont 100 permanents, travaillaient à la scierie et aux chantiers. L'entreprise dut fermer ses portes en 1932 par suite d'une mauvaise administration; d'ailleurs elle était emplacée à un endroit peu favorable à ses opérations. L'outillage du moulin a été transporté à Cookshire, dans les cantons de l'est.

## C - TRANSPORTS

### Chemin de fer

La ligne du chemin de fer Transcontinental (réseau de l'Etat) traverse la municipalité de Ste-Perpétue dans sa partie nord-est. Trois gares desservent la localité. La principale, Lafontaine, est située à 2½ milles au nord de l'église; puis les deux autres, Daly et Bérubé, sont respectivement à 7½ milles et 10½ milles au nord-est du village. Une ancienne gare, Manitoba, située entre Daly et Bérubé, a été abandonnée vers 1931, par suite d'un volume insuffisant de la circulation.

La gare Lafontaine est munie d'un entrepôt de 100 pieds, et de remises à bois; une voie de chargement permet d'affréter 30 wagons à la fois. C'est à cette gare que descendent les voyageurs. Les deux autres, Daly et Bérubé, servent uniquement à l'expédition du bois, les chemins qui y mènent sont impraticables aux automobiles: seules les voitures peuvent s'y rendre et le transport du bois se fait alors surtout en hiver. Durant l'été, l'activité du transport est considérable, et le nombre de voies (2) est insuffisant pour cette circulation.

En 1937, le volume total du trafic ferroviaire pour ces trois gares atteint 42,214 tonnes, soit 1,445 tonnes à l'entrée et 40,769 tonnes à la sortie. Les réceptions comprennent surtout des marchandises générales destinées aux magasins de Ste-Perpétue et de St-Pamphile , puis des engrais et divers produits pour les cultivateurs. Les expéditions comportent du bois à pâte, du bois de sciage, du bardeau, des poteaux télégraphiques, des traverses de chemin de fer, des lattes, etc.; puis une moyenne d'un wagon (30 tonnes) par mois d'animaux et de produits agricoles. Ces produits viennent notamment de Ste-Perpétue, St-Pamphile et St-Adalbert. Durant l'été les expéditions sont énormes: en 1937, le trafic des 4 mois d'été a atteint près de 25,000 tonnes (respectivement 5,894, 8,002, 6,134, et 4,500 tonnes pour juin, juillet, août et septembre). Cette année,(juillet 1938), on charge en moyenne 28 wagons par jour, wagons de bois. Durant les années 1930-31-32, on

a enrégistré une forte diminution dans le volume de la circulation; mais depuis 1937, l'augmentation qui s'est produite dans le transport du bois s'élève à 80%. On estime que le volume des expéditions de bois pour la région se maintiendra encore pendant une quinzaine d'années, en dépit de la concurrence des camions.

En 1937, on a enregistré à la gare Lafontaine 1,347 voyageurs partants; ce chiffre varie peu d'année en année. Ici encore, la concurrence de l'autobus et du camion se fait sentir: 369 billets vendus de mai à novembre ( 6 mois) contre 978 le reste de l'année.

Routes

1) Voyageurs

Un service de taxi-autobus, qui relie quotidiennement St-Pamphile à St-Jean-Port-Joli, dessert la municipalité tant que les routes sont ouvertes à la circulation. Ce service est suffisant pour les besoins de la localité. Le postillon qui parcourt le même trajet prend également des voyageurs. On nous affirme que des camions transportent illégalement des personnes qui paient passage.

2) Marchandises

M. Philias Chouinard (fils) de Ste-Perpétue exploite un service de camionnage public de St-Pamphile à Québec; il effectue ce trajet 2 fois par semaine ordinairement, et transporte des marchandises générales pour les magasins et les particuliers. On nous affirme qu'un autre camionneur M. Xavier Bélanger, de St-Jean-Port-Joli, effectue le même service. La concurrence que le camion fait au chemin de fer est très forte; elle se justifie par des taux de transport beaucoup moins élevés, puis la souplesse et la rapidité du service à domicile.

On relève en outre une dizaine de camions, appartenant à des gens de Ste-Perpétue, qui transportent du bois pour les moulins ou qui travaillent à la voirie. Le transport du bois depuis les centres de production (Ste-Perpétue, St-Pamphile et St-Adalbert) jusqu'aux gares de chemin de fer ou au quai de St-Jean-Port-Joli, réquisitionne une quinzaine d'autres camions qui n'appartiennent pas tous à des gens de la localité. Cette activité des transports occupe beaucoup de journaliers , surtout les jeunes; mais le trafic est si intense parfois que les camions, lesquels chargent souvent au delà de leur capacité, mettent les routes impraticables à la circulation des voyageurs.

Quant aux commerçants de passage et aux colporteurs, ce sont les mêmes qui achalandent St-Jean-Port-Joli et les municipalités de l'intérieur. Les marchands locaux se plaignent surtout des colporteurs de remèdes et de vêtements qui leur font une concurrence préjudiciable, car ces marchands doivent tenir des stocks pour répondre à la demande de la clientèle. En principe, les colporteurs de tissus et de vêtements sont obligés de payer annuellement, en vertu d'un règlement municipal, une licence de $100 pour avoir le droit de vendre dans la localité. En pratique, personne ne paie, et les colporteurs s'enfuient à la moindre alerte.

## MUNICIPALITE DE ST-PAMPHILE

### I - SITUATION GEOGRAPHIQUE

Située en bordure de la route Elgin jusqu'à la frontière Américaine, la municipalité de St-Pamphile couvre dans les cantons Dionne et Casgrain une superficie de 60,800 acres. Le relief est le même que celui de Tourville et de Ste-Perpétue. Dans cette région, la pénéplaine supérieure des Apalaches est légèrement inclinée vers le sud-est. Dans le nord de la municipalité, l'altitude se maintient aux environs de 1,050 et 1,100 pieds. Du village de Ste-Perpétue à celui de St-Pamphile, une large dépression aplanie s'incurve et se relève à mesure qu'on se rapproche de St-Pamphile: ainsi au bureau de poste de Castelneau l'altitude atteint 1,116 pieds et à l'église de St-Pamphile 1,205. Sur la route 24, qui mène à St-Adalbert, la pénéplaine s'abaisse rapidement vers le sud et l'est; la rivière Gobeil coule à 1,095 pieds alors que, à deux milles plus au sud, la grande rivière Noire s'enfonce à 952 pieds; le sommet de cette vallée, au sud du bureau de poste Artois n'est qu'à 978 pieds. Il s'agit donc de faibles collines d'altitude médiocre et qui forment la pénéplaine apalachienne.

Toutes les rivières de cette localité s'écoulent vers le versant de l'Atlantique à travers le Maine; ce sont des affluents de la rivière St-Jean (N.B.) Les principales sont: La rivière Noire, la St-Roch, la rivière des Gagnon, le ruisseau Rochu (rivière du Gué) et la Goboil. Ce sont de petits cours d'eau de faibles débits et dont on utilise la force motrice pour activer les moulins.

St-Pamphile compte un village et un habitat rural. Les rangs habités comprennent, dans le canton Dionne, les rangs I, II et III (appelé des Pelletier), IV et V (des Gagnon), VI, dans le canton Casgrain, les rangs I, III et V (Moreau), V et VI (route 24) et VII; enfin, la route Elgin qui sépare les deux cantons nord-sud, est un rang double habité sur toute sa longueur.

Le village de St-Pamphile est muni d'un aqueduc, mais on se plaint que l'eau gèle en hiver, Il n'y a pas de service en commun d'égouts.

## II- POPULATION

### Mouvement démographique depuis 1931

De même qu'à Tourville et Ste Perpétue, on note des écarts inexplicables entre le recensement fédéral de 1931 et celui du curé pour la même année. Le premier donne une population totale de 2,659 habitants et le second 2,697 dont 3 protestants. La raison de cette différence peut provenir du fait que ces deux recensements n'ont pas eu lieu à la même date.

Depuis 1931, on estime que quatre familles sont venues s'établir dans la municipalité , soit au total 16 personnes. L'accroissement naturel de la population durant cette période a été de 432 âmes. La population actuelle, en tablant sur le chiffre du recensement fédéral de 1931, devrait donc atteindre 3,107 habitants. L'administration municipale n'en donne en réalité que 2,804, dont 4 protestants. Il y a donc près de 300 personnes qui ont quitté St-Pamphile depuis 1931; on relève en fait 35 à 40 familles de 6 personnes en moyenne et quelque 75 à 80 jeunes gens, qui se sont dirigés vers les paroisses voisines de colonisation, les centres miniers de l'Abitibi et les grandes villes.

Les chiffres suivants, extraits des régistres paroissiaux, indiquent le mouvement de la population depuis 1931.

| Années | Naissances | Décès | Mariages | Population totale | | Nombre de familles | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | | Cathol. | Protest. | Cathol. | Protest. |
| 1931 | 97 | 46 | 12 | 2694 | 3 | 401 | 2 |
| 1932 | 114 | 39 | 12 | 2631 | 3 | 396 | 2 |
| 1933 | 95 | 23 | 12 | 2687 | 5 | 401 | 2 |
| 1934 | 82 | 30 | 17 | 2713 | 3 | 409 | 2 |
| 1935 | 94 | 34 | 18 | 2735 | 3 | 424 | 2 |
| 1936 | 103 | 25 | 21 | 2826 | 3 | 444 | 2 |
| 1937 | 91 | 47 | 14 | 2800 | 4 | 449 | 2 |
| | 676 | 244 | 106 | | | | |

Les variations de la population sont assez prononcées, surtout dans le cas du nombre des familles; l'augmentation de ce nombre s'explique par l'arrivée de nouvelles familles, et le mariage puis l'établissement de personnes de la paroisse même. Dans l'ensemble, on observe que la population a tendance à augmenter régulièrement en dépit des départs nombreux.

### Occupation du sol

On compte à Saint-Pamphile 278 propriétaires de fermes et 4 locataires, soit au total 288 cultivateurs. Ce sont presque tous des chefs de famille, puisqu'on ne dénombre que 3 célibataires en tout.

Près de 112 emplacitaires sont propriétaires de maisons, alors que 55 sont à loyer. Parmi ces gens, on estime que 200 environ cultivent un jardinet et 80 entretiennent des animaux domestiques, sauf des chevaux.

SAINT-PAMPHILE

COMTE DE L'ISLET

Echelle de 1 mille au pouce

Ste-Perpétue

St-Adalbert

Etats-Unis



Modes de vie

Une centaine de cultivateurs vivent entièrement de leurs fermes, et 152 autres en tirent la majeure partie de leur subsistance; par contre, on estime qu'une trentaine vivent plus des chantiers et de l'industrie forestière que de la terre.

Quoique la population de St-Pamphile soit élevée, le nombre des journaliers n'est pas considérable: une centaine environ qui vivent de ce métier. On relève en outre une trentaine de chefs de famille et une centaine de jeunes gens qui travaillent occasionnellement en qualité de journaliers, manoeuvres ou tâcherons. La plupart s'emploient aux chantiers durant l'hiver et une partie de l'été; environ 25 trouvent de l'ouvrage dans les scieries pendant quelques mois au printemps et à l'été. On estime qu'une dizaine environ travaillent en dehors de la municipalité. Quelquefois, il arrive que des ouvriers étrangers à la municipalité viennent y travailler temporairement. C'est ainsi qu'une centaine d'hommes s'emploient au printemps à l'écorçage du bois à pâte près des frontières du Maine. Il n'y a pas de chômeurs actuellement à St-Pamphile; mais on craint que l'hiver prochain soit dur pour les journaliers car on prévoit une baisse dans l'activité des chantiers.

Les artisans qui tiennent boutique à St-Pamphile comprennent 4 menuisiers, 3 forgerons, 2 garagistes, 1 cordonnier, 1 sellier, 1 horloger, 2 coiffeurs, 1 ferblantier et 1 boulanger. On compte aussi 5 menuisiers-charpentiers qui travaillent à la tâche ou à la journée.

L'industrie comprend 1 beurrerie, 4 moulanges, 1 carderie, et 5 scieries qui emploient au total près de 41 ouvriers.

Le commerce de détail comporte 8 magasins généraux et 2 établissements secondaires; une vingtaine de personnes, patrons et employés, sont engagées dans cette branche d'activité.

Les transports emploient un camionneur et une dizaine de charretiers et de chauffeurs de taxi; on ne compte en réalité que 3 ou 4 de ces derniers qui réussissent à vivre de leur métier.

L'enseignement primaire occupe 5 religieuses du Bon Pasteur (sur un total de 7), 17 institutrices diplômées et une qui ne l'est pas. On relève aussi un médecin et une trentaine de rentiers. Une dizaine de jeunes filles travaillent en service domestique dans la localité; 50 à 60 autres se sont également engagées dans la région et dans les grandes villes.

## III- ASPECT ECONOMIQUE

### A) AGRICULTURE

Du point de vue de sa population et du nombre de ses cultivateurs, St-Pamphile est la municipalité le plus importante du comté. Elle compte actuellement 282 exploitants du sol. Le capital moyen engagé par ferme s'élève à $3,150 soit, $1,110 dans la terre, $1,000 dans les bâtiments, $500 dans les troupeaux et $550 dans le matériel agricole. Le capital engagé dans la terre et les troupeaux, qui sont les deux éléments productifs de la ferme, devrait être plus considérable comparativement aux autres articles.

Plusieurs cultivateurs ont demandé des prêts à l'office du crédit agricole provincial et 21 d'entre eux en ont obtenu; un seul a reçu de l'aide du crédit agricole fédéral. On nous affirme que la moitié des cultivateurs de la municipalité sont grevés de dettes. St-Pamphile a connu avant la crise une prospérité générale quand l'industrie forestière rapportait de bons revenus. L'argent circulait abondamment dans la paroisse. Mais comme partout ailleurs dans les mêmes circonstances, on a manqué de prévoyance; on a exagérément effectué des achats à terme, construit des bâtisses nouvelles, suroutillé la ferme, etc. La crise est venue, qui a provoqué un arrêt soudain de l'industrie forestière. Les salaires ont diminué. Les cultivateurs se sont alors vus acculés à une situation difficile: le bois ne rapporte plus et la terre fait à peine vivre son homme parce que négligée pendant les années d'abondance. Depuis 5 ou 6 ans, on s'est donc résolument tourné vers l'agriculture et on demande maintenant à la terre de subvenir aux besoins de la famille. On remarque qu'un bon nombre de cultivateurs réussissent à vivre complètement du travail de la terre. Les autres doivent encore s'astreindre à l'activité des chantiers pour combler le déficit de leurs fermes. C'est donc dire qu'en général l'agriculture laisse à désirer et qu'un grand effort s'impose si l'on veut que toute la population vive de la terre.

Etendue moyenne des fermes

Chaque cultivateur exploite une terre d'une étendue moyenne de 100 acres (210' x 210'). La superficie occupée par les fermes dans St-Pamphile couvre donc 28,200 acres environ, qui se répartissant comme suit: 8,460 acres de terre déjà labourée (soit 30 acres par ferme); 4,230 acres de forêt de première pousse déjà exploitée et dont le sol est labourable (soit 15 acres en moyenne par ferme), 7,050 acres de terre labourable formée de pacages naturels couverts de souches, de petits bois, de roches rondes, etc. (soit 25 acres par ferme); 8,460 acres de forêt dont le sol n'est pas utilisable pour l'agriculture et qu'il faudra conserver pour les sucreries qu'elle contient (soit 30 acres en moyenne par ferme).

Ce chiffre de 28,200 acres, ne concorde pas avec celui du recensement fédéral de 1931 qui donne 44,189 acres. Cette différence s'explique par le fait que tous les cultivateurs possèdent, en outre de leurs fermes, des terres à bois dans l'un ou l'autre des deux cantons et qu'ils conservent soit pour l'exploitation, soit pour l'établissement futur de leurs fils. Des lots ont aussi été concédés à des colons (une dizaine ayant 5 ou 6 acres de défrichés) et à d'autres personnes dont nous ne nous occupons pas dans ce rapport.

Un grand mouvement de colonisation se prépare à Saint-Pamphile. La Couronne, par diverses opérations, est en train de concéder un grand nombre de lots dans les cadres de la municipalité. On estime à 200 les lots qu'on pourrait ouvrir à la colonisation. La paroisse qui a un surplus de population deviendra un centre de rayonnement et d'influence agricoles. Qu'on concède les meilleurs lots cependant; ça ne sera pas difficile, car le sol est plus fertile ici que dans les autres cantons du sud du comté. Sur les lots des plus revêches, il faudra créer des réserves forestières pour appuyer l'agriculture sur la forêt; l'exploitation du bois, c'est d'ailleurs le premier et l'indispensable revenu du colon.

Période de végétation

Elle est sensiblement la même qu'en bordure du littoral. L'entaillage des érables se pratique à la fin de mars et au commencement d'avril, et la saison des sucres se termine à la fin d'avril. On commence à labourer vers le 15 mai, c'est-à-dire quelques jours après que les dernières fortes gelées du printemps ne sont plus à redouter (vers le 10 mai). Les semailles commencent vers le 20 mai, et les foins vers le 15 ou 20 juillet. Les grains mûrissent bien et se coupent à partir du 20 août. Les premières fortes gelées d'automne surviennent vers le 10 octobre, et la première neige tombe en novembre (vers le 20). A la Toussaint, on cesse de labourer. La couche de neige est moins abondante que sur les bords de l'estuaire: elle atteint ici 35 pouces en moyenne.

Sols et amendements

Trois types de sols caractérisent les fermes de St-Pamphile: terre franche (jaune) 80% de l'étendue totale, terre forte argileuse (grise) 10% et terre noire 10%. C'est de la bonne terre, qui convient bien à la culture des céréales et aux pâturages. Mais elle a besoin d'être amendée: les cultivateurs emploient annuellement environ 200 tonnes de chaux et 75 tonnes d'engrais chimiques. Une dizaine de cultivateurs tout au plus soignent la conservation de leur fumier de ferme au moyen de plates-formes ou de remises; ça n'est pas suffisant et cette pratique devrait se généraliser.

Comme la plupart des terres sont en pente et à flanc de coteau, l'égouttement se pratique assez bien. Mais il faudrait songer à creuser des fossés et faire des labours appropriés dans les baissières humides.

Quelques cultivateurs seulement commencent à fertiliser des pâturages permanents. C'est une pratique à généraliser immédiatement si l'on veut relever le rendement des vaches et augmenter par là le revenu de l'industrie laitière.

PRODUCTION VEGETALE

1) Grandes cultures

Sur chaque ferme, on relève en moyenne 30 acres de cultures, soit 8,460 acres pour l'ensemble de la municipalité. On rencontre aussi un peu de foin et de grain sur les 25 acres labourables de chaque ferme. Au total, près de 9,900 acres de cultures diverses, sans compter les 5,640 acres de pâturages (20 acres en moyenne par ferme). Le tableau suivant montre pour 1937 les superficies sous cultures et le rendement moyen obtenu à l'acre.

| | Superficies | Rendements moyens à l'acre |
|---|---|---|
| Blé ..... | 25 acres | 16 boisseaux |
| Avoine..... | 2256 " | 21 " |
| Orge ..... | 165 " | 18 " |
| Grains mélangés .... | 200 " | 22 " |
| Pois secs..... | 8 " | 20 " |
| Pommes de terre..... | 282 " | 150 " |
| Luzerne ..... | 6 " | 2 tonnes |
| Foin (mil et trèfle) | 6825 " | 1 " |
| Racines fourragères. | 40 " | 15 " |
| Jardins de famille.. | 60 " | - |
| Pâturages..... | 5640 " | - |
| | 15507 acres | |

Depuis 1931, on note peu de variations dans les superficies sous cultures, sauf dans le cas des céréales où il y a une légère augmentation. Quant aux rendements moyens, ils sont presque toujours les mêmes à travers le comté; peu élevés, en raison de la routine et de la négligence qui entravent l'agriculture.

Presque toute la production végétale est destinée à l'alimentation du bétail. On vend cependant un peu d'avoine (2,000 minots environ), du foin ( 600 tonnes ) et des pommes de terre (2,000 minots). On estime à $30 en moyenne par ferme le revenu provenant des grandes cultures.

On devrait étendre la culture du blé, particulièrement sur les terres basses, c'est-à-dire au pied des côtes sur la partie la plus saine de la ferme. La culture des grains mélangés pour la mouture devrait également s'accroître. Ce serait un moyen de restreindre les achats de farine et de moulées alimentaires.

Si les rendements de cultures ne sont pas élevés, cela est dû en grande partie à l'absence de rotation sur nombre de fermes. La plupart des cultivateurs sèment grain sur grain (2 ans) et 4 ans de foin; c'est un bon moyen d'épuiser le sol; le tiers(peut-être une centaine) suivent une assez bonne rotation: grain (1 an), foin (2 ans), labours ou pâturages (2 ans). Personne n'a encore adopté la rotation classique recommandée par les fermes expérimentales et de démonstration: plantes sarclées, grain (1 an) foin de trèfle )2 ans), et pâturages permanents fertilisés en dehors de cette rotation. La technique manque donc sur la majorité des exploitations agricoles. Une excellente campagne de propagande aurait sans doute l'avantage d'éveiller la curiosité des cultivateurs et de stimuler les initiatives particulières ou collectives.

2) Cultures maraîchères et fruitières

La culture des pois à soupe, qui ne couvre actuellement que 8 acres en tout, réussirait bien sur les flancs de coteau où le sol est propice à cette spécialité. De même, le pommier viendrait bien sur ces terrains en pente, fortement ensoleillés et bien drainés. La cueillette des bleuets est très abondante à St-Pamphile; on la fait pour les besoins domestiques. Ne pourrait-on pas en expédier de fortes quantités sur les grands marchés? Ce serait une spécialité rémunératrice. Quant à la culture maraîchère, le Cercle des fermières fait une active propagande en faveur des jardins potagers.

Les arbres fruitiers ne sont pas nombreux à St-Pamphile; on compte environ 500 pommiers d'un faible rendement, On cultive surtout la Wealthy et la Jaune Transparent. La McIntosh réussirait moins bien, paraît-il. Mais la Melba et la Lobo seraient deux bonnes variétés. Les terrains en pente et le sol profond de la région conviendraient très bien à la pominulture, qu'on devrait développer davantage.

3) Erablières

On compte 50 érablières environ dans la municipalité, qui ont donné l'an dernier 3,750 gallons de sirop et 15,000 livres de sucre environ. Les érables sont beaux et abondants. Cette industrie rapporte quelque $120 par érablière.

Quelques cultivateurs exploitent en outre une quinzaine d'érablières, sur le territoire américain (45,000 érables environ dans le Maine). La production est vendue aux Etats-Unis, mais nous ne tenons pas compte de ce revenu dans ce rapport.

Production animale

1) Chevaux

Depuis 1931, le nombre des chevaux a augmenté de quelques unités seulement; il est actuellement de 460. Ces chevaux, qu'on utilise un peu pour les travaux agricoles, servent surtout aux chantiers. L'élevage local fournit chaque année environ 25 sujets croisés canadiens et belges, et on doit en importer en outre une quarantaine de l'Ouest. On compte un éleveur de pur sang dans la municipalité. Afin d'arrêter les importations de chevaux de l'Ouest, on devrait encourager cet élevage. On prétend que l'anémie pernicieuse a nui à l'élevage du cheval depuis quelques années.

2) Bovins et industries laitières

Chaque cultivateur garde en moyenne 4 vaches; pour l'ensemble, nous avons 1,120 Ayrshire et Canadienne croisées, puis 30 sujets pur sang. On compte 9 taureaux de race et 150 croisés. Dans la municipalité, on relève quatre éleveurs de bovins pur sang qui vendent en moyenne $100 chacun de bétail d'élevage (veaux pur sang). Les cultivateurs vendent également des bovins de boucherie: environ 500 vaches, bouvillons, et taureaux, puis 50 veaux de lait et 300 veaux d'herbe. Cette industrie animale rapporte un revenu moyen de $50 par ferme et une production de 172,000 livres de viande.

Le rendement laitier atteint en moyenne 2,900 livres par année, ce qui est faible comparativement aux rendements des meilleures paroisses du comté. La période de lactation ne dure que 7 mois par année. L'organisation de pâturages permanents, la sélection du troupeau et un élevage plus rationnel au moyen de reproducteurs pur sang, voilà qui permettrait d'augmenter à peu de frais le rendement des vaches.

Les cultivateurs portent leur lait à la beurrerie locale ou le vendent à l'état frais au village. La beurrerie qui compte 113 patrons à la crème et 62 au lait, a produit en 1937 près de 100,000 livres de beurre. Chaque cultivateur garde environ 20% de sa production laitière pour la consommation domestique. On estime que l'industrie laitière rapporte en moyenne $100 par ferme.

3) Porcs

On compte actuellement 1,061 porcs Yorkshire et Chester White, moitié à lard et moitié à bacon: soit 11 verrats dont 1 pur sang, 150 truies et près de 900 porcelets. Les besoins d'alimentation domestique prélèvent chaque année environ 500 porcs. Le reste est vendu aux commerçants locaux, soit 400 porcs livrés moitié vivants, moitié abattus. Cet élevage rapporte en moyenne à peine $23 par ferme. L'industrie du porc se développera parallèlement à l'industrie laitière; la demande des chantiers est encore importante pour le porc à lard gras.

4) Moutons

Le troupeau comprend 3,540 sujets, soit une centaine de brebis pur sang Shropshire et 1,900 croisées, 20 béliers pur sang dont 5 Leicester et 15 Shropshire et quelque 1,500 agneaux. Comme les cultivateurs ne consomment pas de viande de mouton, tous les agneaux sont vendus à des commerçants de passage ou à ceux de la localité. Cet élevage rapporte environ $25 en moyenne par ferme. On n'a pas encore réglé la question des chiens à St-Pamphile. L'élevage ovin trouverait pourtant à cet endroit d'excellentes conditions de développement.

5) Volailles

Le nombre des volailles a considérablement augmenté depuis 1931. On relève actuellement 3,600 poules et poulettes pondeuses, 3,500 poules et poulets, 1,000 dindes, soit un total de 8,100 volailles. La qualité de ce troupeau est très inégale, sauf pour les dindes dont le quart est d'excellente qualité, et les trois quarts de bonne qualité. L'élevage de la dinde introduit à St-Pamphile depuis quelques années, réussit bien; on pourrait en faire une spécialité de la ferme. Les cultivateurs vendent chaque année, environ 7,500 douzaines d'oeufs, 800 dindes et quelques volailles grasses.

L'aviculture procure un revenu moyen de quelque $21 par ferme.

6) Apiculture

On compte 3 apiculteurs qui vendent annuellement sur le marché local environ 3,000 livres de miel. Cette activité rapporte en moyenne $100 par apiculteur.

7) Animaux à fourrure

La municipalité renferme actuellement 24 éleveurs de renards, qui possèdent une dizaine de couples enregistrés et 150 autres non enregistrés. Le volume des ventes comporte environ 200 peaux par année, qu'on livre principalement à Québec. Chaque éleveur en retire un revenu moyen de $200. Par suite de la baisse des prix sur les grands marchés et de la mévente des fourrures, l'élevage du renard a tendance à diminuer à St-Pamphile.

Conserves domestiques.

Chaque famille fait environ une centaine de boîtes de conserves pour l'alimentation domestique, soit 50 boîtes de viande, 25 de légumes et 25 de fruits. Le Cercle des Fermières de la localité encourage cette industrie agricole en donnant des démonstrations de mise en conserves.

Autres sources de revenus

1) Revenus forestiers

Dans chaque famille de cultivateurs, il y a en moyenne 2 hommes qui vont travailler aux chantiers pendant 3 mois par année. Chacun rapporte à la maison environ les deux tiers de ce qu'il gagne, soit en moyenne $180 par famille; certains prétendent que l'argent économisé dépasse rarement 30% de la paye, ce qui semble exagéré.

L'industrie forestière locale est aussi importante. Les cultivateurs coupent du bois sur leurs terres et vendent environ 900 cordes de bois de chauffage, 1,000 cordes de bois à pâte, 1,000 poteaux téléphoniques, et 3,000 petits sapins expédiés comme arbres de Noël. Les scieries locales préparent également pour le compte des cultivateurs 1,110,000 p.m.p. de bois d'oeuvre, près de 2,000,000 bardeaux et 11,500 traverses de chemin de fer; on estime que les cultivateurs revendent ensuite à des commerçants quelque 400,000 p.m.p. de bois de sciage, ½ million de bardeaux et toutes les traverses. Cette industrie du bois, en tenant compte du prix du sciage, rapporte en moyenne $60 par cultivateur.

2) Voirie

Une cinquantaine de cultivateurs, soit près de 20% du total ont l'occasion de travailler une dizaine de jours par année à la réparation ou à l'entretien des chemins. Chacun peut ainsi gagner en moyenne $20.

Revenu-argent moyen du cultivateur

Si nous réunissons en un tableau récapitulatif les divers éléments du revenu-argent du cultivateur, nous obtenons pour 1937 les résultats suivants:

| | |
|---|---|
| Grandes cultures ..... | $ 30 |
| Produits laitiers..... | 100 |
| Vente de bovins de boucherie..... | 50 |
| Vente de porcs..... | 23 |
| Vente de moutons..... | 25 |
| Aviculture ..... | 21 |
| Coupe du bois sur terres patentées | 60 |
| | $ 309 |

Voilà le revenu-argent moyen de la ferme. Comme les chantiers constituent une occupation générale, le revenu-argent du cultivateur s'accroît de $180 et atteint au total $489. L'agriculture proprement dite contribue dans une proportion de 51% à ce revenu-argent total, ce qui n'est pas considérable. L'industrie forestière conserve donc encore, en dépit de son déclin, une place importante dans l'économie générale des fermes.

Pour plusieurs cultivateurs, ce revenu moyen de $489 est un minimum; certains réalisent plus, qui greffent quelques spécialités sur

l'agriculture générale. Il faut donc considérer les productions et les occupations suivantes qui constituent dans plusieurs cas un précieux appoint au revenu général de la ferme.

| | |
|---|---|
| Produits de l'érable (50 producteurs)..... | $120 chacun |
| Apiculture (3 producteurs)..... | 100 " |
| Elevage de bovins laitiers (4 éleveurs).... | 100 " |
| Elevage du renard (25 éleveurs)..... | 200 " |
| Voirie.....(50 hommes)..... | 20 " |

En tenant compte de la valeur des produits agricoles consommés par la famille (270 en moyenne), de l'habitation et du chauffage ($210), le revenu brut du cultivateur atteint donc en moyenne $969. On estime que les dépenses d'exploitation s'élèvent à $250 en moyenne par ferme. Le cultivateur qui dispose d'un revenu-argent de $489 par année et qui fait vivre une nombreuse famille, réussit rarement à réaliser des économies. Plusieurs mêmes s'endettent. Seuls ceux qui pratiquent certaines spécialités en marge de leur production agricole générale arrivent à rencontrer leurs obligations et quelquesfois à économiser quelque chose; mais c'est la petite minorité. La majorité des cultivateurs vivent à peine de leurs terres. C'est pourquoi d'impérieuses réformes agricoles restent à appliquer, si l'on veut faire de l'agriculture un mode de vie stable et généreux. Il faudra améliorer le sol par l'emploi de la chaux et des engrais, égoutter les terres humides, cultiver plus de blé, de grains mélangés et du foin de trèfle, généraliser la pratique des pâturages permanents fertilisés, adapter la production végétale à l'alimentation du bétail; voilà qui pourrait transformer St-Pamphile en une prospère région agricole. L'agriculture se substituera ainsi à l'industrie forestière qui périclite.

Achats

Pour les besoins de la ferme, les cultivateurs achètent chaque année environ 200 tonnes de chaux, 75 tonnes d'engrais chimiques, 10 tonnes de moulées alimentaires pour l'engraissement du bétail, 3,000 minots de semence, 10,000 livres de graine de trèfle et de mil, 500 livres d'insecticide et 1,000 livres de ficelle d'engerbage. Pour les besoins d'alimentation familiale, on achète environ 350,000 livres de farine, 100 barils de pommes, 450 sacs de pois et de fèves, et 500 caisses de conserves de tomates, de haricots et de maïs. Les achats de la municipalité sont donc considérables; dans le cas de la farine, on pourrait réduire de 50% au moins. Quant aux grains de semence et aux conserves, on devrait être en mesure d'en produire sur la ferme. Le total des achats peut grossièrement représenter plus de $25,000 soit à peu près $90 par famille.

Impôts et contributions

Si les taxes ne sont pas élevées à St-Pamphile, c'est que les institutions sont bien administrées. On estime à $25 en moyenne par famille la contribution nécessaire au fonctionnement de l'église. Les taxes municipales et scolaires sont respectivement de $0.36 et $0.80 par $100. Les propriétés sont évaluées à leur pleine valeur pour fins d'imposition. Il n'y a pas de dette scolaire ni municipale, la fabrique accuse un surplus d'argent.

Sociétés agricoles

La municipalité renferme un Cercle agricole de 100 membres affilié à la Société d'Agriculture du comté, un Cercle de l'U.C.C. de 20 membres, un Cercle de Fermières de 40 membres, un Cercle de jeunes éleveurs de 12 membres et un Syndicat coopératif de batteuse et de trèfle et de mil. Ces organismes fonctionnent bien et servent utilement la cause agricole.

## B - INDUSTRIES

### Industries dérivées de l'agriculture

#### 1) Beurrerie

M. Jos. Caron exploite une beurrerie au village et emploie un homme durant 6 mois. La fabrique est ouverte du 1er avril au 25 décembre, soit près de 9 mois par année. En 1937, la production a atteint 98,938 livres de beurre vendues au prix moyen de $0.25⅛ la livre. Le lait (632,143 livres) provient de 63 patrons, la crème (178,246 livres) de 113 fournisseurs. On a vendu l'an dernier

19,123 livres de beurre aux consommateurs locaux et 79,715 livres à la Coopérative Fédérée de Québec. On estime que la production pourrait presque doubler avec une industrie laitière plus rationnelle.

2) Moulanges

L'établissement de M. Odilon Dubé, situé sur la route 24 près de la rivière Gobeil, fonctionne 3 mois par année à l'automne et emploie 2 hommes durant ce temps. On moud à commission pour les cultivateurs de la localité environ 9,000 minots de grains mélangés (avoine, orge, sarrasin), ce qui donne quelque 360,000 livres de moulées alimentaires. Le propriétaire éprouve des difficultés faute de capital.

La moulange de M. Jos. Gagnon, établie au village depuis 1931, fonctionne 4 mois par année et emploie 3 hommes durant 2 mois. La production comprend 162,000 livres de moulées d'avoine et de grains mélangés, que l'on prépare à commission pour les cultivateurs locaux. On estime que cette production a diminué de moitié depuis 1931.

La moulange de M. Albert Caron, qui existe depuis 1933, marche à peine un mois par année; 3 employés (fils du propriétaire), travaillent pendant ce temps. En 1937, on a moulu environ 90,000 livres de grains mélangés pour le compte des cultivateurs de la municipalité. Cette entreprise est située sur la route Elgin près du village.

Le moulin à farine de M. Alcide Gagnon, combiné à une carderie et à une scierie (dont M. Girard Gagnon est le propriétaire), a été cédé en 1937 par M. Alphonse Pelletier. Il est situé sur la route Gagnon, sur la petite rivière Noire. En 1937, cette moulange a fonctionné 2 mois au printemps et 3 mois à l'automne; elle a produit environ 8,000 livres de farine de blé, d'orge et de sarrasin, et près de 75,000 livres de moulées. Le grain provient des cultivateurs locaux qui le font moudre à commission. La production de 1937 est peu élevée car les exploitants ont passé une partie de l'année à faire des réparations au moulin. On estime qu'elle doublera cette année. (1938).

3) Carderie

M. Alcide Gagnon, possède également une petite carderie qui fonctionne à l'année mais d'une façon intermittente. Deux personnes de sa famille travaillent avec lui. En 1937, on a cardé à commission quelque 3,000 livres de laine pour le compte des cultivateurs de St-Pamphile et de St-Adalbert. Le moulin fonctionne quand l'eau de la rivière est abondante; autrement il faut l'actionner par un moteur à essence, ce qui augmente les frais du cardage. Les cultivateurs des environs préfèrent de plus en plus venir ici plutôt qu'à Ste-Perpétue. On croit que la production doublera cette année (1938); et l'augmentation sera régulière pendant quelques années. Cette carderie appartient depuis 1937 à M. Alcide Gagnon qui l'a achetée de M. Alphonse Pelletier.

Industrie du bois

Dans St-Pamphile, l'industrie forestière se pratique sur les terres de la Couronne moyennant droits de coupe et sur celles des particuliers. Les anciennes limites Thomas, situées dans le canton Dionne, sont actuellement exploitées par la Rock River Lumber Co. Ltd. Dans le même canton également M. Napoléon Gagnon, commerçant de bois, fait chantier sur les limites Eaton. On croit que la Brompton Corporation a échangé avec l'Etat ses limites forestières du canton Casgrain.

La Rock River Lumber Co. Ltd. (M.J.H. Ouellet, propriétaire-gérant) exploite les limites Thomas depuis l'hiver 1936-1937. Cette compagnie forestière fait chantier 3 mois par année et emploie alors un nombre d'hommes qui varie de 75 à 90. Le moulin à scie, établi sur le rang Gagnon près de la rivière St-Roch, a fonctionné en 1937 du 10 janvier au 8 avril, puis du 1er mai au 15 juillet; une vingtaine d'hommes travaillent au sciage du bois, et deux commis sont employés à l'année. L'an dernier, le volume de la production s'est ainsi écoulé: 400,000 p.m.p. sciage et 500,000 lattes expédiées au siège social de la compagnie, à Longueuil, P.Q.; 1,100,000 p.m.p. sciage, 3,000 poteaux et 4,000 traverses à des manufacturiers et à des compagnies de transport de la province: et 6,000,000 de bardeaux à la Coats Saw Mill, de Toronto. Depuis l'ouverture du moulin, c'est-à-dire, depuis un an, la production a augmenté de 35% environ. On estime à une dizaine d'années la durée probable de cette scierie.

1) Scieries

La municipalité renferme maintenant cinq scieries en opération et une autre en voie de construction. Le tableau suivant montre pour 1937 le volume de la production de chaque moulin.

| Scieries | Pour eux | | | Pour les autres | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | Sciage p.m.p. | Bardeaux | Divers | Sciage p.m.p. | Bardeaux | Divers |
| Rock River Lumber Co.Ltd. | 1,500,000 | 6,000,000 | 500,000 lattes 3000 poteaux 4000 traverses | - | - | - |
| Jos. Gagnon... | - | - | - | 500,000 | - | 10,000 traverses |
| Odilon Dubé... | 50,000 | 100,000 | - | 300,000 | 1,000,000 | 1,500 traverses |
| Albert Caron.. | 100,000 | - | - | 250,000 | 800,000 | - |
| Girard Gagnon. | 10,000 | - | - | 50,000 | 150,000 | - |
| | 1,660,000 | 6,100,000 | 500,000 lattes 3000 pot. 4000 tra. | 1,100,000 | 1,950,000 | 11,500 trav. |

Le moulin à scie de M. Jos Gagnon, établi au village depuis plus de 50 ans, fonctionne en moyenne 8 à 9 mois par année; 4 hommes travaillent au moulin pendant 3 semaines et un seul pendant 4 mois. Toute la production est sciée à commission pour le compte des cultivateurs de la localité; ceux-ci revendent ensuite à des commerçants de bois près de 150,000 p.m.p. de sciage et 10,000 traverses de chemin de fer. On plane également plus de 150,000 p.m.p. de bois par année pour les usagers locaux. La matière première provient des terres patentées, sauf quelque 10,000 p.m.p. sciés en territoire américain (Maine). Depuis plusieurs années, la production s'est stabilisée au niveau actuel; on croit que le moulin pourra fonctionner encore une dizaine d'années.

La scierie de M. Odilon Dubé, située sur la route 24 près de la rivière Gobeil, fonctionne 4 mois par année. Le nombre des ouvriers au moulin varie de 1 à 4 suivant l'activité du sciage. L'exploitant scie pour lui-même et pour les cultivateurs; il plane aussi à commission près de 50,000 p.m.p. de bois par année. Le dixième de la matière première provient des lots de colons et le reste des terres patentées. Le propriétaire de cette scierie vend le bardeau des cultivateurs et le sien à des commerçants des localités voisines et de Québec. Depuis l'établissement de nouveaux colons, la production a augmenté sensiblement; on croit que le moulin marchera encore de nombreuses années.

Le moulin de M. Albert Caron fonctionne au ralenti 6 mois par année et emploie 4 hommes durant quelques mois. L'exploitant plane, en outre du sciage, environ 20,000 p.m.p. pour lui-même et les autres. Le bois scié à commission pourvoit aux besoins des cultivateurs. Le propriétaire de cette scierie vend sa propre production (environ 100,000 p.m.p.) à des commerçants de gros. La matière première provient des terres patentées et des lots de colons. M. Caron a établi son moulin à St-Pamphile en 1931 alors que celui qu'il exploitait à St-Adalbert a été détruit par un incendie.

La scierie de M. Girard Gagnon fonctionne deux mois par année. Le sciage se fait à commission pour les usagers locaux: ceux-ci utilisent le bois pour leurs besoins personnels. On estime à 25 ou 30 ans la durée approximative de ce moulin.

Le moulin de M. J. Bte. St-Pierre, situé sur le chemin Pelletier près de la rivière St-Roch, a été détruit par un incendie en 1936. Cette scierie a fonctionné 9 ans dans la municipalité à raison de 6 à 8 mois par année; 4 ouvriers travaillaient au moulin pendant ce temps. La production annuelle atteignait en moyenne 4,500,000 bardeaux, 250,000 p.m.p. de bois de sciage et 500 à 800 traverses. Ce moulin est actuellement en voie de construction et fonctionnera à partir de la fin d'août (1938).

2) Ateliers de menuiserie

On relève deux ateliers de menuiserie dans St-Pamphile. Celui de M. Salusto Morneau (fils), établi au village depuis 1928, fonctionne quelque 10 mois par année. En 1937, la production atteint 108 châssis, 21 portes, 12 chaises, 6 pupitres, 5 armoires à vaisselle, 15 cadres , et 10 barattes, soit au total près de $700 de produits. Cet artisan travaille pour les usagers de St-Pamphile et de Ste-Perpétue surtout, puis pour ceux de Tourville et de St-Adalbert. Il achète chaque année quelque 1,200 p.m.p. de bois de pin des cultivateurs locaux; il reçoit en outre environ 2,500 p.m.p. de bois que les usagers apportent pour être façonnés. L'exploitant de cet atelier travaille actuellement sur commande; il ne peut fabriquer à l'avance faute de capital.

M. Jos. Vaillancourt, (cultivateur) exploite au village un petit atelier de menuiserie depuis 1914. Il y travaille seulement 1½ mois par année avec deux de ses fils. En 1937, il a fabriqué pour les usagers locaux quelque 10 portes et 30 châssis. Le bois (pin et cèdre) provient de ses propres terres. Cet artisan manque d'argent pour entreprendre d'urgentes réparations à son outillage.

## C- TRANSPORTS

La municipalité est desservie par les mêmes services d'autobus et de camionnage qu'à Ste-Perpétue. Les commerçants de passage et les colporteurs sont également les mêmes qu'à cet endroit. En somme, St-Pamphile jouit des mêmes avantages que Ste-Perpétue au point de vue des transports, sauf qu'il n'y a pas de ligne de chemin de fer.

o o o

# MUNICIPALITE DES CANTONS -UNIS

## CASGRAIN ET LEVERRIER
(St-Adalbert)

## I- SITUATION GEOGRAPHIQUE

Cette municipalité, généralement désignée sous le nom paroissial de St-Adalbert, couvre une superficie de 44,800 acres dans une partie des cantons Casgrain et Leverrier. Elle est située sur la route 24 qui se raccorde au chemin Arago; celui-ci mène vers le nord à St-Marcel, puis à la gare du Transcontinental à Bras d'Apic.

Dans cette localité, la pénéplaine supérieure des Apalaches a été fortement attaquée par l'érosion des rivières qui coulent sur le Versant de l'Atlantique. Le point culminant de la municipalité (1,740 pieds), se trouve sur le rang IV à l'ouest dans Leverrier. La route 24, (rang VI), qui forme la partie la plus peuplée, s'étend à une altitude qui varie de 1,300 à 1,400 pieds. L'église est très visible et est à plus de 1,430 pieds. Vers l'ouest, la tête du ruisseau Brown creuse une dépression qui s'abaisse à 1,157 pieds. A la bifurcation de la route 24 et du chemin Arago, la pénéplaine atteint 1,330 pieds environ pour franchir les rivières, puis se relève à 1,474 pieds à la frontière du comté de Montmagny. Les collines apalachiennes ne portent pas de noms particuliers à cet endroit, sauf la montagne Bellevue , située dans le rang VII Leverrier.

A St-Adalbert, les terres s'égouttent vers la rivière St-Jean (N.B.) par le réseau des rivières à l'Orignal, Grande Noire, William (petite et Grosse, affluents de la Noire), les ruisseaux Brown et Eau-Morte, On compte un seul lac dans la municipalité: c'est le lac Maringouin.

L'habitat villageois est à peine visible à St-Adalbert. L'habitat rural comprend: dans Casgrain, les rangs V, VI et VII; dans Leverrier, les rangs, II, IV, V, VI, VII et VIII. La municipalité n'a pas de service en commun de distribution d'eau, ni d'égouts; elle n'est desservie par aucune ligne de transmission électrique. Un service de téléphone, qui appartient à la municipalité, fait communiquer avec St-Pamphile. C'est une petite ligne indépendante, construite en 1934 avec un octroi du gouvernement et qui n'est pas reliée à aucune autre ligne téléphonique du comté. L'isolement est donc à peu près complet et contribue à retarder les progrès de la municipalité.

o o o

## II -POPULATION

### Mouvement démographique depuis 1931

Le recensement fédéral depuis 1931 donne pour la municipalité des cantons-unis de Casgrain et Leverrier une population de 726 habitants. Les régistres paroissiaux accusent pour la même année un total de 596 âmes. D'où provient cet écart de 130 entre les deux chiffres officiels? Probablement du fait que le recensement paroissial ne tient pas compte des bûcherons et des ouvriers qui séjournent temporairement dans la municipalité, et que les deux recensements ne sont pas effectués à la même époque de l'année 1931. De plus, la municipalité civile est plus étendue que la paroisse religieuse; 5 familles (environ 30 personnes) relèvent du point de vue religieux et scolaire, de la paroisse de Ste-Lucie (Montmagny).

Le tableau suivant, extrait des régistres paroissiaux de St-Adalbert, indique les variations de la population depuis 1931.

| Années | Naissances | Décès | Mariages | Nombre de familles | Population totale |
|---|---|---|---|---|---|
| 1931 | 22 | 5 | 5 | 89 | 596 |
| 1932 | 23 | 3 | 3 | 101 | 615 |
| 1933 | 26 | 4 | 3 | 105 | 618 |
| 1934 | 24 | 4 | 7 | 108 | 663 |
| 1935 | 28 | 12 | 7 | 112 | 673 |
| 1936 | 26 | 13 | 4 | 128 | 734 |
| 1937 | 25 | 9 | 4 | 129 | 737 |
| | 174 | 50 | 33 | | |

La population de la paroisse de St-Adalbert atteint donc 737 âmes en 1937. A cette même date, l'administration municipale n'en dénombre que 635. On s'explique mal un écart aussi considérable entre les deux statistiques, car la population de la municipalité devrait être plus élevée que celle de la paroisse, puisque celle-ci exclut 5 familles.

Les mouvements de la population depuis 1931 (arrivées et départs) sont également impossibles à préciser. On nous affirme que la colonisation a amené 10 ou 12 familles à s'établir dans la municipalité, mais que 4 ou 5 seulement y sont demeurées. Quant aux départs, que personne n'est en mesure d'apprécier, ils sont très faibles si l'on table sur la population religieuse de 1931; mais ils paraissent trop nombreux si l'on se base sur le recensement fédéral de la même année. Nous ne pouvons exprimer aucune opinion personnelle sur ces variations dans les statistiques officielles diverses. Ni M. le Curé, ni le sécrétaire trésorier de la municipalité n'étaient capables, lors de l'enquête, d'expliquer la raison de semblables différences.

CANTON LEVERRIER

ST-ADALBERT

COMTE DE L'ISLET

Echelle de 1 mille au pouce



Occupation du sol

La municipalité renferme actuellement 100 cultivateurs établis une vingtaine d'étrangers, nous affirme-t-on, exploitent également des circuits ou des lots à St-Adalbert.

On relève en outre 14 propriétaires de maisons sur emplacements et 3 locataires: il s'agit surtout de journaliers. Tous ces emplacitaires cultivent un petit potager pour l'alimentation domestique; à peine le tiers gardent des animaux domestiques; aucun ne possède de cheval.

Modes de vie

Parmi les cultivateurs, 95 sont chefs de famille et 5 sont célibataires. A peine la moitié de ces paysans réussissent à tirer de la terre la majeure partie de leur subsistance; les autres recourent aux chantiers et au travail du bois (particulièrement l'écorçage du bois à pâte ) pour combler les faibles revenus de la ferme.

Les journaliers comprennent une dizaine de chefs de famille qui gagnent ordinairement leur vie de divers travaux, puis 55 autres qui s'emploient occasionnellement à titre de manoeuvres. On relève en outre une dizaine de jeunes gens durant l'été et une quarantaine l'hiver qui s'offrent comme journaliers. La plupart travaillent aux chantiers et à l'écorçage du bois; quelques-uns durant l'été s'embauchent comme ouvriers agricoles.

Les artisans qui tiennent boutique pour leur propre compte comprennent 4 forgerons, 2 garagistes, 1 cordonnier et 1 coiffeur, (ce dernier occasionnellement). De plus, 5 ou 6 menuisiers travaillent à la tâche ou à la journée.

L'industrie comprend une beurrerie, une moulange et 4 scieries, qui emploient une dizaine d'ouvriers.

Le commerce fait vivre 3 magasins de détail et 3 établissements secondaires, (restaurants). Un seul camionneur vit des transports; il n'y a pas de charretier dans la localité.

Le travail féminin comprend 6 institutrices qui s'occupent d'enseignement primaire, 1 jeune fille en service domestique dans la municipalité et 4 autres engagées au dehors.

0 0 0

## III- ASPECT ECONOMIQUE

### A) Agriculture

On compte environ 100 cultivateurs à St-Adalbert. A cet endroit les terres sont négligées et à moitié défrichées. Le capital moyen engagé par ferme n'est pas élevé, environ $2,450, soit $900 dans la terre, $700 dans les bâtisses, $500 dans les troupeaux et $350 dans le matériel agricole. Cinq cultivateurs ont jusqu'ici obtenu des prêts du crédit agricole provincial et un seul du fédéral.

Etendue moyenne des fermes

Chaque cultivateur possède en moyenne une terre de 150 acres, soit un lot et demi de 100 acres (210' x 210') chacun. En réalité, tous les cultivateurs exploitent une terre de 100 acres et la moitié en un deuxième lot de 100 acres également; nous portons donc la superficie moyenne de la terre occupée à 150 acres, par cultivateur, soit un total de 15,000 acres pour l'ensemble de la municipalité. Le recensement fédéral de 1931 en donne 15,464, ce qui se rapproche de notre chiffre. Les statistiques municipales en donnent beaucoup plus; c'est que des cultivateurs et des particuliers de St-Pamphile, St-Marcel, St-Cyrille et Ste-Lucie (Montmagny) possèdent des lots à bois ou des "circuits de terre" dans les limites de la municipalité. Quant aux concessions forestières, l'Etat est en train de les reprendre pour les livrer à la colonisation.

Sur chaque ferme, on relève en moyenne 35 acres de terre labourée, soit 3,500 pour l'ensemble de la municipalité; puis 75 acres de forêt de première pousse (déjà exploitée par des compagnies) et 30 acres de pacages, abattis, roches, etc, dont le sol est labourable, soit au total 10,500 acres; enfin, 10 acres de terre inutilisable (roches, bois, ravins, lac) soit 1,000 acres.

Il y a de la colonisation à entreprendre dans les rangs IV, V, VI et VIII Leverrier et VII, VIII Casgrain. Les demandes de lots sont déjà assez nombreuses; une cinquantaine environ. La classification préalable s'impose; les régions peu favorables à l'agriculture doivent être conservées en forêts. De nouvelles réserves communales, à l'usage exclusif des colons et de paysans, devraient être créées si possible afin d'appuyer l'exploitation agricole sur les ressources de la forêt. On aurait dû le faire dans le passé; mais il en est encore peut-être temps. Les pilleurs de bois ont cependant largement saccagé les forêts. Le colon, lorsqu'il prend possession de son lot, doit pouvoir compter sur l'exploitation forestière pour s'assurer le revenu des premières années. Conserver la forêt à son usage, c'est donc favoriser en quelque sorte les progrès de la colonisation.

## Période de végétation

Elle est sensiblement la même que dans les municipalités du littoral, sauf que les gelées d'automne sont généralement plus hâtives. Les gens de cette région ont un dicton: "quand il ne gèle pas à la St-Louis (25 août), on est encore bon pour un mois au moins".

## Sols et amendements

Le sol est assez bon à St-Adalbert. C'est du schiste décomposé sur place qui contient environ 80% de terre jaune (franche), 10% de terre argileuse, et 10% de terre noire. Mais ce sol manque de fertilité parce que épuisé par des récoltes successives sans restitution des éléments fertilisants. Les cultivateurs emploient peu de chaux (20 tonnes) et d'engrais chimiques (3 ou 4 tonnes). Une dizaine à peine conservent leur fumier de ferme au moyen de plates-formes ou de remises.

L'égouttement des terres n'est pas surtout satisfaisant. On a déjà fait une demande d'octroi au Ministère de l'Agriculture pour effectuer des travaux de drainage, lesquels s'imposent dans les fonds de terre à plusieurs endroits.

Le trèfle et la luzerne s'établissent facilement, mais la luzerne ne dure pas. Le sol n'est pas assez profond en général pour les longues racines de cette plante. Quant aux pâturages permanents, on commence à peine à les fertiliser. Il faudrait une active propagande pour en généraliser la pratique.

## Production végétale

### 1) Grandes cultures

Les superficies cultivées et les pâturages labourés ou naturels couvrent actuellement 5,278 acres. C'est ce que montre le tableau suivant, qui indique les étendues en cultures et les rendements moyens à l'acre.

| | Superficies | Rendements moyens à l'acre |
|---|---|---|
| Blé ..... | 5 acres | 14 boisseaux |
| Avoine..... | 750 | 20 " |
| Orge ..... | 40 | 18 " |
| Sarrasin ..... | 8 | - |
| Grains mélangés ... | 100 | 21 " |
| Pois secs ..... | 5 | - |
| Pommes de terre.... | 90 | 150 " |
| Foin(mil et trèfle) | 2250 | 1 tonne |
| Jardins de famille. | 30 | - |
| Pâturages ..... | 2200 | - |
| | 5478 acres | |

Depuis 1931, il y a eu peu de variations dans les diverses étendues sous cultures. Les rendements sont faibles car la terre est épuisée, la culture est routinière et la sélection des semences ne se pratique pas du tout. Les étendues en foin sont assez considérables; elles comprennent, en outre de ce que possèdent les gens de St-Adalbert, les superficies que fauchent une quinzaine de cultivateurs de St-Pamphile. La culture du blé devrait s'étendre pour fournir une partie de la farine; de même les grains mélangés pour la mouture et les fourrages verts devraient être plus abondants. Il faudrait de meilleures variétés de pommes de terre, dont la culture rencontre un sol très favorable à St-Adalbert. L'alimentation du bétail réclame plus de foin de trèfle et de bons fourrages. Comme revenus des grandes cultures, la vente comporte quelque 100 tonnes de foin et 7,000 minots de pommes de terre, ce qui peut rapporter $21 en moyenne par ferme.

Pour améliorer cette production végétale, tout reste à entreprendre sur la majorité des fermes. Les pâturages permanents fertilisés, qui permettraient d'augmenter le rendement des vaches, sont la réforme essentielle à tenter. Puis viendraient les concours primés de défrichements, d'épierrement, d'égouttement, de labours, etc. La rotation des cultures devrait comporter un an de grain, 2 ans de foin de trèfle , avec de la chaux lors du labours d'automne et au moins de l'engrais chimique au printemps pour le grain. L'influence des fermes expérimentales ne se fait sentir actuellement que sur deux ou trois cultivateurs. Pour les autres, c'est l'ignorance et la routine, qui paralysent tout progrès de l'agriculture.

2) Cultures fruitières

Les arbres fruitiers comprennent environ 600 pommiers, 50 pruniers et 20 cerisiers, tous de qualité et de rendement médiocres. On cultive les variétés de pommes Wealthy et Duchesse pour le marché local. Le sol de St-Adalbert est favorable à la pomiculture qui réussirait bien si on s'en occupait un peu plus.

3) Erablières

Les cultivateurs de St-Adalbert exploitent une vingtaine d'érablières qui ont donné en 1937 quelque 1,020 gallons de sirop et 6,650 livres de sucre. La majeure partie de la production a été expédiée à la coopérative de Plessisville; la vente a rapporté aux cultivateurs de 8 à 9 cents la livre. Cette industrie représente donc un revenu moyen de $80 par érablière. Une quinzaine d'étrangers possèdent également des érablières dans St-Adalbert, mais nous ne tenons pas compte de leur production dans ce rapport.

Production animale

1) Chevaux

Le nombre des chevaux est actuellement de 150, soit une augmentation de 4% depuis 1931. Chaque année l'élevage local en fournit 5 ou 6; cependant, pour répondre aux besoins des cultivateurs, il faut en acheter aussi une quinzaine par l'intermédiaire de commerçants. On se plaint, comme dans toute la région, que l'anémie pernicieuse emporte les jeunes poulains. Quant aux chevaux qu'on achète, ce sont de mauvais sujets de l'Ouest, souvent marqués de maladies.

2) Bovins et industrie laitière

On dénombre actuellement à St-Adalbert, 410 vaches canadienne et Ayrshire, puis 53 taureaux dont 3 sujets pur sang. Personne ne vend de bovins laitiers; mais la vente des bovins de boucherie, qui se fait à l'automne à des commerçants de passage, rapporte environ $17 par ferme. Ces commerçants paient des prix dérisoires; il est vrai cependant que la qualité des bovins est médiocre sur la plupart des fermes.

Le rendement moyen des vaches atteint à peine 2,400 livres de lait par année; cela s'explique par l'absence de bons pâturages, la mauvaise alimentation durant l'hiver, le manque de sélection dans le troupeau et la rareté des producteurs pur sang. La moitié des cultivateurs portent leur lait à la beurrerie coopérative de la localité; les autres fabriquent du beurre domestique et en vendent quelquefois un peu. La beurrerie a produit près de 25,000 livres de beurre en 1937. On estime à $70 par ferme le revenu moyen provenant de l'industrie laitière.

3) Porcs

Le nombre des porcs est actuellement de 353, de type à bacon Yorkshire et Chester White. On en abat une centaine par année pour les besoins d'alimentation domestique. On en vend environ 200 abattus et vivants à des commerçants de passage. Le produit de cet élevage rapporte en moyenne $30 par ferme.

4) Moutons

Le troupeau comprend environ 805 Leicester croisés et une douzaine de Shropshire de race. A l'automne on vend quelque 340 agneaux vivants à des commerçants de passage, ce qui procure un revenu moyen de $12 par ferme. On n'abat qu'une cinquantaine d'agneaux pour les besoins domestiques. La vente des agneaux si elle se pratiquait en coopération, rapporterait de meilleurs revenus.

5) Volailles

On relève environ 3,125 volailles dont 150 dindes dans la municipalité. La qualité est franchement médiocre. On éprouve des difficultés dans l'élevage de la dinde car la mortalité est élevée dans le troupeau. Le seul revenu de l'aviculture provient de la vente des oeufs, ce qui représente $2 en moyenne par ferme. Le manque de connaissances techniques et une complète indifférence à l'égard de l'aviculture sont les deux principaux obstacles qui s'opposent au développement de cet élevage.

6) Apiculture

La municipalité renferme 4 apiculteurs, qui vendent chaque année environ 600 livres de miel sur le marché local. L'apiculture rapporte quelque $15 par producteur.

7) Animaux à fourrure

L'élevage du renard est peu développé à St-Adalbert. On ne compte que 2 éleveurs qui possèdent 9 couples d'animaux. On vend une vingtaine de peaux par année sur les grands marchés, surtout Québec, ce qui rapporte environ $165 par éleveur.

Autres sources de revenus

1) Revenus forestiers

Une cinquantaine d'hommes (cultivateurs et fils de cultivateurs) vont aux chantiers trois mois par année. Chacun ne rapporte à la maison en moyenne que la moitié de ce qu'il gagne, soit $60.

La coupe du bois sur les terres patentées est plus rémunératrice. Les cultivateurs vendent environ 100 cordes de bois à pâte , 300 poteaux de téléphone, 800 traverses, 100,000 bardeaux et 350,000 p.m.p. de sciage. Ils font préparer ce bois dans les scieries de la localité moyennant commission. Cette industrie constitue un revenu moyen de $68 par ferme.

2) Voirie

Une vingtaine de cultivateurs ont l'occasion de travailler une semaine par année à l'entretien ou à la réparation des chemins; chacun reçoit en moyenne $12.

Revenu-argent moyen du cultivateur

L'Agriculture est un mode de vie qui nourrit à peine son homme à St-Adalbert. Les revenus de la terre sont maigres et n'atteignent pas $300 en moyenne par année. Le tableau suivant indique les diverses sources actuelles des revenus-argent moyens que le cultivateur touche dans cette municipalité.

| | |
|---|---|
| Grandes cultures ..... | $ 31 |
| Produits laitiers ..... | 70 |
| Vente de bovins de boucherie ..... | 17 |
| Vente de porcs ..... | 30 |
| Vente de moutons ..... | 12 |
| Aviculture ..... | 2 |
| Coupe du bois sur terres patentées .... | 68 |
| | $230 |

Ce revenu-argent moyen est très faible comparativement à celui des autres municipalités du comté. On est en présence d'une paroisse organisée mais pauvre, qui peut se comparer à une colonie au point de vue de son bien-être matériel. Quelques cultivateurs réussissant à réaliser un revenu supérieur à la moyenne, mais c'est le petit nombre. Il faut cependant considérer les revenus suivants qui concernent quelques fermes.

| | | |
|---|---|---|
| Produits de l'érable (20 producteurs).. | $ 80 | chacun |
| Elevage du renard (3 éleveurs)..... | 165 | " |
| Apiculture (4 producteurs) ..... | 15 | " |
| Voirie (20 hommes)..... | 12 | " |
| Chantiers (50 hommes)..... | 60 | " |

On estime que la valeur des produits de la ferme consommés par la famille atteint en moyenne $200, tandis que l'habitation et le chauffage représentent $200; le revenu de la ferme s'établit donc en moyenne à $630. Mais de cette somme, le cultivateur ne touche que $230, ce qui est bien faible, quand on sait que les dépenses d'exploitation s'élèvent en moyenne à $150 par ferme. Avec le reste, il doit entretenir sa famille (au moins 5 personnes) et parer aux éventualités les plus pressantes. Rien n'est exagéré de dire alors que les fermes sont dans un triste état de délabrement, sinon d'abandon.

Achats

Les cultivateurs achètent bien peu de chose pour la terre; environ 20 tonnes de chaux, 3 ou 4 tonnes d'engrais chimiques, 10 tonnes de moulées alimentaires, 500 minots de semence et 2,500 livres de grains de semence de mil et de trèfle. Mais pour l'alimentation de la famille, ils se procurent annuellement chez le marchand local près de 100,000 livres de farine, 1,200 livres de lard salé, 12,000 livres de pois et fèves, 15 barils de pommes, et 300 caisses de conserves alimentaires. On devrait être en mesure de retirer de la ferme la majeure partie de ces produits.

Impôts et contributions

La contribution nécessaire au fonctionnement de l'église est de $15 en moyenne par famille. L'église a une dette d'environ $6,000. Les taxes municipales et scolaires sont respectivement de $0.85 et $0.75 par $100; la municipalité supporte une petite dette de $250 et la commission scolaire $400 (en attendant un octroi). L'évaluation municipale porte sur 75% de la valeur réelle.

Sociétés agricoles

On relève à St-Adalbert un Cercle agricole de 32 membres, un Cercle de jeunes éleveurs de 12 membres et une Société coopérative agricole de beurrerie. Ces organismes fonctionnent assez médiocrement, parce que le curé de la paroisse ne se préoccupe pas du tout des intérêts matériels des cultivateurs.

## B - INDUSTRIES

Industries dérivées de l'agriculture

1) Beurrerie

La Société Coopérative Agricole de Beurrerie de St-Adalbert exploite une fabrique de beurre, située au village, qui fonctionne actuellement 6 mois par année. En 1937, la production a atteint 24,822 livres , dont 8,652 livres ont été vendues au détail dans la municipalité et le reste (16,170 livres) à la Coopérative Fédérée de Québec. Cinquante patrons ont fourni 272,252 livres de lait et 29,140 livres de crème. Cette beurrerie manque de capital. On se plaint que des camions de localités étrangères viennent quelquefois acheter la crème des cultivateurs pour la vendre à Québec, ce qui enlève à la fabrique une partie de sa matière première.

2) Moulange

M. François Leclerc possède une petite moulange au VIème rang, sur la route 24, elle fonctionne 2 mois par année à l'automne à raison d'un jour par semaine. On moud à commission pour les cultivateurs de St-Adalbert

et de St-Pamphile environ 2,500 minots de grains mélangés (avoine, orge et sarrasin). Nous doutons que ce chiffre qui nous a été fourni de mémoire, ne soit pas exact, car on ne tient aucun compte de la production. Cette moulange qui fonctionne irrégulièrement, ne présente aucune possibilité de développement.

Industrie du bois

Les réserves forestières ont toutes été déjà exploitées à St-Adalbert. M. Ed. Lacroix a été l'un des derniers, il y a 14 ans, à faire chantier pour l'abatage du bois à pâte. Il nous a été impossible de rencontrer des informateurs capables de nous fournir sur ce sujet des renseignements plus précis.

On exploite actuellement trois scieries et un petit moulin à bardeaux dans la municipalité. La production totale n'est pas élevée et on ne saurait prétendre que St-Adalbert est une paroisse d'industrie forestière. Voici quelques détails sur chacune de ces scieries.

Le moulin de M. Sylvio Thorriault, situé sur le chemin du Rang Simple, existe depuis plus de 25 ans. Il fonctionne 6 mois par année, temps pendant lequel 4 hommes travaillent au sciage du bois; ce nombre double pendant le plus fort de l'ouvrage, c'est-à-dire deux mois. En 1937, on estime que la production a atteint près de 200,000 p.m.p. de bois de sciage, 800,000 bardeaux, 500,000 lattes et 50 traverses. On fait aussi 20,000 p.m.p. de planage. On a scié en outre pour les cultivateurs quelque 30,000 p.m.p. de bois. La matière première provient dans la proportion de 25% de la localité; le reste est coupé dans les forêts du Maine (N.B.) M. Thorriault vend 100,000 p.m.p. de bois de sciage et 500,000 lattes à un commerçant de Québec, M. Papillon; le reste de la production est vendu au détail aux usagers de St-Adalbert, St-Pamphile, St-Marcel, etc. On estime que la production a augmenté de 50% depuis trois ans; la durée approximative du moulin est de quelque 20 ans.

Nous doutons fort des données relatives à la production et au nombre d'ouvriers employés au moulin. D'après la cour à bois que nous avons rapidement examinée, la production a dû être le double de ce qu'on nous a donnée. Il nous a été impossible de faire préciser davantage l'informateur qui est réticent et semble de mauvaise foi.

La scierie de M. Amédée Leclerc fonctionne 7 mois par année, et emploie 6 hommes pendant 2 mois et 4 durant le reste des opérations. On scie à commission pour le compte des cultivateurs de St-Adalbert et de St-Pamphile environ 401,000 p.m.p. de bois d'oeuvre, 150,000 bardeaux et 100 traverses; les cultivateurs revendent ensuite ce bois ainsi préparé à des commerçants de Beauport (M. Papillon notamment). Le bois provient des lots sous billet de location (25%) et des terres patentées (75%). On estime à 10 ans la durée approximative de ce moulin.

M. Eugène Ouellet, cultivateur à St-Adalbert, fait aussi scier du bois à ce moulin et le vend ensuite en grosse partie à M. Papillon, de Beauport. Ce M. Ouellet, est l'associé de M. Leclerc depuis un an. Sa production, peut-être, importante n'est pas incluse dans celle du moulin. Il nous a été impossible d'en connaître l'étendue; mais cette production, qui concerne l'année 1938, n'inclue pas celle de 1937.

M. François Leclerc scie à commission pour les cultivateurs de St-Adalbert et de St-Pamphile environ 168,000 p.m.p. de bois d'oeuvre, 100,000 bardeaux et 700 traverses; les cultivateurs en revendent ensuite la moitié au moins à M. Papillon, de Beauport. On expédie le bois à Giffard, près de Beauport. La matière première provient en grande partie des terres patentées et des lots de colons; quelques cultivateurs ont aussi acheté environ 30,000 p.m.p. de bois dans le Maine (E.U.) La production de cette scierie diminue d'année en année; elle peut durer encore de 10 à 15 ans.

M. Achille Deschênes possède un petit moulin à bardeaux qui fonctionne, paraît-il, une fois par 10 ans pour les seuls besoins personnels du propriétaire. Cette année (1938), l'exploitant a produit quelque 30,000 bardeaux qui serviront à couvrir les bâtiments de sa ferme. Nous doutons qu'il n'en vende pas un peu à des voisins. Ce moulin est situé sur le rang V près de la côte Carmel, en allant vers St-Marcel.

C- TRANSPORTS

La municipalité semble très isolée des autres centres du comté par suite de l'absence presque complète d'organisation dans les transports. Ceux-ci ne sont peut-être pas absolument nécessaires, vu la faible importance de St-Adalbert. D'ailleurs cette localité forme la limite sud du comté, et les municipalités de St-Pamphile et de Ste-Perpétue situées à proximité sont desservies par des modes de transport réguliers, dont peut profiter St-Adalbert.

Routes

1) Voyageurs

Le service des voyaveurs est assuré par le postillon qui effectue le trajet de St-Pamphile à St-Adalbert, tous les jours; et par celui qui relie trois fois par semaine St-Adalbert à Ste-Lucie (Montmagny). Ces services rudimentaires fonctionnent à l'année.

2) Marchandises

M. Amédée Leclerc, propriétaire de scierie, transporte du bois à Québec (Beauport) deux fois par semaine; comme fret de retour, il rapporte des marchandises générales destinées aux magasins et aux particuliers de la localité.

Les marchands de passage et les colporteurs sont les mêmes qu'à St-Pamphile, mais ils fréquentent la municipalité en moins grand nombre et plus irrégulièrement. Il faut ajouter divers marchands de tabac (dont M. Guillemette), qui viennent surtout de St-Paul (Montmagny) vendre à domicile; puis M. Chabot du même endroit, qui vend des vêtements de porte en porte. On se plaint du tort considérable causé par les vendeurs à domicile, surtout ceux qui détaillent des médicaments et des vêtements. Certains marchands de gros, paraît-il, vendent aussi au détail aux mêmes prix qu'aux magasins généraux. C'est une pratique injuste qui tue le commerce.

o o o

MUNICIPALITE DU CANTON D'ARAGO
(St-Marcel)

1- SITUATION GEOGRAPHIQUE

Cette municipalité couvre plus de la moitié du canton Arago, soit 26,550 acres; le reste relève du comté de Montmagny. Ce canton est situé à la partie supérieure de la pénéplaine des Apalaches. Les éléments du relief sont ici semblables à ceux de Ste-Perpétue. On observe, comme dans cette dernière localité, de vastes étendues très aplanies. Les rivières qui coulent au nord se déversent dans l'estuaire du St-Laurent et celles du Sud, vers l'Atlantique . Le niveau moyen de la pénéplaine doit être inférieur à 1,400 pieds. A la gare de Bras d'Apic, localisée hors du canton, il n'est plus qu'à 1,218 pieds.

Les rivières sont relativement peu encaissées. Les principales sont: la rivière Ratsoucho (et non pas Tenturette), la Buckly (ruisseau Johnny), et la décharge du lac Violon (et non pas rivière Rochouse). Plusieurs lacs de faibles étendues mouillent la région, surtout au nord; ce sont les lacs Violon, Bras d'Apic, Fontaine Claire, Des Roches, Cayen, Tenturette (et non pas Tenturelle) et de L'Est.

L'habitat villageois commence à peine à se former à St-Marcel. L'habitat rural comprend les rangs III et IV (sur le chemin Arago seulement), V et VI (rang double, chemin Taché) et le rang VII.

La municipalité n'a pas d'électricité, ni d'aqueduc, ni d'égouts. Une ligne particulière de téléphone, qui appartient à M. Désiré Martel de Bras d'Apic, relie St-Marcel à St-Cyrille; là elle est branchée sur les lignes de la Cie de Téléphone Nationale. On se plaint du mauvais service qu'offre cette ligne indépendante.

Il serait urgent d'aménager ici des égouts collectifs; les fossés du chemin Taché, dans le village, sont remplis d'eaux pestilentielles qui peuvent propager de sérieuses maladies, surtout chez les enfants qui jouent près de ces lieux infestés.

## II- POPULATION

### Mouvement démographique depuis 1931

L'augmentation réelle de la population de St-Marcel depuis 1931 est de 155 personnes. A cette époque, le recensement fédéral accusait un total de 590 habitants; en 1937, l'administration municipale en dénombre 745. Si l'on tient compte de l'accroissement naturel depuis 1931 (soit de 166), la population actuelle devrait être de 756 âmes. A peine une dizaine d'individus ont quitté la municipalité durant cette période, ce qui est bien peu de chose. En somme, les seules variations de la population se limitent à l'accroissement naturel.

### Occupation du sol

La municipalité renferme actuellement environ 80 cultivateurs établis: on relève en outre une quinzaine de propriétaires de maisons sur emplacements et une dizaine de locataires. Tous ces emplacitaires cultivent un potager pour la famille et entretiennent des animaux domestiques; deux seulement gardent des chevaux et un travaille avec un camion qui lui appartient. On compte une soixantaine de propriétaires non domiciliés, qui possèdent surtout des terres à bois.

### Modes de vie

Parmi les cultivateurs, près des trois quarts réussissent à vivre de leurs fermes, alors que les autres doivent recourir aux chantiers et aux travaux publics pour apporter un appoint de revenu à la terre.

Les journaliers comprennent 18 chefs de famille qui gagnent ainsi leur vie habituellement. On en compte en outre une centaine d'autres et une trentaine de jeunes gens qui travaillent occasionnellement comme journaliers. Parmi eux, une centaine vont aux chantiers durant l'hiver et un peu l'été; une dizaine travaillent dans les scieries locales de mai à novembre, et une vingtaine tout au plus s'embauchent l'été comme ouvriers agricoles sur les fermes.

Les artisans qui tiennent boutique pour leur propre compte comprennent 3 menuisiers (2 ateliers), 1 forgeron, 1 coiffeur (occasionnellement), et 1 boucher. On relève en outre 4 menuisiers -charpentiers qui s'emploient à la tâche ou à la journée.

L'industrie comprend une fromagerie, 1 moulange et 5 scieries; au total, près de 19 hommes sont occupés dans ces établissements.

Le commerce fait vivre 5 familles , soit 3 magasins de détail et 2 établissements secondaires. Les transports occupent 2 camionneurs et 4 chauffeurs de taxi. Dans les écoles, 5 institutrices se chargent de l'enseignement primaire. Enfin, 7 ou 8 jeunes filles travaillent en service domestique dans la municipalité; 4 autres seulement sont engagées au même titre dans d'autres localités, principalement dans les villes.

## III - ASPECT ECONOMIQUE

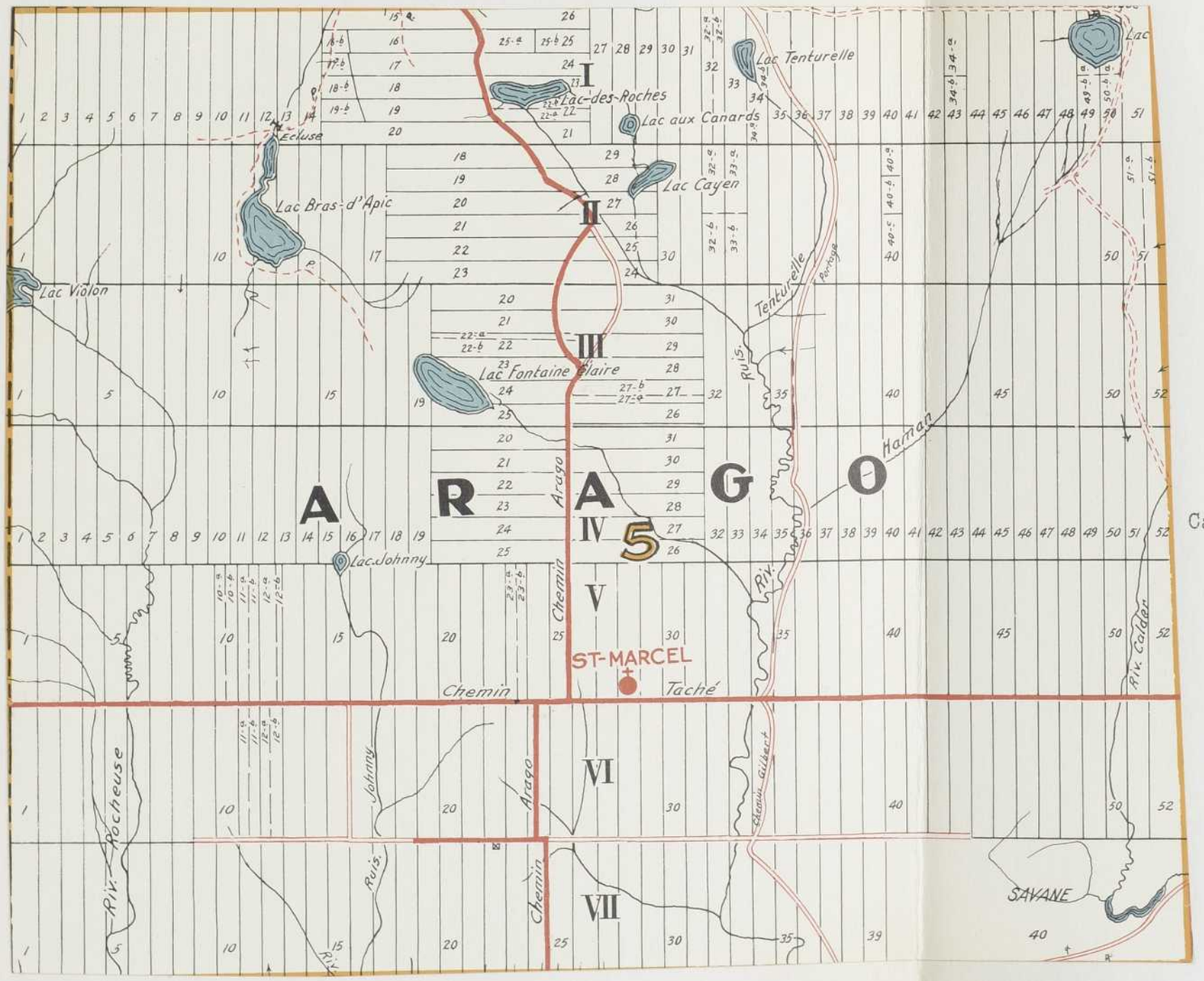
### A) AGRICULTURE

La municipalité du canton d'Arago possède de belles régions de terres arables. Il y aurait de la colonisation à faire, surtout dans les rangs II, III, IV et VII où on pourrait établir au moins 50 familles. St-Marcel est une assez bonne paroisse agricole qui renferme 80 cultivateurs établis. Le capital moyen engagé par ferme représente quelque $2,600 soit $950 dans la terre, $725 dans les bâtiments, $525 dans les troupeaux et $400 dans le matériel agricole. Trois cultivateurs ont obtenu à date des prêts du crédit agricole fédéral; quant au provincial, nous en ignorons le nombre.

### Etendue moyenne des fermes

Chaque cultivateur possède en moyenne une terre de 100 acres (210'x210'), soit un total de 8,000 acres pour l'ensemble de la municipalité. Sur chaque ferme, on relève en moyenne 35 acres de terre déjà labourée,

St-Cyrille




Comté de Montmagny

Canton Garneau

Cantons Leverrier et Casgrain

CANTON ARAGO
ST-MARCEL
COMTE DE L'ISLET
Echelle de 1 mille au pouce

soit 2,800 acres au total; 35 acres de forêt de première pousse qui a cependant été déjà exploitée par les compagnies forestières, soit 2,800 acres pour l'ensemble; 20 acres de pâturages naturels, abattis, bois et roches rondes, soit 1,600 acres; enfin 10 acres de ravins, rochers et pierres, soit au total 800 acres.

En outre de leurs fermes, une vingtaine de cultivateurs possèdent des lots à bois de 100 acres dans les limites de la municipalité. De nombreux cultivateurs ont aussi des terres à bois et des érablières dans St-Adalbert. Si l'on tient compte de toutes ces étendues, on atteint à peu près le chiffre de 17,695 acres de terre occupée que donne le recensement fédéral de 1931. Quant à celui du municipal, il est plus élevé car il inclut les terres à bois que des particuliers de St-Cyrille, St-Eugène, l'Islet, etc, possèdent dans le canton Arago.

Période de végétation

Elle est la même qu'à St-Adalbert. Le dicton populaire de la St-Louis s'applique ici comme à cet endroit. En général, on sème le grain un peu plus tard qu'à St-Jean-Port-Joli (vers le 22 mai).

Sols et amendements

A St-Marcel, le sol est composé de terre jaune schisteuse dont le couche arable dépasse généralement 12 pouces de profondeur; on rencontre aussi un peu de terre noire. Le sol manque souvent de fertilité et pourtant les cultivateurs n'emploient presque plus de chaux. Autrefois, on achetait environ 5 wagons de chaux par année; depuis 2 ans, rien ne s'importe parce qu'on néglige d'organiser cet achat en commun. On utilise cependant, quelque 25 tonnes d'engrais chimiques par année, ce qui ne suffit pas encore à restituer au sol ses principes fortilisants. Une quinzaine de cultivateurs s'occupent aussi de soigner la conservation de leur fumier de ferme au moyen de plates-formes et de remises.

L'égouttement des terres est généralement assez bon. Les cultivateurs ont déjà reçu du Ministère de l'Agriculture des octrois pour effectuer des travaux de drainage et d'égouttement. Le travail se poursuit encore. Quant aux pâturages permanents, quelques-uns ont commencé à les fertiliser et ont obtenu jusqu'ici d'excellents résultats.

Production végétale

1) Grandes cultures

Depuis 1931, les superficies sous cultures ont très peu varié parce que le nombre de cultivateurs est demeuré sensiblement le même et que peu ou pas de défrichement s'est fait. Les rendements sont meilleurs qu'à St-Adalbert parce que les méthodes de culture sont moins arriérées. Mais il faudrait étendre la culture du blé sur les meilleures terres; de même les grains mélangés destinés à la mouture devraient faire l'objet d'une attention plus spéciale. La variété Cobbler de pommes de terre devrait remplacer les variétés mêlées actuellement cultivées. Enfin, le foin de trèfle comme fourrage vert devrait couvrir des étendues plus considérables. Dans l'ensemble, tout cela procèderait de réformes à appliquer graduellement avec le concours de tous les cultivateurs.

Le tableau suivant indique pour 1937 les superficies en cultures, ainsi que les rendements moyens obtenus à l'acre.

| | Superficies | Rendements moyens à l'acre | |
|---|---|---|---|
| Blé ..... | 10 acres | 15 | boisseaux |
| Avoine ..... | 480 | 22 | " |
| Orge ..... | 20 | 18 | " |
| Grains mélangés. | 40 | 22 | " |
| Lin à filasse... | 2 | - | |
| Pois secs..... | 3 | - | |
| Pommes de terre. | 65 | 150 | " |
| Foin (mil et trèfle) | 1650 | 1 | tonne |
| Racines fourragères | 10 | 12 | " |
| Jardins de famille | 20 | - | |
| Pâturages..... | 2100 | - | |
| | 4400 acres | | |

Les pâturages comprennent 1600 acres de pacages naturels et quelque 500 acres de prairies labourées. Par rapport à 1931, on enrégistre de fortes augmentations dans les cultures du blé, de l'avoine, des pommes de terre et du foin. Par contre, les pâturages naturels ont légèrement diminué. Les revenus des grandes cultures, à peu près nuls, proviennent de la vente des pommes de terre (35 minots en moyenne par ferme) et du foin (1 tonne par ferme). On estime à $21 environ par cultivateur le revenu moyen tiré de la production végétale.

Le système de rotation laisse à désirer sur la majorité des fermes. Une vingtaine de cultivateurs suivent actuellement la rotation suivante: grain 1 an, foin (3 ans), et peu de pâturages dans la rotation. Les autres ont adopté la pratique épuisante de 2 ans de grain et de 4 à 6 ans de foin. Peu de cultivateurs profitent des conseils et des démonstrations des fermes expérimentales qui prêchent la rotation suivante: plantes sarclées, grain, foin sur une partie de la terre, et grain et foin de trèfle sur l'autre partie. Les pâturages devraient être permanents et fertilisés.

Les concours de fermes contribuent sans doute à améliorer certaines fermes; mais combien peu de cultivateurs savent en tirer un avantageux parti! La masse reste à stimuler et à orienter. Il faudrait à St-Marcel, l'épierrement et l'égouttement du sol,,l'emploi de la chaux sur les labours d'automne, et celui des engrais chimiques sur le grain au printemps. La sélection des semences et la pratique des pâturages permanents fertilisés. Nous ne saurions jamais trop appuyer sur l'absolue nécessité des pâturages permanents, qui forment la base essentielle de l'industrie laitière; c'est la réforme la plus impérieuse à appliquer parce qu'elle conditionne l'économie générale de la ferme.

2) Cultures fruitières

Les arbres fruitiers comprennent environ 400 pommiers, 75 pruniers et 20 cerisiers, de faible rendement. On cultive les variétés de pommes Duchesse et Wealthy pour les besoins du marché local. On demande de fournir des plants de pommiers à prix réduits, ce qui aurait pour effet de favoriser le développement de la pomiculture.

3) Erablières

Les érablières sont nombreuses à St-Marcel: environ une soixantaine exploitées par les cultivateurs de la municipalité. La production de l'an dernier comporte environ 5,000 gallons de sirop et 2,500 livres de sucre, qu'on a vendus en grande partie à la coopérative de Plessisville moyennant 7, 8 et 9 cents la livre selon la qualité du produit. Cette industrie a rapporté en moyenne $90 par érablière. Réparti sur l'ensemble des cultivateurs, ce revenu représente quelque $67 par ferme.

Production animale

1) Chevaux

On compte actuellement à St-Marcel près de 125 chevaux qui travaillent surtout dans les chantiers. La municipalité renferme deux éleveurs de chevaux canadiens pur sang, qui en sont à leurs débuts. Chaque année l'élevage local fournit une dizaine de sujets canadiens et percherons dont la plupart sont croisés, on en achète aussi de l'extérieur une dizaine qu'on paie $175 à $200 et qui sont ordinairement médiocres. Les cultivateurs utilisent souvent les reproducteurs enrégistrés de l'Islet et de Ste-Anne-de-la-Pocatière en dépit de la distance qui les sépare de ces deux centres.

2) Bovins et industrie laitière

Le nombre des vaches laitières a fortement augmenté depuis 1931; il est actuellement de 412; dont une douzaine de pur sang, toutes de race Ayrshire. On compte en outre 65 taureaux dont 5 pur sang. Un seul cultivateur vend des bovins laitiers pour l'élevage; environ 4 veaux pur sang par année à $15 ou $20 pièce. Mais la plupart vendent des bovins de boucherie, soit quelque 160 bouvillons et 150 veaux d'herbe; au total cela représente environ 55,500 livres de viande et un revenu moyen de $46 par ferme.

Le rendement moyen des vaches atteint 3,000 livres de lait par année, ce qui est meilleur qu'à St-Adalbert et presque aussi bon que dans certaines des plus vieilles paroisses du comté. La municipalité renferme une fromagerie où les trois quarts des cultivateurs portent leur lait; cette fabrique a produit en 1937 plus de 70,000 livres de fromage. La plupart des cultivateurs

gardent environ 20% du lait pour les besoins d'alimentation de la famille; tous fabriquent du beurre domestique et plusieurs en vendent dans la localité. On estime alors que l'industrie laitière procure un revenu-argent moyen de $125 par ferme. Le moyen le plus efficace d'augmenter la production laitière réside principalement dans l'organisation de pâturages permanents. Le rendement devient alors beaucoup plus que proportionnel aux frais encourus c'est-à-dire qu'avec un peu d'effort et d'argent on peut aisément porter le rendement laitier à 4,000 livres par année.

3) Porcs

Le troupeau comprend environ 290 sujets Yorkshire et Chester White, où le type à lard prédomine; on ne compte que 5 pur sang. On relève dans St-Marcel un éleveur de porcs pur sang qui vend environ 5 sujets par année. On abat environ 160 porcs par année pour les besoins domestiques. On vend en moyenne un porc par cultivateur, soit 30 animaux vivants et 50 abattus. Cet élevage rapporte en moyenne quelque $16 par ferme. Ce faible revenu s'explique du fait que l'industrie du fromage donne peu de petit-lait comme sous-produit de la fabrication.

4) Moutons

Le nombre des moutons a diminué de 5% depuis 1931. Il est actuellement de 595. Il s'agit de Leicester puis de quelques Shropshire de race (5 béliers). L'abatage annuel pour les besoins domestiques comprend une dizaine d'agneaux seulement; les paysans mangent peu de cette viande. On vend aux commerçants de passage environ 275 agneaux par année, ce qui peut représenter environ $14 par ferme.

On devrait accorder plus d'attention à cet élevage car les pâturages naturels sont abondants. On ferait bien d'organiser la vente en coopération afin de libérer les cultivateurs de la nécessité de recourir aux commerçants de passage, lesquels paient des prix trop bas. Le syndicat de fromagerie pourrait à cette fin devenir une coopérative d'achat et de vente, tout comme à Ste-Louise par exemple.

5) Volailles

On compte actuellement quelque 2,050 volailles dont 60% sont de bonne qualité. On n'engraisse pas de volailles pour la vente. Le seul revenu de l'aviculture provient de la vente des oeufs dans le village, ce qui peut représenter environ $7 par ferme. Le manque de connaissances techniques, l'absence de marché pour la chair, et l'indifférence générale sont des causes qui nuisent au progrès de cet élevage.

6) Apiculture

La municipalité renferme 2 apiculteurs seulement qui possèdent 8 ruches en tout. On vend sur le marché local environ 400 livres de miel par année, ce qui rapporte en moyenne $20 par apiculteur.

7) Animaux à fourrure

Six cultivateurs s'occupent de l'élevage du renard. Chacun possède en moyenne 8 couples d'animaux. On vend chaque année environ 125 peaux, surtout au Cap-Breton. Cet élevage spécialisé constitue un revenu moyen de $520 par producteur

Conserves domestiques

Presque tous les cultivateurs fabriquent des conserves de viandes, de légumes et de fruits pour l'alimentation domestique. On en fait en moyenne 50 boîtes par famille.

Autres sources de revenus

1) Revenus forestiers

Les chantiers attirent environ 50 cultivateurs et fils de cultivateurs qui y travaillent pendant une période moyenne de 4 mois. Chacun ne rapporte à la maison que la moitié à peu près de ce qu'il gagne, soit $90. Ce revenu ne peut être réparti parce qu'il n'affecte pas la majorité des fermes.

Les cultivateurs vendent aussi du bois à pâte (environ 500 cordes), des poteaux de téléphone (500 unités) et du bois de sciage préparé pour eux dans la municipalité (75,000 p.m.p.) Cette industrie du bois rapporte environ $58 par ferme.

2) Voirie

Une quinzaine de cultivateurs ont l'occasion de travailler à la voirie durant 15 jours en moyenne pendant l'été; chacun en retire un revenu moyen de $30.

Revenu-Argent Moyen du cultivateur

Si nous réunissons les diverses sources de revenus qui concernent la majorité des cultivateurs, nous obtenons pour St-Marcel le revenu-argent moyen suivant:

| | |
|---|---|
| Grandes cultures ..... | $ 21 |
| Produits laitiers..... | 125 |
| Vente de bovins de boucherie..... | 46 |
| Vente de porcs ..... | 16 |
| Vente de moutons ..... | 14 |
| Aviculture ..... | 7 |
| Coupe du bois sur terres patentées ... | 58 |
| Produits de l'érable..... | 67 |
| | $354 |

Ce revenu-argent provient dans une proportion de 65% de l'agriculture proprement dite. St-Marcel vit donc surtout de la terre; c'est une paroisse progressive qui semble vouloir développer son industrie principale, l'agriculture. Il faudrait encore de l'aide, des concours de terre neuve, des pâturages permanents, etc. C'est petit à petit, à mesure que des réformes seront appliquées, que la terre rémunèrera le paysan de St-Marcel. C'est donc une oeuvre de longue haleine, qui demande du courage et de la ténacité.

On doit considérer aussi certains revenus qui n'affectent que quelques cultivateurs:

| | | |
|---|---|---|
| Elevage de bovins laitiers (1 producteur) | $ 60 | chacun |
| Elevage du renard (6 producteurs) | 520 | " |
| Apiculture (2 producteurs) | 20 | " |
| Chantiers (50 personnes) | 90 | " |
| Voirie (15 employés) | 30 | " |

La valeur des produits agricoles consommés par la famille étant estimée à $260 en moyenne, et l'habitation et le chauffage à $210 par année, le revenu brut de la ferme est porté à $824. Le cultivateur touche donc plus de 40% de ce revenu-moyen, avec quoi, il doit défrayer ses dépenses d'exploitation($200 en moyenne) et entretenir sa famille. Il lui reste peu de chose pour allouer un intérêt au capital engagé dans sa ferme. Mais il a vécu et peut-être réalisé quelques économies; il est libre et maître absolu sur son domaine agricole. Pas un ouvrier des villes ne saurait en dire autant. Le paysan laborieux trouve dans la terre sa subsistance quotidienne, ce qui est le premier objet de l'agriculture.

Achats

Comme matières premières destinées à la terre ou au bétail, les cultivateurs achètent 25 tonnes d'engrais chimiques (par l'intermédiaire du Cercle agricole), 30 tonnes de moulées alimentaires, 200 minots de semences et 4,200 livres environ de graine de mil et de trèfle. Pour l'alimentation domestique, ils se procurent dans les magasins locaux au moins 100,000 livres de farine, 80 sacs de pois et de fèves, 50 barils de pommes, et 150 caisses de conserves alimentaires. Le beurre et une partie des tricots sont faits à la maison. Quant aux vêtements on les achète dans les magasins de la municipalité et souvent on préfère se les procurer des colporteurs juifs. La majorité des produits alimentaires, sauf une grosse partie de la farine, devrait provenir de la ferme et de l'activité agricole des paysans. Dans les conditions actuelles de l'agriculture, il faut se libérer le plus possible des achats de l'extérieur qui privent les gens de sommes considérables.

Impôts et contributions

La contribution monétaire nécessaire au fonctionnement de l'église atteint en moyenne $20 par famille; les répartitions légales prélèvent en outre $1 par $100 d'évaluation ( terres et bâtiments seulement). Les taxes municipales et scolaires sont respectivement de $0.50 et $0.90 par $100. L'église a une dette d'environ 25,000 et la commission scolaire de $400. Les propriétés sont imposées à leur pleine valeur à St-Marcel.

Sociétés agricoles

La municipalité est dotée d'un Cercle Agricole de 20 membres fusionné à la Société d'Agriculture du comté, d'un syndicat de fromagerie, d'un Cercle de fermières de 35 membres et d'un Cercle de jeunes éleveurs. Avec le syndicat de fromagerie, on serait en mesure de créer une coopérative de façon à éliminer les coûteux intermédiaires dans la vente des produits agricoles. La municipalité compte aussi une Caisse populaire qui comprend 110 sociétaires.

o o o

L'agriculture présente à St-Marcel des progrès assez rapides. La situation actuelle, comparée à celle de 1931, marque de sensibles développements et permet d'augurer pour l'avenir une amélioration soutenue. Les fils de cultivateurs ont tendance à s'établir sur des terres neuves; c'est ainsi qu'une dizaine de jeunes gens se sont mis au défrichement depuis quelques années. Les méthodes de cultures se sont également améliorées depuis 5 ou 6 ans surtout en ce qui concerne les labours d'automne, l'emploi des engrais et le choix des semences. Mais il reste encore beaucoup à entreprendre. Nous avons suggéré au cours de ce rapport diverses réformes dont l'application pourra contribuer à faire de l agriculture, à St-Marcel, un mode de vie mieux équilibré et plus rémunérateur

o o o

B- INDUSTRIES

Industries dérivées de l'agriculture

1) Fromagerie

La fabrique de fromage actuellement exploitée sous la raison sociale du Syndicat de Fromagerie de St-Marcel, est établie au village depuis une quarantaine d'années. Elle fonctionne ordinairement 6 mois par année (5½ mois en 1937) et emploie deux hommes dont un fromager. En 1937, le lait provient de 60 patrons qui possèdent 312 vaches. La production atteint 70,040 livres de fromage canadien (coloré rouge), soit 824 moules de fromage, soit 7,840 livres; le reste a été expédié à la Coopérative Fédérée de Québec. Depuis 7 ans, la production de cette fromagerie augmente régulièrement de 500 livres au moins par année; l'industrie laitière se développe donc rapidement.

2) Moulange

M. J. Ernest Thibault exploite au chemin Taché une petite moulange qui fonctionne 2 mois par année. En 1937, on a moulu à commission environ 2,500 minots de grains mélangés pour les cultivateurs de St-Marcel et quelques uns de Ste-Perpétue, (du chemin Taché ouest). Les usagers locaux se plaignent que cette moulange marche très irrégulièrement du fait que le propriétaire demeure à St-Eugène. M. Alphonse Caron, qui possède une scierie, a l'intention d'installer prochainement une moulange à meules d'émeri s'il reçoit un octroi du Ministère provincial de l'Agriculture.

Industrie du bois

1) Scieries

La municipalité renferme présentement 5 scieries en exploitation dont la production totale atteint à peine 500,000 p.m.p.

Le tableau suivant montre pour 1937 la production ainsi que le nombre d'ouvriers de chaque scierie.

| Scieries | Ouvriers | Pour eux | | Pour les autres | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Sciage p.m.p. | Bardeaux | Sciage p.m.p. | Bardeaux | Divers |
| Alphonse Caron | 4 | 10,000 | 7,000 | 7,000 | 50,000 | - |
| J. Ernest Thibault | 4 | 40,000 | 50,000 | 110,000 | 150,000 | - |
| Sigefroi Mathieu | 4 | 60,000 | 800,000 | 20,000 | - | - |
| J. Bte. Mercier | 3 | - | - | 85,000 | 175,000 | 145 tra. |
| Ernest Pelletier | 2 | 15,000 | - | 15,000 | - | - |
| | 17 | 125,000 | 857,000 | 237,000 | 375,000 | 145 tra. |

La scierie de M. Alphonse Caron, située sur le rang VII, a été établie en 1937. Cette année, (1938) elle a fonctionné pendant 5 mois et a produit 200,000 p.m.p. de sciage et 650,000 bardeaux à commission pour les cultivateurs. Les opérations de 1937 n'ont duré que quelques semaines: C'est pourquoi la production n'est pas élevée.

Le moulin de M. J. Ernest Thibault, établi depuis depuis quelques années, et situé sur le rang VI (chemin Taché), fonctionne irrégulièrement 3 mois par année dans la période mai-novembre. L'exploitant vend sa propre production au détail; les cultivateurs revendent une partie du bois qu'ils font scier à des commerçants de la région. La matière première provient généralement des terres patentées, mais en 1937, les cultivateurs qui ont fait scier du bois au moulin avaient obtenu des permis de coupe sur les terres de la Couronne. La production de ce moulin a diminué des trois quarts pendant la crise.

Le moulin de M. Sigefroi Mathieu existe sur le chemin Taché depuis 1932. Il marche environ 3 mois par année. A part le sciage, l'exploitant a vendu l'an dernier environ 75 cordes de bois à pâte coupées sur ses propres terres. Il vend sa production de bois de sciage aux usagers de la région, notamment ceux de St-Marcel, St-Paul, St-Raphaël, Armagh, surtout dans le comté de Montmagny. Depuis 3 ans, la production a diminué de 75%; et on estime à une vingtaine d'années la durée approximative de cette scierie.

La scierie de M. J. B. Mercier, établie au VIème rang depuis septembre 1937, a fonctionné 4 mois à l'automne de la même année et au printemps 1938. Au moins 80% de la matière première proviennent des terres patentées, et le reste des terres de la Couronne moyennant un permis de coupe. Les cultivateurs qui font scier à ce moulin revendent un peu de bois à des commerçants de la région. On croit que la production de ce moulin doublera cette année.

Le moulin de M. Ernest Pelletier, situé sur le rang VII, marche à peine un mois par année. L'exploitant scie pour ses besoins personnels et ceux des cultivateurs environnants. Ce moulin est en voie de disparaître sous la concurrence de la scierie Caron qui vient de s'installer tout près d'ici. Dès l'année prochaine, M. Pelletier ne sciera plus que pour son propre compte.

M. Jos.Pelletier de St-Eugène, possède un moulin au 1er rang (Cf. monographie St-Eugène).

2) Ateliers de menuiserie

M. Jos. Tremblay (cultivateur) possède un petit atelier de menuiserie au village, où il travaille un mois à un mois et demi par année. En 1937, il a fabriqué environ 60 châssis, 10 portes et quelques cercueils pour des pauvres gens. Il travaille à la pièce pour les usagers locaux seulement.

Un autre artisan, M. Antonio Pelletier, fabrique à temps perdu des râteaux à foin (environ 6 douzaines l'an dernier), des chaises, et quelques remorques pour automobiles. C'est un jeune ouvrier qui réussirait bien s'il avait quelque capital pour acheter des outils et des machines.

## C - TRANSPORTS

Routes

1) Voyageurs

St-Marcel n'a pas de service d'autobus, mais le postillon prend des voyageurs pour Bras d'Apic et St-Cyrille 3 fois par semaine. Ce service, qui fonctionne à l'année, accommode suffisamment les voyageurs. Il y a en outre dans la municipalité 4 charretiers qui vivent occasionnellement des transports.

2) Marchandises

Deux camionneurs de la cité M. Sigefroi Mathieu et M. Edouard Mercier, transportent des marchandises de Québec à St-Marcel une fois par semaine pour le compte des marchands et des particuliers. Ces camionneurs livrent du bois à Québec et rapportent des marchandises générales. On se plaint qu'ils font aux commerçants locaux une concurrence déloyale car ils achètent moyennant le prix du transport seulement, des marchandises dans le gros pour le compte des particuliers; c'est une façon pour eux d'attirer la clientèle, mais c 'est le commerce de détail qui en souffre.

Les commerçants de passage et les colporteurs sont les mêmes qu'à St-Adalbert. Les vendeurs de produits pharmaceutiques et de vêtements enlèvent la clientèle aux magasins généraux; cette concurrence soulève les protestations des marchands locaux qui déplorent les difficultés actuelles du commerce du détail. Il faudrait livrer la marchandise aux clients, même s'ils habitent les rangs les plus éloignés, autrement ces derniers encouragent les colporteurs de toutes sortes. Mais quand vient l'hiver, ils sont bien aise de trouver ce qu'il leur faut chez le marchand du village. Rien de surprenant alors que celui-ci considère cette pratique comme une injustice.

o o o

## MUNICIPALITE DE ST-CYRILLE

### I- SITUATION GEOGRAPHIQUE

Cette municipalité couvre une superficie de 34,202 acres dans la Seigneurie Lessard et dans une partie des cantons Beaubien, Fournier, Lessard et Bourdages. Elle est traversée du nord au sud par la route des Commissaires, elle même prolongée par le chemin Arago jusqu'à la route 24 près de la frontière américaine. Le chemin de fer Transcontinental passe dans sa partie sud, à Bras d 'Apic.

Dans cette localité, le relief est typiquement apalachien, entrecoupé de vallées longitudinales très évasées et de dépressions transversales étroites.(1) Deux séries de collines portent des noms locaux: la "Couronne du surolt" et la "Couronne du nordais". Les terres s'égouttent vers l'estuaire du St-Laurent par la rivière St-Nicholas et ses nombreux affluents (dont le Bras d'Apic) qui portent tous le nom de "bras". Le chemin Arago longe la rivière Bras d 'Apic sur toute son étendue.

Dans St-Cyrille, la population se groupe autour de l'église au village, puis de la gare à Bras d'Apic. On compte en outre les rangs habités suivants: dans la Seigneurie Lessard, le chemin du Rang Est, le rang I du chemin Lessard et le rang VII; dans Beaubien, le chemin Arago surtout vers Bras d'Apic; dans Bourdages, le rang I (en réalité, rang entre I et II); dans Fournier, le rang III qui est une prolongation du chemin Lessard jusqu'à St-Damase. La municipalité n'a pas de service en commun de distribution d'eau, ni d'égouts.

### II - POPULATION

Mouvement démographique depuis 1931.

En 1931 le recensement fédéral donne pour St-Cyrille une population de 1,578 habitants, alors que les régistres paroissiaux en dénombrent 1,659.

(1) Pour des détails plus précis sur le relief, Cf feuille topographique Beaupré.

Compte tenu de l'accroissement naturel depuis cette période (environ 215) et de l'arrivée d'une dizaine de familles (environ 50 personnes), la population actuelle devrait être de 1,843 âmes, si on se base sur le chiffre du fédéral de 1931. Or, la population actuelle, telle que recensée par l'administration municipale, atteint 1,645 habitants; les régistres paroissiaux n'en donnent par ailleurs que 1,562 âmes en 1937. On s'explique difficilement des différences aussi considérables entre les chiffres des diverses statistiques officielles. Si l'on se base sur le dernier relevé municipal (1937) , au moins 198 individus auraient quitté la municipalité depuis 1931. En fait, on en compte 142 (24 familles) durant la période 1934-37, ce qui justifierait assez le chiffre total des émigrants, mais par rapport au dernier recensement paroissial, ce nombre devient 281, on nous affirme que cela semble exagéré.

Le tableau suivant montre les variations de la population de St-Cyrille depuis 1931 d'après les régistres paroissiaux et ceux du conseil municipal.

| Années | Régistres paroissiaux | | | | | Statistiques municipales |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | Naissances | Décès | Mariages | Nombre de fam. | Population Tot. | Population totale |
| 1931 | 53 | 22 | 12 | 319 | 1659 | 1589 |
| 1932 | 59 | 21 | 6 | 320 | 1669 | 1568 |
| 1933 | 57 | 16 | 5 | 312 | 1670 | 1576 |
| 1934 | 51 | 13 | 10 | 316 | 1678 | 1588 |
| 1935 | 37 | 13 | 9 | 280 | 1587 | 1641 |
| 1936 | 43 | 9 | 15 | 286 | 1546 | 1668 |
| 1937 | 44 | 35 | 5 | 285 | 1562 | 1645 |
| | 344 | 129 | 62 | | | |

Occupation du sol

On compte actuellement 145 cultivateurs établis à St-Cyrille. On relève en outre 103 propriétaires de maisons sur emplacements et 28 locataires. Parmi ces emplacitaires, une centaine cultivent un jardin potager pour les besoins domestiques, une quarantaine entretiennent des animaux domestiques, une dizaine possèdent des chevaux, et 6 travaillent avec des camions dont ils sont propriétaires.

Dans l'ensemble, la municipalité renferme donc 248 propriétaires domiciliés (soit 145 cultivateurs et 103 emplacitaires ); à ce nombre il faut ajouter 122 personnes non domiciliées qui possèdent à St-Cyrille des terres ou des lots à bois.

Modes de vie

La majorité des cultivateurs tirent leur revenu de la terre; 35 environ vivent surtout des chantiers durant l'hiver et le printemps, et une vingtaine des travaux publics pendant l'été.

On compte 83 chefs de famille qui gagnent ordinairement leur vie en qualité de journaliers; 35 autres et environ 85 jeunes gens vivent occasionnellement de ce même métier. La plupart d'entre eux travaillent aux chantiers durant l'hiver et l'été; une dizaine s'emploient dans les scieries locales durant le printemps et l'automne; quelques-uns s'embauchent à la voirie ou comme ouvriers agricoles durant l'été. Une dizaine de journaliers sont actuellement affectés par le chômage.

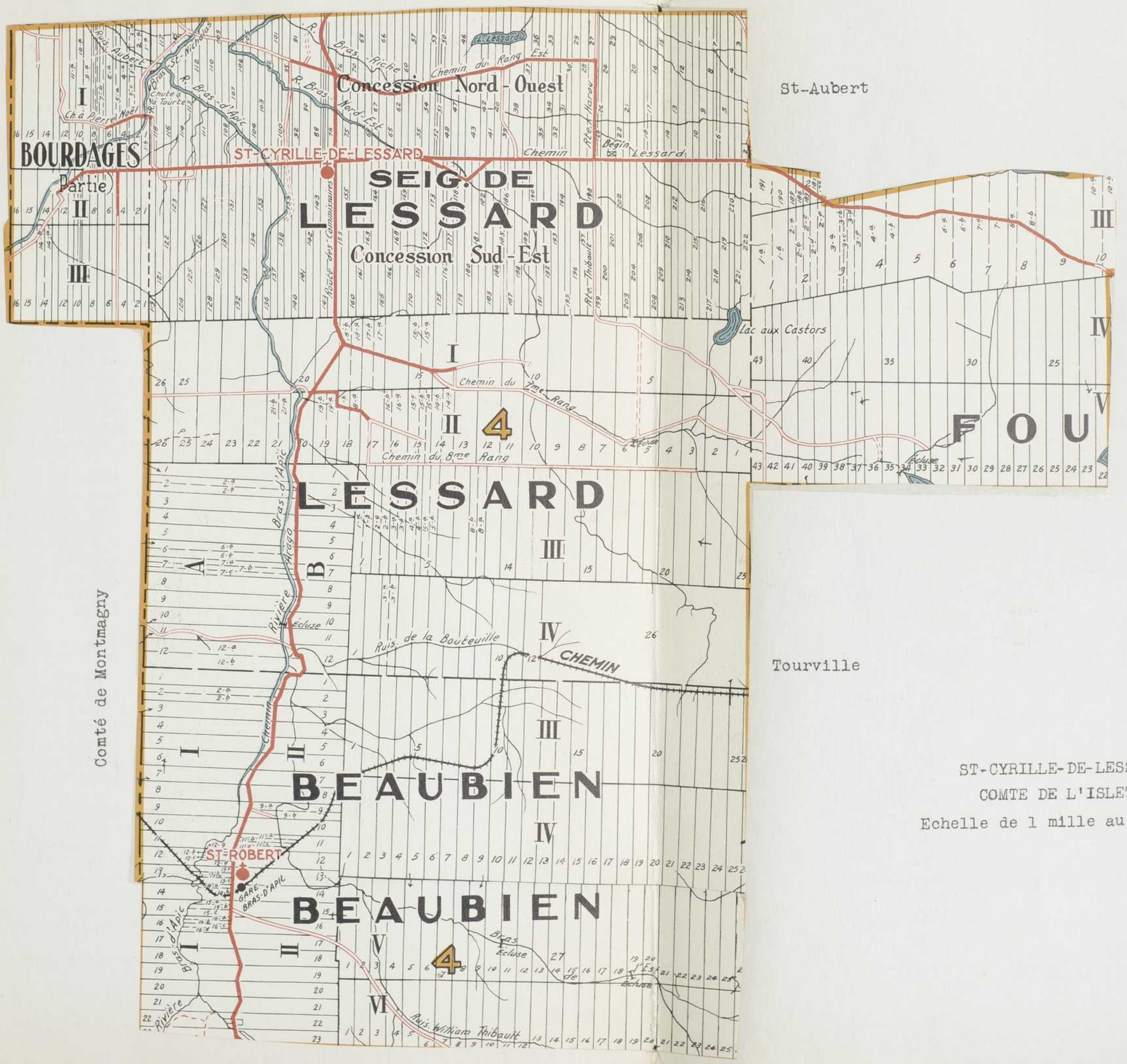
Les artisans qui travaillent pour leur propre compte comprennent 2 menuisiers, 2 forgerons, 1 garagiste, 1 cordonnier, 1 sellier, 2 horlogers, 1 coiffeur, 1 ferblantier, 1 boulanger et 1 boucher. On relève en outre cinq menuisiers, 1 forgeron, 2 mécaniciens de garage, 2 ouvriers selliers, tous gens de metier qui travaillent à salaire pour les artisans qui tiennent boutique.

St-Eugène

St-Aubert

Comté de Montmagny

Tourville




ST-CYRILLE-DE-LESSARD
COMTE DE L'ISLET
Echelle de 1 mille au pouce

L'industrie comprend 1 beurrerie, 2 moulanges et 6 scieries qui occupent au total 34 ouvriers.

Le commerce fait vivre une dizaine de personnes au total. On compte 3 magasins de détail et 3 établissements de rangs secondaires. Les transports emploient 4 hommes au chemin de fer; 2 autres ont l'occasion d'y travailler de temps à autre. On relève 7 camionneurs et 4 ou 5 chauffeurs de taxi dans la municipalité.

L'enseignement primaire occupe 7 institutrices et 4 religieuses du Bon Pasteur (sur un total de 5). La municipalité renferme aussi 1 médecin, 1 arpenteur, 30 rentiers à retraite d'Etat, et 8 rentiers par leurs propres moyens.

Le travail féminin comprend dans la localité 10 jeunes filles engagées comme servantes et deux dans les magasins. On estime qu'une dizaine d'autres travaillent en dehors de la municipalité, principalement dans les villes.

## III- ASPECT ECONOMIQUE

### A) AGRICULTURE

Les cadres de la municipalité ne sont pas encore complètement remplis. Il y aurait de la colonisation à faire dans les cantons Lessard (rang 3), Fournier (rangs 4 et 5), et Beaubien. Il faudrait surveiller de près la classification des lots et ne livrer à l'agriculture que les terres franches arables. Les terres à bois détenues par des particuliers de la municipalité ou d'ailleurs ne conviennent pas en général à la colonisation. La Couronne possède aussi des terres boisées partiellement colonisables. Le reste du territoire, qu'on jugeait inculte ou difficilement cultivable, devrait constituer une réserve forestière. Partout où cela est possible, on doit appuyer l'agriculture sur la forêt.

La municipalité renferme 145 cultivateurs propriétaires de fermes. Le capital moyen engagé par ferme est de $3,500, soit $1,500 dans la terre, $1,000 dans les bâtiments, $500 dans les troupeaux et $500 dans le matériel agricole. Les cultivateurs ne sont pas exempts de dettes; 25 d'entre eux se sont adressés au crédit agricole provincial et 8 seulement ont à date obtenu des prêts. On estime que le tiers des cultivateurs de la municipalité ont des dettes. Certains d'entre eux éprouvent de sérieuses difficultés à financer leurs exploitations agricoles. Le développement de l'agriculture permettra de surmonter ces obstacles.

#### Etendue moyenne des fermes

Chaque ferme couvre en moyenne une étendue de 105 acres (192' x 192') de terre, soit 15,225 acres pour l'ensemble de la municipalité. Sur chaque ferme, on relève en moyenne 54 acres de terre déjà labourée, soit au total 7,830 acres; 4 acres de terre labourable en forêt de seconde pousse, soit 580 acres; 14 acres de terre labourable en pâturages naturels, soit 2,030 acres et 33 acres en forêt dont le sol est inutilisable pour fins agricoles, soit 4,785 acres au total.

Le recensement fédéral de 1931 donne pour St-Cyrille une étendue de terre occupée de 30,624 acres, soit quelque 15,000 acres de plus que notre chiffre d'ensemble. Cet écart s'explique ainsi: de nombreux cultivateurs et particuliers de St-Cyrille possèdent dans les cadres de la municipalité 150 à 200 lots à bois. De même, la statistique municipale donne une étendue occupée encore plus considérable que le fédéral: c'est que des étrangers (plus de 122) de Cap-St-Ignace, St-Eugène, l'Islet, Montmagny, et même de Montréal possèdent également des terres et des lots à bois dans la municipalité.

#### Période de végétation

Elle est la même qu'à Saint-Jean-Port-Joli (Cf. cette monographie

#### Sols et amendements

Le sol est constitué de schiste décomposé sur place et contient plus de 90% de terre franche; on rencontre à plusieurs endroits un peu de terre forte (glaise) à 3 ou 4 pieds de profondeur. La couche arable est partout assez profonde. Comme tous les sols schisteux manquent généralement de chaux,

la pratique des amendements calcaires devrait être généralisée: actuellement les cultivateurs emploient quelque 60 tonnes de chaux par année, ce qui est insuffisant. De même, on utilise pas assez d'engrais chimiques; à peine 70 tonnes par année, soit en moyenne une demi-tonne par ferme. Vingt-cinq cultivateurs soulement soignent la conservation de leur fumier d'étable au moyen de plates-formes et de remises. Quant à l'égouttement des terres, il se pratique naturellement car le terrain est partout en pente.

Le trèfle et la luzerne s'établissent aisément; mais les cultivateurs prétendent que la luzerne disparait au bout de deux ans par suite des premières gelées du printemps.

Production végétale

1) Grandes cultures

Le tableau suivant indique pour 1937 les superficies en cultures, ainsi que les rendements moyens obtenus par chacune d'elles, on remarquera dans l ensemble que la rubrique "pâturages" renferme 2,030 acres de pâturages naturels et 2,110 acres de pâturages labourés. Au total, 9,860 acres, ce qui donne en moyenne 54 acres par ferme de grandes cultures et 14 acres de pâturages naturels.

| | Superficies | Rendements moyens à l'acre |
|---|---|---|
| Blé..... | 45 acres | 14 boisseaux |
| Avoine..... | 1140 " | 20 " |
| Orge ..... | 100 " | 18 " |
| Sarrasin ..... | 40 " | - |
| Grains mélangés..... | 140 " | 20 " |
| Lin à filasse..... | 1 " | - |
| Pois secs..... | 20 " | 20 " |
| Pommes de terre..... | 160 " | 150 " |
| Luzerne..... | 1 " | 2 tonnes |
| Foin (mil et trèfle) | 3980 " | 1 " |
| Racines fourragères. | 20 " | 12 " |
| Jardins de famille.. | 45 " | - |
| Vergers ..... | 28 " | - |
| Pâturages..... | 4140 " | - |
| | 9860 " | |

Depuis 1931, les superficies en cultures n'ont pas varié. Les rendements sont plutôt inférieurs en raison d'un sol appauvri et d'un manque de technique agricole. Les grandes cultures rapportent peu de chose: on vend quelque 10,000 minots de pommes de terre, ce qui représente environ $21 par ferme. Quelques cultivateurs vendent aussi un peu de foin mais dans la municipalité seulement; il ne fait donc que changer de main. On ne vend pas de céréales; mais la dîme prélève 970 minots de grain en tout.

Les terres à blé n'abondent pas à St-Cyrille; cependant les cultivateurs soutiennent qu'on pourrait en semer davantage. Les grains mélangés (sarrasin, avoine, orge), utilisés comme fourrage vert ou destinés à la mouture, ont augmenté depuis 1931; ces mélanges de grains sont meilleurs que l'avoine dans l'alimentation des animaux et remplacent avantageusement les moulées commerciales. On cultive actuellement des variétés mêlées de pommes de terre (Early Rose, Cobbler, Montagne Verte) sans aucun souci de la sélection; on devrait adopter définitivement une seule variété, mais choisie, de pommes de terre.

Pour redonner au sol sa fertilité, outre l'emploi de la chaux et l'utilisation plus générale des engrais chimiques, les cultivateurs devraient suivre la rotation suivante: sur une bonne partie de la terre, plantes sarclées (pommes de terre et racines fourragères), grains (un an), foin de trèfle (2 ans); sur l'autre partie, grain (un an), et foin de trèfle (2 ans). Les pâturages, permanents et fertilisés seraient en dehors de cette rotation. Actuellement, la plupart des cultivateurs pratiquent la rotation suivante: foin (2 ans), grain (un an) et pacages (2 ans). Il faudrait donc adopter un nouveau système, qui restituât à la terre ses principes fertilisants et ménageât sa productivité.

2) Cultures fruitières

Les arbres fruitiers comprennent environ 1,625 pommiers et 250 pruniers. On cultive surtout les variétés de pommes Wealthy et Duchesse. La pomiculture, déjà peu avancée, réussirait bien dans cette région de coteaux et de collines.

3) Erablières

La municipalité renferme environ 30 érablières qui ont produit en 1937 quelque 1,230 gallons de sirop et 16,000 livres de sucre. La grosse partie de la production s'est vendue à la coopérative de Plessisville, et le reste sur le marché local. On estime à $85 en moyenne par érablière le revenu de cette industrie.

Production animale

1) Chevaux

On compte actuellement environ 290 chevaux, soit une dizaine de plus qu'en 1931. On commence à s'adonner à l'élevage du cheval; on se sert de reproducteurs de paroisses voisines (St-Marcel, l'Islet), . L'élevage local fournit 20 sujets annuellement; il faut en outre acheter une trentaine d'autres de l'Ouest. La production suffira bientôt aux besoins locaux. L'élevage pour le marché régional peut être laissé aux paroisses les plus riches du comté, celles du littotal: St-Jean- Port-Joli, St-Roch-des-Aulnaies et l'Islet.

2) Bovins et industrie laitière

Le nombre des vaches laitières atteint actuellement 807, dont 7 pur sang; ce sont des sujets de race Canadienne et Ayrshire. Les taureaux sont trop nombreux; 71, dont 11 pur sang. On ne vend pas de bétail laitier pour l'élevage. Mais les cultivateurs vendent du bétail de boucherie; environ 150 bouvillons, 30 veaux de lait et 50 veaux d'herbe, ce qui représente environ 50,000 livres de viande et un revenu moyen de $26 par ferme.

Le rendement moyen des vaches ne dépasse pas 3,000 livres de lait par année. L'amélioration de la production laitière réside toujours dans l'organisation de pâturages permenents fertilisés. La municipalité renferme un syndicat de beurrerie qui a produit en 1937 environ 59,323 livres de beurre. Pour l'alimentation de la famille, chaque cultivateur garde la production d'une vache; chacun fabrique son beurre, quelques-uns en vendant au village ainsi que du lait de nature. Compte tenu de tous ces revenus, l'industrie laitière rapporte en moyenne $150 par ferme.

3) Porcs

On élève surtout des porcs à lard gras: environ 555, de race Chester White principalement. Le type à bacon serait plus profitable. Chaque cultivateur abat en moyenne deux porcs par année pour l'alimentation domestique, on vend ensuite environ 190 porcs vivants et abattus, ce qui peut représenter un revenu moyen de $20 par ferme. Cet élevage rapportera de meilleurs revenus avec l'amélioration de l'industrie laitière.

4) Moutons

On néglige cet élevage; pourtant les fermes s'y prêteraient bien en raison de l'abondance des pâturages naturels. Le troupeau comprend actuellement 820 Leicester croisés, soit une légère diminution par rapport à 1931. Les cultivateurs ne mangent pas de mouton. Aussi tous les agneaux (environ 400 par année), sont-ils vendus aux commerçants de passage. Cette industrie animale rapporte quelque $14 par ferme, ce qui est peu élevé; elle pourrait se développer avec une bonne organisation de la vente.

5) Volailles

On compte environ 4,500 volailles diverses, dont la moitié au moins est de qualité médiocre. On engraisse quelques sujets pour la vente, et on écoule la production des oeufs sur le marché local. Cet élevage peut représenter un revenu moyen de $12 par ferme. L'aviculture est donc négligée ce qui est le résultat d'un manque de technique, de l'absence d'un marché pour la chair et de l'indifférence générale à l'égard de cet élevage. Quelques cultivateurs seulement ont de bons poulaillers; un couvoir coopératif dans la région serait de nature à stimuler l'aviculture.

6) Apiculture

La municipalité renferme 2 apiculteurs qui exploitent chacun 25 ruches environ. La production (3,500 livres environ) est vendue surtout sur le marché local; le produit de la vente représente $150 par apiculteur.

7) Animaux à fourrure

L'élevage du renard n'est pas en vogue à St-Cyrille. On ne compte que deux éleveurs qui vendent en tout une vingtaine de peaux par année sur le marché de Québec; chacun réalise un revenu de quelque $250.

Conserves domestiques

Les cultivateurs ont l'habitude de fabriquer des conserves alimentaires pour les besoins de la famille seulement. Personne n'en vend. D'ailleurs avant de créer de nouvelles industries agricoles, il importe de développer et d'améliorer l'agriculture générale d'abord.

o o o

Autres sources de revenus

1) Revenus forestiers

Quoique St-Cyrille soit une vieille municipalité qui subit l'influence des meilleurs centres agricoles du littoral, l'activité des chantiers n'est pas étrangère à la négligence générale des fermes. Une bonne organisation agricole, une ferme bien cultivée, rapporteraient beaucoup plus que l'industrie forestière. Mais les cultivateurs sont encore rivés à l'idée que les chantiers parce que ça paie comptant et tout de suite, constituent une activité supérieure et plus rémunératrice que l'agriculture. L'an dernier, une centaine de cultivateurs et de fils de cultivateurs ont travaillé aux chantiers durant une période moyenne de 3 mois. Chacun ne rapporte à la maison que les deux tiers de ce qu'il gagne, soit en moyenne $90.

Les cultivateurs vendent aussi du bois à pâte qu'ils coupent sur leurs terres et du bois de sciage qu'ils font préparer dans la localité. Cette industrie peut rapporter en moyenne $50 par ferme.

2) Voirie

C'est une activité secondaire qui procure de l'ouvrage à une vingtaine de cultivateurs durant un mois par année. Chacun reçoit en moyenne $50.

Revenu-argent moyen du cultivateur

Les divers éléments du revenu-argent que touchent la majorité des cultivateurs donnent au total $293. C'est ce qu'indique le tableau suivant établi pour 1937.

| | |
|---|---|
| Grandes cultures ..... | $ 21 |
| Produits laitiers ..... | 150 |
| Vente de bovins de boucherie..... | 26 |
| Vente de porcs ..... | 20 |
| Vente de moutons..... | 14 |
| Aviculture..... | 12 |
| Coupe du bois sur terres patentées .. | 50 |
| | $ 293 |

Ce revenu de la ferme est faible comparé à celui des paroisses environnantes. Mais si l'on répartit les revenus des chantiers, qui concernent au moins les deux tiers des cultivateurs, on obtient un total de $353.

Quelques cultivateurs réalisent un revenu-argent supérieur à la moyenne: mais c'est le petit nombre. Il faut donc considérer aussi les revenus particuliers suivants qui n'affectent que quelques fermes:

| | | |
|---|---|---|
| Produits de l'érable (30 producteurs) | $ 85 | chacun |
| Apiculture ( 2 producteurs) | 150 | " |
| Elevage du renard ( 2 éleveurs) | 250 | " |
| Voirie(20 employés) | 50 | " |

Si l'on estime à $288 (dîme en nature, $6 comprise) la valeur des produits agricoles consommés par la famille, puis à $220 l'habitation et le chauffage, le revenu brut du cultivateur s'établit à quelque $859. Mais il ne touche en moyenne que $353, avec quoi il doit défrayer les dépenses d'exploitation qui s'élèvent en moyenne à $220. Rien de surprenant s'il ne parvient pas à faire face à toutes ses obligations puisqu'il ne lui reste comme recette nette que $133 en moyenne.

Achats

Comme matières premières destinées à la terre ou au bétail, les cultivateurs achètent annuellement environ 80 tonnes de chaux, 70 tonnes d'engrais chimiques, 60 tonnes de moulées alimentaires, 1,110 minots de semence et 3,000 livres de graine de mil et de trèfle. En outre, pour l'alimentation domestique, ils achètent de l'extérieur environ 180,000 livres de farine, 50 barils de pommes et 200 caisses de conserves alimentaires. La ferme pourrait fournir une partie substantielle de ces denrées qu'on achète du dehors. Quant aux tricots et aux étoffes, l'industrie artisanale en fournit une bonne partie; seuls les vêtements proviennent des marchands locaux ou des colporteurs, ou encore des grands magasins à rayons qui vendent par catalogue.

Impôts et contributions

St-Cyrille est une belle paroisse qui ne craint pas les dépenses quand il s'agit de ses édifices publics. Aussi les taxes sont-elles élevées et les dettes assez lourdes. La contribution nécessaire au fonctionnement de l'église atteint $20 en moyenne par famille. L'église, dont la construction a coûté près de $150,000, supporte encore une dette de $20,000 constituée surtout d'arrérages. Les taxes municipales et scolaires sont de $0.90 par $100 chacune: la commission scolaire a une dette de $4,500 et la municipalité de $14,000. Les propriétés sont évaluées aux trois quarts de leur valeur réelle pour fins d'imposition.

Sociétés agricoles

La municipalité de St-Cyrille est dotée d'un Cercle agricole de 20 membres fusionné à la Société d'Agriculture du comté, puis d'un Cercle de jeunes agriculteurs de 10 membres, et d'un Syndicat de beurrerie. Ce dernier pourrait étendre ses activités dans le domaine de la coopération; s'intéresser pour le compte de ses membres aux achats et aux ventes; il s'agirait d'éliminer les commerçants de passage, qui raflent à bas prix le grosse partie de la production animale à l'automne.

o o o

Depuis quelques années, l'agriculture a réalisé quelques progrès à St-Cyrille, mais il reste encore beaucoup à entreprendre; agrandir la superficie labourable des terres par l'épierrement, organiser le plus tôt possible des pâturages permanents, développer la production végétale par une meilleure rotation comportant du trèfle, donner plus d'attention à la culture de la pomme de terre qui rencontre à St-Cyrille un sol très favorable en adoptant de meilleures variétés et en organisant la classification et la vente; améliorer les troupeaux laitiers, non seulement par une alimentation plus soignée mais par des reproducteurs pur sang achetés en coopération, et développer les industries complémentaires du porc, du mouton et de l'aviculture. Ce sont des réformes qui peuvent sembler évidentes, mais elles ne sont pas appliquées. Il s'agit pour le paysan de vivre de la terre et d'en retirer le maximum de rendement et de productivité. C'est une oeuvre de longue haleine, et pour cela il importe de commencer au plus tôt.

o o o

## B) INDUSTRIES

### Industries dérivées de l'agriculture

1) Beurrerie

Le Syndicat de Beurrerie No 2, établi au village depuis 1900,

exploite une fabrique de beurre qui fonctionne 6 mois par année et emploie 3 hommes durant cette période. En 1937, la production a atteint 59,323 livres de beurre qu'on a ainsi vendues : 5,932 livres aux commerçants locaux et 53,391 livres à la Coopérative Fédérée de Québec. La matière première comprend 61,422 livres de crème et 668,210 livres de lait. On se plaint que quelques cultivateurs, au lieu d'apporter leur crème à la beurrerie, l'expédient à Québec. Les possibilités de développement de cette fabrique, dans les conditions actuelles de l'industrie laitière, sont à peu près nulles.

2) Moulanges

M. Alfred Couillard exploite une moulange, située sur le rang VI (chemin Lessard), qui fonctionne à l'année d'une façon intermittente. En 1937, on a moulu à commission pour les cultivateurs de la localité et de St-Eugène environ 10,000 minots de grains mélangés. Ce moulin à farine emploie 2 hommes.

La moulange de M. Joseph Harton située sur le chemin des Commissaires, fonctionne 3 mois par année de septembre à décembre. En 1937, on a moulu 1,500 minots de grain (avoine, orge, sarrasin) pour le compte des cultivateurs de la localité. L'exploitant éprouve de sérieuses difficultés par suite d'un manque de capital pour se procurer l'outillage nécessaire à sa production.

Industrie du bois

1) Scieries

La municipalité renferme actuellement 6 scieries en opération dont la plupart travaillent pour le compte des cultivateurs. Le tableau suivant montre pour chacun la production de 1937 ainsi que le nombre d'ouvriers employés.

| Scieries | Ouvriers | Pour eux | | Pour les autres | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Sciage p.m.p. | Bardeaux | Sciage p.m.p. | Bardeaux | Traverses |
| Calixte Thibault & Fils..... | 6 | 400,000 | 50,000 | - | - | - |
| Damase Lord(fils) | 10 | 100,000 | 600,000 | 100,000 | 600,000 | - |
| Alfred Couillard | 3 | - | - | 300,000 | 20,000 | 100 |
| Georges Couillard | 4 | - | - | 125,000 | - | - |
| Jos. Lamarre | 5 | - | - | 113,000 | - | - |
| Félix Lord | 3 | 8,000 | - | 64,000 | - | - |
| | 31 | 508,000 | 650,000 | 702,000 | 620,000 | 100 |

La scierie Calixte Thibault & Fils, établie depuis 1896 à Bras d'Apic sur le rang A-B Lessard, est une entreprise familiale puisque 5 des ouvriers employés, au nombre de 6, sont les fils du propriétaires. Ce moulin fonctionne 3 mois par année. Le bois provient des lots de l'exploitant situés à St-Marcel et St-Cyrille (cantons Lessard et Beaubien). Le bardeau est vendu au détail aux usagers de la localité; tout le bois de sciage est expédié à Québec et Trois- Rivières pour le compte de la maison Chalifour. C'est une industrie qui offre des chances de longue durée; la production est sensiblement la même à chaque année.

M. Damase Lord (fils) exploite une scierie depuis 1915 à Bras d'Apic (face à la gare). Le moulin fonctionne 3 mois par année durant l'été. La matière première provient des terres patentées (75%) et des lots de colons (25%) de St-Marcel et St-Cyrille. L'exploitant vend toute sa production à des commerçants de gros de Québec; les cultivateurs qui font scier du bois à commission en revendent ensuite environ le quart à des commerçants de bois et à des particuliers de la localité. La production de ce moulin a augmenté de 5% depuis 3 ans; on estime à 4 ou 5 ans la durée probable de cette scierie.

La scierie de M. Alfred Couillard, située sur le rang VI, fonctionne à l 'année d'une façon intermittente. Les cultivateurs et les particuliers qui font scier leur bois à ce moulin en revendent ensuite près de la moitié à la Fonderie de l'Islet (bois pour caisses à claire-voie) et à un marchand

de Cap-St-Ignace. La matière première provient des terres patentées et des terres de la Couronne (permis de coupe).La production de ce moulin est stabilisée depuis plusieurs années.

Le moulin de M. Georges Couillard, établi depuis 12 ans au chemin Lessard, fonctionne 1½ mois par année au printemps. Les cultivateurs qui font scier leur bois à cette scierie en revendent une partie à la Fonderie de l'Islet et du Cap-St-Ignace. Le bois provient des terres patentées et des terres de la Couronne, On estime que la production de ce moulin a augmenté de 25% depuis trois ans.

La scierie de M. Jos. Lamarre, a fonctionné 1 mois en 1937 pour le compte des cultivateurs; ceux-ci revendent leur bois à la Fonderie de l'Islet,à divers commerçants de bois de la région. On estime à une dizaine d'années la durée probable de cette scierie.

Le moulin à scie de M. Félix Lord, situé sur le IIème rang du canton Bourdages, a marché 24 jours en avril et mai, 1937. Plus de la moitié de la production, sciée pour les cultivateurs locaux, est revendue à des marchands de la région. Ce moulin fonctionne irrégulièrement et la production a diminué depuis quelques années.

La scierie de M. Georges Laurendeau ne fonctionne plus depuis 2 ans par suite du décès de son propriétaire. L'outillage est actuellement en mauvais état; il n'y a ni successeur ni acheteur en vue.

o o o

2) Ateliers de menuiserie

M. Ovila Caron possède un atelier de menuiserie au village. Il travaille 4 mois par année, de mai à septembre. En 1937, il a fabriqué 6 portes et 15 châssis; en outre, il a préparé 12,000 p.m.p. de bois embouveté, plané, 6,000 p.m.p. et fait pour une valeur de $80 de pièces tournées, découpées, etc. Il travaille pour les usagers locaux seulement. Il utilise environ 20,000 p.m.p. de bois par année, qu'il se procure dans la municipalité. C'est un bon artisan; il est aussi horloger.

M. Octave Richard fabrique également, à temps perdu, quelques portes et châssis. Cet ouvrier tient un garage et s'occupe surtout de camionnage. Il ne s'agit donc pas d'une petite industrie.

Autres industries

M. Victor St-Pierre exploite au village un atelier de fabrication de chaussures et de harnais. Il emploie un apprenti à l'année. En 1937, il a produit 1,200 à 1,300 paires de chaussures de travail, 30 harnais complets et un millier de menus articles de cuir (traits, guides, courroies, etc.) Le cuir provient d'Ontario et de Québec; la bouclerie pour harnais représente une valeur globale de quelque $600. Toute la production est écoulée dans la région, notamment à St-Cyrille et ses environs, puis St-Pamphile Ste-Apolline, etc. Cet artisan manque de capital pour s'outiller d'une façon plus moderne et productive; il se plaint du coût élevé de la force motrice. (électricité)

Une ancienne carderie, propriété de M. Alfred Couillard, ne fonctionne plus depuis quelques années parce qu'on manque de capital pour renouveler les cardes. Cet établissement traitait de 5,000 à 6,000 livres de laine par année. Il pourrait reprendre ses opérations avec un appoint de capital.

o o o

C - TRANSPORTS

Chemin de fer

La principale gare du Transcontinental, Bras d'Apic, est située à 7 milles au sud du village de St-Cyrille. Deux gares secondaires qui relèvent de la première, sont hors de la municipalité: L'Espérance, située à 4 milles à l'ouest, dans Montmagny; et Beaubien, à 3⅗ milles à l'est, localisée dans Tourville, et qui dépend de Bras d'Apic pour le trafic qui se dirige vers l'est.

Les routes de gravier qui mènent à ces gares sont en bon état. A Bras d'Apic, on compte une voie principale, une voie d'évitement et une de chargement, ces deux dernières ont une capacité respective de 67 et 19 wagons. A Beaubien et à L'Espérance, des voies de chargement permettent d'affréter respectivement 62 et 16 wagons de marchandises. La gare principale, Bras d'Apic, est munie de hangars d'entreposage, de téléphone et de télégraphe publics

En 1937, le volume global du trafic ferroviaire a atteint pour les trois gares 6,172 tonnes; soit 202 tonnes à l'entrée et 5,970 à la sortie. Les réceptions comprennent des marchandises générales destinées aux magasins ou aux particuliers de St-Cyrille et St-Marcel, puis des engrais, des moulées alimentaires, du grain, de l'outillage agricole et de sucrerie, etc., pour les cultivateurs; au total 202 tonnes, ce qui est bien peu. Les expéditions en 1937 comportent: 150 wagons de 22 cordes chacun de bois à pâte dirigés vers Windsor Mills, Cornwall, Grand'Mère, etc.; 20 wagons de 25 tonnes chacun de bois de sciage (environ 400,000 p.m.p.) vers Trois-Rivières (Chalifour) 15 wagons de 25 tonnes chacun (17 cordes par wagon) de bois de chauffage vers Québec et Lévis surtout; 15 wagons de poteaux télégraphiques (1550 en tout) vers Cobourg, Ont. ( à l'Hydro-Electric); un wagon (45 tonnes) de sucre d'érable vers Lannoxville, P.Q.; et un demi-wagon d'animaux vivants (moutons); au total quelque 5,970 tonnes, ce qui est assez considérable.

Depuis une dizaine d'années, le volume du trafic a subi une grosse diminution attribuée en partie à la concurrence du camion. On estime que le camion enlève annuellement au chemin de fer un trafic de quelque 500 tonnes, soit la capacité d'une quinzaine de wagons.

Le nombre des voyageurs qui partent de Bras d'Apic n'est pas élevé; environ 720 en 1937. Il s'agit surtout de bûcherons qui prennent le train pour se rendre aux chantiers. Les gens de St-Cyrille préfèrent prendre le train à l'Islet tandis que ceux de St-Marcel viennent à Bras d'Apic. Le plus fort mouvement des voyageurs est enrégistré durant les mois de décembre, janvier et février, soit respectivement 129, 202 et 94. L'été et l'automne (mai à novembre) constituent une époque de ralentissement (152 voyageurs durant ces 6 mois). Ce n'est pas là l'effet d'une concurrence quelconque, mais celui de l'habitude et du loisir qu'ont les paysans de voyager surtout en hiver.

Routes

1) Voyageurs

Le postillon qui effectue le trajet de St-Cyrille-l'Islet-Station deux fois par jour transporte des voyageurs à bord. Ce service fonctionne à l'année.

2) Marchandises

Deux camionneurs M. Octave Richard et M. Damase Lord, transportent des marchandises dans le circuit St-Cyrille-Québec deux fois par semaine; Les marchands et les particuliers utilisent ce service de camionnage public. Deux autres camionneurs, également de St-Cyrille, MM. Gérard Gagné et A. Fortier exploitent occasionnellement un service de camionnage pour les gens de la localité ils travaillent souvent à la voirie. Ces divers services fonctionnent tant que les routes sont ouvertes.

Les marchands de passage et les colporteurs sont les mêmes qu'à diverses autres régions de la municipalité. Les commerçants de la localité se plaignent peu de la concurrence de ces étrangers.

o o o

## MUNICIPALITE DE ST-EUGENE

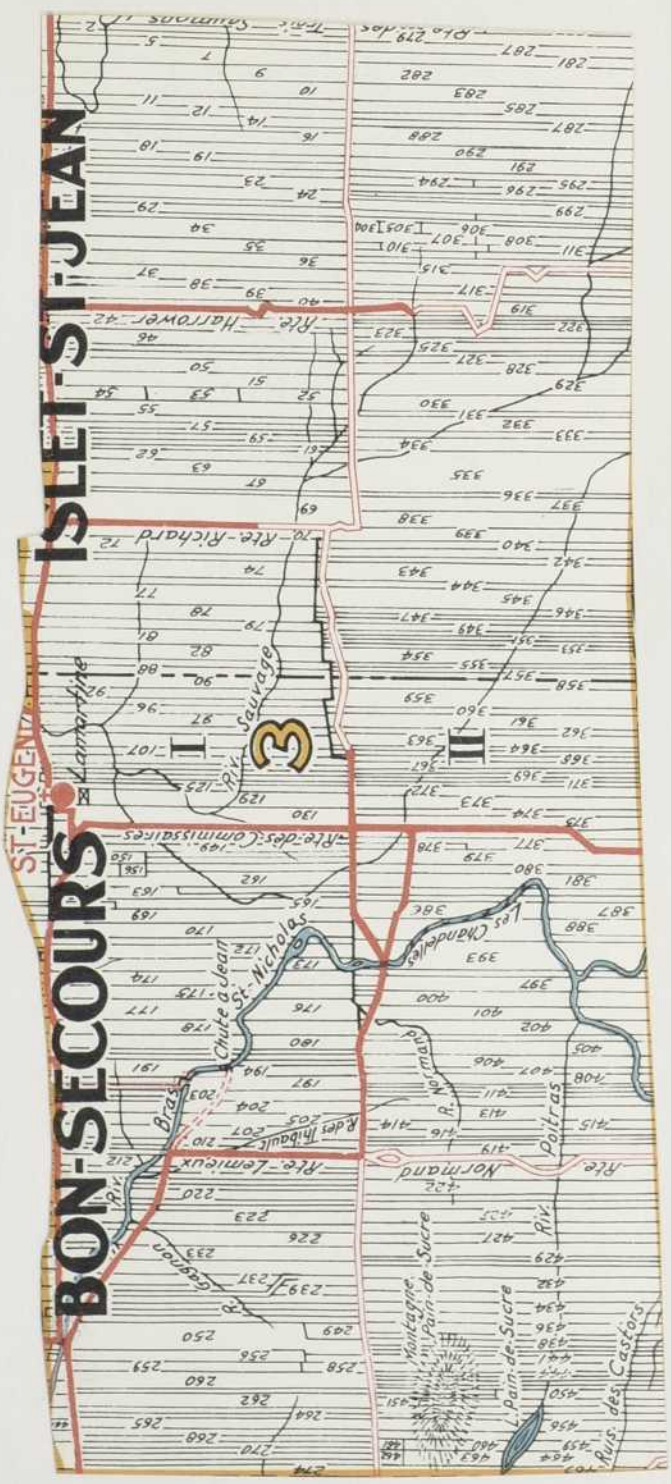
### 1- SITUATION GEOGRAPHIQUE

Cette localité couvre une superficie de 17,925 acres dans une partie des seigneuries Bonsecours et Islet St-Jean. Elle est traversée dans toute sa longueur par la route des Commissaires, laquelle mène à l'Islet-Station et au Village Bonsecours.

SAINT-EUGENE
COMTE DE L'ISLET

Echelle de 1 mille au pouce

St-Aubert




Bon-Secours

St-Cyrille

Comté de Montmagny

## MUNICIPALITE DE ST-EUGENE

### I- SITUATION GEOGRAPHIQUE

Cette localité couvre une superficie de 17,925 acres dans une partie des seigneuries Bonsecours et Islet St-Jean. Elle est traversée dans toute sa longueur par la route des Commissaires, laquelle mène à l'Islet Station et au village Bon-Secours.

Du point de vue relief, on distingue à la limite nord de la municipalité un escarpement assez prononcé qui sépare St-Eugène, appelé vulgairement le faubourg, et on gravit une côte raide qui relève les terres à un niveau de 312 pieds. Toutes les terres du IIIème rang de la mer(1er de St-Eugène)ont une altitude qui oscille entre 300 et 400 pieds. A mesure que l'on se rapproche du sud de la municipalité, la chaîne apalachienne apparaît: elle atteint 1,000 pieds vers la montagne du Pain de Suvre au sud-ouest, puis quelque 1,200 pieds plus au nord-est. La rivière Bras St-Nicholas s'enfonce à travers cette ride, ouvrant la voie d'accès que suit la route vers St-Cyrille. Les principaux tributaires de cette rivière sont les ruisseaux Gagnon, Normand, et Poitras; les rivières Sauvage et Thibault sont les affluents de la Tortue.

Le gros de la population se groupe autour de l'église et de magasins dans le village. L'habitat rural comprend les rangs I et II de St-Eugène (ou III et IV des seigneuries ). La municipalité n'a pas de service en commun d'eau, ni d'égouts.

o o o

### II - POPULATION

Mouvement démographique depuis 1931.

Le recensement fédéral depuis 1931 donne pour St-Eugène une population de 1,431 habitants. A cette même année, les régistres paroissiaux accusent un total de 1,500 âmes, soit une différence de 69 personnes que nous ne sommes pas en mesure d'expliquer. L'accroissement naturel effectif depuis 1931, attoint 174 âmes à la fin de 1937; durant la même période, on estime que 7 familles, soit en tout 29 personnes, et 31 individus isolés sont venus s'établir dans la municipalité. Compte tenu de tous ces apports, la population actuelle devrait donc être de 1,665 habitants. Or les régistres de la paroisse n'en dénombrent en 1937 que 1,482 dont 2 protestants. On peut donc conclure, sur la base de ces renseignements, que près de 180 personnes ont émigré depuis 1931. Ces gens se sont dirigés vers les paroisses voisines (cas des mariages principalement) ou vers les centres de colonisation ( cas des familles pauvres ou des gens à établir.) La plupart se destinaient à l'agriculture. On nous affirme qu'il était impossible de retenir ces gens dans la paroisse.

Nous avons négligé de recourir aux chiffres de la statistique municipale, qui semblent exagérés. Selon les livres du conseil, la population de St-Eugène aurait été de 1931 à 1937 respectivement de 1695, 1700, 1680, 1680, 1685, 1690 et 1680 habitants.

Occupation du sol

La municipalité renferme actuellement 110 cultivateurs propriétaires de fermes, dont 2 étrangers.

On compte à St-Eugène 123 propriétaires de maisons sur emplacements et une vingtaine de locataires. Parmi ces emplacitaires, une centaine cultivent un lopin de terre et une quarantaine entretiennent des animaux domestiques; très rares sont ceux qui gardent des chevaux.

On relève en outre 145 propriétaires non domiciliés qui possèdent des terres ou des lots à bois dans les limites de la municipalité.

Modes de vie

La grande majorité des cultivateurs, soit une centaine près, vivent presque exclusivement de l'agriculture. Une dizaine tout au plus,

qui n'arrivent pas à retirer de la terre leur subsistance, travaillent occasionnellement aux chantiers ou aux usines de l'Islet-Station.

Les journaliers de profession comprennent environ 77 chefs de famille qui gagnent ainsi leur vie ordinairement. On compte en outre une centaine de pères de famille et une cinquantaine de jeunes gens qui travaillent occasionnellement à titre de journaliers. La plupart travaillent aux chantiers durant l'hiver et à la fin de l'été. Les usines de l'Islet-Station, situées tout près de St-Eugène, emploient une vingtaine de journaliers à l'année, et autant comme temporaires. On nous affirme que le chômage ne sévit pas dans la municipalité.

Comme artisans qui tiennent boutique pour leur propre compte, on relève 3 menuisiers, 2 forgerons, 2 cordonniers, 1 coiffeur, 1 ferblantier et 1 boulanger. On compte aussi 6 autres hommes de métier qui travaillent à salaire ou à la tâche.

L'industrie comprend 1 beurrerie, 1 moulange, et 5 scieries qui emploient 14 ouvriers.

Le commerce de détail fait vivre au total une vingtaine de personnes, patrons et employés. La localité renferme deux magasins généraux et une quinzaine de petits établissements secondaires. Ces derniers sont trop nombreux et pour cette raison ne donnent pas de service à la clientèle.

Les transports comprennent un navigateur, un camionneur et un chauffeur de taxi qui vivent de ces occupations.

L'enseignement primaire occupe 5 religieuses (St-Joseph de St-Valier) et 6 institutrices. On compte aussi une vingtaine de rentiers à leur retraite dans le village.

Le travail féminin compte peu dans la localité. On estime qu'une quinzaine de jeunes filles travaillent en service domestique dans les municipalités du littoral et dans les grandes villes.

## III-ASPECT ECONOMIQUE

### A) AGRICULTURE

La municipalité de St-Eugène occupe les deux derniers rangs des Seigneuries Bonsecours et Islet St-Jean. Elle ne jouit pas des bonnes terres du littoral; c'est une région de collines et de montagnes où le sol est plutôt pauvre et rocailleux.

Le capital moyen engagé par ferme atteint $2,100 à St-Eugène, soit $1,500 dans la terre, $800 dans les bâtiments, $400 dans les troupeaux et $400 dans le matériel agricole. On estime que 70% des cultivateurs ont des dettes. Plusieurs se sont alors adressés au crédit agricole; 7 ont obtenu à date des prêts du provincial et un seul du fédéral.

Etendue moyenne des fermes

La municipalité renferme actuellement 110 cultivateurs qui possèdent des terres d'une étendue moyenne de 84 acres (soit 2⅔ arpents par 42) (de 192' x 192'). Chaque ferme comporte en moyenne 68 acres de terre déjà labourée, soit un total de 7,840 acres pour l'ensemble des cultivateurs; 4 acres de brousse et de pâturages naturels, soit 440 acres au total; et 12 acres en forêt, érablières, roches, etc. dont le sol est inutilisable pour l'agriculture, soit 1,320 acres au total.

La superficie de la terre occupée couvre donc actuellement 9,240 acres. Le recensement fédéral en donne 15,889. La différence s'explique du fait que chaque cultivateur possède, en plus de sa ferme cultivée, une terre à bois, soit dans St-Eugène, soit dans St-Cyrille. Les statistiques municipales accusent un chiffre plus élevé, soit de 17,925 acres. C'est qu'elles tiennent compte des 145 étangers qui possèdent des terres à bois dans la municipalité. Les cultivateurs de l'Islet, par exemple, possèdent encore 120 lots à bois dans St-Eugène; de même des gens de St-Cyrille, Cap-St-Ignace, St-Jean-Port-Joli, St-Aubert, etc. détiennent également des terres à bois dans les limites de la municipalité. Dans l'ensemble, les chiffres concordent avec nos données relatives à l'étendue des terres occupées.

Période de végétation

Elle est la même à St-Eugène que dans les paroisses du littoral, l'Islet et St-Jean-Port-Joli par exemple.

Sols et amendements

Le sol est en général pauvre, schisteux et rocheux, il contient 95% de terre franche (schisteuse) et 5% de terre noire. Il faudrait l'améliorer par la chaux, les engrais chimiques et une meilleure rotation des cultures (comportant du trèfle). Actuellement, les cultivateurs emploient environ 70 tonnes d'amendements calcaires et 35 tonnes d'engrais chimiques par année. Une dizaine seulement soignent la conservation de leur fumier de ferme au moyen de plates-formes et de remises.

L'égouttement des terres n'est pas satisfaisant, parce qu'on pratique de mauvais labours. Le labour Richard serait plus efficace. Quant aux pâturages permanents fertilisés, ils commencent à poine. Partout les cultivateurs demandent une aide plus généreuse pour les organiser. C'est, disent-ils, le premier pas à faire dans la rénovation agricole.

Production végétale

1) Grandes cultures

Le tableau suivant indique pour 1937 les étendues en cultures et les rendements moyens obtenus à St-Eugène:

| | Superficies | Rendements moyens à l'acre |
|---|---|---|
| Blé ..... | 90 acres | 14 boissoaux |
| Avoine ..... | 1,320 " | 20 " |
| Orge ..... | 80 " | 18 " |
| Seigle ..... | 3 " | - " |
| Sarrasin ..... | 35 " | - " |
| Grains mélangés..... | 45 " | 20 " |
| Lin à filasse ..... | 2 " | - " |
| Pois secs ..... | 40 " | 20 " |
| Fèves ..... | 35 " | 30 " |
| Pommes de terre..... | 220 " | 150 " |
| Luzerne..... | 30 " | 2 tonnes |
| Foin, mil et trèfle. | 2,575 " | 1 " |
| Racines fourragères. | 25 " | 12 " |
| Jardins de famille.. | 30 " | - |
| Vergers ..... | 50 " | - |
| Pâturages..... | 2,900 " | - |
| | 7,480 acres | |

Les cultivateurs vendent peu de chose: environ 30 tonnes de foin en tout et quelque 13,000 minots de pommes de terre, ce qui peut représenter en moyenne $41 par ferme. La dîme en nature prélève environ 1,110 minots de grain.

La production végétale n'est pas développée. Les rendements sont inférieurs en raison de terres épuisées, de l'emploi de mauvaises semences et de la pratique de méthodes de cultures médiocres. Les prairies sont maigres, envahies de mauvaises herbes; les pâturages sont absolument pauvres. Deux réformes essentielles s'imposent; organiser sur toutes les fermes des pâturages permanents fertilisés et adopter une rotation des cultures comportant un an de grain et deux ans de foin de trèfle. Les pâturages fertilisés auraient pour effet d'accroître rapidement le rendement laitier des vaches, et la rotation améliorerait le sol tout en assurant plus de fourrages de meilleure qualité. De même, pour restreindre les achats de moulées, on devrait semer plus de grains mélangés. Quant à la culture du blé, elle serait susceptible de s'étendre davantage; mais les cultivateurs ne disposent pas en général de sol favorable à cette céréale.

2) Cultures fruitières

Les arbres fruitiers comprennent environ 2,800 pommiers et 750 pruniers, dont le rendement est actuellement peu élevé parce qu'il y a encore beaucoup de jeunes plants. On cultive pour le marché local les variétés de pommes Wealthy et Duchesse. Deux ou trois cultivateurs seulement vendent des pommes au village. La pomiculture, qui rencontre à St-Eugène de bonnes conditions de production, pourrait se développer davantage.

3) Erablières

Les cultivateurs de St-Eugène exploitent environ 90 érablières qui ont produit cette année quelque 4,000 gallons de sirop et 17,500 livres de sucre. La vente des produits de l'érable se fait aux commerçants de la localité et la coopérative de Plessisville. Cette industrie constitue un appoint de revenu estimé à $70 en moyenne par érablière. Réparti sur l'ensemble des cultivateurs, ce revenu moyen représente environ $58 par ferme. C'est donc pour la localité une importante source de revenu.

Production animale

1) Chevaux

Le nombre des chevaux est présentement de 228; on les utilise sur la ferme et dans les chantiers. L'élevage local, qui en est à ses débuts, fournit environ 15 chevaux par année; on emploie les reproducteurs mâles de l'Islet, St-Jean-Port-Joli et St-Damase. Mais il faut en acheter en outre une dizaine de l'Ouest. Pour les seuls besoins de la ferme, l'élevage du cheval devrait se développer encore un peu; mais il faudra se borner à cela uniquement parce que les pâturages sont pauvres.

2) Bovins et industrie laitière

Le troupeau comprend environ 440 vaches de race Canadienne et Ayrshire, dont une vingtaine pur sang, et 77 taureaux, dont 2 pur sang. Deux cultivateurs font l'élevage de bovins pur sang; ils vendent chaque année une quinzaine de veaux de race. Les autres cultivateurs vendent des bovins de boucherie: environ 110 bouvillons, vaches et taureaux, puis 10 veaux de lait et 50 veaux d'herbe; soit au total près de 36,000 livres de viande et un revenu moyen de $29 par ferme.

Le rendement moyen des vaches est très faible, soit environ 2,300 livres de lait par année. Les cultivateurs vendent un peu de lait en nature au village, gardent près de 30% de leur production pour l'alimentation domestique et portent le reste à la beurrerie locale; celle-ci compte 78 patrons et a produit en 1937 quelque 27,546 livres de beurre. On estime à $80 environ par ferme le revenu moyen provenant de l'industrie laitière.

Le principal point de la ferme, c'est le troupeau. Or nous savons que le rendement des vaches est franchement médiocre. L'organisation de pâturages permanents fertilisés, l'utilisation de reproducteurs pur sang achetés en coopération et la sélection du troupeau, voilà qui permettra de relever le rendement laitier et d'augmenter ainsi les revenus des cultivateurs.

3) Porcs

Les progrès lents de l'industrie laitière sont loin de favoriser l'élevage du porc. Actuellement, on ne compte que 547 porcs, soit près de 5 par ferme. Ce sont presque tous des sujets Chester White. On abat en moyenne 2 porcs par ferme pour l'alimentation domestique. La vente dispose de quelque 260 porcs vivants et abattus, ce qui procure un revenu moyen de $40 en moyenne par famille.

4) Moutons

Le troupeau comprend environ 505 Leicester croisés. L'abattage annuel destiné à la vente porte sur quelque 230 agneaux, ce qui rapporte environ $8 par ferme. L'abondance des pâturages de qualité inférieure militerait en faveur de cet élevage. A la tête des troupeaux, il faudrait des reproducteurs pur sang. L'organisation de la vente en coopération s'impose parce que les commerçants de passage exploitent les cultivateurs.

5) Volailles

La municipalité compte environ 3,330 volailles, dont une trentaine de dindes. La qualité du troupeau au moins est de qualité médiocre. On vend quelque 500 volailles grasses par année et 700 douzaines d'oeufs, ce qui peut rapporter en moyenne $15 par ferme. Le manque de technique et l'absence de marché pour la vente contribuent à faire négliger l'aviculture.

6) Apiculture

La municipalité renferme aussi 10 apiculteurs qui produisent annuellement environ 4,500 livres de miel. La vente, qui se pratique sur le marché local, rapporte quelque $40 en moyenne par apiculteur.

7) Animaux à fourrure

On relève à St-Eugène 10 éleveurs de renards qui possèdent environ 75 couples dont une partie est enregistrée. On vend sur le marché local quelques couples pour la reproduction et environ 200 peaux par année, à Québec. Cet élevage procure un revenu moyen de $400 par producteur spécialisé.

Conserves domestiques

Les cultivateurs fabriquent des conserves alimentaires pour les besoins de la famille seulement. A St-Eugène, on ne saurait suggérer la création de nouvelles industries agricoles, car l'agriculture proprement dite reste la seule industrie à développer.

Autres sources de revenus

1) Revenus forestiers

Comme dans toutes les municipalités de l'intérieur, St-Eugène subit l'influence des chantiers. On néglige souvent les fermes pour cette activité saisonnière. Chaque année, environ 125 hommes (cultivateurs et fils de cultivateurs), s'engagent aux chantiers durant une période moyenne de 3 mois. Chacun ne rapporte à la maison que la moitié de ce qu'il gagne, soit $70. Réparti sur l'ensemble des 110 fermes de la municipalité, cela représente environ $80 par famille.

Les cultivateurs coupent aussi sur leurs terres du bois de chauffage et à pâte et font préparer dans les scieries locales du bois de sciage qu'ils revendent ensuite dans la région. Cette activité rapporte en moyenne $25 par ferme.

2) Voirie

Une dizaine de cultivateurs ont l'occasion de travailler quelques jours par année à la voirie. Cela représente en moyenne un revenu négligeable.

Revenu-argent moyen du cultivateur

Les revenus de la ferme ne sont pas élevés à St-Eugène. Ils comportent les articles suivants.

| | |
|---|---|
| Grandes cultures ..... | $ 41 |
| Produits laitiers..... | 80 |
| Vente de bovins de boucherie ..... | 29 |
| Vente de porcs ..... | 40 |
| Vente de moutons..... | 8 |
| Aviculture..... | 15 |
| Coupe du bois sur terres patentées.. | 25 |
| Produits de l'érable..... | 58 |
| | $ 296 |

Le revenu du cultivateur atteint en moyenne $376, car il faut ajouter au revenu de la ferme celui que procurent les chantiers. Quelques cultivateurs, qui joignent à l'agriculture l'élevage du renard et l'apiculture, réalisent un revenu-argent supérieur à la moyenne.

Si l'on estime à $280 en moyenne la valeur des produits agricoles consommés par la famille, et à $200 l'habitation et le chauffage, le revenu brut de la ferme s'établit en moyenne à quelque $856. Mais de cette somme le cultivateur ne touche en moyenne que $376, avec quoi il doit défrayer ses dépenses d'exploitation qui s'élèvent à $200 environ, et entretenir sa famille.

Achats

Les cultivateurs achètent annuellement, comme matières premières destinées à la terre ou au bétail, environ 70 tonnes de chaux, 30 tonnes d'engrais chimiques, 16 tonnes de moulées alimentaires, quelque 500 minots de semences (occasionnellement), et 2,500 livres de graine de mil et de trèfle. Pour l'alimentation de la famille, le gros article d'importation c'est la farine: environ 110,000 livres par année. La ferme devrait être en mesure de fournir une partie de ces achats, surtout ce qui concerne les moulées et les semences. Quant aux achats de farine, on pourrait les réduire un peu par l'extension de la culture du blé.

Impôts et contributions

La contribution monétaire nécessaire au fonctionnement de l'église y compris la dîme en nature, $10, atteint en moyenne $18 par famille. L'église a encore une petite dette de $3,000. Les taxes municipales et scolaires ne sont pas lourdes: elles sont respectivement de $0.34 et de $0.65 par $100. La municipalité a une dette courante de $400 et la commission scolaire de $200. A St-Eugène, les propriétés sont imposées à leur pleine valeur.

Sociétés agricoles

On relève dans la municipalité un Cercle Agricole de 40 membres; fusionné à la Société d'Agriculture du comté. C'est la seule association qui veille à St-Eugène à la conservation des intérêts de la classe agricole.

o o o

La situation actuelle de l'agriculture à St-Eugène n'est donc pas des plus florissantes. Depuis 5 ans, l'amélioration sur les fermes est peu sensible. Ce n'est pas en allant aux chantiers toutefois, que l'on rendra l'agriculture rémunératrice. On devrait adopter une politique agricole qui astreigne le paysan à vivre seulement de sa terre. L'agriculture est négligée. La réforme essentielle à appliquer concerne les pâturages permanents fertilisés, qui provoqueraient un redoublement de l'activité laitière. Celle-ci à son tour inciterait les cultivateurs à pratiquer l'achat coopératif de reproducteurs pur sang, la sélection du troupeau, le développement progressif de l'élevage du porc et du mouton. La production végétale, qui devrait s'adapter à l'industrie animale, comporterait plus de grains mélangés pour la mouture, plus de foin de trèfle en remplacement des vieilles prairies médiocres, une meilleure rotation comportant sur une partie de la terre du grain ( 1 an ), du foin de trèfle (2 ans), et sur l'autre partie des plantes sarclées ( pommes de terre et racines fourragères), du grain et du foin de trèfle. C'est ainsi que l'agriculture parviendrait à faire vivre les cultivateurs.

o O o

## B - INDUSTRIES

### Industries dérivées de l'agriculture

#### 1) Beurrerie

L'établissement de M. Philias Kirouac, qui existe à Lamartine (1) depuis 1899, fonctionne du mois d'avril au mois de décembre. En 1937, la production a atteint 27,546 livres de beurre qu'on a ainsi vendues: 7,546 livres au détail dans la municipalité et le reste à la Coopérative Fédérée de Québec. La matière première, qui provient de 78 patrons, comporte 40,674 livres de crème et 286,189 livres de lait. La production de cette fabrique augmentera avec le développement de l'industrie laitière.

(1) Bureau de poste.

2) Moulange

M. Lauréat Caron exploite une petite moulange établie à Lafrance (2) depuis une quinzaine d'années. Elle fonctionne en moyenne 4 à 5 semaines par année. En 1937, on a moulu à commission pour des cultivateurs de St-Eugène et de l'Islet environ 250 minots de grains mélangés. La période d'activité de cette moulange dépend du débit de la rivière lors des crues d'automne.

Industrie du bois

La municipalité de St-Eugène n'est pas un centre important d'industrie forestière. On ne relève que 5 petites scieries qui font l'opération du sciage pour le compte des cultivateurs et des particuliers de la localité. Une partie du bois ainsi préparé est ensuite vendue à des commerçants ou à des usagers de la région. Cette activité constitue un mince revenu pour les gens de la place.

La scierie de M. Alfred Thibault, établie au village depuis 1922, emploie 4 hommes à l'année. L'exploitant scie pour lui-même environ 30,000 p.m.p. de bois; en 1937, il a en outre scié à commission pour les cultivateurs près de 400,000 p.m.p.. Ces derniers en revendent ensuite la moitié à des commerçants de la localité et de Montmagny. Ce moulin durera encore longtemps car les cultivateurs exploitent rationnellement leurs lots à bois.

Cette scierie renferme également un atelier de menuiserie où on a plané 115,000 p.m.p. de bois en 1937, et fabriqué 30 portes et une centaine de châssis.

M. Jos. Pelletier possède deux moulins à scie. Le premier, situé sur le 2ème rang à St-Eugène depuis 1920, a fonctionné 20 jours en 1937 et employé 5 hommes durant ce temps, on a scié 142,234 p.m.p. à commission pour les cultivateurs de la localité; ces derniers en ont revendu une partie à la Fonderie de l'Islet et à un commerçant de bois de Cap-St-Ignace. Le second, établi sur le 1er rang à St-Marcel depuis 1922, il a employé 9 hommes en 1937 et marché pendant 12 jours. La production a atteint 113,287 p.m.p. de bois sciés à commission pour les usagers locaux; ceux-ci en ont revendu une partie ensuite. La production de ces deux moulins restera stable encore longtemps parce que la coupe du bois sur les terres patentées est très régulière.

M. Lauréat Caron exploite également deux moulins à St-Eugène. Le premier, situé à Lafrance sur le bras sud-est de la rivière Tortue, existe depuis 15 ans et fonctionne un mois par année avec un homme. En 1937, on a scié 50,000 p.m.p. et préparé 20,000 bardeaux pour le compte des cultivateurs de la municipalité; ces derniers revendent ensuite leur bois de sciage à la Fonderie de l'Islet et à un commerçant de Cap St-Ignace. Le second moulin, situé au Rocher Blanc sur le 2ème rang, emploie 2 hommes et marche environ un mois par année. On a scié près de 100,000 p.m.p. en 1937 pour le compte des cultivateurs de la localité qui en revendent une partie à la Fonderie de l'Islet. La production de ces deux moulins a augmenté de 25% depuis 1935. On estime à 15 ou 20 ans leur durée probable.

M. Jean-Baptiste Poitras exploite une scierie établie depuis 1936 au 1er rang. En 1937, les opérations ont duré 26 jours, temps pendant lequel 2 hommes ont travaillé au moulin. On a scié à commission près de 125,000 p.m.p. pour des cultivateurs de St-Eugène et surtout de l'Islet. Ces derniers ont revendu une partie de ce bois préparé à la Fonderie de l'Islet et à des commerçants locaux.

o o o

C - TRANSPORTS

Routes

1) Voyageurs

Le service d'autobus qui relie St-Aubert à Lévis passe à St-Eugène à tous les jours (aller et retour). De même la municipalité est desservie par le postillon de St-Cyrille qui se rend quotidiennement à l'Islet Station. Les voyageurs sont satisfaits de ces deux services.

(2) Bure au de poste.

2) Marchandises

Du point de vue des transports des marchandises, la municipalité est desservie par les mêmes camionneurs que St-Cyrille puisqu'elle se trouve sur la route qui mène à Québec. Les gens de St-Eugène utilisent aussi le chemin de fer qui passe à l'Islet Station.

Les commerçants de passage et les colporteurs sont à peu près les mêmes qu'à l'Islet et St-Cyrille. Il faudrait cependant ajouter: M. Vézina (de St-Cyrille), les produits California, et Mme Ouellet (de Cap St-Ignace) qui s'installe dans une maison privée, expose des tissus et vend toutes sortes de produits de confection pour dames. Les marchands locaux se plaignent peu de ces colporteurs.

o o o

## MUNICIPALITE DE LA PAROISSE DE NOTRE-DAME DE BON-SECOURS DE L'ISLET

### I - SITUATION GEOGRAPHIQUE

Cette municipalité, qui couvre une étendue de 16,960 arpents de terre, occupe les deux premiers rangs des seigneuries Bon-Secours et Islet St-Jean, sauf une enclave de quelque 500 acres réservés au village de Bon-Secours. Le chemin de fer Intercolonial (C.N.R.), qui passe à quelque 2 milles du littoral, traverse la localité dans toute sa longueur et dessert les gares de l'Anse-à-Gilles et de l'Islet-Station. La route Trans-Canada longe le littoral alors que la route des Commissaires relie la localité aux municipalités de l'intérieur.

Le relief présente la disposition classique des rives du sud de l'estuaire du St-Laurent. En bordure du littoral, on observe une pénéplaine en voie de formation, avec des falaises rocheuses et des batture étendues et vaseuses; les plages de sable manquent presque totalement. Puis le long du premier rang, la plaine s'étend à une altitude inférieure à 100 pieds. A un demi-mille vers l'intérieur, on rencontre le premier escarpement, souvent couronné de dépôts morainiques (carrières de la Voirie), conduisant à la seconde pénéplaine dont l'altitude varie de 100 à 150 pieds. C'est là que passe la voie ferrée du C.N.R. Enfin le deuxième escarpement, beaucoup plus prononcé, nous conduit à la troisième terrasse qui s'étend dans St-Eugène.

Les terres de la municipalité s'égouttent vers le St-Laurent par les rivières Vincelotte, Bélanger, Caouette et Tortue, cette dernière avec ses deux branches sud-est et sud-ouest.

Du point de vue de l'habitat, on distingue d'abord l'agglomération de l'Islet-Station, groupée autour de la gare et des usines, à quelque 2 milles du littoral. C'est l'unique centre industriel du comté, dont l'essor et le succès ont été assurés par la Fonderie de l'Islet Ltée. On relève ensuite une agglomération secondaire, l'Anse-à-Gilles, située près d'un quai à peine utilisé à l'extrémité occidentale de la paroisse; c'est aussi la limite du comté. Quant à l'habitat rural, il comprend les rangs I et II des seigneuries Bon-Secours et Islet St-Jean. Il est urgent d'aménager un système public d'égouts dans l'agglomération de l'Islet-Station.

Cette municipalité forme, avec le village de Bon-Secours, une seule paroisse religieuse. A l'Islet-Station une petite chapelle qui porte le nom de St-Omer, est desservie par le curé de la paroisse.

### II-POPULATION

Mouvement démographique depuis 1931

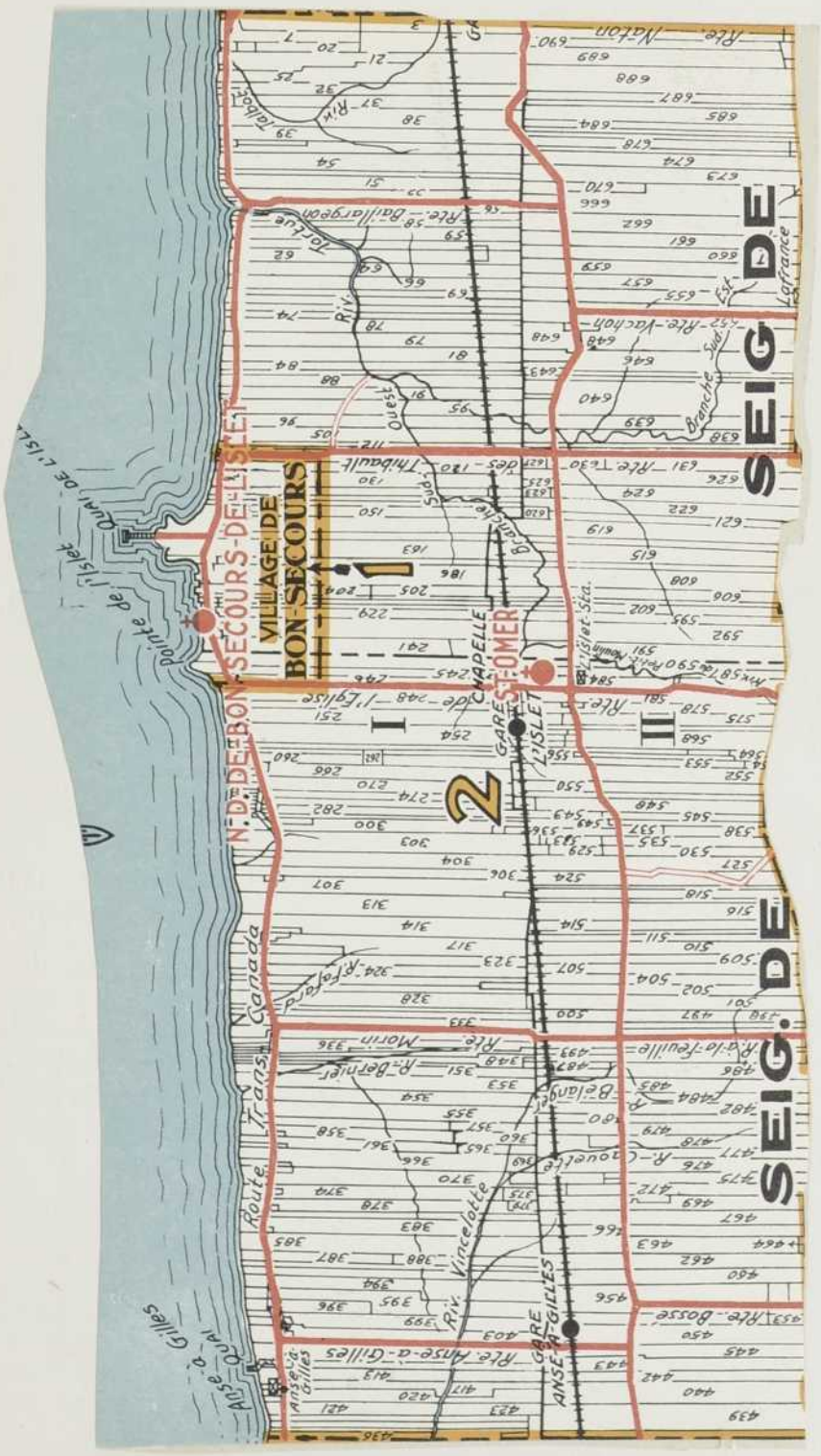
Par suite d'un écart considérable entre les statistiques municipales et religieuses, il nous est impossible de distinguer la population respective des deux municipalités (paroisse et village) qui forment le centre de L'Islet. Nous traiterons donc de l'ensemble.

BON-SECOURS

COMTE DE L'ISLET

Echelle de 1 mille au pouce

St-Jean-Port-Joli




St-Eugène

Comté de Montmagny

En 1931, le recensement fédéral, donne pour la municipalité de la paroisse de Notre-Dame de Bon-Secours une population de 1,795 âmes, et, pour le village de Bon-Secours, 735 habitants, soit au total 2,530. En 1937, les statistiques municipales accusent une population totale de 2,523 âmes, soit respectivement 1,895 et 628 habitants. La population du village, telle que donnée par l'administration municipale, est sûrement inférieure à la réalité. D'autre part, les registres de la paroisse religieuse de l'Islet donnent en 1937 une population totale de 2,760 habitants pour les deux municipalités. Ce dernier chiffre nous semble le mieux se rapprocher de la vérité. Précisément à cause de ces données, qui ne concordent pas, nous ne sommes pas en mesure d'estimer le mouvement démographique depuis 1931. Toutefois nous savons que l'accroissement naturel effectif atteint 203 âmes durant cette période; d'autre part, on estime à 25 dans la paroisse et à 90 au village le nombre d'individus qui se sont établis depuis 1931. Nous négligeons l'arrivée dans le village d'une trentaine de rentiers venus de la paroisse rurale; les autres sont des ouvriers, professionnels, commerçants divers, etc., amenés par le développement de ce centre. Quant aux départs, on les estime à 140 environ dans la paroisse et à une vingtaine tout au plus dans le village.

Occupation du sol

La municipalité de la paroisse renferme actuellement 151 cultivateurs propriétaires. Nous omettons dans ce chiffre 9 ou 10 cultivateurs de Saint-Eugène et de Saint-Aubert qui exploitent des "circuits" de terre dans la municipalité.

On compte aussi 138 propriétaires de maisons sur emplacements et 23 locataires; on pourrait ajouter 7 ou 8 emplacitaires non domiciliés. Parmi ces gens, on estime que 125 environ cultivent un lopin de terre, 60 entretiennent des animaux domestiques, 10 gardent des chevaux et 2 travaillent avec des camions dont ils sont propriétaires.

Modes de vie.

La grande majorité des cultivateurs vivent de leurs fermes; environ 25 doivent travailler aux chantiers et aux usines de la localité parce que leurs exploitations agricoles ne rapportent pas assez.

Plus de 150 ouvriers travaillent à l'année à la Fonderie de l'Islet et une quinzaine d'autres dans les petits établissements industriels de la localité. Les deux briqueteries emploient une cinquantaine de journaliers durant 3 mois. On compte aussi 1 beurrerie, 1 moulange combinée à une carderie et 2 scieries qui occupent quelques hommes. Au moins une quarantaine de ces ouvriers habitent Saint-Eugène; on compte aussi quelques ouvriers qualifiés qui viennent de Montmagny. Une trentaine de journaliers et de fils de cultivateurs vont aux chantiers durant l'hiver; quelques-uns travaillent à la voirie durant l'été. Il n'y a pas de chômage actuellement dans la municipalité. Par contre, une centaine d'hommes, venus du dehors de la municipalité, travaillent actuellement à la confection de la route Trans-Canada.

Les artisans qui tiennent boutique pour leur propre compte comprennent 7 menuisiers (avec les industries de transformation du bois), 3 forgerons, 3 garagistes, 1 cordonnier, 1 horloger, 2 coiffeurs, et 6 petits industriels. Les hommes de métier qui travaillent à salaire comprennent une vingtaine de menuisiers-charpentiers, 6 contre-maîtres d'usine, 1 modeleur, 1 peintre et 1 tapissier.

Le commerce fait vivre une vingtaine de personnes au total. On relève 6 magasins de détail, et une dizaine d'établissements secondaires.

Les transports maritimes emploient 17 chefs de famille et 30 célibataires; l'Islet est donc un centre de navigation. Le chemin de fer fait vivre 6 personnes à l'année; une dizaine d'autres ont l'occasion d'y travailler de temps en autre. On compte en outre 5 camionneurs et 6 chauffeurs de taxi dans la municipalité.

L'enseignement primaire occupe 10 institutrices dans les écoles de la commission scolaire et 4 ou 5 autres qui donnent des cours particuliers. Comme autres occupations, on compte aussi 1 arpenteur, 3 gérants d'usine, et 11 employés de bureau. (hommes).

Le travail féminin comprend une quarantaine de jeunes filles en service domestique dans la localité, puis une douzaine de sténos et secrétaires dans les usines de l'endroit. On estime que 25 ou 30 jeunes filles travaillent à l'extérieur, surtout comme servantes dans les villes.

## III - ASPECT ECONOMIQUE

### A) Agriculture

La municipalité de la paroisse de Notre-Dame du Bon- Secours de l'Islet renferme 151 cultivateurs. Le capital moyen engagé par ferme est de $3,650, soit $1,500 dans la terre, $1,000 dans les bâtiments, $650 dans les troupeaux et $500 dans le matériel agricole. Plusieurs cultivateurs, qui éprouvaient le besoin d'emprunter, se sont adressés au crédit agricole provincial; 11 ont obtenu des prêts à date.

#### Etendue moyenne des fermes

Les fermes ont en général une superficie de 2 arpents par 42, mais certains cultivateurs possèdent en outre une autre terre ou partie de terre. De sorte que la superficie moyenne des fermes atteint 88 acres (192'x192'), soit 13,288 acres pour l'ensemble de la municipalité. Ce chiffre correspond avec celui du recensement fédéral de 1931 qui donne, 13228 acres de terre défrichée. Or à l'Islet, toute la terre défrichée est mise en culture. Mais le recensement fédéral donne une superficie de terre possédée en propriété de 23,666 acres. La différence provient du fait que tous les cultivateurs possèdent des lots à bois qu'ils exploitent dans les cantons Arago et Lessard ou dans le 4ème rang de la seigneurie de Bon-Secours. D'autre part, les statistiques municipales accusent une superficie totale de 16,960 arpents (et non acres), dont 14,235 en fermes, chiffre qui se rapproche de 13,288 acres que nous avons données; la différence provient de la superficie qu'occupe le village de l'Islet-Station.

Sur chaque ferme on relève en moyenne 81 acres de terre déjà labourée; soit 13,231 acres au total; 2 acres de pâturages naturels, soit 302 au total et 5 acres de bois, roches et pierres soit 755 acres dans l'ensemble. Près de 95% de la superficie des fermes sont donc utilisables en agriculture.

#### Période de végétation

Elle est la même qu'à Saint-Jean-Port-Joli. (Cf. cette monographie).

#### Sols et amendements

Sans être aussi bon qu'à St-Jean-Port-Joli, le sol présente cependant quelques qualités agricoles: il est composé de terre forte argileuse (environ 50%), de terre légèreschisteuse (40%) et de terre noire (10%). On emploie annuellement quelque 280 tonnes de chaux de bonne qualité, et une centaine de tonnes d'engrais chimiques. Une trentaine de cultivateurs conservent leur fumier de ferme au moyen de plates-formes et de remises.

L'égouttement se fait assez bien sur la plupart des terres. Mais il y aurait des travaux à entreprendre pour drainer les terres basses. La luzerne s'établit aisément, mais elle ne dure pas; par suite du mauvais égouttement de certaines terres, elle gèle et disparaît. Quant aux pâturages permanents fertilisés, il faudrait les généraliser au plus tôt.

#### Production végétale

##### 1) Grandes cultures

Le recensement fédéral de 1931 donne des statistiques d'ensemble qui s'appliquent aux deux municipalités de la paroisse et du village. Ainsi la superficie totale occupée par les grandes cultures, y compris les pâturages labourés et naturels, couvre 12,871 acres. Nous donnons 11,630 acres pour la paroisse et 858 pour le village, soit au total 12,488 acres. Peut-être faudrait-il ajouter à ce dernier chiffre comme pâturages naturels une partie des 5 acres de terre non labourables par ferme. Le tableau suivant montre pour 1937 les superficies cultivées ainsi que les rendements moyens obtenus.

| | Superficies | Rendements moyens à l'acre |
|---|---|---|
| Blé ..... | 100 acres | 15 boisseaux |
| Avoine ..... | 2200 " | 22 " |
| Orge ..... | 90 " | 18 " |
| Seigle ..... | 4 " | - " |
| Grains mélangés.... | 65 " | 22 " |
| Sarrasin..... | 10 " | - |
| Lin à filasse..... | 1 " | - |
| Pois secs..... | 50 " | - |
| Fèves ..... | 4 " | - |
| Maïs fourrager..... | 1 " | - |
| Pommes de terre ... | 260 " | 150 " |
| Luzerne ..... | 10 " | 2 tonnes |
| Foin (mil et trèfle) | 4100 " | 1 " |
| Racines fourragères | 50 " | 14 " |
| Jardins de famille. | 25 " | - |
| Vergers ..... | 60 " | - |
| Pâturages ..... | 4600 " | - |
| | 11630 acres | |

Les rendements moyens sont assez faibles; ils sont pourtant les mêmes à peu près que dans les paroisses du littoral. Le manque de technique agricole contribue largement à les laisser à un niveau inférieur. On devrait cultiver plus de blé pour la farine, plus de grains mélangés pour la mouture, plus de trèfle dans les prairies. Les cultivateurs suivent tous une rotation plus ou moins régulière, laquelle s'adapte peu aux conditions locales de l'agriculture.

Le volume des ventes de produits agricoles comporte quelque 3,000 minots d'avoine (en plus de la dîme qui prélève environ 2,000 minots de grain), puis 30 tonnes de foin et 9,800 minots de pommes de terre. Les grandes cultures rapportent donc, en tenant compte de la production maraîchère, environ $40 en moyenne par ferme.

2) Cultures maraîchères et fruitières

Quelques cultivateurs s'adonnent avec succès à la culture maraîchère. Un fermier cultive une couple d'arpents de légumes pour vendre sur le marché local. Un autre consacre quelques arpents à la culture des tomates, du maïs et des haricots pour la mise en conserve; il en vend environ 400 douzaines de boîtes aux marchands de la localité. Enfin une dizaine de cultivateurs font chacun en moyenne un arpent de choux de Siam (navets) pour la table; chaque année il s'en vend environ 2 wagons à Montréal surtout, ce qui rapporte en moyenne $7 la tonne. On cultive la variété Westbury.

La municipalité renferme aussi 2 producteurs spécialisés de pommes de terre qui en vendent environ 200 boisseaux par année.

Les arbres fruitiers comprennent quelque 2,000 pommiers, 800 pruniers et 600 cerisiers; la production n'est pas encore importante car il y a beaucoup de jeunes plants. On cultive les variétés McIntosh, Duchesse et Jaune Transparent. C'est à l'Islet que l'on trouve le plus beau verger du comté. Les terres en pente, où l'égouttement se pratique aisément, conviennent particulièrement bien à la plantation d'arbres fruitiers. C'est dans ces terrains que la pomiculture pourrait se développer.

3) Erablières

On compte dans la municipalité environ 50 érablières qui ont produit l'an dernier 3,230 gallons de sirop et 14,000 livres de sucre. La vente se fait surtout à la coopérative de Plessisville. Elle rapporte en moyenne $90 par érablière.

Production animale

1) Chevaux

Le nombre des chevaux est actuellement de 365 dans la paroisse. L'élevage local fournit annuellement une vingtaine de sujets canadiens, percherons et belges, dont 4 ou 5 enregistrés. On achète encore de l'extérieur une trentaine de chevaux par année. On a vendu un seul cheval cette année, ce qui a rapporté à son éleveur $150. L'élevage d'animaux de race commence seulement; la municipalité renferme 3 éleveurs de pur sang; On se sert de reproducteurs enregistrés de St-Jean-Port-Joli et de la localité. Quelques cultivateurs sont membres du Cercle d'éleveurs de chevaux canadiens du comté de l'Islet. On semble accorder plus d'attention aux reproducteurs belges. Certains cultivateurs prétendent que le croisement de juments canadiennes croisées et de reproducteurs belges pur sang donnent des produits qui laissent à désirer. Il appartient aux experts seuls de se prononcer sur cette question.

2) Bovins et industrie laitière

Le troupeau comprend près de 900 vaches, dont 27 pur sang, toutes de race canadienne et Ayrshire; puis 21 taureaux pur sang et une centaine croisés. La municipalité renferme 4 éleveurs de bovins pur sang; ce nombre n'est pas fort car on prétend que cet élevage coûte trop cher pour les prix que commandent les veaux pur sang. Chaque éleveur vend en moyenne un animal par année, ce qui rapporte à chacun environ $115. Presque tous les cultivateurs vendent des animaux de boucherie: environ 150 bouvillons, vaches et taureaux, 300 veaux de lait et 150 veaux d'herbe, soit au total près de 75,000 livres de viande et un revenu moyen de $34 par ferme.

Le rendement moyen des vaches atteint 3,500 livres par année; quoique supérieur à celui de plusieurs endroits du comté, il n'est pas ce qu'il devrait être. Cela est dû à la rareté des pâturages permanents fertilisés et au manque de sélection du troupeau. Les cultivateurs vendent du lait nature au village ou le portent à la beurrerie locale; quelques-uns sont patrons de la fabrique de Cap St-Ignace et de celle du village. La beurrerie de l'Islet Station qui compte 70 patrons produit près de 47,000 livres de beurre par année. Presque tous les cultivateurs fabriquent aussi du beurre domestique pour l'alimentation de la famille; quelques-uns en vendent même au village. Dans l'ensemble, on estime que l'industrie laitière rapporte en moyenne $400 par ferme.

3) Porcs

On relève actuellement 982 porcs Yorkshire et Chester White croisés. Cet élevage laisse à désirer. On devrait adopter le type à bacon sans croisement avec le Chester à lard. On abat annuellement environ 225 porcs pour l'alimentation de la famille. Les cultivateurs vendent ensuite 615 porcs, moitié vivants et moitié abattus, ce qui rapporte en moyenne $62 par ferme.

4) Moutons

On délaisse cet élevage à cause du manque de pâturages, des ravages faits par les chiens, et des bas prix offerts pour les agneaux par les commerçants de passage. Le troupeau comprend 202 Leicester croisés. L'abatage annuel pour l'alimentation domestique ne porte que sur une dizaine d'agneaux; c'est que les paysans mangent peu de cette viande. La vente aux commerçants de passage (environ 90 agneaux) rapporte en moyenne $3 par ferme. On devrait laisser cet élevage aux paroisses de l'extérieur, qui sont plus pauvres et qui disposent de pâturages naturels montagneux; l'élevage devrait se limiter aux seuls besoins (laine et viande) de la localité.

5) Volailles

On compte dans la municipalité près de 6,550 volailles, dont les trois quarts sont de bonne qualité. Les cultivateurs vendent des oeufs, et des volailles grasses pour quelque $30 chacun en moyenne. On ne fait pas d'aviculture rationnelle, n'ayant que le marché local à fournir. Les bons poulaillers ont tendance à diminuer par suite de la cherté des grains et du bas prix des oeufs. Mais c'est là une situation temporaire qui ne saurait justifier en aucune manière la négligence de cet élevage. La municipalité ne renferme qu'un seul éleveur de volailles améliorées qui vend une soixantaine de sujets par année.

6) Apiculture

On relève une dizaine d'apiculteurs dans la municipalité. La production atteint près de 5,000 livres de miel par année, qu'on vend sur le marché local. Cette industrie agricole rapporte environ $50 par apiculteur.

7) Animaux à fourrure

Comme partout dans le comté, on rencontre ici des éleveurs de renards. C'est une industrie qui a été mal dirigée; on est maintenant en face d'une surproduction de mauvaises fourrures. Cela est vrai pour une bonne partie de la province.

La municipalité renferme 6 éleveurs qui possèdent en moyenne 5 couples d'animaux chacun. On vend une dizaine de peaux par année, sur le marché de Montréal ou de Québec, ce qui peut représenter environ $50 par éleveur.

Conserves domestiques

Presque tous les cultivateurs font des conserves domestiques pour l'alimentation de la famille: chacun en fabrique annuellement une cinquantaine de boîtes. Un seul cultivateur en produit en vue de la vente aux consommateurs et aux marchands du village; dans ce cas, il s'agit surtout de conserves de tomates, puis de maïs et de haricots. La vente porte sur quelque 400 douzaines de boîtes.

Autres sources de revenus

1) Revenus forestiers

Contrairement aux localités de l'intérieur, les chantiers n'attirent pas les cultivateurs de la municipalité. En 1937, il n'y a eu qu'une vingtaine de cultivateurs et de fils de cultivateurs qui ont participé à cette activité durant une période moyenne de 3 mois. Chacun a rapporté à la maison la moitié de ce qu'il a gagné, soit en moyenne $66.

Presque tous les cultivateurs cependant coupent du bois de chauffage et du bois à pâte sur les lots qu'ils possèdent dans d'autres municipalités; ils y font aussi préparer du bois de sciage. Cette activité rapporte par la vente quelque $37 en moyenne par ferme.

2) Voirie

Comme presque tous les journaliers travaillent aux usines de l'Islet-Station et qu'il n'y en a peu de disponibles, ce sont les cultivateurs surtout qui travaillent actuellement à la construction de la route Trans-Canada. Une centaine d'hommes ont été embauchés en 1937 durant une période moyenne de 2½ mois. Chacun a touché un revenu de quelque $150. Réparti sur l'ensemble de tous les cultivateurs, cela représente environ $100. C'est donc un revenu intéressant, mais il a l'inconvénient d'être temporaire. Dans les prochaines années, il ne faudra plus compter là-dessus.

Revenu-argent moyen des cultivateurs

La moyenne des revenus agricoles est assez élevée dans cette municipalité. Le tableau suivant indique par articles les diverses sources de revenus que la ferme exploite:

| | |
|---|---|
| Grandes cultures: (avoine, foin, pommes de terre, légumes, etc).. | $ 40 |
| Produits laitiers..... | 200 |
| Vente de bovins de boucherie..... | 34 |
| Vente de porcs..... | 62 |
| Vente de moutons..... | 3 |
| Aviculture..... | 30 |
| Coupe du bois sur terres patentées..... | 37 |
| | $ 406 |

Comme la voirie intéresse la plupart des cultivateurs, nous répartissons ce revenu sur l'ensemble et nous obtenons comme moyenne $506. L'agriculture proprement dite contribue donc dans une proportion de 73% au revenu total; la voirie, qui est un élément temporaire, constitue près de 20% de ce revenu. Cette moyenne est assez bonne, mais elle paraît très inférieure si on la compare à celle du village de Bon-Secours.

Il y a lieu de considérer aussi les activités suivantes dont les revenus-argent concernent quelques fermes:

| | | | |
|---|---|---|---|
| Elevage de bovins laitiers (4 producteurs) .... | $ | 115 | chacun |
| Elevage du renard (6 producteurs) ..... | | 50 | " |
| Apiculture (10 producteurs) ..... | | 50 | " |
| Produits de l'érable (50 producteurs) ..... | | 90 | " |
| Chantiers (20 hommes) ..... | | 66 | " |

Si l'on évalue à $300 en moyenne les produits de la ferme consommés par la famille et à $210 l'habitation et le chauffage, le cultivateur réalise en moyenne un revenu brut de $1,016. Mais de cette somme, il ne touche en réalité que la moitié ($506), avec quoi il doit d'abord défrayer ses dépenses d'exploitation($290 en moyenne) et faire vivre sa famille.

Comme c'est le revenu-argent surtout qui compte, celui qui nous occupe figure parmi les meilleurs du comté. Comme on vient de le voir, il ne provient pas que de la terre. Il pourrait s'accroître encore beaucoup. Les quelques cultivateurs du village de Bon-Secours le prouvent assez; ils donnent une leçon à tout le comté. Il faudrait organiser la production, non seulement en vue du marché local, ou régional, mais en fonction des grands centres de consommation de la province. La vente des produits, pour qu'elle rapportat davantage, devrait se faire en coopération. Un programme s'impose donc, et des agronomes qualifiés pour l'appliquer.

Achats

Chaque année les cultivateurs achètent environ 230 tonnes de chaux, 100 tonnes d'engrais chimiques, 150 tonnes de moulées alimentaires, 1,500 livres d'insecticide, 1,500 livres de ficelle d'engerbage et 1,600 livres de graine de mil et de trèfle; quant aux semences, il arrive quelquefois que l'on en achète pour varier la production. Pour l'alimentation de la famille, les deux gros articles sont la farine (environ 180,000 livres par année) et les pommes (200 barils environ). Quant aux étoffes et aux flanelles, elles sont faites à la maison, du moins en grosse partie.

Les achats de farine diminuent avec l'extension de la culture du blé; de même on réduira les achats de moulées par une culture plus poussée des grains mélangés. Quant aux pommes, la localité sera bientôt en état d'en fournir la plus grande partie aussitôt que les jeunes plants commenceront à produire.

Impôts et contributions

Les taxes sont minimes à l'Islet. La contribution monétaire nécessaire au fonctionnement de l'église représente environ $20 par famille en moyenne. Les taxes municipales et scolaires sont respectivement de $0.20 et $0.42 par $100; 8 cultivateurs payent en outre la taxe scolaire du village de Bon-Secours. Pour fins d'imposition, les propriétés sont évaluées à leur pleine valeur.

Sociétés agricoles

Elles sont les mêmes pour la paroisse et le village. On relève un Cercle agricole de 60 membres fusionné à la Société d'Agriculture du comté; un Cercle de fermières de 40 membres et un Cercle de jeunes éleveurs de 20 membres. En 1912, on a fondé la Coopérative agricole de l'Islet. Elle a dû cesser d'effectuer des achats et des ventes par suite de la concurrence des marchands locaux. Elle exploite maintenant pour le compte de ses membres une batteuse à mil et à trèfle et un crible à grain. La batteuse coopérative produit annuellement environ 6,000 livres de grain de mil et de trèfle pour ses 110 membres.

## B- INDUSTRIES

### Industries dérivées de l'agriculture

#### 1) Beurrerie

Le Syndicat de Beurrerie de l'Islet-Station, situé sur le rang II depuis 1920, exploite une fabrique de beurre qui fonctionne à l'année. En 1937, la production a atteint 46,952 livres de beurre que l'on a ainsi vendues: près de 20,000 livres aux commerçants locaux et 26,952 à un marchand de gros de Québec. La matière première, qui provient de 70 patrons, comprend 708,616 livres de lait et 32,240 livres de crème. On suggère que la beurrerie du village de Bon-Secours, qui a une faible production, soit fusionnée à celle de la paroisse. Ce serait un moyen d'abaisser le coût de la production.

Une ancienne beurrerie aujourd'hui disparue, celle de M. Alcide Ménard, a fonctionné pendant 35 ans à l'Anse-à-Gilles. Elle fut détruite par un incendie en 1932. Elle produisait près de 25,000 livres de beurre par année. La centralisation des beurreries, le camionnage de la crème et la concurrence actuelle empêchent de songer à répartir cette industrie.

#### 2) Moulange et carderie

Le moulin de M. Ernest St-Pierre, qui fonctionne en moyenne 7 mois par année, moud environ 8,000 minots de grains mélangés (soit près de 280,000 livres de moulées) et carde quelque 2,000 livres de laine par année. On travaille à commission pour les cultivateurs des environs (L'Islet- St-Aubert et St-Eugène). Durant les mois d'été, on chôme souvent faute d'eau pour activer le moulin.

### Industrie du bois

La municipalité n'est pas un centre d'industrie forestière parce qu'elle est presque entièrement déboisée. Beaucoup de cultivateurs font scier leur bois dans les localités où ils exploitent des lots. A l'Islet on ne relève que deux petites scieries, celles de M. Tremblay et de M. Gagnon.

Le moulin de M. Maxime Tremblay, situé au II rang, fonctionne 4 ou 5 semaines par année. La production comporte environ 50,000 p.m.p. dont 20,000 p.m.p. sont sciés à commission pour le compte des cultivateurs de la localité. Ce moulin, qui marche à l'eau, fonctionne surtout au printemps.

La scierie de M. Antonio Gagnon, située également au IIème rang, a fonctionné 15 jours cette année et produit 5,000 p.m.p. de bois d'oeuvre. La moitié est vendue à la Fonderie de l'Islet et le reste sert aux besoins personnels de l'exploitant.

La municipalité doit se procurer du dehors près de 200,000 p. m.p. de bois de la Colombie Britannique (B.C. Fir) par année. En 1937, il s'est construit une dizaine de maisons à l'Islet-Station seulement. Pour faire disparaître ces achats de l'extérieur, il faudrait organiser une chaufferie pour sécher le bois indigène et le conserver en entrepôt. Il faudrait en outre, monter un outillage capable de débiter le bois à une épaisseur de 5 lignes.

### Autres industries

L'Islet-Station est une agglomération industrielle qui doit son succès à un ensemble de facteurs favorables à l'industrie: présence de matière première (argile), facilités de transport, taxes peu élevées, main-d'oeuvre habile et laborieuse. C'est un centre qui compte aujourd'hui trois grosses industries et plusieurs petits établissements dont vivent toute la population ouvrière de l'endroit et une partie des journaliers de St-Eugène. Le succès grandissant de la plus importante de ces entreprises, la Fonderie de l'Islet Ltée, permet d'augurer pour cette localité un développement industriel rapide. D'autres industries viendront s'établir, qui

auront vu le succès de celles qui existent déjà. Plusieurs personnes intéressées dans ces entreprises ont songé à établir ici une manufacture de sirop de maïs; on prête l'intention à un autre industriel de créer une fabrique de tissus de laine. D'ici quelques années, L'Islet-Station verra sans doute le nombre et l'importance de ses industries augmenter avec l'essor des entreprises déjà existantes. Voici maintenant quelles sont les industries actuelles qui font vivre cette localité.

1) Poêles, fournaises, etc.

La Fonderie de l'Islet Ltée, établie à l'Islet-Station, face à la gare du C.N.R. a succédé en 1916 à la Fonderie de l'Islet Enrgistrée. Cette entreprise emploie à l'année un nombre d'ouvriers qui varie de 142 à 155 selon l'activité de la production; la majorité de cette main-d'oeuvre provient de la municipalité même, le reste étant de St-Eugène et de Montmagny. On compte en outre 11 employés de bureau ( comptables, teneurs de livres, préposés à la production ou à la correspondance, etc.) et 10 sténos-dactylos et secrétaires.

La production de 1937, qui marque la meilleure année depuis le début de l'entreprise, comprend les articles suivants: 5,000 poêles de divers modèles dont le prix de vente varie de $80 à $180; 1,178 poêles combinés (702 gaz et charbon, 238 gaz et électricité, 238 charbon et électricité) qui se détaillent depuis $95 jusqu'à $200; 350 fournaises à air chaud qui se vendent de $94 à $459; 454 lessiveuses électriques vendues de $80 à $140; 15 sertisseuses à $15; et une foule d'objets en fonte et en acier destinés à la réparation de ces produits ou fabriqués pour accommoder la clientèle.

Les matières premières destinées à cette production comportent: 537 tonnes de fonte en gueuse et de déchets d'acier (de Port-Colborne et Hamilton); 411 tonnes de tôle d'acier (de Montréal); 26,778 livres de cuivre (Toronto); 2,948,000 boulons et petits articles d'acier (Hamilton et Montréal); 123,000 livres de fritte à émailler (Ottawa); 27,620 briques réfractaires (St-Jean d'Iberville); 225,000 p.m.p. de bois d'oeuvre pour l'emballage (de la région); 847 cordes de bois de chauffage (de la région également); quelques wagons de charbon, des miroirs et des thermomètres; puis une consommation d'énergie électrique qui atteint 1,363,200 k.w.h. La diversité et le volume de ces matières premières montrent assez l'importance de cette usine.

Les trois quarts de la production sont destinés à la province de Québec; le reste se répartit à peu près également entre la province d'Ontario et les provinces maritimes (Nouveau-Brunswick surtout). Dans la région même (comtés de l'Islet, Montmagny, Kamouraska), on vend directement aux consommateurs, soit près de 5% du total; aux commerçants de détail et aux grands magasins à rayons; on destine près de 10% de la production: les agents à commission et les maisons de gros en absorbent respectivement 20% et 25%; enfin les diverses succursales de la compagnie à Québec, Montréal et Sherbrooke écoulent plus de 40% de la production totale, annuelle.

Cette entreprise n'est pas sans subir la concurrence de manufacturiers de produits similaires. Parmi ces concurrents, on relève la maison Bélanger (Montmagny,) la Gurney (Montréal), l'Entreprise Foundry (Sackville, N.B.) La Beach Foundry (Ottawa), On se plaint aussi des tarifs d'électricité qui sont élevés; la compagnie a un contrat avec la Quebec Power, lequel établit un barême à échelle décroissante.

Quelques-uns des meilleurs techniciens de cette entreprise ont suivi des études personnelles; on ne relève cependant aucun diplômé d'école technique à l'usine. Dans quelques années, si les affaires augmentent, on sera disposé à embaucher quelques jeunes techniciens de nos grandes écoles.

La production de 1937, avons-nous dit, est la meilleure qu'on ait enrégistrée jusqu'ici. Depuis quelques années, cette production augmente régulièrement de 10% à 15% chaque année. C'est ce qui explique le succès grandissant de cette usine et l'essor industriel qu'elle provoque dans la localité. On peut dire sans être taxé d'exagération que la Fonderie de l'Islet constitue le moyen de la vie économique de cette municipalité et qu'elle contribue largement à faire vivre la population ouvrière qui y réside.

2) Produits de l'argile

On fait de la brique depuis plus de cinquante ans à l'Islet-Station. La présence d'excellente argile réfractaire dans la localité a déterminé deux entreprises à fabriquer de la brique et des tuyaux de drainage.

La Cie de Brique Panet Limitée, réorganisée en 1931 après avoir succédé à la Cie de Brique de l'Islet-Station, est une entreprise qui a changé de mains plusieurs fois avant de fonctionner régulièrement. Actuellement, l'usine marche 3 mois par année (15 juin au 15 septembre) et emploie 22 ouvriers durant cette période. En 1937, la production de l'année a atteint 650,000 briques (soit près de 1,500 tonnes) vendues de $12 à $15 du millier; en 1936,on avait fabriqué en outre 60,000 pieds carrés de terracota. La matière première, qui comprend environ 3,000 tonnes d'argile fraîche, provient de la localité; on a aussi utilisé 300 cordes de bois de chauffage achetées dans St-Eugène et St-Cyrille.Les débouchés varient chaque année avec la construction; en 1937, on a vendu 40,000 briques dans la région et 610,000 à des entrepreneurs de Québec, Ste-Anne-de-Beaupré et des Iles-de-la-Madeleine.

Cette entreprise subit une forte concurrence de la part de la Citadel Brick de Québec et de la compagnie Scott de la Beauce. Le succès et le développement de cette usine sont conditionnés par l'industrie du bâtiment.

La Citadel Brick Ltd., établie à l'Islet-Station depuis 1926, a succédé à la Cie de Tuyaux de Drainage Ltée qui remontait elle-même à 1911.Cette industrie fonctionne en moyenne 2½ mois par année pendant l'été; mais en 1937 il n'y a eu aucune production. Cette année (1938), 28 à 30 ouvriers ont travaillé à l'usine du début de mai au 15 juillet. La production comporte environ 1,500 tonnes de tuiles et de tuyaux de drainage (90% de tuyaux). l'argile rouge (environ 3,000 tonnes) provient de la localité où la compagnie exploite un terrain de 2 arpents par 10. On a aussi utilisé 225 cordes de bois de chauffage et 450 tonnes de charbon de la Nouvelle-Ecosse. Cette année, la production est ainsi vendue: 50% à Lasalle Builders de Montréal et 50% à la Coopérative Fédérée de Québec.

L'outillage industriel de cette entreprise comprend 5 fours à cuisson à sole mobile, 8 séchoirs, 1 concasseur et 1 hangar d'entreposage. La crise a ralenti l'activité de cette usine; la production, de 6,000 tonnes qu'elle était en 1931, a tombé à 1,500 tonnes. On espère qu'elle se relèvera sensiblement en 1939.

3) Ameublements d'église, métiers à tisser, etc

M. Nilus Leclerc exploite un atelier de fabrication de métier à tisser, d'ameublements d'église, de portes et châssis, etc. depuis 1907. Il emploie 4 hommes à l'année. En 1937, la valeur totale de sa production se chiffrait par $10,168 alors que les matières premières représentaient un montant de $3,903. Cette production comprend $4,063 de métiers à tisser et accessoires de tissage, $1,968 de portes, châssis et ameublements divers, $1,754 d'ameublements d'église, $675 de commission sur le blanchissage et "l'embouvetage" du bois, $543 de moulures variées, et $1,165 d'objets divers (pièces détachées, articles semi-ouvrés, etc). Les matières premières comportent 25,300 p.m.p. de merisier rouge, 22,300 p.m.p. de pin, 8,000 p.m.p. d'épinette, 3,800 p.m.p. de bois blanc, et une certaine quantité de fer en pièces, peintures, vernis, etc.

M. Leclerc vend la totalité de sa production directement aux consommateurs: fabriques et communautés religieuses, cercles d'arts domestiques, entrepreneurs de construction, etc. Le bois blanchi et embouveté est fait à commission pour les gens de la localité. Ces produits se vendent par tout le Canada et jusqu'à l'étranger. M. Leclerc n'a pas besoin d'agents de vente, car sa réputation de bon artisan est solidement établie. Dans l'ensemble, le marché régional absorbe environ 15% de la production totale, le reste de la province prend 45% et les autres provinces 40%; quelques articles sont destinés à l'étranger.

L'entreprise de M. Leclerc est fort intéressant car son succès démontre ce que peut donner, alliée à la plus stricte économie, l'ingéniosité d'un bon artisan. Et cela, dans une localité rurale, à proximité de la matière première et de bons moyens de transport.

M. Leclerc a 11 fils. On pourrait donc s'attendre à ce que son entreprise devienne familiale. Trois d'entre eux ont même fait des études assez poussées, l'un en architecture, les deux autres dans de grandes écoles techniques. Le premier est devenu architecte et a même poursuivi des études techniques en France; il est actuellement à l'emploi du Gouvernement. L'un des deux autres est devenu commerçant dans l'Islet. M. Leclerc ne croit pas qu'aucun de ses fils puisse lui succéder. Il ne s'en montre pas chagrin, parce que, dit-il, il n'y a pas d'argent à faire dans son métier.

Nous sommes cependant convaincus du contraire; nous croyons plutôt qu'une solide éducation commerciale eût été préférable à une formation technique pour ces jeunes gens. Voilà un exemple typique d'une entreprise viable , destinée à devenir familiale, qui disparaîtra probablement faute d'éducation adéquate.

4) Portes, châssis, ameublements d'églises, etc.

L'entreprise de M.Eugène Gagnon, qui existe depuis 1923, emploie 2 hommes à l'année et un apprenti. La valeur totale de la production en 1937 atteint $7,500 soit quelque $2,000 d'ameublements d'église et $1,500 de portes, châssis, moulures, découpage,etc. Les matières premières utilisées comprennent 25,000 p.m.p. de merisier rouge, 10,000 p.m.p. de pin, 1,000 p.m.p. de bois blanc et des fournitures diverses pour une valeur de $200 à $300. La production se vend directement aux consommateurs: 10% sont absorbés par le marché régional et le reste est vendu par toute la province. M. Gagnon serait disposé à se servir, comme énergie électrique, d'un moteur de 20 H.P. plutôt qu'un de 15 H.P. si la compagnie distributrice d'électricité consentait à ne lui faire payer que sa consommation, sans aucun tarif minimum.

5) Cercueils

La Manufacture de Cercueils Enrégistrée, exploitée par M. Wilfrid Kirouac, était avant 1932, un simple atelier de portes et châssis. L'entreprise fonctionne à l'année et emploie 3 hommes. En 1937, on a fabriqué environ 250 cercueils dont le prix de vente varie de $10 à $25. On a utilisé 18,000 p.m.p. de bois durant l'année, 300 à 400 livres de poignées et d'ornements d'acier fabriqués à Montmagny et près de 1,000 verges de soieries. Dans la région (L'Islet, St-Eugène, St-Cyrille), on vend environ 25 cercueils par année; le reste de la production est expédié à des entrepreneurs de pompes funèbres de Montréal et Québec. Depuis quelques années, la production augmente régulièrement de 20 à 25% annuellement. Mais l'exploitant manque de capital pour agrandir son atelier et doubler la main-d'oeuvre. En plus des cercueils, cet artisan plane environ 5,000 p.m.p. de bois à commission pour les usagers de la localité.

M. Jos. Bélanger, entrepreneur de pompes funèbres, fabrique également une vingtaine de cercueils par année pour le compte des gens de la localité seulement.

6) Outillage industriel

M. Jos. Poitras est un artisan indispensable dans un centre industriel comme l'Islet-Station. Il s'occupe surtout de réparations de machines, d'appareils, d'outils, etc. Son atelier remonte à 1919; il emploie 4 hommes à l'année, et fabrique maintenant depuis 1936 de l'outillage industriel. En 1937, en outre des réparations générales faites pour le compte des industriels locaux, cet artisan a fabriqué 25 convoyeurs de 8' vendus à $44; 25 bancs de scie à $22; 15 tours à bois de $15; 15 scies à ruban de $25 et 60 petits bancs de moule à $3.50. Plus des trois quarts de cette production sont destinés au marché régional (L'Islet et comtés environnants); le reste est vendu à un manufacturier de Québec. Les matières premières comportent 3 tonnes de fonte (Fonderie de l'Islet), 5 tonnes d'acier (Montréal), $500 de pièces d'acier et d'accessoires industriels (Québec et Ontario), et 50 bouteilles de 200 p.c. d'oxygène et d'acétylène (Montréal).

7) Monuments funéraires

M. Aubin Arsenault possède depuis un an un atelier où il fabrique des monuments pendant 4 mois par année. Cette entreprise existe depuis 1926. En 1937, cet artisan a fabriqué 50 à 60 monuments de pierre artificielle dont le prix de vente varie de $10 à $100. La matière première (granit) vient de Roberval et d'Ottawa. Toute la production est vendue par l'intermédiaire d'agents à commission; le marché couvre la province mais surtout les comtés environnants. Cet artisan manque de capital pour acheter de l'outillage et organiser la vente. Il subit une forte concurrence de la part d'une société américaine, (E.G. LADEWITCH & Co. de Mansfield, Ohio) qui exploite des succursales à Montréal, Québec et Roberval.

8) Ateliers de menuiserie

M. Alcide Ménard exploite un petit atelier de menuiserie depuis 1932 à l'Anse-à-Gilles. Il emploie 2 hommes à l'année et 3 autres pendant 2 mois. La production de 1937 comprend les articles suivants: environ 1,800

paniers à pommes (15 cts chacun); 500 boites à pommes (14½ cts chacune); 50 cuvettes en bois (de $0.40 à $1.50); 20 châssis et 10 portes(de $3,50 à $4.00) 6 facors (pour l'emballage des pommes, à $9.00) et 4 presses à cidre ($18 chacune). Le bois nécessaire à cette production qui provient de cultivateurs de la localité, comporte environ 23,000 p.m.p. de bois mou et dur. Les neuf-dixièmes de la production sont écoulés dans la région (comtés environnants; 700 paniers à Ste-Anne-de-la-Pocatière en 1937), le reste est vendu à des commerçants de gros de Montréal. Comme il n'y a pas de fabriques de boîtes et de paniers avant le lac Mégantic, cet artisan dispose d'une région exclusive à son commerce; c'est pour cela que la production augmentera régulièrement d'année en année.

M. Georges Gagnon exploite un atelier de menuiserie depuis 1931, lequel fonctionne environ 8 mois par année. Il s'occupe surtout de menuiserie générale; en 1937 il a en outre fabriqué près de 50 meubles (chaises, tables, commodes, bahuts, etc.) Il a utilisé 8,000 p.m.p. de bois local, 500 p.m.p. de B.C. Fir et 3,000 p.m.p. de bois apporté par des usagers pour être façonné. Le marché régional absorbe toute sa production. Cet artisan, qui employait il y a quelques années, 6 ouvriers et un vendeur, prétend qu'il a été victime d'une injustice de la part du gouvernement fédéral; on a étouffé cette entreprise à sa naissance par la taxe de vente.

o o o

Nous avons donc vu qu'elle était l'activité industrielle de L'Islet-Station. Nous allons maintenant examiner les moyens de communication et de transport dont dispose cette municipalité pour servir sa fonction industrielle.

o o o

## C- TRANSPORTS

### Chemin de fer

La ligne de chemin de fer Intercolonial, du réseau C.N.R. dessert deux gares dans la municipalité: L'Islet-Station qui est la principale, et l'Anse-à-Gilles située à 4 milles à l'ouest de la première. La gare des Trois-Saumons, localisée à 5 milles à l'est, dépend de la gare principale pour une partie de son trafic; elle relève également de St-Jean-Port-Joli.

A L'Islet-Station, on compte une voie principale, une voie d'évitement et trois voies de chargement. Elles suffisent au volume actuel de la circulation. Mais il faudrait agrandir d'au moins 40 pieds l'entrepôt de la gare qui ne suffit pas à emmagasiner les marchandises de fret. La gare est aussi munie de téléphone et de télégraphe publics.

Le volume total du trafic ferroviaire atteint en moyenne en 1937 quelque 15,964 tonnes, soit 11,129 tonnes à l'entrée et 4,835 à la sortie. Ce tonnage global marque une augmentation de 30% près sur le trafic d'il y a 10 ans; on attribue cette hausse au succès grandissant de la fonderie. La concurrence est cependant très active de la part du camion, surtout dans le transport du bois à pâte, de la brique, des tuyaux de grès, du terracota, des poêles même, et des marchandises générales.

Les réceptions comportent des marchandises générales destinées aux magasins, soit un total de 1,524 tonnes; puis des matières premières pour les industries locales, telles la fonte, l'acier, le charbon, les déchets de fer, le sable à mouler, etc.; enfin des automobiles, des machines agricoles, des engrais, du ciment, etc. Ces produits viennent surtout de Port Colborne, Hamilton, Windsor, Montréal, Québec, Lévis et la Nouvelle-Ecosse. Les expéditions comprennent d'abord du bois à pâte (1,905 tonnes) qui vient de St-Eugène, St-Cyrille et même de St-Marcel; des poêles et des fournaises de toutes sortes (1,890 tonnes) des tuyaux de grès et des briques (877 tonnes); et des articles divers (86 tonnes). Voilà pour le transport des marchandises.

Les voyageurs qui sont partis de l'Islet-Station en 1937 se chiffrent par un total de 5,326, soit 1,683 de mai à novembre et 3,643 dans la saison de l'hiver. Ces chiffres varient peu d'une année à l'autre, mais depuis 10 ans on a enregistré une baisse considérable dans le transport des voyageurs; cela est dû à la concurrence des services d'autobus Rivière-du-Loup-Lévis et St-Aubert-Lévis. La crise a aussi été un facteur de ralentissement.

Routes

Six entreprises de camionnage public desservent la municipalité. Les services réguliers à destination de Québec sont assurés par MM. Thomas Clouutier (de l'Islet-Station, tous les jours), Damase Lord, Octave Richard et M. Gagné, tous de St-Cyrille, 1 fois par semaine. On relève deux autres camionneurs, Edouard Mercier (de St-Marcel) et Léonce Marier (de Ste-Louise), qui effectuent le même service mais ne font que passer dans la localité. Tous ces camionneurs transportent à Québec des produits forestiers ou agricoles, et en rapportent des marchandises générales pour les marchands et les particuliers.

Dans cette région, nombreux sont les camions de particuliers qui travaillent à la voirie. On en compte une dizaine à l'Islet-Station et autant dans le village.

Les commerçants de passage et les colporteurs sont les mêmes à l'Islet-Station et au village que ceux de St-Jean-Port-Joli; d'ailleurs ces diverses localités sont toutes situées à proximité les unes des autres.

o o o

## MUNICIPALITE DU VILLAGE DE BON-SECOURS

### I - SITUATION GEOGRAPHIQUE

Le village de Bon-Secours qui couvre une superficie de 505 acres, s'étend le long de la route transcanadienne, en bordure du littoral. C'est un gros bourg résidentiel, qui sert de retraite aux rentiers et de domicile aux gens aisés; c'est aussi un important centre de commerce et d'éducation. L'église de la paroisse, une des plus vieilles de la région, a son site dans le village et attire la curiosité des touristes. Quant à son relief, il s'agit d'une pénéplaine en voie de formation; sur la rive du fleuve, on rencontre des falaises rocheuses et des battures étendues et vaseuses. Le village possède un petit port où un quai reçoit régulièrement des goélettes et des cabotiers engagés dans le transport des marchandises.

### II - POPULATION

Mouvement démographique depuis 1931

( Cf. monographie de la paroisse de Notre-Dame-de-Bon-Secours de l'Islet).

Occupation du sol

Le village renferme 13 cultivateurs propriétaires de fermes, III propriétaires de maisons sur emplacements et 21 locataires. Presque tous les emplacitaires cultivent un lopin de terre pour les besoins de la famille; une vingtaine entretiennent des animaux domestiques; 5 gardent des chevaux et 2 travaillent avec des camions qui leur appartiennent. On relève en outre 7 propriétaires non domiciliés dans la municipalité.

Modes de vie

Tous les cultivateurs du village vivent de leurs fermes.

Les journaliers qui vivent à l'année de ce métier comprennent 14 chefs de famille. On compte aussi une trentaine de jeunes gens qui s'engagent occasionnellement comme manoeuvres. La plupart des journaliers ont travaillé à la voirie cette année (1938); quelques-uns seulement sont allés aux chantiers d'hiver. Personne ne chôme actuellement. On estime que 10 ou 12

ouvriers venus du dehors travaillent actuellement dans la municipalité à la voirie et à la construction d'un collège.

Les boutiques d'artisans comprennent 4 ateliers de menuiserie, 2 forges, 1 garage, 2 cordonneries, 4 boutiques de coiffeurs, 1 atelier de plombier et 2 ateliers d'électriciens, 1 boulangerie et 2 boucheries. Comme industrie, on ne compte qu'une beurrerie. Comme hommes de métier qui travaillent à salaire ou à la tâche, on relève 4 menuisiers, 2 forgerons, 1 garagiste, 2 cordonniers( dont 1 sellier), 4 coiffeurs, 2 électriciens, 1 plombier et 4 peintres.

Le commerce comprend 10 magasins de détail et 2 établissements secondaires. Au total, une quinzaine d'individus vivent de cette occupation.

Les transports occupent 25 hommes à la navigation, 2 camionneurs et 4 chauffeurs de taxi. Cinq ou six hommes ont en plus l'occasion de travailler pour les entreprises de navigation durant l'automne.

L'enseignement primaire est dispensé par 7 religieuses du Bon Pasteur (sur un total de 9), 7 Frères des Ecoles Chrétiennes et 6 institutrices.

Les professions libérales comprennent 2 médecins, 1 dentiste, 1 notaire, 2 ingénieurs et 1 arpenteur. Comme autres occupations, on relève 6 fonctionnaires, 4 hôteliers. 1 voyageur de commerce, et 3 employés de téléphone et de télégraphe. Le village renferme en outre 32 familles de rentiers, ce qui représente quelque 110 personnes au total.

Le travail féminin occupe 27 personnes en service domestique dans le village, 2 autres dans les usines de l'Islet-Station et une autre dans un magasin local. On estime que 5 jeunes filles travaillent à l'extérieur, notamment comme servantes dans les grands centres.

## III - ASPECT ECONOMIQUE

### A - AGRICULTURE

Le village de Bon-Secours, vulgairement appelé Faubourg de l'Islet, comprend 17 cultivateurs établis. Le capital moyen engagé par ferme comprend quelque $5,000, soit $2,100 dans la terre, $1,500 dans les bâtiments, $800 dans les troupeaux et $600 dans l'outillage agricole. Quelques cultivateurs ont eu recours au crédit agricole pour financer leurs exploitations.

#### Etendue moyenne des fermes

Les fermes, qui s'étendent en partie dans le village et en partie dans la municipalité de la paroisse, couvrent chacune une superficie moyenne de 66 acres ( 2 arpents par 41, de 192' x 192'), soit au total 858 acres. Sur chaque ferme, on relève 64 acres de terre déjà labourée, 1 acre de pacages naturels, et 1 acre de terre non labourable (roches, ravins, pierres rondes, etc). En plus de sa ferme cultivée, chaque cultivateur possède une terre à bois avec sucrerie (1½ arpent par 42, soit 50 acres) dans le 4ème rang de la seigneurie, à St-Eugène.

#### Période de végétation

Elle est la même qu'à St-Jean-Port-Joli (Cf. cette monographie).

#### Sols et amendements

Sur les fermes, le sol compront 50% de terre forte et 50% de terre légère schisteuse. Les cultivateurs emploient annuellement près de 60 tonnes de chaux et 4 tonnes d'engrais chimiques pour amender leurs terres. La plupart conservent leur fumier de ferme au moyen de plates-formes et de remises.

L'état d'égouttement sur les terres est à peine passable. On a déjà demandé un octroi pour aménager des décharges. Les travaux de drainage manquent sur beaucoup de propriétés.

Les pâturages permanents fertilisés s'imposent, Un certain cultivateur qui possède 14 acres de pâturages fertilisés, garde 12 bêtes à cornes,, 5 chevaux, 4 veaux jusqu'à l'automne tard. Sans ces pâturages fertilisés, il faudrait à peu près 3 fois plus de pacages pour entretenir le même bétail.

## Production végétale

### 1) Grandes cultures

Le tableau suivant montre les superficies sous cultures en 1937 ainsi que les rendements moyens obtenus:

| | Superficies | Rendements moyens |
|---|---|---|
| Blé ..... | 11 acres | 15 boisseaux à l'acre |
| Avoine ..... | 240 | 21 " " " |
| Orge ..... | 12 | 18 " " " |
| Grains mélangés ..... | 12 | 21 " " " |
| Pois secs ..... | 10 | 25 " " " |
| Pommes de terre ..... | 22 | 150 " " " |
| Luzerne ..... | 4 | 2 tonnes " " |
| Foin (mil et trèfle) | 300 | 1 " " " |
| Racines fourragères.. | 4 | 15 tonneaux " " |
| Jardins de famille .. | 3 | - |
| Pâturages ..... | 240 | - |
| | 858 acres | |

Les rendements sont supérieurs à ceux de la moyenne de la région par suite d'une culture plus soignée. La production végétale devrait cependant comporter plus de grains mélangés pour la mouture, plus de pâturages fertilisés, et plus de légumes pour le village. Chose assez curieuse, ces cultivateurs ne pratiquent pas les cultures maraîchères; ils laissent cette spécialité à ceux de la paroisse.

Le volume des ventes comprend environ 400 minots d'avoine, 20 tonnes de foin et 2,000 minots de pommes de terre, ce qui procure un revenu moyen de $79 par ferme.

La plupart des cultivateurs suivent une rotation régulière. Les meilleurs font 1 an de grain, 2 ans de foin, 1 an de pâturages; les autres: 2 ans de grain avec emploi d'engrais chimiques, 2 ans de foin et 1 an de pacage. La rotation idéale enseignée par les fermes expérimentales: plantes sarclées (1 an), grain (1 an), foin (2 ans), pacage (1 an), n'est pas suivie parce que l'on manque de main-d'oeuvre pour pratiquer toute une sole de culture sarclée.

### 2) Cultures fruitières

Chaque cultivateur possède aussi une dizaine de pommiers dont les variétés Duchesse, Wealthy et Jaune Transparent sont les plus populaires. Cette spécialité pourrait se développer davantage.

### 3) Erablières

Les cultivateurs du village exploitent chacun une érablière. La production a atteint 840 gallons de sirop et près de 3,655 livres de sucre en 1937. La vente se fait surtout à la Coopérative des producteurs de Plessisville, ce qui procure un revenu moyen de $90 par cultivateur. Cette industrie saisonnière constitue donc un revenu intéressant pour les fermes.

## Production animale

### 1) Chevaux

Le nombre des chevaux est actuellement de 38. On en élève 4 par année, ce qui ne suffit pas aux besoins des cultivateurs. On doit donc en outre en acheter environ 5 des provinces de l'Ouest. La municipalité compte un seul éleveur de chevaux enregistrés, lequel a vendu 4 bêtes cette année et réalisé un revenu de $1,200. Cet élevage est assez rémunérateur; c'est pourquoi on le conseille aux cultivateurs de la région.

2) Bovins et industrie laitière

Chaque cultivateur garde en moyenne 10 vaches, soit au total 118 Ayrshire et 12 pur sang. On ne relève qu'un seul éleveur de bovins pur sang qui a vendu 6 animaux cette année et fait un revenu de $345. Tous les cultivateurs vendent des bovins de boucherie: environ 50 bouvillons, vaches, taureaux, puis 75 veaux de lait et d'herbe, soit au total près de 18,750 livres de viande et un revenu moyen de $125 par ferme.

L'industrie laitière rapporte de beaux revenus. Le rendement moyen des vaches, plus élevé qu'ailleurs en raison d'une meilleure alimentation et d'un troupeau de qualité, atteint 4,500 livres de lait annuellement. On garde 10% de la production laitière pour la consommation domestique; le reste est vendu en nature dans le village ou porté à la beurrerie. Celle-ci compte 74 patrons recrutés dans les deux municipalités; elle a produit 55,000 livres de beurre en 1937. On estime à $400 par ferme le revevu provenant de l'industrie laitière.

3) Porcs

Le troupeau comprend environ 144 porcs Yorkshire. Chaque cultivateur abat en moyenne 2 porcs par année pour les besoins domestiques. La vente comporte environ 104 sujets abattus ce qui constitue un revenu moyen de $120 par ferme. Cet élevage dont les produits dépendent intimement de l'industrie laitière, rapporte donc des revenus appréciables.

4) Moutons

On compte 43 moutons Leicester dans la municipalité, ce qui est peu. On vend annuellement une vingtaine d'agneaux aux commerçants de passage, ce qui représente un revenu moyen de $7 par ferme. Comme les pâturages sont rares et qu'on les réserve d'abord au troupeau laitier, l'élevage ovin ne saurait progresser. C'est pour cette raison qu'on devrait le laisser aux municipalités de l'intérieur, qui sont plus pauvres et qui possèdent des terrains propres au mouton.

5) Volailles.

La municipalité renferme environ 325 poules pondeuses, 260 poules et poulets, et 75 dindes, dont la qualité est assez bonne. Quelques cultivateurs tirent un avantageux parti du couvoir coopératif de Montmagny. On engraisse environ 400 volailles pour la vente, ce qui rapporte en moyenne $27 par ferme. Les oeufs rapportent quelque $25 par cultivateur. Au total, l'aviculture constitue donc un revenu moyen de $62 par ferme, ce qui est intéressant. On compte un éleveur de volailles améliorées qui vend environ 60 sujets par année.

6) Animaux à fourrure

On ne relève qu'un seul éleveur de renards dans la municipalité. Il vend une quarantaine de peaux par année sur le marché de Québec, ce qui lui rapporte environ $1,200.

Conserves domestiques

Tous les cultivateurs fabriquent leurs conserves à la maison pour l'alimentation de la famille, mais personne n'en vend.

Autres sources de revenus

1) Revenus forestiers

Les chantiers n'exercent aucune influence sur les cultivateurs du village. On ne compte que deux hommes (fils de cultivateurs) qui travaillent dans les chantiers durant trois mois par année. Chacun rapporte à la maison la moitié de ce qu'il gagne, soit $66 environ.

Comme les cultivateurs du village possèdent des lots à bois dans le 4ème rang de la seigneurie à St-Eugène, ils coupent du bois à pâte et du bois de chauffage. Cette activité rapporte environ $96 par cultivateur.

2) Voirie

Cinq cultivateurs travaillent actuellement à la construction de la route Trans-Canada. Cette année, cette occupation dure 6 mois et représente en moyenne $360 par employé. C'est un revenu fort élevé, mais temporaire.

Revenu-argent moyen du cultivateur

Les cultivateurs du village de Bon-Secours donnent une leçon à tout le comté. Chacun réalise un revenu-argent moyen de $979, ce qui est fort élevé. Quelques-uns font un revenu trois fois plus considérable. Dans l'ensemble, tous les cultivateurs du village sont progressifs et attentifs aux directives agricoles. Ils suivent les conseils des agronomes et des fermes expérimentales; c'est pourquoi leur technique est plus soignée et rationnelle. Voyons maintenant qu'elles sont les diverses sources de revenus dont profitent les fermiers.

| | |
|---|---|
| Grandes cultures ..... | $ 79 |
| Produits laitiers ..... | 400 |
| Vente de bovins de boucherie ..... | 125 |
| Vente de porcs ..... | 120 |
| Vente de moutons ..... | 7 |
| Aviculture ..... | 62 |
| Produits de l'érable ..... | 90 |
| Coupe du bois..... | 96 |
| | $ 979 |

Les cultivateurs du village vivent donc de la terre dans une proportion de plus de 80% de leur revenu-argent moyen. Ce qui démontre que la seule occupation terrienne, sans l'aide des chantiers, constitue un mode de vie plus rémunérateur et plus stable.

Il faut aussi considérer quelques spécialités ou occupations qui concernent quelques fermes seulement.

| | | |
|---|---|---|
| Elevage de bovins laitiers (1 producteur) | $ 345 | |
| Elevage de chevaux (1 éleveur) ..... | 1200 | |
| Elevage de renards (1 " ) ..... | 1200 | |
| Chantiers (2 hommes) ..... | 66 | chacun |
| Voirie (5 employés) ..... | 360 | |

Si l'on tient compte des produits de la terre consommés par la famille ($300 en moyenne), de l'habitation et du chauffage ($230), le revenu brut de la ferme atteint en moyenne $1,509. Mais le cultivateur ne touche que $979, avec quoi il doit défrayer ses dépenses d'exploitation qui se chiffrent par $350 en moyenne. Il lui reste donc une solde de $629 environ pour entretenir sa famille, rencontrer ses obligations, etc. On peut dire que la terre rapporte et que le cultivateur fait de l'argent. Cette situation, qui peut sembler exceptionnelle, devrait être générale pour tout le comté. Il n'en dépend que des cultivateurs eux-mêmes, qui doivent réformer leurs méthodes de culture et consacrer tout leur temps et leurs efforts à la ferme. Dans certaines paroisses, les chantiers rapportent beaucoup et pour cette raison nuisent considérablement à tout progrès agricole. Si les paysans se résignent à abandonner l'activité des chantiers pour adopter l'agriculture comme mode de vie essentiel, nul doute que les résultats seront rapides et contribueront à stabiliser l'économie rurale.

Achats

Comme matières premières destinées à la terre ou au bétail, les cultivateurs du village se procurent environ 60 tonnes de chaux par année, 4 tonnes d'engrais chimiques, 25 tonnes de moulées alimentaires, et 300 livres de graine de mil et de trèfle. Pour l'alimentation de la famille, ils achètent 15,600 livres de farine et 1,400 livres de pois et de fèves. La ferme devrait être en mesure de fournir une bonne partie de ces denrées agricoles; la culture du blé et des grains mélangés permettrait de réduire sensiblement ces achats de l'extérieur.

Impôts et contributions

La contribution monétaire nécessaire au fonctionnement de l'église atteint en moyenne $20 par famille. Les taxes municipales et scolaires sont respectivement de $0.50 et $1.60 par $100. La commission scolaire a une dette obligatoire de $50,000. L'évaluation municipale est basée sur les trois quarts de la valeur réelle des propriétés.

Sociétés agricoles

Ce sont les mêmes que celles de la municipalité de la paroisse (Cf. cette monographie).

o o o

## B - INDUSTRIES

Industrie dérivée de l'agriculture

La beurrerie de M. F.B. Boucher, établie au village depuis 1888, fonctionne 12 mois par année. Elle compte 49 patrons au lait et 23 à la crème. En 1937, elle a produit 55,000 livres de beurre. Le marché local a absorbé 24,000 livres de cette production et le reste a été vendu à Québec. Cette fabrique,qui reçoit en moyenne 5,500 livres de lait par jour, pourrait en traiter 8,000 sans aucune addition de matériel. Elle devrait se fusionner à celle de l'Islet-Station; on aurait ainsi un syndicat plus puissant qui assurerait une réduction notable du prix de revient et donnerait un produit plus uniforme et de meilleure qualité.

Industrie disparue

L'entreprise Fafard & Fils, qui fabriquait des balais et des vadrouilles, a disparu à la suite d'un incendie il y a quelques années. Nous ne sommes pas en mesure de donner des renseignements sur cette manufacture, le propriétaire étant en voyage lors de notre enquête. A défaut de celui-ci , nous n'avons pu rencontrer aucun informateur sérieux.

## C- TRANSPORTS

Navigation

Le village de Bon-Secours est desservi par un petit port où un excellent quai, long de 1,200 pieds, permet aux navires d'accoster même à marée basse. A marée haute, la profondeur d'eau à la tête du quai est de 20 pieds pendant les grandes mers; elle n'est que de 8 pieds à marée basse. En 1936 et 1937,ce quai a subi pour près de $50,000 de réparations et d'améliorations diverses. Un petit entrepôt, propriété du fédéral, sert à l'emmagasinage des marchandises de fret.

La saison de navigation, qui dure du début d'avril à la fin de novembre, ne connaît pas de grande activité à l'Islet. En 1937, deux navires desservaient régulièrement le port à toutes les semaines; le capitaine Alfred Chouinard (de St-Jean-Port-Joli) et le capitaine Fafard. Ce dernier a vendu son bateau au capitaine Picard (de Rivière Ouelle) cette année même (1938). Un autre petit armateur, le capitaine Marius Fournier, (de Montmagny), serait prêt à desservir le port à toutes les semaines si les marchands de la localité lui assuraient leur clientèle.

Plusieurs autres goélettes visitent aussi le port occasionnellement. Au printemps 1938, le capitaine Desrosiers a effectué 3 voyages de briques (800 tonnes) à destination des Iles-de-la-Madeleine; le capitaine Blanchette (de Cap St-Ignace) a fait 3 voyages de bois de sciage en 1937; le capitaine Noël en 1936, a transporté deux voyages de terracota; le capitaine Cyrille Levesque a chargé une cargaison de briques en 1937. En outre, 3 ou 4 petites goélettes de 40 à 60 tonnes ont transporté du bois à pâte en 1937. Cette année, on estime qu'il ne se fera apparemment pas d'expédition de bois à pâte.

Le volume du trafic maritime a considérablement diminué depuis la concurrence du camion, surtout en ce qui concerne le transport des marchandises générales et les expéditions de bois à pâte. Faute de statistiques précises, il est extrêmement difficile d'apprécier le volume du commerce maritime. Une approximation grossière, basée sur divers renseignements que nous avons recueillis, établirait pour une année moyenne (1936-37-38) un tonnage global de 1,255 tonnes, soit 150 tonnes à l'entrée et 1,105 à la sortie. Les arrivages consistent surtout en marchandises générales destinées au village, à l'Islet-Station et à St-Eugène. Les expéditions comprennent du bois de sciage (75 tonnes), du bois à pâte (150 tonnes), de la brique (800 tonnes) et du terracota (80 tonnes); ces produits viennent de la région, notamment de l'Islet-Station et de St-Eugène.

Un autre petit havre, situé à l'extrémité occidentale de la paroisse, servait autrefois, il y a 25 ou 30 ans, à l'expédition du bois à pâte: c'est le quai de l'Anse-à-Gilles, aujourd'hui à peu près inutilisé. Quelques goélettes le fréquentent encore occasionnellement.

Routes

Le village est desservi régulièrement par le service d'autobus Rivière-du-Loup-Lévis, qui effectue des aller-retour quotidiens. Les voyageurs sont très satisfaits de cette ligne de transport et la préfèrent même au chemin de fer. On compte en outre 5 taxis, dans la localité.

Les commerçants de passage et les colporteurs sont les mêmes qu'à St-Jean-Port-Joli (Cf. cette monographie).

---

## VIII- CONCLUSION

Le comté de l'Islet se partage en trois régions naturelles, qui se distinguent par la géographie et l'économie:

1)La région littorale, formée par la double rangée des municipalités suivantes: (d'ouest en est).

L'Islet (village et paroisse) et St-Eugène;
St-Jean-Port-Joli et St-Aubert;
St-Roch des Aulnaies et Ste-Louise.

2) La région intermédiaire

St-Cyrille et St-Damase

3) La région intérieure

St-Marcel et St-Adalbert, à l'ouest;
Tourville, Ste-Perpétue et St-Pamphile, à l'est.

La première région est ancienne (elle fut connue et habitée avant la Conquête), et son activité économique est stabilisée fondamentalement. On y observe une agriculture qui fut riche et qui l'est encore à peu près généralement. Les problèmes qui se posent à son sujet sont de ceux qui relèvent de l'agronomie: meilleure utilisation des terres pour en tirer un rendement supérieur, amélioration des espèces animales; de son côté, le développement de l'esprit coopératif permettra d'obtenir une meilleure classification des produits et ainsi un prix plus avantageux. Une preuve que l'agriculture est relativement prospère, c'est que plusieurs de nos informateurs ont besoin de main-d'oeuvre étrangère à la famille. Cependant les revenus du cultivateur sont trop faibles, en général, pour permettre d'engager et de payer des ouvriers agricoles. Une intelligente suggestion nous a été faite sous ce rapport. C'est l'emploi des journaliers-chômeurs sur les fermes. Les cultivateurs que nous avons consultés, sont disposés à en prendre un et même deux soit à l'année, soit à certaines périodes, et consentiraient à les nourrir. Mais ils voudraient que ce soit la Province qui leur paie un salaire, si minime soit-il, au lieu de verser à ces chômeurs des allocations directes. Les cultivateurs insistent cependant pour qu'on occupe d'abord les chômeurs de la municipalité. Si un tel plan était appliqué, nous conseillerions d'employer même, s'il y a place pour eux, les chômeurs des municipalités voisines, surtout de celles qui sont le plus déshéritées (par exemple St-Damase).

Quant à l'industrie, c'est autour de la gare de l'Islet qu'elle est le mieux développée. Le passage d'une grande voie ferrée depuis 1855 (Intercolonial) fut une des causes de son développement. Elle se distingue de celle des autres centres ruraux en la diversité de sa production.

On y travaille le bois, la fonte et l'argile. Les produits sont des articles entièrement manufacturés: poêles, briques, tuyaux de drainage, meubles et un grand nombre d'autres articles en bois, constituent des spécialités locales. On ne saurait trop encourager de telles entreprises, afin d'aider l'industriel de notre province à se décentraliser et à décongestionner les grands centres. Ces petits foyers d'industrie sont des lieux qui occupent la main-d'oeuvre surabondante des régions rurales de notre province. Les autres paroisses de cette région ont des industries traditionnelles du bois, scieries, dont la production diminue sans cesse et pour lesquelles il conviendrait de prendre des mesures semblables à celles que nous indiquerons pour les municipalités de la région intérieure.

Le commerce et les transports occupent une place importante dans la vie économique des paroisses de cette région. Nous avons peu de chose à dire sur le commerce, car il est très difficile de le réglementer. Cependant un abus saute aux yeux: le colportage des articles de nouveautés, des remèdes brevetés et même des produits d'épicerie. Il existe un genre de colportage utile, tel celui des fruits et légumes au début de l'été. Mais quand il s'agit de produits comme l'épicerie et les marchandises de nouveautés (confection, tissus, vêtements, etc), les colporteurs font un tort indéniable aux marchands locaux, dont la vente de ces produits est la seule raison d'être, et pour laquelle ils entretiennent de l'outillage et des propriétés taxés par la municipalité elle-même. Les colporteurs ne sont après tout que des gens de passage, qui drainent les économies des clients du marché local, sans en laisser dans la municipalité. Les plaintes que nous avons entendues concernent surtout les colporteurs juifs, qui visitent régulièrement la région depuis 10 ou 20 ans, et les colporteurs de remèdes brevetés, qui incluent des articles d'épicerie parmi leurs remèdes. Ces derniers sont apparus plus récemment. D'autre part, il faut bien reconnaître qu'avant la venue des colporteurs par les routes améliorées (camion), le marchand local était presque sans concurrence. Plusieurs se sont ainsi enrichis autrefois. De toute façon nous sommes là en présence d'un problème très délicat parce qu'il touche à la liberté du commerce.

Les transports posent le problème de la concurrence du rail et de la route. La concurrence du camion est plus importante que celle de l'autobus. Pour régler, ici comme ailleurs dans la province, les multiples problèmes d'ordre local ou général que soulève le transport des marchandises par les divers modes qui existent présentement, nous croyons que s'impose la nomination de spécialistes en ces matières.

Les paroisses du littoral voient enfin passer des lots de touristes, ceux qui font le tour de la Gaspésie. Peu s'arrêtent, sauf pour visiter l'atelier de sculpture sur bois des Bourgault à St-Jean-Port-Joli. Le comté de l'Islet occupe pourtant une situation médiane dans l'étape Québec-Rimouski. Les touristes qui ne sont pas trop pressés (et il y en a encore) aimeraient peut-être à s'y arrêter. De bonnes auberges sont établies; mais ce qui manque, ce sont des attraits qui retiennent le touriste. Or ceux-ci existent potentiellement.

1) La mer - le rivage est battu par l'eau salée de l'estuaire; mais les plages sont rares, petites, envasées. En cherchant bien cependant, on pourrait découvrir une ou plusieurs petites baies ensablées, où avec un minimum de travaux on aménagerait des lieux convenant à la natation, au départ d'excursions en bateaux, etc.

2) La montagne - Les collines situées à quelques milles de la côte, sont jolies et boisées; lorsqu'on y aura jalonné ou tracé des sentiers faciles d'accès, elles formeront des lieux agréables de promenade. Le lac des Trois-Saumons, mieux annoncé sur la grande route, pourrait servir de but aux excursions. Nous suggérons donc la création d'un Syndicat d'Initiative du comté de l'Islet pour organiser ces choses et retenir les touristes.

## 2) LA REGION INTERMEDIAIRE

Dans l'Islet cette région est moins large que dans les comtés plus au nord. Les deux seules municipalités qui s'y trouvent, diffèrent radicalement l'une de l'autre. St-Damase, au nord, est situé sur le parcours

de l'ancien chemin Elgin dans les collines qui forment une ride montagneuse orientée nord-ouest sud-est. Les terres, rocailleuses, ont besoin d'épierrement et d'engrais. Le relief constitue un autre obstacle. Les forêts furent d'importantes sources de revenu, mais sont partiellement dépouillées aujourd'hui. La population de cultivateurs, de journaliers que cette municipalité renferme est généralement très pauvre. Il faut considérer cette population comme appartenant à une zone pionnière et prendre à son égard les mêmes mesures d'aide et de protection.

St-Cyrille située au sud sur la route de l'intérieur qui gagne St-Marcel, est au contraire une riche paroisse agricole, étagée sur plusieurs plateaux qui forment des dômes à large rayon de courbure. Par son économie, elle se rattache aux paroisses du littoral, dont elle reflète les caractères essentiels.

## 3) LA REGION INTERIEURE

Elle s'étend depuis la ligne des hauteurs jusqu'à l'extrémité sud du comté. Cette région fut ouverte à la colonisation il y a plus de 60 ans et s'est rapidement développée après la construction du Transcontinental (1913). Elle était bien boisée autrefois si l'on en juge par ce qui reste de la forêt. Or c'est justement l'exploitation abusive de la forêt qui, en créant une prospérité temporaire, a empêché l'agriculture de se développer normalement. Malgré l'ancienneté relative du peuplement, l'agriculture est demeurée dans cette région une agriculture de pionniers.

Il n'est pas juste de traiter les cultivateurs de semblables régions pionnières comme ceux des régions prospères, riveraines de l'estuaire par exemple. Ces agriculteurs qui ne peuvent plus passer pour des colons sont dans un état analogue, sinon pire. Ils désirent que le Ministère de l'Agriculture s'occupe spécialement de leur cas. Leur pauvreté vient du fait qu'ils ont négligé de mettre leurs terres en valeur depuis qu'elles sont colonisées. Question de technique agricole, il est vrai. Mais le plus grand malheur de ces cultivateurs vient de la disparition du bois.

Quelque grande que paraisse la tâche, nous recommandons le reboisement des lieux impropres à l'agriculture, la protection contre le pillage des parties encore boisées, et même dans certains cas, qui seront précisés par les ingénieurs forestiers, l'arrêt de toute opération forestière. Le but poursuivi doit-être la création de réserves forestières aux confins des municipalités, afin d'y établir un genre d'exploitation approprié aux besoins locaux. Il est tard pour songer à cela dans la région intérieure de l'Islet, mais pour sauvegarder ce qui reste et pour rétablir l'équilibre dans la vie des ruraux, des mesures sévères s'imposent. Les propriétaires de scieries et les commerçants de bois vont sûrement s'opposer à une semblable politique. Mais il y va de l'intérêt général du comté, de la survie de la population elle-même. Sans cela, le nombre des chômeurs que doit secourir la Province ne cessera de grandir.

Nous avons une dernière recommandation à faire au sujet de l'industrie forestière. Les scieries sont en général de petites entreprises éparpillées à l'orée de la forêt et qui se font entre elles une concurrence presque ruineuse. Il résulte de cet état de choses un manque d'uniformité et de qualité dans les produits, un gaspillage considérable des ressources ligneuses. Il semble que l'industrie forestière pourrait se concentrer davantage, s'organiser, peut-être sous une forme coopérative, de telle manière en tout cas que les produits,- bois sciés, bardeaux, lattes, etc. - soient de qualité supérieure et uniforme. Sans cela, le bois se vendra toujours mal et sans profit suffisant pour rémunérer les industriels. En outre, des entreprises consolidées pourraient varier la production mise sur le marché, faire une part plus grande aux bois durs, dont les peuplements sont encore importants dans les forêts de l'Islet. Tous ces problèmes auraient besoin d'être approfondis par les spécialistes, ceux en particulier du Ministère des Terres et Forêts.

En résumé, les paroisses de la région intérieure doivent appuyer leur agriculture sur l'exploitation forestière. Comme les autres régions pionnières, elles doivent développer leurs arts domestiques dont les produits sont en usage dans les familles. D'autre part, l'avènement des bonnes routes les met en communication de plus en plus facile avec les autres régions. Il faut qu'elles profitent de cet avantage pour améliorer

leurs produits de manière à les écouler plus aisément au dehors de la région. De refermées qu'elles étaient auparavant, ces localités élargiront leurs horizons et participeront davantage à la vie économique nationale.

## LE PROBLEME DE LA JEUNESSE

Nous ne pouvons terminer notre rapport sans attirer de nouveau l'attention des autorités compétentes sur le problème de la jeunesse qui se pose dans le comté de l'Islet comme partout ailleurs dans la Province. Que faire des centaines de jeunes gens qui, ayant quitté l'école très tôt, sont sans emploi et à la charge de leurs familles? On les voit flâner dans les villages, se chercher des situations temporaires dans les chantiers, quand ils n'essaient de s'infiltrer dans les villes. Beaucoup d'entre eux ne manquent ni de courage ni d'intelligence. Ils manquent surtout d'instruction et sont dépourvus de ressources pécuniaires à cause de la pauvreté de leurs parents. Ils sont découragés en face d'un avenir sans issue. Mais l'Etat conserve une lourde responsabilité envers eux. Ce sont de futurs citoyens qui réclament une place au soleil, qui entreront de toute façon dans le rouage économique.

A notre humble point de vue, la meilleure orientation d'un tel capital humain est vers l'instruction. D'abord, l'école primaire leur ferme les portes très tôt. Si nous avions, du moins dans les écoles du village, des instituteurs qui destinent leur vie à cette vocation (et non pas des personnes qui occupent ce poste transitoirement), l'instruction primaire pourrait donner à la jeunesse un sérieux commencement d'orientation professionnelle. Faute d'organisation de l'enseignement primaire, en ce sens, nous recommandons la création de cours techniques dans les principaux centres ruraux du comté, notamment à l'Islet, St-Jean-Port-Joli, St-Roch des Aulnaies, St-Cyrille, Ste-Perpétue. Même si les instructeurs ne pouvaient demeurer dans chacune de ces municipalités qu'un ou deux mois par année, ce serait déjà quelque chose.

En tout cas, ce qu'il faut surtout faire comprendre aux jeunes gens, c'est qu'ils ne peuvent ni ne doivent compter sur l'Etat pour les faire vivre, que c'est seulement par leur travail et leurs sacrifices qu'ils gagneront leur vie et celle des familles qu'ils fonderont plus tard. Régler d'une façon définitive le problème de la jeunesse, c'est assurer pour une longue période la tranquillité et la sécurité économique à l'intérieur de cette région.

## A P P E N D I C E I

## INDUSTRIES DU COMTE DE L'ISLET

-1938-

Beurreries et Fromageries

| MUNICIPALITES | EXPLOITANTS | SITUATION |
|---|---|---|
| St-Jean-Port-Joli | M. Alfred Dubé | Village |
| St-Aubert | M. Edmond Morneau | Village |
| St-Roch des Aulnaies | M. Lucien Pelletier | Village des Aul. |
| St-Roch des Aulnaies | Syndicat d'Elgin Road | Route Elgin rgII |
| Ste-Louise | Société Coop. de Ste-Louise | Village |
| Ste-Perpétue | S.C.A. de Ste-Perpétue | Village |
| Ste-Perpétue | Syn. From. de St-Léonard No2 | Chemin Taché O. |
| St-Pamphile | M. Jos. Caron | Village |
| Casgrain & Leverrier | S.C.A. de B. de St-Adalbert | Village |
| Arago (St-Marcel) | Syn. From. de St-Marcel | Village |
| St-Cyrille | Syndicat de Beurrerie No 2 | Village |
| Notre-Dame de B.S. | Syn. de B. de l'Islet-Station | Rang II |
| Village de Bon-Secours | M.F.B. Boucher | Village |
| St-Eugène | M. Philias Kirouac | Lamartine |

CARDERIES

| MUNICIPALITES | EXPLOITANTS | SITUATION |
|---|---|---|
| St-Jean-Port-Joli | Achille Hudon | Rivière Trois-Saumons |
| St-Aubert | Jos. Beaulieu | Rang III |
| St-Aubert | Emile Bernier | Route Elgin |
| Ste-Perpétue | Auguste Dubé | Route Elgin, sur rivière Ouelle |
| St-Pamphile | Alcide Gagnon | Route Gagnon, sur rivière Noire |
| St-Cyrille | Alfred Couillard | Rang VI (chemin Lessard)-Disparue |
| Notre-Dame de B.S. | Ernest St-Pierre | Rang II |

MEUNERIES ET MOULANGES

| MUNICIPALITES | EXPLOITANTS | SITUATION |
|---|---|---|
| St-Jean-Port-Joli | Achille Hudon | Trois-Saumons sur rivière même nom |
| St-Aubert | Emile Bernier | Route Elgin |
| St-Aubert | Jos. Beaulieu | Rang III, près chute riv. Trois-Saum. |
| St-Roch des Aulnaies | Roland Caron | Village des Aulnaies, riv. Ferrée |
| Ste-Louise | David Picard | Rang III, sur rivière Ferrée |
| Ste-Louise | Camille Lord | Rang III, sur rivière des Moulins |
| Ashford (St-Damase) | Xavier Giasson | Route Elgin |
| Ste-Perpétue | Auguste Dubé | Route Elgin, sur rivière Ouelle |
| Ste-Perpétue | Philias Chouinard | Village |
| St-Pamphile | Odilon Dubé | Route 24, près rivière Goboil |
| St-Pamphile | Jos. Gagnon | Village |
| St-Pamphile | Albert Caron | Route Elgin, près du village |
| St-Pamphile | Alcide Gagnon | Route Gagnon sur rivière Noire |
| C asgrain & Loverrier | François Leclerc | Route 24 (rang VI) |
| Arago (St-Marcel) | J.E. Thibault | Chemin Taché |
| St-Cyrille | Alfred Couillard | Rang VI (chemin Lessard) |
| St-Cyrille | Jos. Marton | Chemin des Commissaires |
| St-Eugène | Lauréat Caron | Lafrance |
| Notre-Dame de B.S. | Ernest St-Pierre | Rang II (Lafrance) |

TANNERIES

| MUNICIPALITES | EXPLOITANTS | SITUATION |
|---|---|---|
| St-Jean-Port-Joli | Emile Boucher | Rang II, sur route 26 |
| St-Jean-Port-Joli | Camille Couillard | Trois-Saumons, sur rivière même nom |
| St-Roch des Aulnaies | C.E. Bouchard | Rang I, sur route no 2 |

SCIERIES

| MUNICIPALITES | EXPLOITANTS | SITUATION |
|---|---|---|
| St-Aubert | Gaspard St-Pierre | Rang IV |
| | Louis St-Pierre | Rang IV |
| | Jos. Beaulieu | Rang III |
| | Aubert Cloutier | Village |
| | Wilbrod Francoeur | Route Elgin |
| | Pierre Jean | Rang IV |
| | Polycarpe Jean | Rang IV |
| St-Roch des Aulnaies | Roland Caron | Village des Aulnaies riv. Ferrée. |
| Ste-Louise | Pelletier & Bélanger | Village |
| Ashford(St-Damase) | Xavier Giasson | Route Elgin, près du village |
| | H. Louis Caron | Route 12 (VIII de St-Damase) |
| | Camille Dubé | Rang VI |
| | Alfred Ouellette | Rang II (VII de St-Damase) |
| Tourville | Lionel Boucher | Route Elgin |
| Ste-Perpétue | Beaupré Enrégistré | Chemin Taché Ouest |
| | Philias Chouinard | Village |
| | Auguste Dubé | Route Elgin, sur riv. Ouelle |
| | Gustave Lord | Chemin Taché ouest |
| | Philippe Lobel | Rang VIII (St-Isidore) |

SCIERIES (suite)

| MUNICIPALITES | EXPLOITANTS | SITUATION |
|---|---|---|
| St-Pamphile | Rock River Lumber Co. | Chemin Gagnon, près riv.St-Roch |
| | Odilon Dubé | Route 24, près riv. Gobeil |
| | Albert Caron | Route Elgin, près du village |
| | Girard Gagnon | Route Gagnon, sur riv.Noire |
| | Jos. Gagnon | Village |
| Casgrain & Leverrier (St-Adalbert) | Sylvio Therriault | Chemin du Rang Simple |
| | Amédée Leclerc | Route 24 (rang VI) |
| | François Leclerc | Route 24 (rang VI) |
| | Achille Deschênes | Route V, près côte à Carmel |
| Arago (St-Marcel) | Alphonse Caron | Rang VII |
| | J.E. Thibault | Rang VI |
| | Sigefroi Mathieu | Chemin Taché |
| | J.Bte Mercier | Rang VI |
| | Ernest Pelletier | Rang VII |
| | (Jos. Pelletier) | Rang I |
| St-Cyrille | Calixte Thibault & Fils | Bras d'Apic, rang A-B Lessard |
| | Damase Lord (fils) | Bras d'Apic |
| | Alfred Couillard | Rang VI (chemin Lessard) |
| | Georges Couillard | Chemin Lessard |
| | Jos. Lamarre | Chemin Lessard |
| | Félix Lord | Rang II Bourdages |
| St-Eugène | Alfred Thibault | Village |
| | Lauréat Caron | Lafrance, sur riv. Tortue |
| | Lauréat Caron | Rang II (au Rocher Blanc) |
| | J.-Bte Poitras | Rang I |
| | Jos. Pelletier | Rang II |
| Notre-Dame de B.-S. | Maxime Tremblay | Rang II |
| | Antonio Gagnon | Rang II |

## A P P E N D I C E II

### BUREAUX DE POSTE ET GARES DU COMTE DE L'ISLET

-1938-

| MUNICIPALITES | BUREAUX DE POSTE | GARES |
|---|---|---|
| St-Jean-Port-Joli | St-Jean-Port-Joli village | St-Jean-Port-Joli |
| | St-Jean-Port-Joli Station | Trois-Saumons |
| | Trois-Saumons | Elgin Road |
| | Trois-Saumons Station | |
| St-Aubert | ST-AUBERT (poste rurale) | |
| St-Roch des Aulnaies | St-Roch des Aulnaies | (Elgin Road) |
| | Village des Aulnaies (poste rurale) | |
| Ste-Louise | STE-Louise (poste rurale) | STE-LOUISE |
| Ashford (St-Damase) | St-Damase | |
| | Pinguot | |
| | Pellerin | |
| | Castonguay | |
| | Pastour | |
| Tourville | TOURVILLE | MONK |
| | | Beaubien |
| | | Odel |

| MUNICIPALITES | GENRE D'INDUSTRIE | EXPLOITANTS | SITUATION |
|---|---|---|---|
| St-Jean-Port-Joli | Atelier de planage | Achille Hudon | Trois-Saumons |
| | Atelier de planage | H. Chouinard | Rang 1, à l'est du village |
| | Atelier de menuiserie | Amédée Laurendeau | Village |
| | Fabrique de cercueils | Xavier Dubé & Fils | Village |
| | Charronnerie | Cyprien Bourgault | Village, près du quai |
| | Ration pour renards | Jos. Gagnon | Rang 1, à l'ouest du village |
| | Asphalte | Laval Construction Co. | Trois-Saumons (gare) |
| | Concassage de la pierre | Ministère de la Voirie | Trois-Saumons |
| St-Aubert | Atelier de menuiserie | Aubert Cloutier | Village |
| St-Roch-des-Aulnaies | Fabrique de rouets | Pantaléon Ouellette | Village des Aulnaies, riv. Ferrée |
| Ste-Louise | Atelier portes & châssis | Pelletier & Bélanger | Village |
| | Portes, châssis, voitures | Edmond Picard | Village |
| St-Pamphile | Atelier de menuiserie | Saluste Morneau | Village |
| | Atelier de menuiserie | Jos. Vaillancourt | Village |
| Arago (St-Marcel) | Atelier de menuiserie | Jos. Tremblay | Village |
| | Atelier de menuiserie | Antonio Pelletier | Village |
| St-Cyrille | Atelier de menuiserie | Ovila Caron | Village |
| | Atelier de menuiserie | Octave Richard | Village |
| | Chaussures & harnais | Victor St-Pierre | Village |

AUTRES INDUSTRIES (suite)

| MUNICIPALITES | GENRE D'INDUSTRIE | EXPLOITANTS | SITUATION |
|---|---|---|---|
| St-Eugène | Atelier de menuiserie | Alfred Thibault | Village |
| Notre-Dame-de-B.-S. | Poêles, fournaises, etc. | La Fonderie de L'Islet Ltée | L'Islet-Station |
| | Briques | La Cie de Briques Panet Ltée | L'Islet-Station |
| | Tuyaux de drainage | The Citadel Brick Ltd. | L'Islet-Station |
| | Ameublements d'église, métiers à tisser, etc. | Nilus Leclerc | L'Islet-Station |
| | Portes, châssis, etc. | Eugène Gagnon | L'Islet-Station |
| | Cercueils | La Manufacture de Cercueils Enrégistrée | L'Islet-Station |
| | Outillage industriel | Jos. Poitras | L'Islet-Station |
| | Monuments funéraires | Aubin Arsenault | L'Islet-Station |
| | Atelier de menuiserie | Alcide Ménard | L'Anse-à-Gilles |
| | Fabrique de meubles | Georges Gagnon | Rang 1, près village B.-S. |

BUREAUX DE POSTE ET GARES DU COMTE DE L'ISLET (suite)

-1938-

| MUNICIPALITES | BUREAUX DE POSTE | GARES |
|---|---|---|
| Ste-Perpétue | Ste-Perpétue | LAFONTAINE |
| | Doniau | Bérubé |
| | Taché | Daly |
| | Froppol | |
| | Crémazie | |
| | Brighton | |
| St-Pamphile | St-Pamphile | |
| | Dionne | |
| | Chapais | |
| | Castelneau | |
| | Fafard | |
| | Dubail | |
| | Artois | |
| Casgrain & Leverrier (St-Adalbert) | St-Adalbert (poste rurale) | |
| Arago (St-Marcel) | ST-MARCEL (poste rurale) | |
| St-Cyrille | ST-CYRILLE DE LESSARD | BRAS D'APIC |
| | Bégin | |
| | Bras d'Apic | |
| ST-EUGENE | LAMARTINE | |
| | Lafranco | |
| Notre-Dame de B.S. | L'ISLET-STATION | L'ISLET-STATION |
| | L'Anse-à-Gillos (disparue il y a 3 ans) | L'Anse-à-Gillos |
| Village de Bon-Secours | L'ISLET | |

La gare principale et le bureau de poste principal de chaque municipalité sont écrits en lettres majuscules.

BNQ
000 446 139